هكذا من الأصل



# Le Monde

TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA

■ Les secrets de Navarro
■ Le dédale de l'art sur le Web



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16556 – 7,50 F

DIMANCHE 19 - LUNDI 20 AVRIL 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

## Trois priorités pour aménager la France

● Dominique Voynet privilégie les villes plutôt que les campagnes ● L'Etat abandonne aux régions une part de ses pouvoirs sur l'aménagement du territoire ● Les services offerts aux populations sont au premier plan de l'avant-projet de loi soumis à Lionel Jospin

**LA MINISTRE** de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, vient de remettre à Lionel Jospin son avant-projet de loi, qui modifie profondément la loi d'orientation de Charles Pasqua sur l'aménagement et le développement du territoire. Le premier ministre devrait rendre prochainement son arbitrage sur un texte qui a divisé le gouvernement avant que M^me^ Voynet n'en gomme les aspérités les plus voyantes.

En l'état, l'avant-projet de loi bouleverse la conception traditionnelle des politiques d'aménagement du territoire, ce que M^me^ Voynet résume par cette formule : *« Passer d'un logique de guichet à une politique de projets. »* Le texte introduit trois ruptures. La ville est érigée en agent moteur du développement régional, créatrice de richesses et d'emplois appelés à *« féconder »* l'espace rural, alors que, auparavant, les zones rurales et défavorisées accaparaient les financements. L'option d'un schéma national d'aménagement du territoire, sous la responsabilité de l'administration centrale, est abandonnée au profit de schémas régionaux que chacune des vingt-deux régions françaises devra élaborer, sans que ceux-ci deviennent pour autant *« prescriptifs »*. Si l'Etat garde la maîtrise des schémas de services collectifs, par grands secteurs (transport, énergie, santé, éducation...), ceux-ci ne feront pas systématiquement l'objet de projets d'infrastructures mais s'efforceront surtout d'offrir des services aux populations.

Globalement, dans le projet de la ministre écologiste, le pouvoir des régions est renforcé. Les élus sont invités à penser un développement original de leur espace régional plutôt qu'à multiplier les demandes de subventions et d'équipements. Conformément aux vœux de Jean-Pierre Chevènement, l'Etat n'abandonne pas ses prérogatives d'aménageur *national, mais celles-ci sont réo*rientées vers les services et les régions.

Parallèlement, le ministre de l'intérieur finalise son projet de loi sur l'intercommunalité.




*Lire page 5*

## Le gouvernement relance la lutte contre les violences urbaines

***CONSTATANT** que les violences* urbaines ont *« plus que quadruplé entre 1993 et 1997 »*, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a adressé le 11 mars aux préfets une circulaire dans laquelle il indique le nouveau dispositif qu'il compte mettre en œuvre. La direction centrale de la sécurité publique, qui rassemble la totalité des gardiens de la paix, et la direction centrale des renseignements généraux en seront les pilotes. A terme, plusieurs milliers de policiers seront redéployés à des fins de renseignement et d'interventions sur le terrain. Le président de la République recevra jeudi 23 avril les douze maires (RPR, UDF, PS et PC) de villes moyennes avec lesquels il s'était déjà entretenu le 13 janvier sur les violences urbaines.

*Lire page 8*

## L'aide au chou-fleur

Des aides d'urgence seront accordées aux producteurs de légumes les plus touchés. Les agriculteurs ont évacué le pont de Morlaix. p. 6

## Cessez-le-feu en Afghanistan

La visite en Afghanistan d'un émissaire américain a débouché sur un cessez-le-feu entre belligérants et la perspective de pourparlers entre factions. p. 4

## Ulster : la parole à la base

Les partis républicain et unionistes d'Irlande du Nord consultent leurs militants sur l'accord de paix. p. 3

## Reggae à Bourges



ED SIRRS

Deux vétérans jamaïcains, Lee Scratch Perry (photo) et Linton Kwesi Johnson, ont rassemblé 5 000 spectateurs, vendredi 17 avril, à Bourges. p. 21

## Menace sur des exclus du logement

Cinquante familles africaines qui squattent un immeuble insalubre de l'office HLM à Issy-les-Moulineaux sont menacées d'expulsion. p. 7

## Portrait d'Emma Bonino

Chargée à Bruxelles de la pêche et de la consommation, Emma Bonino s'est surtout fait connaître pour son rôle de commissaire européen à l'aide humanitaire. p. 10

## AXA en renfort de Martin Bouygues

Face à Vincent Bolloré, le PDG du groupe Bouygues pourrait obtenir le soutien de Claude Bébéar. p. 13

## Scooters design

Les fabricants proposent des carrosseries propres à séduire chaque génération de pilotes. p. 19

## Au « Grand Jury »

Bruno Megret, délégué général du Front national, est l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », dimanche 19 avril, à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 419 - 7,50 F

## *Les intellectuels proserbes reçoivent le renfort de Brigitte Bardot*

**LES INTELLECTUELS** et artistes français qui défendent la cause nationaliste serbe et la guerre menée par Radovan Karadzic et Ratko Mladic prêchent dans le désert. Après les confidentiels *Avec les Serbes* (1996), *Les Serbes et nous* (1996) et *Eloge des Serbes* (1997), ils viennent de publier un nouvel opuscule, *Alliés des Serbes* (L'Age d'Homme).

Reprenant la propagande de Belgrade et Pale, ils affirment combattre une vaste coalition américano-germano-vaticano-islamique, et revendiquent l'héritage de l'amitié historique franco-serbe. Leurs techniques sont simples : la négation des crimes commis par le pouvoir et la soldatesque serbes, l'exagération des crimes perpétrés par les Croates ou les Bosniaques, et l'attaque systématique du travail des journalistes en ex-Yougoslavie. Leur dernière cible favorite est Jacques Chirac, premier chef d'Etat occidental à avoir dénoncé le fascisme dans les Balkans, traité d'*« aveugle et stupide larbin de l'Amérique »*.

Ils ont perdu dans cet ouvrage la signature de celui qui fut longtemps leur porte-parole, le romancier Patrick Besson. Un schisme s'est produit après l'engagement de Jean-Marie Le Pen aux côtés des nationalistes serbes – bien que le Front national défende majoritairement les nationalistes croates – et la collaboration instaurée entre certains écrivains du groupe et la presse d'extrême droite. Ils ont aussi perdu les plumes de Gabriel Matzneff, Gilles Martin-Chauffier, Daniel Schiffer, et de Jean-Edern Hallier, décédé.

Les maîtres d'œuvre d'*Alliés des Serbes*, Alain Paucard, directeur de l'ouvrage, Frédéric Dutourd et Thierry Séchan – qui ont eu l'*« honneur »*, avec Patrick Besson, de devenir à Pale *« citoyens »* de la *« République serbe »* de Radovan Karadzic, recherché par la justice internationale pour crimes contre l'humanité – ont dû appeler à la rescousse des noms fameux. Ils détournent des écrits d'Apollinaire, de Lamartine et le *On assassine un peuple*, de Victor Hugo, conçus il y a cent ou cent cinquante ans, comme s'ils justifiaient la « purification ethnique » menée en Bosnie à la fin du XX^e^ siècle.

L'Age d'Homme garde encore le soutien indéfectible d'écrivains renommés, comme Peter Handke, Jean Dutourd ou Vladimir Volkoff. Au nom de l'anticommunisme, le livre reçoit aussi une contribution d'Alexandre Soljenitsyne. Et *Alliés des Serbes* intronise un défenseur inattendu de la cause serbe, Brigitte Bardot. *« J'ai trouvé cette guerre épouvantable, cruelle, atroce, comme toutes les guerres*, dit-elle dans un entretien. *Je suis plutôt du côté des Serbes, bien entendu ! Les musulmans envahissent le monde et leurs coutumes d'égorgement sont une abomination contre laquelle je me bats quotidiennement. »* L'ancienne actrice indique qu'elle souhaite visiter un jour la Serbie, *« simplement, sans tralala »*. Elle conclut : *« En attendant, je vous embrasse très fort. Aimez les animaux. »*

A Pale, autour des bâtiments qui abritent les dignitaires serbes, comme à Srebrenica, Foca ou Prijedor, au bord des charniers, vaches, moutons et poules s'égaillent tranquillement. En revanche, il ne reste plus un *Musulman bosniaque dans les ruines des* maisons incendiées.

***Rémy Ourdan***

## Une semaine sur l'esclavage

**POUR ALIMENTER** en main-d'œuvre les plantations du Nouveau Monde, les négriers européens embarquaient des hommes, des femmes et des enfants en Afrique et les vendaient au Brésil, aux Antilles, à Cuba... La France célèbre le 150^e^ anniversaire de l'abolition, le 27 avril 1848, de l'esclavage, supprimé par la Convention en 1794 et rétabli par Bonaparte en 1802. *Le Monde consacrera*, à *partir du mercredi* 22 avril, de nombreux articles à cet événement, dont deux pages, jeudi, sur les nouvelles formes d'esclavagisme au Brésil et des reportages sur les traces laissées par l'esclavage en *Martinique*, en *Guadeloupe*, en Guyane et à la Réunion.

*Lire page 12*

## Bill Clinton, le « président Téflon »

**L'HISTORIEN** Fred Greenstein explique ainsi à ses étudiants de l'université Princeton l'étonnante popularité du président des Etats-Unis : *« Imaginez que vous ayez une tumeur au cerveau. Vous avez le choix entre deux chirurgiens : le premier est un virtuose du scalpel, mais il est notoirement infidèle envers sa femme et sexuellement irresponsable. Le second a une réputation de parfaite honorabilité, tout en étant un chirurgien assez médiocre. Lequel choisirez-vous ? »* Et Fred Greenstein de conclure : *« Voilà, grosso modo, pourquoi les Américains plébiscitent Bill Clinton. »*

La fable du chirurgien illustre la tolérance et le pragmatisme des Américains envers le chef de la Maison Blanche, sans expliquer tout à fait pourquoi celui-ci traverse les crises et survole les scandales, méritant son surnom de « président Téflon ». Depuis le jugement salvateur sur l'affaire Paula Jones, Bill Clinton a repris son dialogue direct avec les Américains. Délaissant une capitale qui persiste à gloser sur le *« scandale du pouvoir »*, le président parle à l'Amérique de ce qu'elle souhaite entendre : le financement des retraites, les méfaits du tabac, l'amélioration du système éducatif, l'avenir de l'assurance-maladie des personnes âgées.

Bill Clinton a retenu la leçon des sondages : pour le « pays réel », les « affaires » relèvent de l'exploitation partisane de peccadilles sexuelles, contre lesquelles nul n'est immunisé. Rarement cette dichotomie entre professionnels de la politique et « Average Joe » (M. Tout-le-Monde) aura été plus frappante. L'Amérique traverse une période bénie, qui l'incite à poser un regard indulgent sur elle-même et sur ses institutions. M. Clinton recueille toujours 67 % d'opinions favorables ? Il n'est pas le seul : le Congrès, traditionnellement décrié au-delà du Beltway (le périphérique qui entoure Washington) ainsi que la plupart des anciens présidents, profite de cet état d'euphorie.

L'économie américaine entre dans sa huitième année de croissance soutenue, Wall Street surpasse ses propres records, enrichissant les 43 % d'Américains qui investissent en Bourse, l'Union est calme et nulle crise internationale ne la menace.

***Laurent Zecchini***

*Lire la suite page 11*



## Le procès de la social-démocratie



HANS-OLAF HENKEL

**DANS UN ENTRETIEN** au *Monde*, le président du patronat industriel allemand, Hans-Olaf Henkel, se livre à une vigoureuse charge contre la social-démocratie dans son pays et en France. M. Henkel déplore les lenteurs des sociétés allemande et française à se moderniser, alors que les entreprises dans les deux pays s'adaptent beaucoup plus vite. Il juge *« absurde et catastrophique »* la loi française sur les 35 heures.

*Lire page 2*

**ALLEMAGNE** Les délégués du Parti social-démocrate allemand, réunis à Leipzig, vendredi 17 avril, ont confirmé le choix de Gerhard Schröder comme candidat du parti à la chancellerie pour les élections générales du 27 septembre. Le parti aura pour slogan dans la campagne : *« La force du renouveau »*. ● HANS-OLAF HENKEL, président du patronat industriel allemand (BDI), dans un entretien au *Monde*, s'en prend vivement au programme des sociaux-démocrates, qu'il considère comme rétrograde, ainsi qu'à la politique menée par les socialistes en France. ● LES VERTS de Joschka Fischer, partenaires potentiels des sociaux-démocrates dans un éventuel gouvernement de coalition, sont en chute libre dans les sondages depuis la publication de leur programme prévoyant notamment de multiplier par trois le prix de l'essence.

# Le patron des industriels allemands s'attaque à la social-démocratie

## Hans-Olaf Henkel dénonce le programme du SPD et des Verts et critique la politique économique et sociale mise en œuvre à Paris. Il estime que « la loi sur les 35 heures est absurde et catastrophique »

**BONN**
*de notre correspondant*

**« Après avoir critiqué pendant des mois le gouvernement de Helmut Kohl, vous le soutenez maintenant contre le Parti social-démocrate (SPD). N'est-ce pas contradictoire ?**

– J'ai critiqué le gouvernement, et je continue, sur la timidité des réformes entreprises et leur lenteur, mais pas sur leur direction, qui est la bonne. Les sociaux-démocrates et les Verts ont annoncé un programme dont l'orientation est mauvaise et ramènerait le pays en arrière.

**– Gerhard Schröder, candidat du SPD à la chancellerie, tient pourtant des propos économiques que ne renierait pas le parti de M. Kohl ?**

– M. Schröder a un bon flair économico-politique, Il a beaucoup appris au conseil de surveillance de Volkswagen et partage beaucoup des priorités des responsables économiques. Mais il existe une grande différence entre ce qu'il dit et ce que veut faire son parti. Le programme du SPD, présidé par Oskar Lafontaine, prévoit de revenir sur les quelques réformes du gouvernement. Il veut rembourser de nouveau à 100 % les salaires en cas de congé-maladie alors que la baisse de ce taux à 80 % avait fait reculer considérablement les absences pour maladie.

» M. Schröder et M. Lafontaine veulent réintroduire l'impôt sur la fortune, un signal catastrophique qui provoquerait une nouvelle fuite des capitaux, alors que tout doit être fait pour attirer les investissements étrangers. Ces deux messieurs veulent introduire un impôt sur l'apprentissage alors que nous avons trop d'impôts. Leur projet de réforme fiscale est ridicule, alors que les investisseurs étrangers espéraient que l'Allemagne allait enfin avoir une fiscalité comparable à celle des autres pays. La politique menée, en cas de victoire, par le SPD sera aggravée par la présence des Verts, dont le programme est encore plus antiéconomique.

**– Pourquoi la France et l'Allemagne ne parviennent-elles pas à se réformer ?**

– L'Allemagne et la France sont les seuls pays au monde à chercher une troisième voie, entre l'économie de marché et le socialisme à économie planifiée. Cette troisième voie n'existera pas. Plus on la cherche, plus on perd du temps et de la compétitivité.

» En France, aucun gouvernement n'est parvenu à se faire réélire depuis des années. A chaque fois qu'il tente de prendre les mesures nécessaires, l'opposition fait des promesses intenables et gagne les élections. En Allemagne, nous avons une très grande stabilité depuis seize ans, mais nous avons au gouvernement de M. Kohl une coalition des défenseurs du social (*Sozialpolitiker*). Ces gens mènent une politique aux dépens de l'avenir de nos enfants, qui ne peuvent pas voter, au profit des retraités et des générations actuelles. On ne devrait pas laisser à nos enfants des montagnes de dettes. Celles-ci continuent d'augmenter avec un déficit budgétaire de 2,7 % du produit intérieur brut. Nous avons besoin d'un budget à l'équilibre. Notre système de protection sociale n'est pas viable à long terme. Aucun gouvernement n'a le courage de le reconnaître et de changer ce système.

> « La réduction du temps de travail, c'est un but marqué contre son camp »

**– L'Union chrétienne-démocrate (CDU) de M. Kohl prendrait-elle un tournant libéral en cas de défaite aux élections ?**

– D'abord, Helmut Kohl n'a pas encore perdu. Il reste six mois avant les élections. Il a souvent montré qu'il est un adversaire dangereux quand il semble touché. Les choses commencent à bouger à la CDU. Les partisans du social vont s'affaiblir, tandis que ceux de l'économique vont se renforcer. Il est aussi essentiel que le parti libéral (FDP) reste au Parlement pour empêcher la constitution d'une coalition SPD-Verts.

» En Grande Bretagne, 90 % de la population votent pour un programme qui est celui du FDP, que M. Seillière [le président du CNPF], que j'estime beaucoup, et moi-même ne pourrions pas mieux définir. En Allemagne, ce parti n'obtient que 6 %, tout comme les libéraux en France. Cela montre le travail que nous avons à faire pour préparer l'opinion aux réformes nécessaires.

» Nos pays fonctionnent à deux vitesses. Les entreprises s'adaptent très vite, aussi bien que leurs concurrents, parfois mieux. Mais les sociétés allemande et française ne sont pas aussi rapides que l'industrie ou les sociétés des autres pays. Il faut faire en sorte que les sociétés évoluent. Sinon, on reste en marge de la mondialisation.

**– Quel rôle jouera l'Europe dans cette adaptation ?**

– L'urgence – le chômage, les caisses vides, la débâcle du système social – et l'euro vont contraindre la France, l'Italie et l'Allemagne à entreprendre les réformes nécessaires. L'obligation de respecter durablement les critères de Maastricht va rendre nos pays plus compétitifs. Ce sera le principal effet positif de l'euro et il peut contribuer, à terme, à résoudre le problème du chômage. L'Angleterre, les Pays-Bas, les Etats-Unis, remplissent les critères de Maastricht : ils ont su faire baisser le chômage de manière substantielle.

» Si nous n'avions pas Bruxelles, il faudrait l'inventer. Les privatisations, la libéralisation du marché des télécommunications et, maintenant, de l'énergie, tout cela ne vient pas de Bonn ou de Paris, mais de Bruxelles. Sans Bruxelles, nous n'aurions toujours pas privatisé Deutsche Telekom.

» Je ne fais pas partie des populistes qui s'insurgent contre la bureaucratie de Bruxelles, au contraire. Depuis le changement de gouvernement en France, je me fais toutefois du souci. Les propositions françaises lors du sommet sur l'emploi de Luxembourg ont été complètement irréalistes. Il faut se réjouir qu'au même moment nous ayons eu en contrepoids, au Royaume-Uni, un gouvernement qui s'implique dans les affaires européennes. Forts de leur expérience, ils empêchent une politique vicieuse en matière sociale au niveau européen. C'est une bénédiction pour la compétitivité à long terme du continent.

> « L'Allemagne et la France sont les seuls pays au monde à chercher une troisième voie, entre l'économie de marché et le socialisme à économie planifiée. Cette troisième voie n'existera pas »

**– Que pensez-vous de la réduction du temps de travail ?**

– La loi sur les 35 heures en France est absurde et catastrophique. La réduction du temps de travail, c'est un but marqué contre son camp. C'est comme si, pendant la Coupe du monde de football, l'équipe nationale décidait de quitter le terrain vingt minutes avant la fin du match en espérant encore gagner. Au moment où les Français décident de travailler 35 heures et où les syndicats allemands exigent la semaine de 32 heures, les Coréens ont décidé de travailler 60 heures.

**– Vous remettez en cause le système allemand de négociations salariales par branches, qui a permis d'éviter, depuis la guerre, les conflits salariaux dans les entreprises. Pourquoi ?**

– Ce modèle était valable Il y a vingt ans, quand il y avait des grèves ininterrompues en Grande-Bretagne, en France et en Italie. Aujourd'hui, tous ces pays connaissent la paix sociale sans ce système de négociation, qui n'a plus de sens. Nos accords salariaux sont beaucoup trop généraux. Les augmentations sont les mêmes dans une entreprise informatique ou dans la machine-outil, dans une PME ou une multinationale, dans les régions sinistrées par le chômage ou celles qui connaissent le plein emploi. Il faut autoriser la conclusion d'accords salariaux au niveau de l'entreprise.

**– Que pensez-vous d'une hausse des salaires pour relancer la croissance ?**

– C'est une théorie complètement dépassée, démentie par les faits et la science. Je suis surpris que l'on prenne les gens à ce point pour des naïfs en disant qu'il n'y a qu'à distribuer de l'argent pour créer de l'emploi. Une hausse des salaires entraînerait une perte de compétitivité de l'industrie. Quant aux consommateurs, quand ils ont plus d'argent dans la poche, ils achètent des produits importés. La dévaluation des devises asiatiques a renforcé la compétitivité de ces pays. Leurs produits vont atterrir chez nous.

**– La Bourse flambe, l'Allemagne regagne des parts de marché sur les marchés internationaux. Ne peut-on pas accorder des hausses de salaires dans les multinationales de nouveau rentables ?**

– Ces profits proviennent pour l'essentiel de l'étranger et sont réalisés par des salariés étrangers. Les syndicats allemands n'ont donc pas le moindre fondement moral à demander des hausses de salaires pour les travailleurs allemands au prétexte que les entreprises réalisent des profits à l'étranger. Au contraire. La condition pour pouvoir recréer des emplois en Allemagne est de s'en tenir à la modération salariale. Il ne suffit pas d'avoir une industrie allemande internationalisée prospère. Les PME, qui composent 95 % du tissu industriel allemand et n'ont pas les moyens d'aller à l'étranger, doivent rester, elles aussi, compétitives.

**– Quel rôle l'Etat peut-il jouer dans la création d'emplois ?**

– Les emplois ne seront créés que par les entreprises. L'Etat était responsable de l'emploi dans les pays de l'Est et la RDA. En France et en Allemagne, il a une seule mission : faire en sorte que les PME gagnent de nouveau de l'argent et qu'il soit rentable de créer des emplois.

**– Les emplois-jeunes du gouvernement Jospin sont-ils une solution ?**

– C'est typique de ces socialistes, comme Jospin et Lafontaine, qui s'attaquent aux symptômes mais pas aux causes. Ces emplois ne sont pas durables. Si on avait au même moment baissé les coûts des entreprises, on aurait pu créer, à moyen terme, des emplois durables. Celui qui croit que l'Etat peut créer des emplois n'a rien compris aux leçons des années 90. Et il ne comprendra rien au prochain siècle. »

***Propos recueillis par Arnaud Leparmentier***

# Gerhard Schröder à l'assaut de la chancellerie

**LEIPZIG**
*de nos envoyés spéciaux*

*« Helmut Kohl doit avoir sa place dans les livres d'histoire. Je ne minimiserai pas ses mérites. Mais je le dis très clairement : son temps aux affaires est terminé. »* Devant les délégués du Parti social-démocrate (SPD) réunis en congrès à Leipzig pour entériner le choix de celui qui les conduira aux élections générales du 27 septembre, Gerhard Schröder a ménagé le chancelier de l'unité allemande et de l'unité européenne, réservant ses attaques à son bilan économique et social. Face à l'« homme du passé », M. Schröder se présente comme l'homme de l'avenir. *« La force du renouveau »*, proclame son slogan de campagne.

M. Schröder doit montrer qu'il est capable de réussir là où le chancelier a échoué : redonner confiance à une Allemagne qui n'a pas encore surmonté les conséquences de la réunification et de la mondialisation. Il lui faut rassurer les électeurs du centre, qui avaient porté, en 1994, leurs suffrages sur Helmut Kohl, tout en donnant des gages à la gauche du parti.

### HYMNE À L'INNOVATION

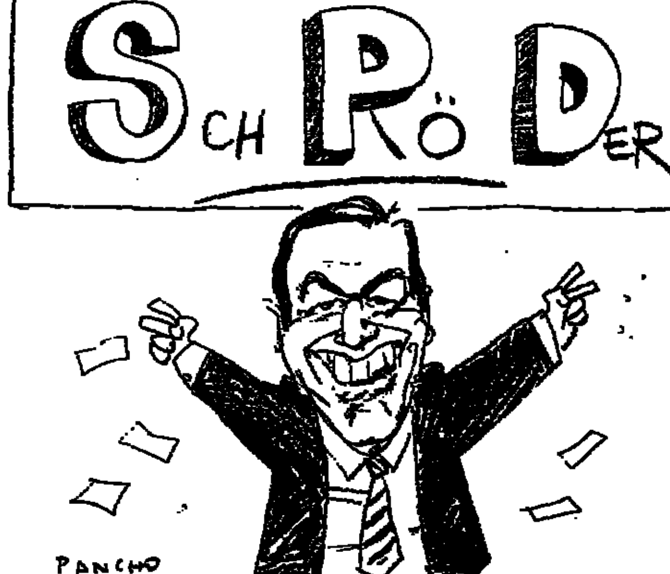
Dans un discours-fleuve, M. Schröder s'est donné beaucoup de mal pour atténuer son image de libéral de gauche. Il a, comme toujours, entonné un hymne à la croissance, à l'innovation, à la capacité d'entreprendre, mais il a assuré parallèlement que sa politique devrait être jugée à sur sa capacité à créer des emplois. Il réclame un allègement des charges salariales pour permettre aux PME d'embaucher. Il se pose en défenseur de la justice sociale, repétant son intention de revenir sur certaines des réformes les plus impopulaires de Helmut Kohl.

A une semaine des élections régionales de Saxe-Anhalt, le SPD ne pouvait pas non plus oublier l'électorat de l'Est. M. Schröder a accusé Helmut Kohl d'avoir *« gaspillé les chances de renaissance qu'offrait la réunification »*. Il a promis qu'il ferait de l'achèvement de la reconstruction de l'Est une priorité de son gouvernement. Comme le président du SPD, Oskar Lafontaine, il a longuement insisté sur les mérites de la société est-allemande, alors que, dans l'ex-RDA, on leur a souvent reproché d'avoir été réticents face à la réunification.

### SANS COMPLEXES

M. Schröder a été intronisé par les délégués du SPD avec 93,4 % des voix. C'est moins bien qu'Oskar Lafontaine et que Rudolf Scharping, qui avaient eu respectivement 98,7 % et 95,4 % en 1990 et en 1994. Mais beaucoup mieux qu'au congrès de Mannheim de 1995, où il avait dû attendre le second tour pour être élu au comité directeur du parti. Les militants sont désormais portés par une logique de pouvoir, même s'ils ne sont pas entièrement convaincus que M. Schröder respectera ses engagements.

Le candidat du SPD veut avoir les mains libres. Il affirme que la mondialisation est une chance pour son pays, à condition que les citoyens puissent se sentir suffisamment en sécurité pour travailler et entreprendre. Son discours s'inspire aussi bien des néo-travaillistes britanniques que des socialistes francais. Après avoir longtemps été réservé sur la monnaie unique, le candidat chancelier estime que le SPD est le mieux placé pour éviter que le passage à l'euro ne tourne à la *« débâcle »*. *« La monnaie européenne n'est pas le prix à payer pour notre histoire. Elle n'est pas une question de guerre et de paix. Helmut Kohl veut nous faire croire qu'il faut l'euro pour surmonter le passé. Mais nous disons : nous voulons l'euro comme choix d'avenir »*, a déclaré M. Schröder.




M. Schröder incarne une nouvelle génération d'Allemands qui estiment avoir le droit de parler sans complexes avec leurs partenaires. *« Les voisins attendent de nous que nous réglions rapidement nos problèmes internes et que nous défendions à l'extérieur nos intérêts en ayant confiance en nous »*, a-t-il poursuivi. Ce ton tranche avec le discours de Helmut Schmidt, dernier chancelier social-démocrate, venu donner son onction au candidat. *« Un sentiment mal placé de supériorité sur les autres a malheuresement eu tendance à prospérer ces dernières années à Bonn, que ce soit à l'encontre des Tchèques, des Italiens et des Belges et même des Français »*, a déploré M. Schmidt.

L'ancien chancelier a lourdement insisté sur la nécessité, dans l'intérêt national allemand, de poursuivre la contruction européenne (l'euro) et d'avoir de bons rapports de voisinage avec les Polonais et les Français. Surtout, M. Schmidt a conseillé à Gerhard Schröder, souvent taxé d'opportunisme et de populisme, de savoir faire *« ce qui est nécessaire, même lorsque c'est impopulaire »*.

***Henri de Bresson et Arnaud Leparmentier***

# Le projet du litre d'essence à 5 marks coûte cher aux Verts de Joschka Fischer

**BONN**
*de notre correspondant*

En quelques semaines, le score des Verts allemands dans les sondages s'est pratiquement réduit de moitié. Crédités en février de 11 % des voix dans le baromètre du *Bild Zeitung*, les écologistes n'obtiendraient plus que 6 % des suffrages aujourd'hui.

Les Verts ont multiplié les bourdes, créant le doute sur leur capacité à participer à une éventuelle coalition avec les sociaux-démocrates en cas de victoire électorale, en septembre. Lors de leur congrès de Magdebourg, début mars, ils ont adopté un programme déroutant, sous l'influence des militants *« fondamentalistes »* du parti, par opposition aux *« realos »*, emmenés par Joschka Fischer, capables d'abandonner une partie de leurs utopies pour pouvoir participer à un gouvernement.

Au pays de la voiture-reine, les Verts ont osé proposer de tripler le prix du litre d'essence et de le porter à 5 marks (16,70 francs) pour financer la baisse des charges sociales, provoquant un tollé chez les partisans de Helmut Kohl, mais aussi chez Gerhard Schröder, qui a accusé les Verts de vouloir pénaliser les petites gens des zones rurales qui doivent accomplir un long trajet pour se rendre au bureau.

Les Verts ont prétendu qu'ils s'étaient mal expliqués, que la hausse devrait s'étaler sur dix ans et serait compensée par la réduction de la consommation des automobiles... Mais le mal était fait. Après la voiture, ils s'en sont pris aux sacro-saintes vacances des Allemands, une de leurs députées zélées ayant demandé de taxer également le kérosène des avions et de limiter le nombre des voyages touristiques par avion de la population ! Après avoir effrayé l'homme de la rue, les Verts se sont déconsidérés à Bonn.

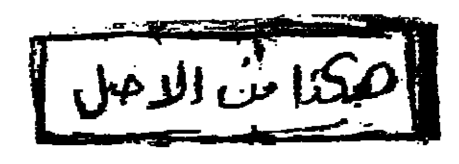
Chacun s'était habitué à ce qu'ils réclament la dissolution à terme de l'OTAN ou la suppression du service militaire. Mais les voilà maintenant hostiles à la présence de la Bundeswehr en Bosnie. Le groupe parlementaire, réputé *« réaliste »*, a aggravé ensuite le sentiment que les écologistes ne seraient pas des partenaires fiables : certains députés ont voté au Bundestag contre l'élargissement à l'Est de l'OTAN, et le groupe parlementaire s'est abstenu lors de la ratification du traité d'Amsterdam.

### EN RETRAIT

Joschka Fischer, patron des Verts au Parlement, n'a pas assumé son rôle de leader de parti : à Magdebourg, il n'a pu empêcher les militants de voter comme bon leur semblait. A force de se mettre en retrait, M. Fischer a perdu la maîtrise des événements. Il a cinq mois pour réparer les dégâts et reconquérir les électeurs.

Avec Gerhard Schröder qui caracole dans les sondages et la population qui souhaite une grande coalition entre le SPD et la CDU, les Verts apparaissent de moins en moins indispensables aux sociaux-démocrates. Ils sont peut-être en train de laisser passer l'occasion de remplacer, sur l'échiquier politique, le Parti libéral (FDP), « faiseur de rois » à Bonn depuis la guerre.

***Ar. Le.***



# Le sommet des Amériques étudie la création d'une zone de libre-échange continentale

## Lors de cette deuxième rencontre, les Etats-Unis affronteront les réticences des pays du Sud

**Réunis à Santiago, trente-quatre pays américains vont discuter de la création d'une zone de libre-échange du nord au sud du continent. La perspective avait été lancée par Bill Clinton en 1994 et saluée alors par tous. Aujourd'hui, échaudés par le protectionnisme des Etats-Unis que le rétablissement économique de leurs voisins inquiète, les pays latino-américains sont plus réticents et tournent leur regard vers d'autres marchés.**

*« EN MOINS d'une décennie, cet hémisphère sera le plus grand marché du monde, avec plus de 850 millions de consommateurs achetant pour 1 300 milliards de dollars de marchandises et de services »*, prédisait, avec enthousiasme, en 1994, le président Bill Clinton, lors du premier sommet des Amériques, à Miami. Quatre ans plus tard, la prédiction de l'hôte de la Maison Blanche paraît exagérément optimiste et le deuxième sommet, qui se tient les 18 et 19 avril, à Santiago, ne pourra pas éviter d'en dresser le constat.

Si le sommet de Santiago marque l'ouverture officielle des négociations en vue de la création d'une zone de libre-échange de la Terre de feu à l'Alaska, Bill Clinton et les trente-trois autres chefs d'Etat savent cependant que la réalisation du grand marché des Amériques n'a plus le même attrait pour tous.

Les réunions préparatoires – la dernière s'est tenue au Costa Rica en mars 1998 – et le voyage de Bill Clinton au Brésil, en octobre 1997, ont mis au jour l'étendue des divergences entre pays impliqués dans des dynamiques régionales différentes. Le dessein de Washington, autrefois partagé par tous, se heurte désormais à de fortes résistances de la part des pays latino-américains et, notamment, du plus puissant de tous, le Brésil. Il est probable dans ces conditions qu'au-delà des proclamations de circonstance, le projet de grand marché sera revu à la baisse, au moins en ce qui concerne son calendrier.

L'ironie de la situation tient à ce que ce retard est d'abord le fait des Etats-Unis et de leur volonté de se protéger des conséquences du libéralisme dont ils sont, en d'autres circonstances, d'ardents militants. Débarrassés de leurs dictatures, les pays latino-américains des années 80 ont appliqué sans réserve le discours libéral des Etats-Unis. Ils ont ouvert leurs économies, libéralisé leur commerce, privatisé leurs entreprises nationales pléthoriques et déficitaires, et se sont organisés dans des marchés régionaux. Malgré des fragilités certaines, dues notamment à un endettement excessif ou au choix fait d'attirer des capitaux volatils, les économies du continent latino-américain sont aujourd'hui plus aguerries qu'elles ne l'étaient au début des années 90.

Selon les commandements du credo libéral, elles n'entendent pas se cantonner au seul espace régional américain ; le marché englobe tous les continents. Elles se projettent dans un cadre mondial, négocient avec l'Union européenne, traitent avec l'Asie ou l'Afrique, sans état d'âme. Selon les responsables nord-américains, l'Union européenne (UE) et le Japon sont en train de prendre un avantage sur tous les marchés latino-américains en forte croissance : en 1995, le commerce entre le Mercosur et l'UE était déjà de 43 milliards de dollars, contre seulement 29 milliards de dollars avec les Etats-Unis. Après la signature d'un accord cadre, en décembre 1995, l'UE est en train de négocier un accord de commerce préférentiel avec le Mercosur ; le Chili, quant à lui, a entamé des discussions directes avec les Européens pour conclure un accord séparé.

*Devant cette réussite économique réalisée en moins d'une décennie*, les parlementaires nord-américains sont soudain soucieux de la concurrence des pays latino-américains. Malgré des efforts soutenus, Bill Clinton n'a ainsi pas réussi à convaincre le Congrès de lui accorder la procédure dite du *« fast track »* qui lui aurait permis de conclure des accords commerciaux sans que le Congrès ne puisse, ensuite, les amender. Sans cette arme diplomatique, la marge de manœuvre du président américain est sensiblement plus réduite, les avantages qu'il consentirait à ses interlocuteurs risquant à tout moment d'être remis en cause par un Congrès rendu frileux.

### Commerce, pauvreté et violence

**Trente-quatre chefs d'Etat *« démocratiquement élus »* – ce qui élimine le Cubain Fidel Castro – participent les 18 et 19 avril au deuxième sommet des Amériques à Santiago-du-Chili. Fidel Castro a fait allusion à l'événement en appelant, vendredi, les nations latino-américaines à ne pas accepter les règles de libre commerce préconisées par les Etats-Unis. Outre la création d'une zone de libre échange *« de l'Alaska à la Terre de Feu »*, le sommet discutera de plusieurs sujets qui font l'ordinaire de ce type de réunions dans la région : la lutte contre la drogue, la violence et la pauvreté, les problèmes d'éducation, de presse et de justice.**

**En marge du sommet, la réunion devrait aussi donner l'occasion à plusieurs pays de discuter de problèmes sensibles. C'est notamment le cas du Pérou et de l'Equateur divisés par un différend frontalier depuis plus de cinquante ans. Vendredi, les présidents de ces deux pays ont annoncé leur décision de faire la paix *« le plus vite possible »*.**

REVERS DE BILL CLINTON

La voie bilatérale avec les Etats-Unis étant bouchée, les pays latino-américains ont, du coup, accentué leur rapprochement les uns avec les autres. Le Chili, dont il était acquis, en 1994, qu'il intégrerait dans les meilleurs délais le marché régional que forment les Etats-Unis, le Canada et le Mexique au sein de l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena), n'a pas réussi à y entrer ; mais il est aujourd'hui, avec la Bolivie, membre associé du Mercosur, dynamique marché régional du Sud formé par le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay. Avant de se rapprocher de leurs voisins du Nord, ces quatre pays entendent prendre en compte leurs propres contraintes de développement et poursuivre l'intégration de leurs économies.

*« Les pays de l'Amérique latine ne sont pas en train d'attendre les Etats-Unis »*, avait prévenu le secrétaire d'Etat au Trésor, Lawrence Summers, alors que s'engageait au Congrès la bataille pour le *« fast track »*.

La mise en garde, apparemment, n'a pas été entendue par les parlementaires nord-américains, malgré les interventions de l'exécutif nord-américain dont les responsables expliquaient que les Etats-Unis avaient le choix entre jouer un rôle central dans le processus d'intégration en cours ou regarder celui-ci se faire sans eux, laissant ainsi passer une occasion historique d'y être associés. *« J'appelle la Chambre des représentants à voter pour le leadership américain »*, suppliait Bill Clinton, dans un ultime appel au Congrès, quelques semaines avant le vote sur le texte. Peine perdue : en novembre 1997, pour ne pas essuyer un cuisant échec, le président américain a dû reporter *sine die* le vote.

Ce revers de Bill Clinton est avant tout une victoire de l'AFL-CIO, la plus grande confédération syndicale du pays et l'allié historique du Parti démocrate. Considérant que l'ouverture des frontières américaines aux produits mexicains avait coûté des dizaines de milliers d'emplois aux Etats-Unis, l'AFL-CIO a été à la pointe de la bataille pour empêcher l'entrée dans l'Alena d'autres pays d'Amérique du Sud, à commencer par le Chili.

Ces mêmes contraintes de politique intérieure, toujours vivaces, expliquent pourquoi, les 18 et 19 avril, à Santiago, Bill Clinton sera en position de faiblesse. Loin du souffle de Miami.

*Alain Abellard*

# Le gouvernement italien estime que la rigueur a porté ses fruits

## M. Prodi annonce 600 000 créations d'emplois

ROME
*de notre correspondant*

Pour Romano Prodi le pays est sur la bonne voie. *« La rigueur de Maastricht a donné des fruits positifs pour la croissance »*, a déclaré le président du conseil italien à l'issue du conseil des ministres, vendredi 17 avril, qui a adopté le document de programmation économique et financière (DPEF) fixant le cadre général de l'économie pour la période 1999-2001.

Ce plan triennal a été approuvé par le patronat et les syndicats. Il sera adopté prochainement par le Parlement, si possible avant le 2 mai, jour où sera officiellement décidée l'entrée de l'Italie dans l'euro. Si l'on en juge par le consensus obtenu au cours des négociations qui ont précédé sa mise au point, l'objectif devrait être facilement atteint afin de donner à Bruxelles *« un message de stabilité et de relance »*, selon les vœux de M. Prodi. Jacques Santer, le président de la commission européenne, a déjà estimé que *« le DPEF allait dans la bonne direction et permettra à l'Italie de faire partie du premier train de la monnaie unique »*.

Comme l'ont souvent répété Carlo Azeglio Ciampi, ministre du Trésor et Romano Prodi, la cure d'assainissement n'est cependant pas encore terminée, même si le chef du gouvernement se vante désormais de *« l'avoir menée à bien en vingt-deux mois »*. Une opération corrective de 13 500 milliards de lires (46 milliards de francs) est prévue en 1999 dont 9 500 milliards de lires de réduction des dépenses et 4 000 milliards de nouvelles rentrées. Le redressement sera allégé au cours des deux années suivantes ; seulement 4 000 milliards de lires en l'an 2000 et 2 000 milliards en 2001. Les coupes n'affecteront ni le secteur de la santé, ni les retraites. Il n'y aura pas de nouvelles taxes en 1999 et l'« impôt sur l'Europe » commencera à être remboursé la même année, comme prévu. D'ici à la fin de 2001, la pression fiscale devrait passer de 48,8 % à 46,6 %. *« Nous serons extrêmement sévères sur la discipline des comptes et nous la ferons respecter avec la cruauté habituelle »* a fait remarquer Romano Prodi pour lequel commence la *« phase numéro 2, celle du développement et de l'expansion »*. La croissance prévue sera de 2,7 % du PIB en 1999 et de 2,9 % les deux années suivantes. L'accent a été mis particulièrement sur la lutte contre le chômage. 600 000 emplois devraient *être créés au cours de ces trois années* de façon à ramener le chômage à 10 % de la population active. Fausto Bertinotti, l'allié communiste du pouvoir, aurait souhaité *« plus »* et descendre au-dessous de la barre des 10 % mais le gouvernement a estimé qu'il ne pouvait pas dépasser les 26 000 milliards de lires (88 milliards de francs) d'investissements prévus.

La priorité est évidemment donnée au sud du pays où les taux de chômage atteignent parfois plus de 25 %, notamment en Campanie et en Sicile. *« Le Mezzogiorno est une occasion de développement pour le pays »*, a souligné M. Prodi qui a fait de ce dossier l'une de ses principales préoccupations. Reste le problème de la Mafia qui, selon le DPEF, est un véritable obstacle car *« l'existence d'un système d'impôt mafioso sur l'appareil productif se traduit par une charge fiscale plus élevée pour la collectivité nationale »*. Enel (équivalent d'EDF) et l'ENI (société nationale d'hydrocarbures) devraient investir 23 000 milliards de lires dans le sud et créer environ 15 000 emplois.

Plus de travail, moins de taxes et le regard toujours rivé sur le contrôle des dépenses publiques : tel est le sens du DPEF qui devrait permettre à l'Italie de franchir sans difficultés majeures cette fin de siècle si les prévisions sont respectées. L'inflation sera maintenue au niveau de 1,5 % et le déficit public sera réduit à 1 % du PIB en 2001.

La dette publique, actuellement de 121,6 % du PIB, reste toutefois un handicap de taille. Elle sera ramenée à 100 % du PIB en 2003 et le critère des 60 % prévu par Maastricht sera respecté en 2016. Un effort supplémentaire a été fait, dans ce domaine, par rapport à ce qui avait été annoncé il y a quelques mois par M. Ciampi. Mais Antonio Fazio, le gouverneur de la banque d'Italie, a estimé dernièrement que le pays devait envisager aussi *« une réforme de fond du système des retraites »* en raison du vieillissement de la population. Les *« plus de soixante-cinq ans »* (16 %) sont en effet plus nombreux aujourd'hui que les *« moins de quinze ans »* (15 %). Si la tendance se confirme, les *« plus de soixante-cinq ans »* représenteront, en 2030, 27 % de la population.

*Michel Bôle-Richard*

# Militants unionistes et républicains sont consultés à propos de l'accord sur l'Ulster

LONDRES
*de notre correspondant*

Le chef du principal parti d'Irlande du Nord – le Parti unioniste d'Ulster, ou UUP – David Trimble, devait demander samedi 18 avril aux 800 membres du conseil de son parti d'approuver l'accord conclu le vendredi 10 à Belfast et dont il est l'un des signataires. Lors d'une conférence de presse, quelques jours plus tôt, M. Trimble avait déclaré : *« Nous ne pouvions rien espérer de mieux »*, et demandé aux détracteurs de l'accord : *« Quelle alternative avez-vous à proposer ? »*

Le soutien des délégués du parti, après celui de l'exécutif de l'UUP samedi dernier, lui donnerait les mains libres pour faire campagne en faveur du « oui » au référendum du 22 mai et contrer l'opposition de plus de la moitié de ses députés. Il relativiserait aussi l'hostilité de l'ordre d'Orange, qui a *« refusé d'endosser »* l'accord dans l'attente de *« clarifications »* sur certains points. Si les Orangistes n'ont pas accordé à M. Trimble l'appui qu'il espérait, du moins ne l'ont-ils pas condamné, comme le demandaient les durs de l'Ordre. M. Trimble peut compter en outre sur le soutien efficace de la machine gouvernementale britannique et de Tony Blair.

Déterminé, confiant de l'emporter et conscient qu'il joue son avenir politique, M. Trimble a affirmé que *« l'Union* (avec la Grande-Bretagne) *est plus sûre que jamais depuis 1985 »*. *« Si les Irlandais du Nord continuent de voter pour l'Union, leur vote sera respecté, y compris par Dublin (...). Un vote négatif le mois prochain signifierait que l'IRA aurait remporté une victoire définitive. »* Le chef unioniste s'est efforcé d'apaiser les craintes sur le futur statut de la police, les relations avec Dublin, le désarmement des organisations terroristes, la libération des prisonniers politiques et la place du Sinn Fein dans la future administration.

Il donne naturellement de l'accord l'interprétation la plus étroite et la plus unioniste possible, qui ne ressemble guère à celle des deux formations nationalistes qui en sont elles aussi parties, le SDLP de John Hume et le Sinn Fein de Gerry Adams. Selon M. Trimble, le Sinn Fein est le grand perdant de l'opération. Un de ses adjoints a même affirmé que la présence de M. Adams dans un gouvernement provincial serait *« comme Hitler dans une synagogue »*.

David Trimble s'attendait à obtenir samedi une majorité d'au moins deux tiers des délégués. Quant au référendum, *« nous avons besoin d'une majorité substantielle. Je serais très inquiet si nous obtenions moins de 60 % de « oui ». Il nous faudrait 70 % »*. Il fonde son optimisme sur un sondage publié jeudi par le quotidien londonien *The Guardian*, selon lequel 73 % des Irlandais du Nord sont favorables au processus de paix contre seulement 14 % d'hostiles.

EXTRÉMISTES CONVERTIS

Le sondage, qui montre également que l'accord de paix est très largement soutenu en Irlande du Sud et en Grande-Bretagne, indique toutefois un certain scepticisme sur ses chances de succès puisque 52 % seulement des personnes interrogées pensent qu'il a de bonnes chances d'être durable.

Profitant du repos de quelques jours que se sont accordé les signataires de l'accord après la négociation marathon, le révérend Paisley, chef du Parti démocratique d'Ulster (DUP), a pris l'offensive avec la violence verbale qui le caractérise et affirmé sa certitude d'une victoire définitive du « non » le 22 mai. Il a dénoncé la *« trahison »* de ce qu'il appelle *« l'accord Trimble-Adams »*, qu'il juge encore plus néfaste que celui de Sunningdale contre lequel il avait fait avec succès campagne en 1973-1974.

L'influence de Ian Paisley demeure considérable auprès des protestants d'Ulster. Mais à un moment où les trois quarts des Irlandais du Nord aspirent à sortir de la spirale de violence qui se perpétue depuis trois décennies, où 62 % des protestants (et 90 % des catholiques) sont prêts à donner une chance à la paix, son langage de guerre froide apparaît de plus en plus coupé de la réalité. Même les anciens extrémistes loyalistes, qui avaient longtemps soutenu ses idées les armes à la main, sont aujourd'hui convertis à un accord qui leur accorde une existence légale.

Le parti de Gerry Adams, le Sinn Fein, devait également se pencher sur l'accord pendant le week-end des 18 et 19 avril à Dublin. Mais les républicains ne feront connaître leur position qu'à la fin du mois. Les militants du Sinn Fein seraient 81 % à approuver l'accord. La semaine prochaine devrait enfin voir le Dail, le Parlement de la République d'Irlande, adopter le texte de la révision des articles 2 et 3 de la Constitution qui sera soumis aux électeurs de la République également le 22 mai. Bénéficiant du soutien des principaux partis de la coalition gouvernementale et de l'opposition, cette révision devrait être adoptée, même si l'abandon de la souveraineté théorique de Dublin sur le Nord met fin au mythe longtemps entretenu d'une Irlande unie.

*Patrice de Beer*

### Un chauffeur de taxi assassiné à Belfast

**Un homme a été tué par balles, dans la soirée du vendredi 17 avril, dans un quartier de l'ouest catholique de Belfast, une semaine jour pour jour après la conclusion d'un accord de paix entre catholiques et protestants. La police d'Ulster a confirmé le décès, mais a refusé de préciser si le meurtre – le premier depuis l'accord – était de nature politique. La victime se trouvait devant un dépôt de taxis du quartier d'Anderson's Town quand elle a été atteinte par balles à la poitrine et aux deux jambes. Conduit d'urgence à l'hôpital, l'homme est mort dans l'ambulance, selon la police.**

**Des chauffeurs de taxi catholiques avaient été, par le passé, la cible de milices extrémistes protestantes, notamment la Force des volontaires loyalistes (LVF), qui les avait tués de la même façon. Mais les extrémistes catholiques ont également parfois effectué leurs règlements de comptes internes selon des méthodes proches, notamment en tirant dans les jambes. – *(AFP)***

# Cessez-le-feu en Afghanistan après la visite de l'envoyé spécial de Bill Clinton

## Les différentes factions doivent se rencontrer prochainement au Pakistan

**L'ambassadeur américain à l'ONU, Bill Richardson, a réussi à imposer aux belligérants le principe d'une trêve, après un voyage d'une journée en Afghanistan où il a rencontré les chefs talibans et des responsables de l'opposition nordiste. Cette visite, la première d'un responsable américain de ce rang depuis 1974, est le signe d'un regain d'intérêt de Washington pour la région.**

**NEW DELHI**
*de notre correspondante en Asie du Sud*

Les factions afghanes ont, en principe, accepté de se rencontrer le 27 avril à Islamabad, sous les auspices des Nations unies, a annoncé, à l'issue d'un voyage de huit heures en Afghanistan, Bill Richardson, *ambassadeur* américain aux Nations unies et envoyé spécial du président Clinton. Première personnalité américaine de rang ministériel à se rendre en Afghanistan depuis 1974, M. Richardson s'est entretenu durant près de trois heures à Kaboul avec le mollah Mohammad Rabbani, numéro deux des Talibans, milice islamique qui contrôle 85 % du pays avant de rencontrer les chefs de l'opposition ouzbèke, tadjike et chiite à Shibarghan, dans le Nord.

En attendant ces conversations préliminaires dont on ne sait pas à quel niveau elles vont se tenir ni sur quel agenda, les deux parties se sont engagées, selon M. Richardson, à un cessez-le-feu et les Talibans ont accepté de *« libérer dans un geste de bonne volonté vis-à-vis de la délégation américaine »* un certain nombre de détenus dans les quarante-huit heures. Les Talibans retiennent quelque 4 000 prisonniers alors que l'opposition en détient environ 3 000.

M. Richardson, qui n'a pas hésité à qualifier de *« percée »* ces premiers résultats, a toutefois prudemment ajouté : *« nous voulons voir que ceux-ci ne sont pas que des mots et des promesses. Beaucoup de difficultés nous attendent mais nous avons démarré un processus qui pourrait conduire à des négociations sous les auspices de l'ONU »*. Il a aussi annoncé que les Talibans avaient accepté de lever certaines des restrictions qu'ils imposent aux femmes. Depuis leur prise de pouvoir à Kaboul en septembre 1996, les Talibans interdisent l'éducation des filles et empêchent les femmes de travailler. Cette conduite avait amené la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright à qualifier de *« méprisable »* la conduite des Talibans à l'égard des femmes et explique pour une large part la non reconnaissance du régime des Talibans par Washington.

Autre sujet de contentieux entre les Etats-Unis et les Talibans, la présence dans la région de Kandahar du milliardaire saoudien, Oussama Bin Laden, dont Washington *pense qu'il a financé l'attentat* meurtrier contre les troupes américaines à Dharhan en 1996. Selon M. Richardson, les Talibans auraient promis de lui *« serrer la vis »* et de l'empêcher d'utiliser l'Afghanistan comme une base pour des activités terroristes. Cette question inquiète de plus en plus les Etats-Unis qui craignent les conséquences de l'activisme islamique pour la stabilité du Pakistan, et explique aussi le regain d'intérêt américain pour l'Afghanistan.

**INTÉRÊT ÉCONOMIQUE**

Cette tournée effectuée en *« parfaite coordination »* avec les Nations unies dont le représentant spécial, Lakhdar Brahimi, vient d'achever une nouvelle tournée de trois semaines dans la région, visait aussi à souligner l'appui de la communauté internationale aux efforts de paix. Constitué à l'ONU, le groupe des huit sur l'Afghanistan qui réunit, outre les Etats-Unis et la Russie, les voisins de l'Afghanistan, est aujourd'hui le seul forum où Washington et Téhéran se parlent en direct. Le conflit afghan pourrait être l'occasion pour l'administration américaine et les compagnies pétrolières impatientes de retrouver le marché iranien, de démontrer à un Congrès réticent qu'il est possible au moins au niveau régional de s'entendre avec l'Iran. La position américaine sur le conflit afghan est en effet plus proche de l'attitude iranienne que celle d'Islamabad, allié stratégique de Washington.

Les Etats-Unis ne cachent pas non plus l'intérêt économique que représenterait la paix en Afghanistan, voie de passage des ressources gazières et pétrolières de l'Asie centrale. La compagnie américaine Unocal est engagée depuis plusieurs années dans des négociations sur la construction d'un tel pipe-line, qui ne peut toutefois se faire sans la paix. S'il est encore beaucoup trop tôt pour mesurer les effets exacts du voyage de M. Richardson, c'est en tous cas la première fois que les Talibans et leurs opposants se rencontreront sous les auspices de l'ONU.

*Françoise Chipaux*

# Pyongyang suspend le dialogue inter-coréen

**TOKYO**
*de notre correspondant*

S'il est significatif qu'après quatre ans d'interruption, le dialogue entre les deux Corées ait repris depuis une semaine à Pékin à la demande de Pyongyang, les atermoiements de ces derniers jours semblent indiquer que le régime nord-coréen ne se départit guère de sa *coutumière diplomatie en dents de scie*, soufflant tour à tour le chaud et le froid.

Après avoir frôlé la rupture, les pourparlers semblaient, vendredi 17 avril, s'orienter vers un compromis avec l'accord de principe de Pyongyang de commencer des négociations au niveau des Croix-Rouges sur la question de la réunion des familles séparées à la suite de la partition de la péninsule et dont le Sud faisait la condition à la fourniture au Nord d'une assistance en engrais chimiques. Jusqu'alors, Pyongyang avait accusé Séoul de politiser la question des fournitures d'engrais qui lui sont indispensables pour les semailles du printemps, et exigeait que le problème des familles séparées soit examiné après l'octroi de cette aide.

Les pourparlers auraient dû se poursuivre samedi mais, en milieu de journée, le chef de la délégation nord-coréenne annonçait à brûle-pourpoint qu'il était inutile de les reprendre. *« Ce qui ne signifie pas qu'il y ait rupture des pourparlers »*, devait-il cependant déclarer selon l'agence Chine nouvelle... Aucune date n'a cependant été fixée pour leur reprise.

**VOLTE-FACE**

Commentant les volte-face de Pyongyang, le quotidien japonais *Asahi* écrit que Pyongyang pourrait essayer de tester la position de la Corée du Sud, plus conciliante depuis l'arrivée au pouvoir du président Kim Dae-jung. La situation alimentaire continue d'ailleurs à se dégrader en Corée du Nord et les organisations humanitaires internationales qui apportent assistance à Pyongyang exigent de pouvoir contrôler à qui leur aide est remise. La semaine dernière, Médecins sans frontières (MSF) a publié des témoignages recueillis par une de ses équipes dans la région frontalière de la Chine avec la Corée du Nord (*Le Monde* du 14 avril) faisant notamment état de l'accaparement de l'aide par l'élite du régime et l'armée. Grave, voire dramatique dans certaines régions comme l'indiquent ces témoignages, la situation alimentaire de la Corée du Nord et ses conséquences sur la population suscite des débats. Une organisation bouddhiste sud-coréenne, qui a enquêté comme MSF dans la région du fleuve Tumen séparant les deux pays, *vient d'estimer à 3 millions de victimes* (sur 22 à 23 millions d'habitants) le nombre des morts causés par la pénurie alimentaire au cours des trois dernières années.

Les autorités sud-coréennes et la directrice du Programme alimentaire mondial (PAM), Catherine Bertini, qui séjourne à Séoul, ont contesté ces estimations. Selon un fonctionnaire du ministère sud-coréen pour la réunification, cité par l'agence Reuters, *« on ne peut exclure que 2 à 3 millions de personnes soient touchées par la pénurie alimentaire mais 3 millions de morts est une estimation exagérée »*. Mme Bertini, quant à elle, juge ces chiffres *« inacceptables »*.

*Philippe Pons*

# A l'ONU, les divisions s'accentuent sur l'état du désarmement irakien

**NEW YORK**
**(Nations unies)**
*de notre correspondante*

La publication, ces derniers jours à New York, de trois rapports sur le désarmement de l'Irak a créé des frictions, non seulement au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, mais aussi au sein du secrétariat de l'organisation. Le cabinet du secrétaire général est remonté contre la commission spéciale de l'ONU (Unscom) chargée du désarmement de l'Irak, qui, elle, est ouvertement critique à l'égard des conseillers de Kofi Annan. Le 27 avril, lorsque le Conseil de sécurité examinera l'état du désarmement de l'Irak, il devrait décider de reconduire les sanctions économiques.

Des trois rapports qu'examinera le Conseil ce jour-là, le premier, celui de l'Unscom, est négatif ; le deuxième, rédigé par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) est positif, et le troisième, sur l'inspection des huit sites « présidentiels », est ambigu. Dans son rapport bi-annuel le chef de l'Unscom, l'Australien Richard Butler affirme qu'au cours des six derniers mois les experts de l'ONU n'ont fait *« pratiquement aucun progrès »*. M. Butler estime qu'il s'agit d'*« une des conséquences majeures de la crise de quatre mois provoquée par l'Irak »*, peut-être dans cet objectif, *« depuis le dernier rapport »*, en octobre.

En revanche, dans son étude du programme nucléaire de l'Irak qui, elle, ne relève aucun problème, l'AIEA laisse la porte ouverte à la clôture de ce dossier et au passage au système de contrôle à long terme prévu par les résolutions de l'ONU. Le troisième rapport, controversé, concerne l'inspection des huit sites présidentiels, rendue possible par l'accord du 23 février conclu entre M. Annan et le gouvernement irakien.

Selon ses termes, une vingtaine de diplomates accompagnent, pour ces sites, les inspecteurs de l'Unscom. Les diplomates dirigés par le Sri-Lankais Jayantha Dhanapala et les experts conduits par le numéro deux de l'Unscom, l'Américain Charles Dulfer, ont effectué du 26 mars au 2 avril une première série d'inspections. Dans ses observations, le diplomate sri-lankais, secrétaire général adjoint chargé du désarmement à l'ONU, remercie le gouvernement irakien pour sa *« coopération et sa courtoisie »*. *« Des différences culturelles et des difficultés de communication »* seraient selon lui à l'origine de *« certains malentendus »*, *« prestement réglés par l'intervention des diplomates »*.

**MISE EN CAUSE DE L'UNSCOM**

M. Dulfer note qu'aucune arme de destruction massive ou document suspect n'ont été découverts lors des inspections des 1 058 bâtiments qui composent les huit sites présidentiels. Il explique toutefois que *« tous les sites avaient été largement évacués »*. Tout en estimant qu'en gros cette première inspection des sites présidentiels a été un *« succès »*, l'expert américain avertit clairement que *« certains problèmes essentiels resurgiront dans un avenir proche »*. Pour lui, il est *« certain que la question de l'accès illimité n'est pas réglée »*.

Des inspections répétées et sans condition font partie de l'accord signé par le secrétaire général et l'Irak. En tant qu'expert en désarmement personne, ou presque, ne conteste la compétence du numéro deux de l'Unscom. Les problèmes de M. Dulfer ont commencé avec la publication mercredi, quatre jours avant la publication officielle du rapport, d'un entretien avec le *New York Times* dans lequel il doutait de l'intention des Irakiens d'honorer cet engagement.

Cinq pays membres du Conseil de sécurité dont la France et la Russie ont officiellement demandé que M. Dulfer soit rappelé à l'ordre. Les récriminations ne s'arrêtent pas là. Des responsables de l'ONU parlent désormais ouvertement de leurs différences avec l'Unscom. Dans un entretien avec *Le Monde*, vendredi 17 avril, le premier représentant spécial du secrétaire général en Irak, l'Indien Prakash Shah, ne mâche pas ses mots. *« L'Unscom n'est pas Dieu, elle n'est pas omnisciente »*, explique-t-il. *« L'agence atomique fait part de la pleine coopération du gouvernement irakien, M. Dhanapala aussi, les vingt diplomates qui ont effectué les visites sont du même avis, pourquoi l'Unscom serait-elle la seule organisation qui connaisse la vérité ? » « C'est désormais au Conseil de sécurité de trancher »*, estime-t-il.

M. Dulfer aurait, pour avoir parlé à la presse avant la publication du rapport, été réprimandé par le chef de l'Unscom qui se trouvait, tard dans la soirée du vendredi 17 avril, dans le bureau de M. Annan. Fort du soutien américain, la Commission ne se prive pas de contre-attaquer. *« Vous voulez savoir la vérité ?*, nous dit un de ses membres sous le couvert de l'anonymat, *l'accord conclu entre le secrétaire général et le gouvernement irakien n'a fait qu'offrir au gouvernement irakien les moyens de contester les conclusions de la Commission. »* Selon lui, désormais *« dès qu'il y a un problème, les responsables irakiens se précipitent auprès des diplomates »* : *« Les affaires du désarmement sont désormais directement traitées par* [eux] *et non plus par des experts. »*

A quelques exceptions près, les inspecteurs estiment que l'accord du 23 février porte atteinte à leur autorité. Parlant aussi sous le couvert de l'anonymat, un diplomate onusien se dit *« extrêmement inquiet »* de la manière dont le gouvernement irakien peut *« exploiter »* ces divisions *« désormais publiques »*. *« Personne ne s'attendait à ce que la Commission déclare l'Irak désarmé, mais M. Butler aurait pu enregistrer des progrès, il aurait pu noter la coopération du gouvernement »*, ajoute-t-il.

Pour ce diplomate, la question fondamentale est *« la stratégie à long terme des Américains »*. *« En encourageant des rapports négatifs de l'Unscom, que cherchent-ils ? Une nouvelle crise ? »*, se demande-t-il. Interrogé à ce sujet par téléphone, le porte-parole du département d'Etat explique que Washington *« fait confiance à la Commission et à ses conclusions »*. *« Nous ne voulons pas politiser des faits techniques et les faits techniques ne peuvent pas changer juste parce que certains diplomates le souhaitent »*, assure James Rubin, pour lequel la coopération irakienne sur l'inspection des sites présidentiels *« n'a rien modifié »*. *« Nous constatons comme l'Unscom que l'Irak refuse toujours de coopérer sur son désarmement »*, conclut-il.

*Afsané Bassir Pour*

## Les députés russes ont de nouveau refusé d'investir Sergueï Kirienko

**MOSCOU.** La crise politique devait se prolonger en Russie, la Douma, chambre basse du Parlement, ayant refusé pour la deuxième fois, à une large majorité, vendredi 17 avril, de confirmer le premier ministre par intérim, Sergueï Kirienko, dans ses fonctions. M. Kirienko n'a recueilli, lors d'un scrutin public, que 115 voix en sa faveur, contre 271 opposées et 11 abstentions. Sa canditure a aussitôt été représentée par le président Boris Eltsine, une démarche qui ouvre la voie à un troisième scrutin, décisif, prévu le 24 avril. Un nouveau refus de députés déclencherait une dissolution de la Douma.

Le président (communiste modéré) de l'Assemblée, Guennadi Seleznev, a toutefois écarté, vendredi soir, ce scénario, laissant entendre qu'un compromis était encore possible entre la Douma et M. Eltsine. Ce dernier, arrivé samedi 18 avril au Japon pour un sommet informel avec le premier ministre nippon, Ryutaro Hashimoto, s'est déclaré, selon son porte-parole, *« confiant en la stabilité politique intérieure en Russie »*. – *(Corresp.)*

## Thomas Klestil favori de la présidentielle en Autriche

**VIENNE.** A l'issue d'une campagne électorale ayant suscité peu d'intérêt dans la population, les Autrichiens s'apprêtaient, selon les sondages, à reconduire dans ses fonctions, dimanche 19 avril, le président de la République sortant, Thomas Klestil, âge de soixante-cinq ans. Crédité de plus de 54 % des intentions de vote, un seul tour devrait lui suffire pour se faire réélire, ses concurrents étant largement distancés. La mieux placée, Gertraud Knoll, évêque protestante, recueille 12 %, suivie de Heide Schmidt du Forum libéral (8 %), du *« roi du bâtiment »* Richard Lugner (4 %) et de l'indépendant Karl Walter Nowak, qui a fait campagne contre l'euro et pour le maintien de la neutralité (1 %).

La droite nationaliste a renoncé à se lancer dans une course perdue à l'avance. Son leader, Jörg Haider, a ouvertement soutenu la candidature de M. Klestil. – *(Corresp.)*

## Deux journalistes assassinés au Pérou

**LIMA.** L'organisation internationale Reporters sans frontières (RSF) a demandé au président péruvien Alberto Fujimori de la tenir informée de l'évolution de l'enquête sur le récent assassinat d'un couple de journalistes dans le nord du pays. L'organisation demande notamment si les deux journalistes ont été victimes de leurs opinions ou de l'exercice indépendant de leur profession. Douze individus avaient abattu dans leur maison Isabel Chumpitaz Panta et son époux José Amaya Jacinto, le 6 avril, dans la région de Piura (nord du pays) *« parce qu'ils défendaient les paysans »*, selon le frère de la journaliste, lui-même blessé au cours de l'attaque. La police a interpellé cette semaine un groupe d'assassins présumés.

L'Institut international de la presse avait déjà condamné le meurtre du couple de journalistes, en précisant que *« le Pérou est avec la Colombie, le Mexique, le Guatemala et le Brésil l'un des endroits les plus dangereux pour les journalistes en Amérique latine »*. – *(AFP.)*

**DÉPÊCHES**

■ **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : l'ONU a mis un terme officiellement**, vendredi 17 avril, à une mission d'enquête qui tentait de faire la lumière sur les massacres de réfugiés hutus rwandais en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), en raison de *« l'obstruction systématique »* du gouvernement de Laurent Désiré Kabila. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a décidé de retirer *« immédiatement »* la mission. A Kinshasa, le gouvernement a déclaré *« regretter profondément »* cette décision, mais a accusé les enquêteurs de n'avoir *« jamais cessé de violer expressément les protocoles d'accord »*. Le président de la RDC, Laurent Désiré Kabila, a ainsi accusé la mission d'avoir *« profané des tombes »*. – *(AFP.)*

■ **SAHARA OCCIDENTAL : le Conseil de sécurité de l'ONU** a décidé, vendredi 17 avril, de prolonger jusqu'au 20 juillet le mandat de la mission des Nations unies au Sahara occidental (Minurso), chargée de préparer le référendum d'autodétermination prévu en décembre. L'identification des électeurs a pris beaucoup de retard. – *(AFP.)*

■ **ÉGYPTE : le premier ministre britannique Tony Blair** est arrivé en Egypte, vendredi 17 avril, première étape d'une tournée de cinq jours qui le conduira en Arabie saoudite, puis en Jordanie, en Israël et dans les territoires autonomes palestiniens. – *(AFP.)*

■ **PARAGUAY : la cour suprême de justice du Paraguay** a confirmé, vendredi 17 avril, le jugement condamnant à dix ans de prison le général Lino Oviedo, l'empêchant donc d'être candidat à l'élection présidentielle du 10 mai pour le parti Colorado (au pouvoir). L'instance suprême judiciaire a aussi confirmé la *« déchéance déshonorante »* du général Oviedo de l'armée. Celui-ci était accusé d'avoir tenté de mener un coup d'Etat le 22 avril 1996. – *(AFP.)*

■ **FINLANDE : le taux de chômage s'est élevé à 13,7 % de la population active** en mars en Finlande, contre 13,2 % en février et 15,9 % un an auparavant, a indiqué, vendredi 17 avril, l'Office national des statistiques. Le nombre de titulaires d'un emploi a augmenté de 1,6 % pour s'établir à un total de 2,140 millions d'actifs, dont 1,840 million de salariés (+ 2,7 % par rapport à mars 1997). – *(AFP.)*

■ **INDONÉSIE : de nouvelles manifestations d'étudiants ont eu lieu**, vendredi 17 avril, dans les rues de Djakarta. La presse indique que le président Suharto a évoqué la possibilité de *« mesures répressives »* en cas de poursuite de ce mouvement. Des dizaines de manifestants ont été blessés ces derniers jours dans des heurts avec les forces de l'ordre.

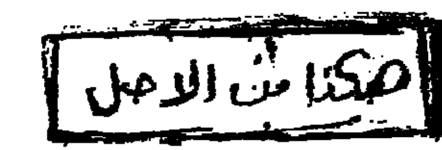
■ **MONGOLIE : le gouvernement d'Oulan Bator a démissionné**, vendredi 17 avril, à la suite de la décision prise par la coalition au pouvoir de nommer un nouveau premier ministre. Il s'agit de M. Elbegdorj, responsable du Parti national démocrate, qui est majoritaire au sein de cette coalition. – *(Reuters.)*

■ **CORÉE DU SUD : de violents heurts se sont produits**, vendredi 17 avril à Séoul, entre forces de l'ordre et manifestants qui s'opposaient aux licenciements prévus par les restructurations économiques décidées par le gouvernenement du président Kim Dae-jung. – *(AFP.)*

## Reprise du dialogue entre Taïwan et la Chine

**TAÏPEH.** Taïwan a accepté, vendredi 17 avril, de reprendre le dialogue avec la Chine en dépêchant mercredi prochain à Pékin le directeur adjoint de la Fondation pour les échanges dans le détroit, M. Chan Hung-chih. Il s'agira du premier contact entre les deux régimes rivaux depuis la rupture du dialogue intervenue en juin 1995, à la suite de la visite controversée aux Etats-Unis du président taïwanais Lee Teng-hui, ressentie par Pékin comme un premier pas vers l'indépendance de l'île.

La Chine considère Taïwan comme une province rebelle lui appartenant et a menacé de recourir à la force en cas de déclaration unilatérale d'indépendance. – *(AFP.)*



# FRANCE

LE MONDE / DIMANCHE 19 - LUNDI 20 AVRIL 1998

**TERRITOIRE** La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, a déposé à Matignon un projet de loi qui doit profondément réviser la loi d'orientation sur l'aménagement et le développement du territoire (LOADT) de Charles Pasqua. ● LIONEL JOSPIN devrait rendre son arbitrage prochainement sur un texte qui a divisé le gouvernement. ● LES ORIENTATIONS que propose Mme Voynet introduisent trois ruptures importantes par rapport à la conception traditionnelle de l'aménagement du territoire : la priorité donnée aux villes, l'abandon d'un schéma national d'aménagement du territoire au profit de schémas régionaux et la constitution de schémas de services collectifs tournés vers les besoins de la population. ● JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT, de son côté, met la dernière main à son projet de *loi sur l'intercommunalité* qui vient renforcer le volet urbain de la LOADT.

## Dominique Voynet veut privilégier les villes, les régions et les services

### L'avant-projet de loi sur l'aménagement et le développement du territoire, soumis à l'arbitrage de Lionel Jospin, introduit une nouvelle approche : priorité aux agglomérations, renforcement des compétences des régions, redéfinition des schémas de services collectifs, reconnaissance des « pays »

**LA MINISTRE** de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, a remis au premier ministre le texte révisant la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (LOADT). Cet avant-projet de loi est destiné à remplacer l'ancienne loi d'orientation, préparée par Charles Pasqua et adoptée le 4 février 1995. Ce nouveau texte, qui a soulevé un certain nombre de dissensions au sein du gouvernement, en particulier entre Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, et Mme Voynet, est soumis à l'arbitrage de Lionel Jospin. Les discussions et les contacts interministériels qui ont précédé sa rédaction laissent cependant penser que ses principales orientations resteront en l'état. En revanche, en raison de l'encombrement du calendrier législatif, rien n'assure que ce projet de loi puisse être déposé et discuté avant la fin de la session parlementaire comme le souhaite Mme Voynet.

Le projet de texte de la nouvelle loi, qui a pour ambition de *« permettre à la France d'être compétitive dans l'Europe de demain tout en préservant sa cohésion sociale »*, marque trois ruptures fortes par rapport aux politiques d'aménagement du territoire qui se sont antérieurement succédé :

● **Priorité aux villes.** Traditionnellement, les mesures d'aménagement du territoire étaient dictées par le souci d'accorder des compensations aux zones rurales isolées ou aux régions économiquement sinistrées. La ministre (Verts) veut rompre avec cette vision *« ruraliste »* qu'elle considère comme de l'assistanat ou du saupoudrage clientéliste et *« favoriser l'émergence de nouveaux pôles de développement à partir des agglomérations »*. *« La réorientation des aides économiques et des programmes d'infrastructures »* devrait désormais s'opérer principalement en faveur des villes, où se concentrent 80 % de la population, afin que celles-ci jouent plus et mieux leur rôle d'entraînement vis-à-vis des zones périurbaines et de leur environnement rural. Contrairement à celles qui l'ont précédée, la nouvelle loi d'aménagement devrait donc reconnaître le rôle moteur des agglomérations pour réduire les inégalités territoriales.

### *Un calendrier parlementaire chargé*

**Si l'arbitrage de Lionel Jospin est rendu rapidement, encore faut-il que soit inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale le projet de loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire. Or, même dans l'hypothèse d'une session extraordinaire jusqu'à la mi-juillet, le calendrier du Palais Bourbon reste extrêmement encombré. Des projets de loi « poids lourd », comme ceux sur l'exclusion, la réforme de la justice ou le cumul des mandats, sont d'ores et déjà inscrits. Dominique Voynet n'en a pas moins l'*« espoir de glisser avant l'été »* son projet. Elle a besoin d'un texte de référence avant que les négociations s'engagent sur les contrats de plan Etat-régions.**

● **Plusieurs schémas régionaux à la place d'un seul schéma national d'aménagement du territoire.** Le schéma national d'aménagement du territoire (SNADT) constitue traditionnellement la clé de voûte de la politique de décentralisation. Il devrait être abandonné au profit de 22 schémas régionaux – un dans chaque région –, dont l'élaboration relèverait de la responsabilité de celles-ci en relation avec l'Etat. Une manière de valoriser le rôle des conseils régionaux en leur donnant une nouvelle compétence. *« La région doit devenir le chef de file de l'aménagement du territoire »*, estime Mme Voynet, qui considère qu'un schéma national, loin de favoriser la décentralisation, constitue pour l'essentiel *« une liste des desiderata des élus »*, sans cohérence ni priorités.

L'objectif fixé aux schémas régionaux est d'élaborer une « charte régionale » de développement qui aille au-delà des tracés des routes ou de l'implantation des infrastructures – eux dépendront de la discussion entre les régions et l'Etat sur les schémas de services collectifs. Il s'agira de mettre en œuvre un modèle de développement propre à chaque région, à ses caractéristiques géographiques et humaines, à ses ressources, à ses réseaux de compétence, à son patrimoine, etc. Ces schémas ne seront pas pour autant « prescriptifs » sur l'ensemble du territoire régional. Leurs orientations se traduiront seulement dans les programmes d'intérêt général (PIG) ou les directives territoriales d'aménagement (DTA). *« La planification sera prescriptive par portions de territoire »*, estime-t-elle.

● **Des schémas de services collectifs.** Si l'Etat abandonne aux régions une large part de la responsabilité d'aménagement de leur territoire, il garde la responsabilité des schémas nationaux d'aménagement par secteurs d'activité. Mais ceux-ci, élaborés en concertation avec les élus locaux, dans une perspective de vingt ans, ne seront plus seulement à base d'infrastructures. Ils devront partir des besoins de services et d'équipements et balayer l'ensemble du champ social : schéma sanitaire et social, schéma des nouvelles technologies de l'information, schéma de l'éducation et de la recherche, schéma énergétique, schéma des espaces naturels, etc.

Outre la volonté de répondre d'abord à la demande sociale plutôt qu'à celle des élus, le souci de *« ménager le territoire »* et de jeter les bases d'un développement durable dans les régions, en privilégiant les stratégies de long terme et en économisant les ressources naturelles, sera le principe fondateur des schémas de services collectifs. C'est ainsi qu'il n'y aura plus un schéma par mode de transport (route, rail, air, ports et voies navigables) mais deux grands schémas, un pour les marchandises, l'autre pour les voyageurs, intégrant les complémentarités des différents modes de transports – l'intermodalité – au lieu de cumuler des équipements concurrentiels.

Pour parvenir à cette nouvelle architecture du territoire, deux acteurs récemment apparus sur la scène hexagonale devraient être valorisés : les « pays » et les « communautés d'agglomération ». Ces deux entités, *« que l'histoire et l'économie ont façonnées »*, auront accès aux contrats de Plan entre l'Etat et les régions.

● **Les pays.** Sans devenir un nouvel échelon administratif concurrentiel des cantons ou des départements, les pays peuvent constituer, à terme, un nouveau *« maillage »* du territoire. Dans la mesure où ils seront reconnus comme tels par les commissions régionales d'aménagement et de développement du territoire – c'est-à-dire quand ils auront inscrit dans une charte de territoire leur projet de développement durable –, ils pourront contractualiser avec la région et l'Etat.

● **Les communautés d'agglomération.** Pour mieux assumer leur rôle moteur en matière d'aménagement du territoire, les villes devront se renforcer et se regrouper sur le modèle des communautés urbaines. M. Chevènement a fixé leur seuil à 50 000 habitants. A partir de 300 000 habitants, cette nouvelle organisation deviendrait obligatoire (les villes de Marseille, Nantes, Nice, Toulouse, Toulon ou Le Havre seraient ainsi directement concernées). Elle prendrait la forme d'établissements publics à compétence intercommunale à taxe professionnelle unique (EPCI) qui pourraient, eux aussi, participer à la négociation des contrats de Plan.

*J.-P. B.*

## Consensus autour du projet de loi sur l'intercommunalité

**PARALLÈLEMENT** à l'élaboration du texte de Dominique Voynet, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement (MDC), met la dernière main à son propre projet de loi sur le développement de l'intercommunalité. Le choix de l'ordre de passage de ces deux textes au Parlement a constitué l'un des éléments de la lutte d'influence entre les deux ministres, qui ont polémiqué publiquement à ce sujet à la fin de 1997. En revanche, il n'y a pas de désaccord sur le fond : dans sa loi d'aménagement, la ministre (Verts) veut donner la priorité aux villes ; M. Chevènement veut justement renforcer le rôle des agglomérations.

Le développement de la coopération intercommunale est favorisé depuis plusieurs années par les gouvernements successifs, notamment par le jeu des dotations de l'Etat aux collectivités locales. Cette coopération consiste à mettre en commun des services ou des projets d'équipements et, pour les formes les plus avancées, à partager une partie des ressources fiscales. Elle offre ainsi une réponse, au moins partielle, à plusieurs problèmes posés par l'organisation territoriale française : un émiettement communal unique en Europe, qui pose de gros problèmes pour financer des équipements lourds, mais auquel élus et citoyens sont attachés ; des différences considérables de richesses entre collectivités locales, notamment en fonction des activités économiques implantées sur leur territoire.

Outre une simplification d'un dispositif institutionnel devenu au fil du temps complexe et touffu (huit possibilités s'offrent aujourd'hui aux maires), l'un des axes du projet de M. Chevènement est l'incitation au développement de la taxe professionnelle unique dans les agglomérations. La « TP d'agglo », dans le jargon des spécialistes, apporte en effet une réponse aux besoins d'investissements des grandes métropoles ; elle permet de lutter contre les effets indésirables des disparités de taux, notamment une concurrence sauvage entre collectivités pour attirer les entreprises. Dans son récent rapport sur la politique de la ville, Jean-Pierre Sueur (PS), maire d'Orléans, assignait à cette mesure, d'apparence technique pour les non-spécialistes, une importance essentielle. La généralisation de la « TP d'agglo » permettrait encore d'engager de façon pragmatique la réforme, que chacun appelle de ses vœux, de la taxe professionnelle.

Les dispositions légales actuelles permettent déjà la mise en œuvre de la « TP d'agglo », sans que celle-ci ait connu jusqu'à maintenant un grand succès. *« C'est pourtant*, soulignait M. Chevènement dans un entretien au quotidien *La Tribune* du 12 mars, *la forme la plus élaborée de mutualisation de la ressource fiscale qui est la plus importante et la moins bien répartie. »* Le gouvernement veut donc mettre au point des dispositifs, notamment financiers, pour rendre plus attractive cette possibilité.

M. Chevènement veut aussi s'attaquer à ce qui est souvent présenté comme un déficit de légitimité démocratique de l'intercommunalité : ces structures se voient conférer de plus en plus de responsabilités et gèrent parfois, désormais, une part des impôts locaux, sans que certains de leurs dirigeants soient élus au suffrage universel. Mais une telle élection ferait naître d'autres problèmes, notamment vis-à-vis des maires. C'est pourquoi M. Chevènement souhaite introduire plus de transparence, mais souligne que *« l'élection directe des représentants des groupements »* de coopération intercommunale *« n'est absolument pas à l'ordre du jour »*.

*Jean-Louis Andreani*








## Sortir de la « logique de guichet »

Si le premier ministre accepte l'avant-projet de loi de Dominique Voynet, la conception de l'aménagement du territoire en sera bouleversée : prééminence de la ville, montée en puissance des régions, réorientation des équipements vers les services à la population, émergence de nouvelles structures comme les pays et les communautés d'agglomération. *« Nous passons d'une logique de guichet à une politique de projet »*, estime Mme Voynet.

**ANALYSE**

**Le texte veut inciter les élus locaux à penser un développement cohérent et durable**

Dans l'esprit de l'avant-projet de loi en effet, il ne s'agit plus de collecter les demandes d'élus – qui un pont, qui une route, qui une usine – et de les financer au gré des réseaux d'amitiés ou des échanges d'influence mais d'inciter ces mêmes élus à penser un développement cohérent et durable de leur espace régional. La fonctionnalité plutôt que les équipements lourds, les besoins des populations plutôt que les initiatives des élus, l'utile et l'économe plutôt que le spectaculaire et le dispendieux, l'irrigation par le bas plutôt que la redistribution par le haut... Il y a là l'amorce d'un changement culturel profond dans l'approche du territoire. Si l'intention passe dans les actes.

Mme Voynet reconnaît sans vergogne qu'elle a volontairement *« déshabillé sa loi sur l'aménagement du territoire »* pour qu'elle ait une chance d'exister. Dans le projet qu'elle a transmis à Matignon, il n'y a plus trace en effet du volet sur le *« droit à l'initiative économique et au développement local »* qui aurait permis aux collectivités territoriales de conduire elles-mêmes des activités économiques (la ministre compte cependant revenir à la charge sur ce sujet dès l'automne avec le renfort de Maryse Lebranchu, secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat).

Il n'est pas fait mention non plus d'une quelconque « tutelle » des régions sur les autres collectivités locales mais seulement de leur rôle « leader » dans la planification régionale. Enfin, le caractère « prescriptif » des schémas régionaux d'aménagement du territoire est largement amendé dans le sens du maintien des prérogatives de l'Etat. Sur son territoire, la région ne commandera pas à L'Etat.

La ministre a pris acte des rapports de force qui n'étaient pas en sa faveur sur ces sujets. Elle a préféré se ranger à l'avis du président du conseil économique et social de Bretagne, Yves Morvan, auquel elle avait demandé une réflexion sur le degré d'autonomie des régions et qui lui conseillait de bien mesurer jusqu'où aller. *« Il n'y avait pas de consensus, il fallait donc trouver une voie moyenne »*, reconnaît Mme Voynet.

#### LE FRUIT D'UN COMPROMIS

Il faut dire que les concepts de tutelle des régions ou de schémas régionaux prescriptifs avaient l'effet de chiffons rouges agités sous les yeux de la plupart des élus locaux (maires et conseillers généraux) et, en particulier, devant ceux de leur chef à tous, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement. Effrayés ou agacés par le volontarisme régionaliste de la ministre écologiste, ceux-ci accusaient le projet de loi initial d'introduire des germes de déstabilisation de la cohérence nationale. Les régions n'auraient-elles pas gagné en pouvoir au point de contester sur nombre de secteurs celui de l'administration centrale ? N'y avait-il pas là un risque d'autonomisation des régions et de dissolution de l'Etat au moment où l'Europe réduit le champ de compétences de l'Etat-nation ? On assistait au rebondissement de la vieille querelle entre jacobins et girondins, à la faveur de l'opposition entre partisans et adversaires de la construction européenne qui, en général, recoupe celle opposant régionalistes et centralistes. Bien évidemment, Lionel Jospin a souhaité faire l'économie d'une telle querelle. L'intérêt supérieur de la majorité *« plurielle »* primant, les protagonistes ont alors fait l'effort de surmonter leurs divergences. Sans doute provisoirement, tant leurs positions renvoient à des cultures politiques différentes dont on mesure l'écho sur d'autres terrains sensibles comme celui de l'immigration.

Mme Voynet a donc gommé les aspérités les plus voyantes de son projet de loi pour faire passer ce qu'elle considère comme l'essentiel : de nouvelles priorités qui, pour la plupart, ont l'agrément de M. Chevènement.

*Jean-Paul Besset*



# Les légumiers bretons ont cessé leurs actions après la promesse d'aides d'urgence « au cas par cas »

## Le ministre de l'agriculture rappelle que la Bretagne n'est pas la seule région à connaître des difficultés

**Les agriculteurs qui bloquaient depuis trois jours la voie rapide à Morlaix (Finistère) ont cessé leur occupation, vendredi 17 avril au soir, après que les responsables syndicaux leur eurent rendu compte des discussions avec le ministre de l'agriculture, Louis Le Pensec. Des aides d'urgence au cas par cas seront accordées aux producteurs de choux-fleurs. Le ministre n'a pas voulu chiffrer le montant des nouvelles aides.**

**LE CLIMAT** s'est détendu, vendredi 17 avril au soir, sur le front agricole du nord de la Bretagne après les rencontres, dans la matinée à Paris, entre les responsables syndicaux et professionnels du Finistère et des Côtes-d'Armor et le ministre de l'agriculture et de la pêche. Les barrages installés depuis trois jours sur le pont de Morlaix ont été levés dans la soirée.

*« Nous avons noté des avancées sérieuses »*, a déclaré Thierry Merret, secrétaire général de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (Fdsea) du Finistère sur le perron de l'hôtel particulier du ministre. *« Tout ne se résume pas à une question d'argent »*, a précisé pour sa part Alexis Gourvennec, président du puissant Comité économique des fruits et légumes de Bretagne (Cerafel). *« Il ne s'agissait pas d'un bras de fer avec le ministre et nous avons perçu des gestes de bonne volonté »*, a-t-il ajouté, conciliant.

Louis Le Pensec, après avoir rappelé à ses interlocuteurs que *« les actes de violence et de dégradation commis le week-end dernier étaient inacceptables »*, n'a pas voulu chiffrer le montant des aides supplémentaires – par rapport à l'enveloppe déjà connue – que le gouvernement était disposé à accorder aux producteurs de légumes bretons. *« La Bretagne n'est pas la seule région de France où des problèmes se posent et notre marge de manœuvre financière est limitée »*, a-t-il précisé. Il a cependant annoncé que des aides spécifiques – *« qui ne représentent pas des sommes énormes »* – seraient versées d'ici deux mois au maximum aux exploitations les plus touchées par la crise de mévente après un examen personnalisé *« au cas par cas des situations »*. Ces aides bénéficieront directement aux producteurs et, contrairement à la procédure en vigueur jusqu'à maintenant, ne devraient pas transiter par un groupement, un organisme collectif ou une coopérative.

Appelant à *« un partenariat renouvelé »*, le ministre a annoncé que pour traiter les causes structurelles du secteur des fruits et légumes, une rencontre régionale en Bretagne serait organisée dans les prochains mois et que le 15 mai aurait lieu une table ronde nationale à laquelle seront conviés tous les acteurs concernés, y compris les consommateurs. Un observatoire des prix, permettant de connaître les majorations à chaque stade de la filière de commercialisation, sera opérationnel la semaine prochaine. Les experts ont déjà noté qu'au stade de la production en Bretagne, le kilo de choux-fleurs, qui était payé 1,40 franc lundi 13 avril, était remonté à 2,70 francs, vendredi 17 avril.

M. Le Pensec avait pris soin d'organiser deux rencontres distinctes vendredi. Le monde agricole syndical et professionnel du nord de la Bretagne est, en effet, hétérogène et parcouru par des lignes de fracture provoquées par des rivalités entre les tenants d'un modèle productiviste – il concerne les légumes et le porcs – et ceux qui, sous la pression d'une opinion publique de plus en plus exigeante, veulent concilier leur activité avec une production de qualité et le respect de l'environnement.

### FAX COMMINATOIRE

Le ministre a d'abord reçu une délégation de responsables de la Confédération paysanne, favorable à un modèle moins intensif et hostile à l'*« ultralibéralisme d'Alexis Gourvennec »*. Ce dernier, figure emblématique du monde agricole breton depuis trente ans, préside notamment la Société d'intérêt collectif agricole (SICA) de Saint-Pol-de-Léon. La chambre d'agriculture du Finistère, dont une représentante faisait partie de la délégation, est présidée par un leader de la Confédération, René Quéméré.

L'autre délégation comprenait des dirigeants de la Fdsea du Finistère, du Centre départemental des jeunes agriculteurs, Alexis Gourvennec, ainsi qu'un représentant des groupements de producteurs des Côtes-d'Armor. Entre les leaders des deux départements, qui n'ont pas toujours la même approche, le ton est parfois plus que vif. Pour preuve un fax envoyé le 14 avril, au plus fort de la crise, par Alexis Gourvennec à Anne-Marie Crolais, présidente de la Fdsea des Côtes-d'Armor : *« Je te prie de bien vouloir trouver ci-joint un rappel des données fondamentales que tu aurais dû connaître sur la situation catastrophique de nos productions légumières. J'espère que cela te permettra d'exprimer moins de conneries la prochaine fois. Je sais, par ailleurs, que bon nombre de producteurs membres des fédérations du Finistère, des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine s'interrogent sur l'opportunité ou pas d'aller occuper la Fdsea des Côtes-d'Armor. Sincères salutations. »*

*François Grosrichard*

# « On n'espérait pas de miracle ! »

**MORLAIX**
*de notre envoyée spéciale*

Ils ont attendu neuf heures. Les mains dans les poches, souriant contre le froid, le vent, la grêle. Les légumiers ont enfilé leur tenue de travail : ciré, jambières, bottes et bonnet. Les éleveurs de porcs, solidaires, lèvent leur casquette : *« Ce sont des rudes. Ils travaillent tout l'hiver dehors. Qui, à part eux, aurait pu tenir le pont quatre jours et trois nuits par ce temps ? »* Les témoins opinent en frissonnant, bien fragiles à côté des costauds du pays de Léon. La voie autoroutière de Morlaix s'est lentement remplie. A 10 heures, ils étaient cinq cents ; à 19 heures, deux mille, venus de tout le nord du Finistère, des Côtes-d'Armor et même d'Ille-et-Vilaine pour appuyer les négociateurs qui à Paris défendent leurs intérêts.

**REPORTAGE**

Des centaines de légumiers ont occupé pendant neuf heures la voie autoroutière de Morlaix avant de se résigner à lever le camp

Malgré l'attente et l'anxiété, l'atmosphère reste bon enfant. On gémit en souriant. *« La crise n'est pas un problème de millions, mais un problème psychologique grave. On en a marre ! »*, explique doucement Yves, aimable envers et contre tout. *« On est coincés de partout. On travaille soixante heures et, à la fin de la semaine, on nous dit : "Vous avez perdu de l'argent !" On n'a pas le droit à l'erreur, une panne, une culture loupée, un orage, une maladie, c'est tout de suite la catastrophe ! »* Autour de lui, les copains de La Bretonne, la plus ancienne coopérative de la région, opinent. Tous savent déjà que la négociation n'a pas donné les résultats escomptés. *« Le Pensec parle de cas par cas. Mais quand on arrive aux cas difficiles, c'est déjà trop tard. Ce qu'on veut, c'est être payés au juste prix. C'est un problème de dignité, d'amour-propre »*, reprend Yves.

Lorsque les dirigeants syndicaux arrivent de Paris, enfin, l'espoir a déjà un coup dans l'aile. Un silence épais s'installe. On ne sait jamais. Ils sont vite fixés. *« Il faut savoir sortir d'une crise. La guerre des six jours, il va falloir l'arrêter »*, déclare Thierry Merret, secrétaire général de la FDSEA du Finistère. Alexis Gourvennec n'est guère plus encourageant : *« On ne peut pas vous donner de chiffres, mais nous souhaitons un mécanisme qui apporterait un complément de prix de 15 à 25 centimes par tête de chou-fleur. »*

Les mines se sont défaites. *« 15 à 25 centimes, c'est loin de compenser ! »*, marmonne Yves. Une question fuse d'un camion. *« Comme tout paysan qui se respecte, on veut connaître l'enveloppe ! »* Peine perdue, les dirigeants restent muets : *« Faites-nous confiance. Nous n'avons pas à crier victoire, mais pas à rougir de lever le camp ! »* La foule se disloque, un peu sonnée. Les optimistes se réconfortent : *« On verra demain, on n'espérait pas de miracle, mais ça fera du bien de dormir. »*

Quelques anciens harcèlent les dirigeants. *« J'ai cinquante-quatre ans ; si j'en avais trente de moins, je ne bougerais pas d'un pouce. Les jeunes n'ont rien dans le ventre ! »* Puis tout le monde repart par petits groupes. Tristement. Comme une sortie de match lorsque aucune équipe n'a marqué de but. Sur les voies jonchées de canettes vides, les pneus finissent de brûler, les choux-fleurs de pourrir. *« On ne peut pas être euphoriques sans savoir*, conclut Gérard. *Notre seule satisfaction, c'est d'avoir été entendus. »*

*Véronique Maurus*

# Ernest-Antoine Seillière discute des 35 heures avec Martine Aubry

**CE SERAIT BEAUCOUP** dire que le courant passe bien entre le patronat et le gouvernement. Laissant derrière lui la crise ouverte déclenchée par la conférence sur l'emploi du 10 octobre 1997, où les représentants des entreprises s'étaient sentis *« bernés »* par les pouvoirs publics, le président du CNPF estime aujourd'hui que *« l'interface est rebranché »*. Après la rencontre entre Lionel Jospin et Ernest-Antoine Seillière, le 30 mars (*Le Monde* du 1er avril), une nouvelle preuve en a été donnée, vendredi 17 avril, avec l'entretien d'une heure et demi que le patron des patrons a eu avec Martine Aubry au ministère de l'emploi et de la solidarité.

### DÉCRISPATION

Le CNPF est, certes, toujours aussi *« hostile »* à une généralisation des 35 heures, surtout *« à un moment où la reprise se marque un peu »*, a précisé M. Seillière. Le gouvernement, lui, demeure convaincu des bienfaits de la réforme pour les entreprises, les salariés et les chômeurs. Chacun campe donc sur ses positions, mais une décrispation est désormais à l'œuvre. Ainsi, le président du CNPF a annoncé qu'une fois les négociations sur la réduction du temps de travail engagées dans les entreprises, il rencontrerait Mme Aubry *« à échéances répétées »* pour lui faire part *« des difficultés que nous trouverions sur le terrain, de façon à les identifier et à rendre moins inapplicable la loi pour les entrepreneurs »*.

Le CNPF a ainsi tiré les enseignements de l'échec de la stratégie du refus totale opposée au gouvernement dès le 10 octobre 1997. Filant la métaphore sportive, M. Seillière, qui était accompagné de Georges Jollès et de Bernard Boisson, président et vice-président de la commission sociale du patronat, a indiqué que la balle allait maintenant *« passer sur le terrain »* des entreprises – la loi devrait être applicable mi-juin – , mais que *« beaucoup de gens ont l'intention de rester au vestiaire »*. *« Il y aura sûrement une mi-temps qui permettra de constater si les règles peuvent être modifiées »*. A cette occasion, il ne désespère pas de démontrer le caractère inapplicable de la réforme dans de nombreuses entreprises, et, ainsi, de peser sur la seconde loi que le gouvernement doit élaborer au second semestre 1999.

Le président du CNPF estime, en outre, n'avoir pas eu de réponses aux questions qu'il avait déjà posées à M. Jospin sur la réforme du SMIC, la définition du temps partiel, l'annualisation du temps de travail, les heures supplémentaires ou le problème spécifique des cadres. Lui-même est cependant resté très elliptique sur ses contre-propositions en matière d'emploi, chapitre important du *« projet pour l'espoir »* que le CNPF devait présenter avant l'été, et qui ne sera sans doute dévoilé qu'à la rentrée, a indiqué M. Seillière. On sait déjà que le patronat étudie la création de ce qu'il appelle des *« emplois-clients »*. Pour ces emplois, a précisé M. Seillière, jeudi 16 avril, à Amiens, *« chaque profession proposerait un revenu. A l'Etat de financer le complément qui permettra , par exemple, d'arriver au SMIC »*. Leur coût réduit serait ainsi *« acceptable pour le client et l'entreprise »*, et il permettrait de créer plusieurs centaines de milliers d'emplois, en particulier *« dans les services, le tourisme, l'hôtellerie-restauration »*.

L'étude de l'économiste Thomas Piketty pour la Fondation Saint-Simon a visiblement inspiré le patronat (*Le Monde* du 29 novembre 1997) : elle concluait à un déficit de 2,8 millions d'emplois dans le commerce et l'hôtellerie-restauration par rapport aux Etats-Unis. M. Seillière estime qu'il s'agit d'emplois peu qualifiés et qu'ils devraient être proposés aux jeunes et aux chômeurs de longue durée. *« C'est la transposition dans le privé des emplois-jeunes du public sur lesquels nous avons beaucoup protesté à cause de leur coût »*, a-t-il indiqué.

Le CNPF va par ailleurs relancer, les 11 et 12 mai, sa campagne en faveur de la formation en alternance, qui pourrait bénéficier à 400 000 personnes (370 000 en 1997). M. Seillière a invité la ministre de l'emploi à cette réunion de quelque six cent responsables patronaux et chefs d'entreprise, à Nice. Pourquoi pas ?, lui a répondu Mme Aubry, qui n'a jamais eu peur des discussions, même vives.

*Jean-Michel Bezat*

### *Retour du CNPF à la commission des accidents du travail*

**Signe de la décrispation des relations entre le gouvernement et le patronat, le président du CNPF a annoncé, vendredi 17 avril, que son organisation allait reprendre sa place à la commission des accidents du travail. Il l'avait quittée fin 1997 pour protester contre le refus du gouvernement de baisser les cotisations, alors que cette branche de la Sécurité sociale doit être excédentaire de 1,4 milliard de francs en 1998. En 1997, Alain Juppé avait décidé de prélever 1 milliard (sur 44 milliards de dépenses) pour le transférer vers la branche maladie, car celle-ci prend en charge des maladies professionnelles. La mesure a été reconduite par Lionel Jospin pour 1998. Le CNPF avait alors estimé que le gouvernement confisquait le pouvoir de décision des partenaires sociaux, responsables de l'équilibre de cette branche.**

# Jacques Chirac reprend ses consultations sur la modernisation

**DANS LE CADRE** de ses consultations sur la modernisation de la vie politique, le chef de l'Etat va recevoir, lundi 20 avril, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, et Jean-Paul Delevoye, sénateur (RPR) et président de l'Association des maires de France. Mardi, il s'entretiendra avec Alain Lancelot, membre du Conseil constitutionnel, Jean-Claude Casanova, ancien collaborateur de Raymond Barre à Matignon et professeur d'économie à l'Institut d'études politiques de Paris, ainsi qu'avec Claude Imbert, directeur du *Point*. Jeudi, Jacques Chirac recevra René Rémond, président de la Fondation nationale des sciences politiques.

Ces consultations de personnalités et d'experts avaient été annoncées par le chef de l'Etat lors de son allocution radio-télévisée du 23 mars. M. Chirac, qui a déjà reçu l'ensemble des dirigeants des formations républicaines (*Le Monde* des 2, 3 et 4 avril), et s'est entretenu sur le sujet avec le premier ministre, lundi 6 avril, poursuivra ses entretiens après son voyage officiel au Japon du 27 au 30 mars.

# Vitrolles : le tribunal de Marseille annule l'allocation de naissance

**LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF** de Marseille, saisi par le préfet, a décidé l'annulation de la délibération de la municipalité FN de Vitrolles créant une *« allocation municipale de naissance »* pour les familles françaises et européennes. Il considère que *« l'institution d'un traitement discriminatoire entre les attributaires potentiels (...) implique qu'elle soit justifiée par des différences de situation appréciables »*. Or, constate-t-il, *« il est constant qu'il n'existe pas entre les familles résidant à Vitrolles, au regard des charges occasionnées par la naissance d'un enfant, de différences de situation tenant à la nationalité des parents »*. Il a aussi enjoint au maire de *« procéder à l'enlèvement complet des affiches »* vantant la mesure, car celles-ci donnent *« une information tronquée de nature à induire en erreur les attributaires potentiels »*. Le tribunal a aussi jugé recevable la plainte du MRAP. Dans un communiqué, la maire de Vitrolles, Catherine Mégret, a annoncé son intention de faire appel. – *(Corresp.)*

# Divergences sur la réforme du mode de scrutin européen

**LE SOUHAIT** exprimé par Jacques Chirac, jeudi 16 avril, de modifier le mode de scrutin pour les élections européennes a suscité de nombreuses réactions. Le président du FN, Jean-Marie Le Pen, qui entend mener la campagne du mouvement d'extrême droite aux européennes, a dénoncé *« l'indécence d'une manipulation électorale pour atténuer la déferlante inévitable du Front national en 1999 »*. Philippe de Villiers, président du MPF, a accusé le chef de l'Etat de vouloir *« trafiquer le mode de scrutin »* et *« éviter tout débat national »*. Le secrétaire général du RPR, Nicolas Sarkozy, a estimé que *« sur les modalités »* il restait *« encore un peu de temps pour en parler »*. A gauche, Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, ne voit pas *« l'avantage de faire une proportionnelle dans des régions petites ou grandes »*. *« Autant aller vers 87 circonscriptions »*, a-t-il dit. Le secrétaire national du PCF, Robert Hue, a indiqué qu'il ne souhaite pas une modification du mode de scrutin.

### DÉPÊCHES

■ **DROITE : Charles Millon, exclu de l'UDF pour avoir accepté les voix du FN** lors de son élection à la présidence du conseil régional de Rhône-Alpes, a annoncé, vendredi 17 avril, son intention de créer un *« mouvement national d'action politique »* baptisé *« La Droite »*. Il sera, selon lui, *« le signe avant-coureur d'un grand parti rassemblant tous les tempéraments et toutes les tendances de la droite, des nationaux aux Européens, des girondins aux jacobins, des traditionalistes aux rénovateurs »*.

■ **PARIS : le maire de Paris, Jean Tiberi, recevra séparement**, mercredi 22 avril, les quatre présidents de groupe de la majorité, dont Jacques Toubon, maire (RPR) du 13e arrondissement, qui vient de créer son groupe P.A.R.I.S. M. Toubon avait fait d'une rencontre avec M. Tiberi le préalable à la participation de son groupe à la réunion des élus de la majorité municipale annoncée, la semaine dernière, par le maire de la capitale.

**LOGEMENT** Les cinquante familles africaines logées depuis l'automne 1996 dans un immeuble insalubre d'Issy-les-Moulineaux appartenant à l'office HLM des Hauts-de-Seine sont menacées d'expulsion depuis le 14 avril. En dépit du souhait exprimé le 4 juin par le tribunal de Nanterre, aucune solution *« amiable »* n'a été trouvée pour leur relogement, ni par l'office municipal, ni par l'office départemental, ni par la préfecture. ● LE TEMPS presse : sur le terrain du village du *« 142 »*, comme l'appellent ses habitants, doit être réalisée une importante opération immobilière. ● CETTE AFFAIRE souligne les limites du projet de loi contre les exclusions qui sera discuté au Parlement à partir du 5 mai. Son volet logement, préparé par le secrétaire d'Etat, Louis Besson, ne prévoit en effet aucune disposition pour aider les familles comme celles d'Issy-les-Moulineaux.

# Au « 142 » d'Issy-les-Moulineaux, les habitants craignent d'être expulsés

**Cinquante familles africaines squattent, depuis l'automne 1996, un immeuble insalubre appartenant à l'office HLM des Hauts-de-Seine. Depuis le 14 avril, sur décision de justice, elles peuvent être forcées de quitter les lieux. Aucune solution permettant leur relogement n'a été trouvée**

IL N'Y A guère que le coiffeur installé au rez-de-chaussée de l'immeuble pour prendre leur défense, pour dire *« que ces voisins sont des gens charmants et qu'ils en valent bien d'autres »*, pour insister aussi sur le fait que tous les enfants sont scolarisés et que les femmes commencent à s'intégrer à la vie du quartier. Depuis l'automne 1996, cinquante familles africaines avec une centaine d'enfants vivent dans un immeuble insalubre appartenant à l'office HLM départemental des Hauts-de-Seine (OPDHLM), 142, avenue de Verdun, à Issy-les-Moulineaux. En mars 1997, pour les chasser, l'office avait exigé d'EDF qu'elle coupe l'alimentation électrique de l'immeuble. Mais l'employé envoyé sur les lieux avait refusé d'accomplir sa tâche (*Le Monde* du 21 mars 1997). Ce geste inhabituel avait attiré l'attention sur le squat et suscité un mouvement de solidarité.

**REPORTAGE**

**Ils se sont regroupés là, parce qu'ils étaient encore plus mal logés ailleurs**

Cet élan est vite retombé, mais les familles, tranquillement, se sont organisées. D'abord, elles ont fait le ménage, au sens propre comme au figuré. A leur arrivée, pour les faire partir, l'office départemental avait tout cassé, toitures, fenêtres et sanitaires. Patiemment, avec les moyens du bord, les habitants ont réparé, remplacé les fenêtres et la porte d'entrée, repeint les escaliers. Ils se sont aussi débarrassés des dealers et des zonards qui s'étaient approprié l'immeuble. Les fêtes sont moins nombreuses et surtout plus discrètes et, assure Christian, le coiffeur, l'hostilité du voisinage n'est plus aussi franche.

Le « 142 » est un village où se côtoient Maliens, Sénégalais et Guinéens. Des couples jeunes au parcours identique. La moitié au moins logeait à Paris, une dizaine viennent de Seine-Saint-Denis, quelques-uns du Val-d'Oise et de l'Essonne, voire de province. Ils racontent tous la même histoire. S'ils se sont regroupés là, avec leurs dizaines d'enfants, c'est parce qu'ils étaient encore plus mal logés ailleurs. *« Nous, les Africains, on s'entraide »*, résume simplement M. Dansoko, le représentant des habitants. La plupart étaient hébergés ou vivaient à l'hôtel. Bien sûr, ici aussi, les escaliers sont ouverts à tout vent, les appartements sont très petits, le confort plus que sommaire. Mais il y a ce marronnier magnifique qui s'épanouit dans la cour où peuvent jouer les enfants, il y a la communauté retrouvée. Il y a, surtout, un logement pour chacun.

L'avenir du village de l'avenue de Verdun est toutefois bien sombre. Depuis le 14 avril, ses habitants sont sous la menace d'une ordonnance d'expulsion prononcée en juin 1997 par le tribunal de grande instance de Nanterre. L'office départemental HLM a à peu près tout essayé pour déloger les squatters. L'intimidation d'abord, avec le saccage de l'immeuble. La voie procédurale, ensuite. Le « 142 » a été, très légalement, loué par l'office jusqu'à l'automne 1996, mais, le 29 janvier 1997, la préfecture des Hauts-de-Seine l'a brusquement déclaré *« insalubre de façon irrémédiable et immédiatement interdit à l'habitation »*.

Au même moment, le conseil départemental d'hygiène relevait *« une teneur en plomb élevée des peintures »* présentant *« un risque d'intoxication saturnique des occupants »*. Un diagnostic que ne conteste pas Jean-Charles Plaçon, avocat des familles, proche de l'association Droit au logement (DAL), même s'il tombe évidemment à pic pour justifier la demande d'expulsion. Plusieurs enfants dépistés par les services de PMI ont des taux de plomb dans le sang anormalement élevés. Pour Jean-Charles Plançon, *« leurs conditions de vie antérieures étaient, de ce point de vue, tout aussi dangereuses. Les expulser sans les reloger aujourd'hui, équivaudrait à les renvoyer dans leurs anciens taudis, donc à aggraver le problème »*.

**UN « ÉTAT DE NÉCESSITÉ »**

Dans l'ordonnance d'expulsion rendue le 4 juin, le tribunal de Nanterre ne fait pas explicitement référence au risque d'intoxication par le plomb brandi tant par l'office que par la préfecture ou encore par le maire de la ville, André Santini. Le juge évoque, en revanche, *« l'état de nécessité »* des familles et leur *« difficulté pour obtenir un logement décent »*. Un délai de huit mois avant expulsion leur a été accordé, prolongé de deux mois en février. Mais le juge a aussi estimé que ce délai devait être mis à profit par l'office pour *« rechercher, le cas échéant avec le concours de ses autorités de tutelle comme des autorités municipales et préfectorales compétentes, toutes les solutions amiables possibles »*.

Le délai est passé, les familles sont expulsables depuis le 14 avril, mais aucune solution *« amiable »* n'a encore été trouvée. Tant du côté de l'office – qui n'exclut pas de demander le concours de la force publique pour déloger les squatters – que de celui de la mairie, elles n'ont pas vraiment été recherchées. Depuis le début du conflit, André Santini estime que ces familles *« n'ont aucun titre »* qui justifie qu'elles aient accès au fichier des demandeurs de logement de la ville. L'office municipal – qui gère deux mille six cent logements – *« n'est donc pas concerné par leur relogement »* assène M. Santini.

Du côté de l'office départemental, on a fait mine de jouer le jeu. Mais, sur les quarante-deux dossiers de demande de logement remplis par les familles, deux seulement ont été jugés complets et seront normalement instruits. Hervé Bolze, directeur de cabinet de Jean-Paul Dova, le nouveau président de l'office, explique qu'il n'est *« pas question d'enregistrer la demande de personnes qui n'ont aucun revenu ou qui touchent le RMI dans un autre département, où elles ont conservé une adresse. Je n'ai pas vocation*, dit-il, *à régulariser un coup de force en relogeant des gens qui viennent d'autres départements »*.

**DEUX MISSIONS**

Reste la préfecture qui doit, selon la loi, à la fois garantir le droit au logement des familles et faire exécuter le jugement d'expulsion rendu en juin. Entre ces deux missions difficiles à concilier, le secrétaire général, Jean-Jacques Brot, paraît naviguer à vue, évoquant tantôt *« la santé des familles »*, tantôt *« leur mauvaise foi »* ou bien encore *« l'impossibité de laisser ce squat bloquer la réalisation de 60 logements très sociaux neufs »*.

C'est un autre paramètre important. Le village est au cœur d'une opération immobilière d'envergure qui prévoit effectivement, sur l'emprise d'un ancien site industriel racheté par la Cogerdim, l'implantation de 92 500 mètres carrés de logements. Le périmètre étant en zone d'aménagement concerté (ZAC), il est prévu qu'un quart des habitations soient des logements sociaux et intermédiaires. Le panneau apposé au bout du vaste terrain vague qui jouxte la facade délabrée du squatt annonce la couleur dominante de l'ensemble, plutôt haut de gamme : *« Le quartier haussmannien : un nouveau quartier résidentiel »*.

*Ch. G.*

**COMMENTAIRE**

## *LES EXCLUS DES EXCLUS*

Le projet de loi contre les exclusions, dont l'Assemblée nationale doit débattre à partir du 5 mai, *aidera-t-il les* familles qui squattent l'immeuble HLM d'Issy-les-Moulineaux ? On peut craindre que non. Le volet logement, préparé par le secrétaire d'Etat Louis Besson, propose, pourtant, des mesures très concrètes pour *« renforcer le droit au logement »*. Mais, comme beaucoup d'autres, presque toujours étrangères, souvent originaires d'Afrique noire, ces familles n'entrent pas dans ce cadre. Elles ne sont pas concernées par la réforme des attributions HLM, car pour se voir attribuer un logement, encore faut-il que soit reconnu le droit de déposer une demande en bonne et due forme. Ce qui, au mépris de la loi, leur est actuellement refusé.

Elle ne sont pas non plus concernées par le volet *« prévention des expulsions »*, qui ne vise que les locataires en titre pour les aider à se maintenir dans leur logement. Or c'est justement le problème inverse que posent les familles africaines d'Issy-les-Moulineaux. Les pouvoirs publics, en l'occurrence la préfecture, ne peuvent prendre en compte leur demande de logement... qu'après les avoir délogées de celui qu'elles occupent illégalement, mais par nécessité.

*Le 1er avril*, devant les députés, Louis Besson, a *souligné qu'il* était bien conscient des limites de la loi sur le droit au logement qu'il a lui même fait voter il y a huit ans. En Ile-de-France surtout, les inégalités de traitement et d'accueil des plus démunis sont criantes. Quand la barque est déjà bien pleine, départements et communes n'ont qu'une obsession : limiter l'arrivée de nouveaux pauvres. Quand ils ont su faire évoluer le « peuplement » de leur commune par une politique immobilière agressive ou en s'entourant d'un solide cordon sanitaire, il leur importe, avant tout, de conserver ces avantages. Or le projet de loi qui va être discuté élude cette question.

Ces familles, exclues parmi les exclues, qui se heurtent, en permanence, à des fins de non-recevoir de la part des communes dans lesquelles elles échouent, risquent d'errer encore longtemps.

*Christine Garin*

**DÉPÊCHES**

■ **CORSE : le ministre de l'intérieur**, Jean-Pierre Chevènement, a déclaré, vendredi 17 avril, sur Europe 1, au sujet de l'enquête sur l'assassinat du préfet Claude Erignac en Corse : *« Nous sommes sur des pistes. »* M. Chevènement a ajouté que les assassins de M. Erignac ne se trouvent pas nécessairement en Corse, qu'*« ils voyagent »*, et pourraient se trouver sur le continent.

■ **PATRIMOINE : le petit canon de bronze des jardins du Palais-Royal** a été volé dans la nuit du 15 au 16 avril. Long d'une quarantaine de centimètres, placé sur la ligne du méridien de Paris, les loupes de son système d'allumage lui permettent de tonner à midi. Il avait été installé en 1785 par le sieur Rousseau, un horloger du quartier, *« pour marquer le midi vrai »*.

# Le gouvernement intensifie la lutte contre les violences urbaines

## Inquiet de la recrudescence de faits délictueux, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a confié à plusieurs directions de la police des missions de renseignement et d'intervention sur le terrain. A terme, plusieurs milliers de policiers seront redéployés

**Constatant que les violences urbaines ont *« plus que quadruplé entre 1993 et 1997 »*, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a adressé le 11 mars aux préfets une circulaire, dans laquelle il révèle le nouveau dispositif qu'il souhaite mettre en œuvre pour lutter contre cette recrudescence. La direction centrale de la sécurité publique qui rassemble la totalité des gardiens de la paix et la direction centrale des renseignements généraux en seront les maîtres d'œuvre. Ainsi des équipes mixtes de membres des RG et de la sécurité publique pourraient être mises en place. A terme, plusieurs milliers de policiers seront redéployés ; l'accent est mis sur la relance de missions d'îlotage. Le concours plus actif de la police judiciaire serait aussi sollicité. Pour sa part, le président de la République, Jacques Chirac, a fait savoir, vendredi 17 avril, qu'il recevrait, jeudi 23 avril, les douze maires (RPR, UDF, PS et PC) de villes moyennes avec lesquels il s'était déjà entretenu le 13 janvier sur la question des violences urbaines.**

*LA LUTTE* contre les violences urbaines redevient une priorité du gouvernement. Plusieurs initiatives ont déjà été prises, après la circulaire adressée aux préfets, le 11 mars, par Jean-Pierre Chevènement. Le ministre de l'intérieur y dénonçait notamment la recrudescence des faits constatés dans les mille deux cents quartiers sensibles *recensés par la direction centrale* des renseignements généraux (DCRG). Les violences urbaines *« ont plus que quadruplé entre 1993 et 1997. Elles se sont aussi aggravées dans la mesure où des agressions s'accomplissent de plus en plus, non seulement avec des armes blanches, mais aussi des armes à feu »*, écrivait alors M. Chevènement.

La direction centrale de la sécurité publique (DCSP), qui rassemble la totalité des gardiens de la paix, et la DCRG seront les maîtres d'œuvre du nouveau dispositif dessiné à grands traits par le ministre de l'intérieur. Ce dispositif vise essentiellement à mieux coordonner l'action des forces de police qui interviennent sur le terrain de la lutte contre les violences urbaines : sécurité publique, renseignements généraux, et à un degré moindre, police judiciaire.

L'objectif est de les rendre plus opérationnelles et plus efficaces, face à une délinquance protéiforme et de plus en plus mobile qui, selon les policiers de terrain, ne cesse d'entretenir le sentiment d'insécurité de la population vivant dans les quartiers. La période des émeutes urbaines, ponctuée d'étés ou d'hivers chauds et spectaculaires, est révolue. En revanche, les atteintes aux personnes ont sensiblement augmenté, comme les phénomènes de ghettoïsation liés à l'exclusion.

Il s'agit de procéder à *« la reconquête citoyenne des quartiers »*, explique Yves Bertrand, directeur central des renseignements généraux, qui a lancé un plan d'action pour rapprocher du terrain le travail des RG. *« Il faut éviter de ghettoïser les 90 % de gens qui sont tranquilles »*, ajoute M. Bertrand. Les études faites sur le terrain par ses services ont montré qu'en cas de meilleure sécurisation, le Front national et l'extrémisme, comme les mouvements d'islamistes proches de l'intégrisme, reculaient sensiblement.

Le plan prévoit le recrutement de soixante et un gardiens de la paix d'investigation. Quarante et un d'entre eux commenceront, en septembre, une formation spécifique de plusieurs semaines au Centre national d'études et de formation (CNEF) de Gif-sur-Yvette (Essonne). Cela devrait permettre aux RG d'intervenir dans des quartiers dont ils étaient, jusque-là, absents. Ceux-ci se comptent au nombre d'une quarantaine à une soixantaine, selon les estimations. Ils correspondent à de nouvelles zones, qui n'étaient pas touchées par les phénomènes de violences urbaines.

Ce sont surtout les méthodes qui vont changer. Jusqu'à présent, la DCRG privilégiait le travail d'analyse, à travers les notes et documents produits par la « section banlieue », grâce à la soixantaine de correspondants dont elle dispose dans les quartiers. Sera désormais privilégié *« le renseignement opérationnel »*, que les policiers des brigades anticriminalité (BAC), des sûretés départementales présentes dans les sept départements de la région parisienne et six départements de province et d'outre-mer, et les gendarmes auront la possibilité d'exploiter sur le plan judiciaire.

> Pour le directeur central des renseignements généraux, il s'agit de procéder à « la reconquête citoyenne des quartiers »

Les nouveaux policiers de renseignement devront apprendre, par exemple, à systématiquement détecter les meneurs dans les cités, à rassembler des éléments permettant à leurs collègues de la sécurité publique de les interpeller, et à la justice de les poursuivre. Les recherches seront menées en partie à visage découvert, mais aussi, selon les méthodes de renseignement en *« milieu fermé »*, sans que les policiers ne se fassent connaître de leurs interlocuteurs. La collaboration des services pourrait par ailleurs être étendue. Certains responsables policiers envisagent la mise en place d'équipes mixtes rassemblant les RG et la sécurité publique.

Cette dernière sera de toute façon mise davantage à contribution à travers les BAC, les sûretés départementales, et, surtout, par des efforts supplémentaires en matière de police de proximité. Les résultats des BAC, qui rassemblent aujourd'hui environ 3 700 policiers, ont démontré leur efficacité dans la répression de la petite et moyenne délinquance. Leur nombre ne sera cependant pas augmenté.

L'accent est mis sur la relance et la promotion de l'îlotage, en clair de la présence quotidienne des policiers dans les quartiers sensibles, la prévention des petits délits et des incivilités. Elle était peu à peu tombée en désuétude, souvent pour cause de découragement des fonctionnaires de terrain. Une opération de communication interne, pour remotiver les policiers, est envisagée. Comme on le reconnaît au ministère de l'intérieur, *« cela implique d'importants redéploiements géographiques et fonctionnels »*. Problème : déplacer plusieurs milliers de policiers risque de prendre du temps et de soulever des résistances, malgré l'exigence du ministre de l'intérieur d'aller au plus vite.

Le dispositif sollicite également le concours plus actif de la police judiciaire, le plus en souvent en marge dans les problèmes des banlieues difficiles. En 1991, le service régional de police judiciaire (SRPJ) de Versailles avait pourtant créé une unité spécialisée dans la lutte contre les violences urbaines, la brigade de recherche, enquête et coordination (BREC).

On compte aujourd'hui quatre brigades de ce type dans toute la France, mais elles ont peu à peu délaissé leur mission spécifique au profit d'enquêtes plus traditionnelles, sur les délits importants, voire des crimes, commis à l'occasion des divers trafics menés par des bandes organisées. Elles devront revenir sans tarder sur le terrain des violences urbaines.

*P. Ce.*

### *Une nouvelle réunion autour de M. Chirac*

**Jacques Chirac présidera, jeudi 23 avril, à 16 heures, une deuxième séance de travail, avec douze maires de villes moyennes, sur les violences urbaines. Une première réunion autour du chef de l'Etat s'était tenue le 13 janvier. Douze maires appartenant au RPR, à l'UDF, au PS et au PCF y avaient participé et ont à nouveau été conviés à la réunion de jeudi. Il s'agit des RPR Pierre Bédier (Mantes-la-Jolie, Yvelines), Nelly Olin (Garges-lès-Gonesse, Val-d'Oise) et Jean-Claude Mignon (Dammarie-les-Lys, Seine-et-Marne), des UDF Pierre Cardo (Chanteloup-les-Vignes, Yvelines), Claude Pernès (Rosny-sous-Bois, Seine-Saint-Denis) et Jean-Claude Pignard (Villefranche-sur-Saône, Rhône), des socialistes Jean-Marie Bockel (Mulhouse, Haut-Rhin), Bruno Le Roux (Epinay-sur-Seine, Seine-Saint-Denis), Alain Etoré (Les Mureaux, Yvelines), et des communistes Patrick Braouezec (Saint-Denis, Seine-Saint-Denis), André Gérin (Vénissieux, Rhône) et Jean-Louis Bargero (Champigny, Val-de-Marne).**

### *Satisfecit pour les gendarmes*

**Dans le rapport interministériel sur la prévention et le traitement de la délinquance des mineurs, remis, jeudi 16 avril, à Lionel Jospin, les députés socialistes Christine Lazerges et Jean-Pierre Balduyck consacrent plusieurs chapitres au rôle de la police et de la gendarmerie dans les violences urbaines (*Le Monde* du 18 avril). Ils soulignent notamment le manque de prise en compte par la police de la spécificité des mineurs dans la délinquance liée aux violences urbaines. Le maintien de l'ordre public est favorisé au détriment des traitements judiciaires, expliquent, en substance, les rapporteurs, même s'ils reconnaissent la difficulté d'intervention dans les quartiers. Ils se félicitent, en revanche, de l'installation par la gendarmerie, depuis septembre 1997, de onze brigades de prévention de la délinquance juvénile (BPDJ) spécialisées dans l'action préventive en direction des mineurs.**

# Une nuit avec les policiers de la BAC de l'Essonne

**REPORTAGE**

Un « univers hostile » où « il ne faut jamais relâcher la pression »

**SUR** le coup de 20 heures, la tenue est mise. Combinaison ignifugée, gilet pare-balles, pistolet, le tonfa, bâton de défense pendant sur la hanche, les hommes de la brigade anticriminalité (BAC) de l'Essonne s'apprêtent à monter dans leurs voitures, l'une de ces puissantes 605 que les tags stigmatisent sur les murs des cités d'Evry et des environs. *« Nique la 605 et toute sa clique »*, ont écrit des mains anonymes. Qu'importe. Les moteurs tournent déjà. La BAC départementale ne travaille que la nuit, entre 20 heures et 4 heures. Toutes les nuits ne se ressemblent pas. Il y a celles qui sont trop longues, à force d'ennui et de patrouilles qui ne mènent nulle part, et puis celles qui deviennent soudain trop courtes, parce que les flagrants délits s'enchaînent, et que les heures défilent, sans se laisser compter, entre interpellations sur le vif et procédures judiciaires.

Cette nuit-là sera plutôt calme. La voiture du commissaire Jean-Yves Adam, le responsable de la BAC, sillonne pourtant des hauts lieux du département, où les policiers ne s'aventurent qu'avec prudence : la cité des Tarterets, à Corbeil-Essonnes, où, récemment encore, un agent de la compagnie départementale d'intervention (CDI) a été blessé à l'œil par le jet d'un bâton ; la Grande Borne, à Grigny, dont les habitants se plaignent régulièrement de la présence de chiens d'attaque, pitbulls ou rotweilers. La pluie, le vent, le froid, ont laissé les immeubles endormis. La BAC n'oublie pas qu'il faut agir avec discrétion. *« On va partout*, assure le commissaire Adam. *Il n'y a pas de lieux interdits où la police ne pénètre pas. Mais, on ne va pas aux Tarterets les mains dans les poches. »*

Cette cité, les quarante-sept fonctionnaires de la BAC la connaissent par cœur. Ils en savent les points chauds, les recoins, les échappatoires invisibles aux profanes, par où les *« trente à quarante fauteurs de trouble en tout et pour tout »* que dénonce le capitaine Michel Cadic tentent de prendre la fille de l'air, lors des interventions de la police. Ils savent les précautions qu'il faut observer *« dans cet univers hostile »*. Le capitaine Cadic, trente-deux ans, dirige la BAC départementale sur le terrain, depuis sa création, en janvier 1996. *« Parfois, sur les interpellations chaudes, on peut avoir peur*, avoue-t-il. *On n'intervient pas sur un plateau de cinéma avec des cascadeurs. »* Il ajoute qu'il a bien fallu un an pour que lui et ses hommes *« se sentent à l'aise »*. *« On a commencé par se montrer sur la voie publique. On a fini jusque sur les toits des cités. »* Spécialisés dans la lutte contre la petite et moyenne délinquance, il leur est pourtant arrivé d'arrêter des braqueurs, qui avaient séquestré des commerçants.

Grâce à son habilitation à la conduite rapide, Patrice Hascoet, est souvent au volant. Ce gardien de la paix de trente-deux ans a débuté comme îlotier au commissariat d'Evry. Puis il a rejoint la BAC, *« pour voir autre chose »*. *« Nous sommes tous volontaires, on se retrouve souvent les mêmes collègues ensemble*, dit-il. *On n'a pas l'impression de faire du social pour des gens qui nous prennent pour des cons, comme dans l'îlotage »*. La voiture s'engage dans les dédales de la Grande Borne, à Grigny. La cité est l'une des plus vastes de l'Essonne, avec ses 12 000 habitants, et des immeubles qui s'étalent sur plusieurs hectares. Ici aussi, la BAC manque rarement de travail. En 1997, elle a effectué au total 743 des 4 294 interpellations de la police dans le département, alors qu'elle ne rassemble que 2,5 % des effectifs.

*« L'Essonne, ce n'est pas encore Chicago*, reprend le capitaine Cadic. *Vous mettez trois mecs des Tarterets à Paris, ils ne font plus peur à personne. Le problème, c'est lorsqu'on les contrôle dans la cité, ils ont l'impression qu'on empiète sur leur territoire. »* Problèmes ? Contrôles ? La BAC a été mise en cause pour ses méthodes d'interpellation. Laurent Davenas, le procureur d'Evry, avait contesté, le 22 décembre 1997, dans *Libération* son *« mode d'intervention »*, précisant qu'une *« logique d'affrontement avec des responsabilités de part et d'autre »* était privilégiée.

**ENGLUÉS DANS UNE IMAGE**

Aujourd'hui, le magistrat estime que *« ses propos ont été déformés »*. *« J'avais critiqué la présence statique de policiers aux Tarterets*, affirme M. Davenas. *La BAC est en soi un bon service. Dans tous les cas où elle a été mise en cause pour des violences policières, l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) a conclu à l'emploi de la force nécessaire. »*

Les policiers de la BAC départementale, englués dans une image de « cow-boys des cités », n'auront sans doute jamais la cote auprès des jeunes. Pourtant, le commissaire Jean-Yves Adam ne voit pas d'autre réponse aux phénomènes de petite *délinquance et d'incivilité qui ne* cessent de s'accroître dans les quartiers sensibles. *« Nous agissons dans la plus stricte légalité*, assure-t-il. *Nous ne sommes pas des justiciers. Une fois que l'on a maîtrisé les individus, on n'en rajoute pas. »* *« Mais*, reprend le capitaine Cadic, *il ne faut jamais relâcher la pression dans le département, dès qu'on la relâche, ils le sentent. »* La BAC départementale de l'Essonne doit recruter trente fonctionnaires supplémentaires d'ici l'été.

***Pascal Ceaux***

**CORRESPONDANCE**

# Une lettre de Bernard Tapie

*A la suite de la publication, dans nos éditions datées dimanche 1er-lundi 2 mars, d'un entretien avec Jean Peyrelevade, président-directeur général du Crédit lyonnais, intitulé « Bernard Tapie n'est pas fondé à réclamer quoi que ce soit sur Adidas », Bernard Tapie nous a adressé le courrier suivant :*

Dans un long entretien publié par votre édition du 1er-2 mars 1998, M. Peyrelevade prétend que le Crédit lyonnais n'a pas organisé de portage des actions Adidas, il affirme même qu'il poursuivra ceux qui relaieraient ces allégations.

Les documents découverts lors d'une perquisition sur les conventions passées à mon insu avec les sociétés off shore qui ont acheté Adidas au Crédit lyonnais sont sans ambiguïté. En effet, ces sociétés off shore ont acheté Adidas avec l'argent du Crédit lyonnais grâce à des prêts à 0,5 %. Le Crédit lyonnais garantissait tous les risques éventuels quelles que soient les pertes. Les sociétés off shore n'avaient droit à aucune responsabilité dans la gestion et n'étaient représentées dans aucun des organes de management ou de contrôle. C'est enfin le Crédit lyonnais qui avait la faculté de décider des éléments de la revente (prix, date et acquéreur) en gardant pour la banque l'essentiel des plus-values éventuelles.

Les six experts près la Cour de cassation, le président de l'Assemblée nationale, M. Séguin, ou son rapporteur, M. d'Aubert, dans le cadre de la commission d'enquête parlementaire, et M. Peyrelevade lui-même, s'exprimant sur l'honneur devant ladite commission : tous ont confirmé, d'une façon ou d'une autre, qu'il s'agissait d'un portage. Contrairement à ce qu'affirme M. Peyrelevade aujourd'hui, il ne l'avait pas prétendu en fonction d'informations qui lui auraient été données par erreur, par des cadres du Crédit lyonnais, il l'avait déclaré en qualité d'ex-président de l'UAP, actionnaire de BTF *via* la banque Worms, précisant que l'UAP était déjà en situation de portage pour le compte du Crédit lyonnais. M. Peyrelevade est évidemment gêné de cette situation puisque le mandat de vente interdisait à ce dernier d'acquérir lui-même les actions qu'il était chargé de vendre pour mon compte. M. Peyrelevade affirme par ailleurs qu'il ne connait pas le nom des *« investisseurs »* qui ont participé au capital des fonds d'investissements off shore. Je laisse à vos lecteurs le soin d'imaginer mon sort si, dans une affaire si grave, je donnais à Mme Joly une aussi piètre explication.

Deux objectifs peuvent justifier l'utilisation de sociétés écrans off shore : soit cacher les bénéfices pour se soustraire à l'impôt, soit permettre d'opacifier la négociation. Sans connaître le bénéfice fiscal qu'ils ont réalisé, le second objectif est incontestablement atteint puisque personne, aujourd'hui, n'est en mesure d'identifier les bénéficiaires des plus-values réalisées entre le prix d'achat, 2 milliards de francs, le prix d'introduction en Bourse, 11 milliards de francs et la cotation actuelle d'Adidas, soit 30 milliards de francs. Il y a là un scandale dont je m'étonne que les magistrats en charge de la délinquance financière s'obstinent à ne pas vouloir connaître.

*A propos des gains minimaux du* Crédit lyonnais sur Adidas, M. Peyrelevade dit avoir gagné 1 600 000 000 de francs. On est déjà très loin de la présentation qu'il faisait en 1994, où chacun se souvient que j'avais pratiquement ruiné le Crédit lyonnais à moi tout seul. La réalité est que M. Dreyfus a racheté 4 600 000 000 de francs ce que le Crédit lyonnais m'avait racheté 2 000 000 000 de francs. Même en comptant les commissions de portage (d'environ 20 %), le bénéfice du Crédit lyonnais sur cette première opération reste supérieur à 2 milliards de francs.

Sur la seconde opération, au moment de l'introduction en Bourse, je n'ai aucun élément à opposer à la version de M. Peyrelevade qui limite le gain du Crédit lyonnais à 1 100 000 000 de francs. Il est incontestable aujourd'hui que leur bénéfice ne peut être inférieur à 3 milliards de francs. Il est aujourd'hui également non contestable que Robert-Louis Dreyfus a réalisé, grâce à la complaisance incroyable du Crédit lyonnais, une plus-value de 10 milliards de francs sans risquer un centime ; alors que tous les initiés reconnaissent que l'essentiel du redressement d'Adidas avait été effectué par mes propres équipes.

Enfin, prétendre aujourd'hui que je n'ai pas à revendiquer ma part du bénéfice que le Crédit lyonnais a réalisé, c'est oublier que je n'avais donné à la banque mandat de vendre Adidas qu'à de strictes contreparties, qu'elle n'a pas respectées. En échange de mes droits sur les plus-values d'Adidas, le Crédit lyonnais abandonnait notamment ses droits sur certains crédits et me garantissait 50 % du capital d'une société d'investissement (NEWCO) dont les apports permettaient des fonds propres de l'ordre de 500 millions de francs. Sans ces contreparties, je n'aurais jamais accepté de leur donner le mandat de vente. *L'inexécution par la banque* de ses obligations fait l'objet d'un litige pendant devant la cour d'appel de Paris. En première instance, le tribunal de commerce avait condamné le Crédit lyonnais à 600 millions de francs de provision, en attendant de chiffrer le préjudice total.

Quand M. Peyrelevade affirme que personne ne voulait acheter Adidas, cette assertion grossière est démentie par trois faits : René Yaeggi, le directeur général d'Adidas, avait constitué un tour de table avec des industriels de tout premier plan. Son offre était largement supérieure à celle proposée dans le montage du Crédit lyonnais, mais elle était sans contrepartie ; dans un marché soi-disant déserté par les acquéreurs, le Crédit lyonnais a trouvé des pseudo-acheteurs aussitôt après avoir reçu le mandat de vente de mes actions ! Plus curieusement encore, la banque s'est précipitée pour racheter, en plus de mes parts, 5 % du capital qui demeurait entre les mains des héritiers de M. Dassler et ne conférait pourtant aucun pouvoir dans l'entreprise.

M. Peyrelevade prétend que le Crédit lyonnais n'était pas informé de la négociation avec Pentland. Comment explique-t-il dans ces conditions que *via* Clinvest, sa filiale d'affaires, la banque m'a facturé 45 millions de francs d'honoraires pour cette opération ? Facture que j'ai payée. En affirmant ne pas avoir participé à ces montages, antérieurs à sa venue, il rejette la responsabilité sur les cadres du Crédit lyonnais. Parmi eux, nombreux sont ceux qui admettent que je n'aurais pas dû être mis en liquidation de biens. M. Gallot, président de la SDBO et directeur général adjoint du Crédit lyonnais, a d'ailleurs confirmé devant Mme Joly que certains cadres de la banque avaient été gênés d'exécuter un client qui ne leur devait rien.

Mon passif résiduel dû au Crédit lyonnais est, selon mes liquidateurs, de 600 millions de francs. M. Peyrelevade reconnaît avoir gagné, rien que sur l'affaire Adidas, 1 600 000 000 de francs. Je crois avoir démontré que, en réalité, la banque a gagné plus de 3 000 000 000 de francs. Or je suis toujours en liquidation judiciaire. Il est temps que les autorités de tutelle *mettent à jour cette opération* en déclenchant les investigations qui, pour des raisons absolument mystérieuses, ont beaucoup de mal à s'engager.

## DISPARITIONS

■ **DJIBO BAKARY,** président du conseil de gouvernement du Niger en 1957 et 1958, est mort jeudi 16 avril à Niamey, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Né en 1921, instituteur et syndicaliste, Djibo Bakary fonde dans les années 50 le parti Sawaba (marxiste-léniniste). Premier maire élu de Niamey en 1956, Djibo Bakary devient vice-président, puis président du premier conseil de gouvernement issu des élections territoriales de 1957. Mais, partisan de l'indépendance *« immédiate »* de son pays, il est contraint de renoncer à cette fonction en octobre 1958 après la victoire du « oui » au référendum, consacrant l'adhésion du Niger à la Communauté française. Remplacé par Hamani Diori, qui sera chef de l'Etat de 1960 (date de l'indépendance) à 1974, Djibo Bakary s'exile et son parti est interdit. Revenu au Niger en 1974 après le putsch militaire de Seyni Kountché, il est arrêté un an plus tard pour complot contre la sûreté de l'Etat. Libéré en 1984, Djibo Bakary reforme en 1990, à la faveur de l'option pour le multipartisme, le Sawaba, sous le nom d'Union démocratique des forces progressistes (UDFP), avant d'être élu président à vie du parti.

■ **ROSE MADDOX,** chanteuse américaine de musique country, est morte, mercredi 15 avril, à l'âge de soixante et onze ans. Rose Maddox avait débuté sa carrière après la seconde guerre mondiale en compagnie de ses quatre frères. Le quintette jouait du hillibilly (la musique des fermiers, qui a été une des sources du rock'n'roll), de la country et des gospels. Auréolée d'une solide réputation de dynamisme vocal et scénique, Rose Maddox avait su dépasser la séparation du groupe familial au milieu des années 50 en menant une carrière solo. Elle connut ainsi plusieurs succès, comme *Sing a Little Song of Heartache, Gambler's Love, Kissing My Pillow* et *35 $ and a Dream*, un récent enregistrement dans lequel elle évoquait l'errance de sa famille, qui, dans les années 30, avait dû quitter l'Alabama pour la Californie, après avoir vendu tous ses biens pour 35 dollars.

## NOMINATIONS

### LES NOUVEAUX PRÉSIDENTS DE CONSEILS RÉGIONAUX

**● AQUITAINE : Alain Rousset**

[Né le 16 février 1951 à Chazelles-sur-Lyon (Loire), Alain Rousset, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, est directeur du cabinet du président du conseil régional d'Aquitaine de novembre 1980 à avril 1985, d'abord André Labarrère, puis Philippe Madrelle, tous deux socialistes. En janvier 1988, il est nommé délégué à l'industrialisation du bassin de Lacq. Elu conseiller général de Pessac (Gironde) en septembre 1988 et réélu en mars 1994, il devient premier vice-président du conseil général. Maire de Pessac depuis mars 1989, Alain Rousset y a fondé, en collaboration avec Jean Lacouture et Jean-Noël Jeanneney, le Festival international du film d'histoire.]

**● BOURGOGNE : Jean-Pierre Soisson**

[Né le 9 octobre 1934 à Auxerre (Yonne), ancien élève de l'ENA, Jean-Pierre Soisson est membre de la Cour des comptes. Après avoir été au cabinet de la marine marchande d'octobre 1964 à janvier 1966, puis au cabinet d'Yvon Bourges, ensuite d'Edgar Faure, il est élu, en juin 1968, député républicain indépendant de l'Yonne, conseiller général en mars 1970, maire d'Auxerre en mars 1971. De juin 1974 à mars 1977, il est successivement secrétaire d'Etat aux universités, à la formation professionnelle, à la qualité de la vie, à la jeunesse et aux sports. Il est secrétaire général de la formation giscardienne le temps de la campagne des législatives de 1978. A leur suite, il est ministre de la jeunesse et des sports. Réélu député de l'Yonne à toutes les législatives, il entre en juin 1988 dans le gouvernement de Michel Rocard, comme ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Jusqu'en mars 1993, il est successivement ministre de la fonction publique et de la modernisation de l'administration, ministre de l'agriculture. Réélu en mars 1993 député de l'Yonne (sous l'étiquette « majorité présidentielle »), puis en juin 1997 (sous l'étiquette apparenté UDF), il a été président du conseil régional de Bourgogne de mars 1992 à mars 1993.]

**● BRETAGNE : Josselin de Rohan**

[Né le 5 juin 1938 à Suresnes (Hauts-de-Seine), ancien élève de l'ENA, Josselin de Rohan commence sa carrière comme administrateur civil au ministère de l'industrie de 1965 à 1967. Il est ensuite chargé de mission au cabinet du garde des sceaux, Louis Joxe, de mai 1967 à mai 1968. Après avoir été sous-directeur au secrétariat général de la marine marchande de 1974 à 1980, il a été nommé en 1980 chargé de mission à la direction générale des transports maritimes d'Elf-Aquitaine. Il est maire de Josselin (Morbihan) depuis mars 1965, conseiller général du Morbihan depuis mars 1982, et sénateur du Morbihan depuis septembre 1983. Il est président du groupe RPR du Sénat depuis 1993.]

**● CENTRE : Michel Sapin**

[Né le 9 avril 1952 à Boulogne-sur-Seine (Hauts-de-Seine), ancien élève de l'ENA, Michel Sapin commence sa carrière comme conseiller de tribunal administratif. Il est député socialiste de l'Indre de juin 1981 à mars 1986. En avril 1986, il est élu député des Hauts-de-Seine. Réélu en juin 1988, il devient président de la commission des lois. Ministre délégué auprès du ministre de la justice de mai 1991 à avril 1992, il devient ministre de l'économie et des finances d'avril 1992 à mai 1993. Il est nommé membre du conseil monétaire de la Banque de France de janvier 1994 à juin 1995. Il a été élu maire d'Argenton-sur-Creuse en juin 1995. Depuis novembre 1997, il est membre du bureau national du PS et secrétaire national chargé des questions économiques.]

**● CHAMPAGNE-ARDENNE : Jean-Claude Etienne**

[Né le 6 août 1941 à Vouziers (Ardennes), professeur agrégé de rhumatologie, Jean-Claude Etienne est actuellement chef de service de rhumatologie et de médecine interne au centre hospitalier universitaire de Reims. Conseiller régional RPR de Champagne-Ardenne depuis mars 1986, conseiller municipal de Reims depuis mars 1989, élu député RPR de la Marne en mars 1993 et réélu en juin 1997, il était premier vice-président du conseil régional depuis 1996.]

**● CORSE : José Rossi**

[Né le 18 juin 1944 à Ajaccio (Corse), José Rossi est docteur en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il est membre du cabinet de Joseph Fontanet en janvier 1972, de celui de Simone Veil de juin 1974 à février 1975, de Michel Durafour, puis de Christian Beullac, jusqu'en avril 1978. En septembre 1973, il entre au conseil général de Corse-du-Sud, dont il devient président en mars 1985. En juin 1988, il est élu député de Corse-du-Sud. Il est ministre de l'industrie, des postes et des télécommunications d'octobre 1994 à mai 1995. Il est réélu député de Corse-du-Sud en septembre 1995 et en juin 1997. Il est secrétaire général délégué de l'Union pour la démocratie française (UDF) depuis 1996.]

**● FRANCHE-COMTÉ : Jean-François Humbert**

[Né le 17 octobre 1952 à Besançon (Doubs), Jean-François Humbert est titulaire d'une maîtrise de droit. Il est élu conseiller régional sur la liste d'Edgar Faure en mars 1986, conseiller général du canton de Russey (Doubs) en mars 1992. A cette date il devient vice-président du conseil régional. Il est élu président du comité régional du tourisme en octobre 1995 et président du syndicat mixte du pays horloger en septembre 1996. Jean-François Humbert est secrétaire général du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF) depuis sa création, en octobre 1995.]

**● ÎLE-DE-FRANCE : Jean-Paul Huchon**

[Né le 29 juillet 1946 à Paris, ancien élève de l'ENA, Jean-Paul Huchon commence sa carrière comme administrateur civil à la direction du budget au ministère de l'économie et des finances. Il est directeur de cabinet de Michel Rocard successivement aux ministères du Plan et de l'agriculture. Directeur général de la Caisse nationale de Crédit agricole de janvier 1985 à juin 1986, il est directeur général adjoint du groupe Exor de juillet 1986 à avril 1988. Il est de nouveau directeur du cabinet de Michel Rocard lorsque celui-ci devient premier ministre, de mai 1988 à mai 1991. Il est ensuite directeur général, puis conseiller du président du groupe Printemps à compter de septembre 1991, vice-président et associé du cabinet Progress depuis janvier 1995. Conseiller municipal de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) depuis mars 1977, il était ensuite devenu premier adjoint de Michel Rocard, maire de cette ville, avant de lui succéder, en septembre 1994.]

**● MIDI-PYRÉNÉES : Martin Malvy**

[Né le 24 février 1936 à Paris, Martin Malvy est licencié en droit. Il est journaliste à *Sud-Ouest, La Nouvelle République* et *La Dépêche du Midi* de 1961 à 1977. Il est conseiller général du Lot (canton de Vayrac), constamment réélu depuis mars 1970. Maire de Figeac (Lot) depuis mars 1977, il est élu député socialiste du Lot en mars 1978 et en juin 1981. De juillet 1984 à mars 1986, il est secrétaire d'Etat chargé de l'énergie. Réélu député en mars 1986 et en juin 1988, il devient secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement et porte-parole du gouvernement d'avril à octobre 1992 et ministre du budget d'octobre 1992 à mars 1993. En mars 1993, il est réélu à l'Assemblée nationale, où il est président du groupe socialiste d'avril 1993 à septembre 1995. Il est président de l'Association des petites villes de France (APVF) depuis décembre 1990.]

**● NORD-PAS-DE-CALAIS : Michel Delebarre**

[Né le 27 avril 1946 à Bailleul (Nord), Michel Delebarre est licencié d'histoire-géographie et diplômé d'études supérieures de géographie. Il commence sa carrière comme secrétaire général adjoint, puis secrétaire général du comité d'expansion du Nord-Pas-de-Calais. Il est directeur du cabinet de Pierre Mauroy au conseil régional du Nord-Pas-de-Calais de 1974 à 1978. Délégué général au développement de la ville de Lille à compter de 1978, il en devient secrétaire général d'octobre 1979 à mai 1982. Il suit Pierre Mauroy à Matignon en mai 1981 comme chargé de mission, puis comme directeur du cabinet de mai 1982 à juillet 1984. Il devient ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle en juillet 1984. Il est aussi ministre des affaires sociales et de l'emploi de mai à juin 1988, ministre des transports et de la mer de juin 1988 à février 1989, ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer de février 1989 à décembre 1990, ministre de la ville de décembre 1990 à mai 1991, ministre de la ville et de l'aménagement du territoire de mai 1991 à avril 1992, et ministre de la fonction publique et des réformes administratives d'avril 1992 à mars 1993. Elu député socialiste du Nord en mars 1986, puis en juin 1988, battu en mars 1993, il est réélu en juin 1997. Il est maire de Dunkerque depuis mars 1989. Il était premier vice-président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais depuis 1986.]

**● HAUTE-NORMANDIE : Alain Le Vern**

[Né le 8 avril 1948 à Portsall (Finistère), diplômé de l'Ecole normale d'instituteurs de Rouen, Alain Le Vern était conseiller régional de Haute-Normandie depuis mars 1986. Il est député de Seine-Maritime depuis juin 1988, réélu en mars 1993. Depuis mars 1989, il est maire de Saint-Saëns (Seine-Maritime). Il est membre du bureau national du PS depuis novembre 1997.]

**● PAYS-DE-LA-LOIRE : François Fillon**

[Né le 4 mars 1954 au Mans (Sarthe), François Fillon est titulaire d'une maîtrise de droit public et d'un diplôme d'études appliquées en droit public et en sciences politiques. Il commence sa carrière comme assistant parlementaire de Joël Le Theule, député de la Sarthe, de 1977 à 1978. Il est ensuite chargé de mission de Joël Le Theule, lorsque celui-ci est ministre des transports en 1978, puis ministre de la défense d'octobre à décembre 1980. François Fillon est maire de Sablé-sur-Sarthe depuis mars 1983, et président du conseil général de la Sarthe depuis avril 1992. Il est élu député RPR de la Sarthe en juin 1981, réélu en 1986, 1988 et 1993. Il est ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche de mars 1993 à mai 1995, puis ministre des technologies de l'information et de la poste de mai 1995 à novembre 1995, ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace de novembre 1995 à juin 1997.]

**● PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR : Michel Vauzelle**

[Né le 15 août 1944 à Montélimar (Drôme), Michel Vauzelle est licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il débute comme avocat au barreau de Paris en 1968. De juin 1969 à juillet 1972, il est chargé de mission au cabinet du premier ministre, Jacques Chaban-Delmas. Délégué national du Parti socialiste à la justice et aux libertés de 1978 à 1981, il est porte-parole de la présidence de la République de juin 1981 à avril 1986. Il est élu député socialiste des Bouches-du-Rhône en mars 1986. Réélu en juin 1988, il devient ministre de la justice, d'avril 1992 à avril 1993. Vice-président du conseil général des Bouches-du-Rhône depuis 1992, il est réélu député en juin 1997. Conseiller municipal d'Arles depuis mars 1977, il est maire de cette ville depuis juin 1995.]

**● MARTINIQUE : Alfred Marie-Jeanne**

[Né le 15 novembre 1936 à Rivière-Pilote (Martinique), Alfred Marie-Jeanne est diplômé d'études supérieures en économie et en mathématiques. Cofondateur du mouvement indépendantiste martiniquais, il est maire de Rivière-Pilote depuis mars 1971. De 1973 à juillet 1997, il est conseiller général de la Martinique (canton de Rivière-Pilote). Depuis octobre 1990, il est membre du conseil régional de Martinique. Il a été élu député de la Martinique (non inscrit) en juin 1997.]

**● LA RÉUNION : Paul Vergès**

[Né le 5 mars 1925 à Oubone (Thaïlande), Paul Vergès est journaliste, directeur de *Témoignages*. Conseiller général du canton de Saint-Paul, puis du Port, d'avril 1955 à mars 1964, il est déclaré démissionnaire d'office à cette date. Il est député communiste de la Réunion de novembre 1956 à novembre 1958. Il fonde le Parti communiste réunionnais en 1959, dont il sera secrétaire général jusqu'en 1993. A cette date, il en prend la présidence. De mars 1970 à novembre 1973, il est de nouveau conseiller général de la Réunion. Il est député de la Réunion de mars 1993 à avril 1996, date à laquelle il devient sénateur, inscrit au groupe communiste. Il a été député européen de juin 1979 à juin 1989 sur la liste du Parti communiste français.]

Les autres présidents de conseils régionaux étaient déjà en fonction avant le scrutin du 15 mars. Ont ainsi été réélus : Adrien Zeller (Alsace), Valéry Giscard d'Estaing (Auvergne), Jacques Blanc (Languedoc-Roussillon), Robert Savy (Limousin), Gérard Longuet (Lorraine), René Garrec (Basse-Normandie), Charles Baur (Picardie), Jean-Pierre Raffarin (Poitou-Charentes), Charles Millon (Rhône-Alpes), Lucette Michaux-Chevry (Guadeloupe) et Antoine Karam (Guyane).

## AU CARNET DU « MONDE »

### Naissances

– Meudon. Malleniort.

**Anne BONAMOUR,**
**née JENDRYCHOWSKA,**
a le grand bonheur d'annoncer la naissance de sa deuxième petite-fille,

**Alice,**

le 14 avril 1998, à Aix-en-Provence,

chez

**Pierre et Françoise.**

---

**M. Philippe SAMBUSSY**
**et Mlle Carole SOURIGUES,**
ses parents,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit

**Antonin,**

le 22 mars 1998.

---

**Hanitra RABEFITSEHENO,**
**Michel PIERSON**
et leurs enfants,
**Nathalie et Vincent,**
ont le bonheur d'annoncer la naissance de

**Cécile,**

le 7 avril 1998, à Nantes.

---

**Geraldine FAES**
**et Stephen SMITH**
sont heureux d'annoncer la naissance de

**Lily,**

le 10 avril 1998, à Paris.

---

**Sandra et Dan LIPSKER,**
Les familles
**KONOPNY, LIPSKER**
**et REGENSBERG,**
ont la joie d'annoncer la naissance de

**Louise Deborah,**

le 27 mars 1998, à Strasbourg.

---

**Mireille et Yves DESPIERRE**
ont la joie de faire part de la naissance de leur petite-fille,

**Marianne,**

le 15 avril 1998, à Angoulême,
au foyer de
**Agnès et Sebastien SANCHEZ.**

---

**Marie-Jeanne MANUELLAN,**
**Veronique et Guy FAILLOUX,**
sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

**[illegible]athieu, Etienne MANUELLAN,**

le [illegible] avril 1998, à Paris,

[illegible]nna-Bella, Pierre-Etienne et Laura.

---

**Claudine MOLINARI**
**et Alain DADOUN**
ont le plaisir d'annoncer la naissance de

**Samy,**

le 11 avril 1998, à Laval.

20, rue Marc-Dupré,
53000 Laval.
38, rue Gounod,
92210 Saint-Cloud.

---

**Patrice DUPARC**
a le plaisir d'annoncer la naissance de son neveu,

**Thomas CORNETTE,**

à Paris, le 13 avril 1998.

---

**Véronique LETZKUS**
**et Jean LEMESLE-CORNEILLE**
sont heureux de faire part de la naissance de

**Victor,**

le vendredi 10 avril 1998, à Paris.

---

**Françoise et Patrick**
**CONAN BALDY**
ont la joie d'annoncer la naissance de

**Yoran,**

le 13 avril 1998.



### Décès

– Mme Jeannette Antonietti,
son épouse,
Guy Antonietti,
son fils,
Martin, Justine, Laetitia, Jean Baptiste,
ses petits-enfants,
Fabienne Magnan, Monique Reyre,
ses belles-filles,
ont la tristesse de faire part du décès de

**François Antoine ANTONIETTI,**
ancien maître armurier,
médaille militaire,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,

survenu le 15 avril 1998, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le 18 avril, en l'église Sainte-Lucie d'Azzana, en Corse-du-Sud.

Archipel,
7 *bis*, avenue Saint-Jérôme,
13100 Aix-en-Provence.

---

– On nous prie d'annoncer le décès de

**Janine CINCIRUK,**
**née AHITOUVE,**

survenu le 16 avril 1998, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité, le mercredi 22 avril.

Ni fleurs ni couronnes.

6, villa des Roses,
92260 Fontenay-aux-Roses.

---

– Le président de l'université de Tours,
Le doyen de l'UFR d'anglais et langues étrangères appliquées,
Et l'ensemble de la communauté universitaire,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Claude DOUBINSKY,**
ancien doyen de l'UFR d'anglais et langues étrangères appliquées,
ancien vice-président de l'université.

---

– Mme François Deries,
née Agnes Guilbert-Dambricourt,
son épouse,
Chantal Ritz,
Agnès et Albert Balp,
Bernard et Chantal Deries,
Arnaud et Anne-Marie Deries,
Gérard Deries,
Marie-Liesse et Jean-Marc Adenot,
Maguite et Philippe Jourdain,
Joëlle et Régis Dambricourt,
ses enfants,
Ses trente-deux petits-enfants,
Ses treize arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. François DERIES,**

ingénieur civil des Mines,

survenu le 17 avril 1998, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 21 avril, à 14 heures, en l'église de Saint-Jorioz (Haute-Savoie).

9, rue Saint-François-de-Sales,
74000 Annecy.

---

– Mme Marc Dupont,
son épouse,
Alexandre, Florence et Guillemette,
ses enfants,
Mme Jean Dupont,
sa mère,
M. et Mme Jean Henning,
ses beaux-parents,
Ses frères et sœurs,
Toute sa famille,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part de la mort accidentelle de

**Marc DUPONT,**

survenue le 14 avril 1998.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 18 avril, en l'église Saint-Charles de Monceau, Paris-17e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

88, boulevard de Courcelles,
75017 Paris.

---

– Thérèse Mulot,
son épouse,
Catherine Mulot,
Dominique Mulot,
ses filles,

ont la douleur de faire part du décès de

**Maurice MULOT,**

survenu le 8 avril 1998, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale.

35, rue du Maréchal-Joffre,
78100 Saint-Germain-en-Laye.
35, rue Broca,
75005 Paris.
7, rue Servandoni,
75006 Paris.

---

– Sa fille,
Sa femme, ses parents, sa famille, ses amis, ses frères,
ont la douleur d'annoncer la disparition de

**Andréï PAVLOVITCH.**

L'inhumation aura lieu le mardi 21 avril 1998, à 14 h 20, au cimetière intercommunal des Ulis, rue du Cap-Horn.

Monica Olvera,
1045 Rosemary Ter.
Deerfield IL
60015 Etats-Unis.
J. Pavlovitch,
16, passage Larrousse,
92240 Malakoff.

*« Le rideau était levé, j'attendais encore. »*

---

– Mme Pierre Steichen,
sa mère,
M. et Mme Alexis Lachkareff,
ses beaux-parents,
Mme Annie Steichen,
son épouse,
Ses sœur, frères, beaux-frères, belles-sœurs,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses amis de France et d'Afrique,
ont la douleur de faire part du décès de

**Bernard STEICHEN (ONM),**
professeur honoraire,

le 6 avril 1998, à Montpellier.

L'incinération a eu lieu le 10 avril, dans la plus stricte intimité.

25, boulevard Victor-Hugo,
30133 Les Angles.



### Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 19 avril 1988,

**Henri CHAMPEL**

quittait les siens.

Son souvenir est toujours présent parmi eux et une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

### Commémorations

**Dimanche 19 avril 1998**
**55e ANNIVERSAIRE**
**DE L'INSURRECTION**
**DU GHETTO DE VARSOVIE**

14 h 30 : projection inédite « Le Ghetto de Lodz » suivie d'une conférence-débat avec Mme Larissa Cain, Batia Baum, MM. Henri Minczelès, Jean-Charles Szurek.
18 heures : cérémonie commémorative.

**MÉMORIAL DU MARTYR JUIF INCONNU**
17, rue Geoffroy-l'Asnier,
75004 Paris.
Tél. : 01-42-77-44-72

---

**LA FLAMME**
Roger Madec, vice-président du conseil régional d'Ile-de-France, maire du 19e arrondissement de Paris, vous invite à la cérémonie de la Journée nationale des déportés, à la mairie du 19e, le dimanche 26 avril 1998, à 10 h 30. Présentation de l'« Itinérante Flamme de Dachau contre les exterminations ». H : 30 m, peinte par Colette Azoulay, président du comité, Marc Boissière, sous le haut patronage de M. Jean-Pierre MASSERET, secrétaire d'Etat aux anciens combattants. La municipalité offrira le vin d'honneur.

### Communications diverses

– Cinquante ans de Droits de l'homme et de la femme et la bataille des droits économiques de la France. Ecoutez un extrait d'archives sonores au : 01-45-82-77-77, 24 heures sur 24. Envoi gratuit du texte sur demande avec enveloppe timbrée à 3 francs.
Adresse : CDH,
BP 16,
75622 Paris Cedex 13.

---

– 22 avril « Jour de la Terre ».
Exposition : changement de climat. Les catastrophes thermodynamiques.
Table ronde : conséquence, préventions, après Stockholm, Rio, Kyoto.
15 heures à 22 heures : débats publics.
17 heures : conférence de presse.
Salle des fêtes d'Angé (41400) à 4 km de Montrichard, Loir-et-Cher.
Ecologie énergie survie.
Tél. : 02-54-32-29-56.
Fax : 02-54-32-24-33.

# HORIZONS

PORTRAIT

**De la Bosnie au Rwanda, elle fait entendre la voix de l'Europe lorsqu'il s'agit de défendre les droits de l'homme. Mais son activité de commissaire européen ne se limite pas à l'humanitaire puisqu'elle est aussi en charge des lourds dossiers de la pêche et de la consommation**



# Emma Bonino, petit soldat de l'humanitaire

« CES messieurs du Conseil de sécurité devraient réaliser que les milliers de réfugiés en train de mourir au Zaïre n'iront pas, comme eux, passer le week-end à Long Island. » Cette boutade au vitriol, lancée, début novembre 1996, en pleine crise de l'Afrique des Grands Lacs, par un petit bout de femme à l'accent italien, avait jeté un froid dans les rangs de l'ONU. Son auteur n'était pas, en effet, une provocatrice anonyme. Commissaire européen, Emma Bonino, ancien député du Parti radical italien et ancien membre du Parlement de Strasbourg, faisait, ce jour-là, une entrée remarquée sur la scène médiatique internationale.

*« Vous ne ressemblez pas aux bureaucrates de Bruxelles »*, s'étonne Guillaume Durand, sur le plateau de Canal Plus. *« Mais moi aussi, je suis une bureaucrate ! »*, se défend son invitée. L'animateur de télévision sourit. Ce vendredi 6 mars 1998, *« la Bonino »*, comme on l'appelle à Rome, achève son marathon parisien en faveur des femmes afghanes, soumises au joug des talibans. Après l'inauguration de l'exposition de photos qui leur est consacrée par Médecins du monde, elle s'envolera, samedi, pour Madrid. Puis, dimanche, pour Milan et Londres. Avant de retrouver, lundi, son bureau du Palais de l'Europe, à Strasbourg, d'où elle regagnera – enfin – ses pénates bruxelloises. Pour l'heure, les caméras de Canal Plus l'épinglent en gros plan. Mèche blonde en bataille, oeil bleu vif et museau de fennec, M^me^ la commissaire mime, en croisant les doigts, le tissu grillagé du *« tchadri »*, ce voile-prison imposé, au nom de l'islam, aux femmes de Kaboul. *« Défendre les droits de l'homme – et donc des femmes –, ce n'est pas un truc marginal. Il y a moyen de faire pression »*, plaide la représentante de Bruxelles, entre l'interview d'un champion d'athlétisme et un reportage sur la formule 1 à Melbourne.

Née dans le nord de l'Italie, le 8 mars 1948, Emma Bonino aurait pu, comme sa sœur aînée et son frère cadet, ne pas quitter cette région de Turin, où tous trois ont grandi. *« Mes parents étaient des gens du Nord, très renfermés »*, dit-elle avec tendresse. De cette famille de paysans pauvres, contraints de quitter la terre pour s'installer en ville, à Bra, elle garde le souvenir de liens chaleureux mais d'une vie difficile, où la nature est rude et les hivers sont froids. La nostalgie de la campagne ne l'a jamais rongée. *« Le vert, ça me donne des allergies ! »*, avoue-t-elle volontiers. En revanche, la petite Emma adore l'école. Malgré l'hostilité du père – qui sait à peine lire et écrire –, elle arrache, grâce à la complicité de la mère, la permission de poursuivre ses études secondaires, puis universitaires. Mieux que Turin, *« trop proche de la famille »*, elle choisit Milan et s'inscrit à la faculté, en langues étrangères. *« Je ressentais une inquiétude diffuse, qui me faisait bouger, mais que j'aurais été incapable de formuler »*, commente-t-elle.

DÉTACHÉE des contraintes familiales, éloignée du regard paternel, l'apprentie-citadine n'en reste pas moins une jeune fille rangée. A tel point qu'elle passe totalement à côté de l'immense *fiesta* du printemps 1968. Sensible à l'air du temps, la jeune provinciale choisit quand même de faire sa thèse sur Malcolm X, le fondateur des Black Muslims américains. Mais pour le reste, c'est le trou noir : des grèves et des manifestations de cette époque, elle assure n'avoir *« aucun souvenir »*.

Est-ce en 1972, année marquée à la fois par la mort de son père et l'obtention de son diplôme de fin d'études, que la vie d'Emma Bonino bascule ? Ou bien un peu plus tard, au printemps 1974, quand, se découvrant enceinte, elle décide de partir à Florence pour se faire avorter ? *« Si vous voulez tuer ce bourgeon de vie, ça vous coûtera 1 million de lires »*, lui annonce froidement le médecin. Ce cynisme la met hors d'elle. *« Je n'étais pas politisée, mais je suis devenue enragée »*, se souvient la dame de Bruxelles. Après son interruption de grossesse, elle rejoint un centre de planning clandestin, à Milan, où elle commence à militer. *« A l'époque, le Parti radical de Marco Pannella était le seul parti à nous apporter son soutien »*, souligne-t-elle. Très vite, elle le rejoint. En juin 1975, alors que la polémique sur le droit à la contraception et à l'avortement fait rage en Italie, plusieurs militantes se font volontairement arrêter par la police et emprisonner. Parmi elles, Emma Bonino, qui séjournera trois semaines à la prison de Florence. *« C'est là,* se rappelle-t-elle, *que j'ai découvert ma mère. Elle avait donné une interview – formidable – au magazine* Panorama. *Je l'ai lue dans ma cellule. Ça m'a fait chaud au cœur. On s'était reconnues, elle et moi. Même si les mots, entre nous, ne sont venus qu'après. »*

Bruxelles, immeuble Breydel, 10^e^ étage. Autour de la longue table, installée dans un coin du bureau, vaste lui-même comme une salle de bal, la commissaire aux trois portefeuilles (politique des consommateurs, pêche, aide humanitaire) préside, comme presque tous les matins, la réunion de travail des quelque dix membres de son cabinet. Les discussions sont brèves. Deux mots par-ci, un hochement de tête par là. Les réparties – généralement en italien – fusent, rapides, précises, comme dans un match de tennis de table. Chacun connaît ses dossiers. On va de l'un à l'autre. *« C'est vrai, cela fait drôle de passer de la vache britannique à la femme afghane »*, sourit la patronne de cet étrange navire, en allumant sa énième cigarette. Cet éclectisme dans les secteurs à suivre – que ne connaissent pas, du moins à un tel point, les dix-neuf autres commissaires de l'Union européenne – n'est pas pour lui déplaire. *« M^me^ Bonino est une éponge, elle avale tout,* explique l'un de ses collaborateurs. *Mais à la fin, quand vous pressez, le liquide qui ressort est dix fois supérieur à ce que vous aviez au départ. Bien sûr, c'est du travail de dilettante. Mais la politique, c'est ça, non ? »*

Il est vrai qu'en adhérant au Parti radical italien la jeune Emma a été mise à bonne école. Sous la houlette de Marco Pannella, les campagnes militantes (pour l'avortement, le divorce, l'objection de conscience, la reconnaissance de l'homosexualité, l'abolition de la peine de mort, la dépénalisation de la drogue, l'égalité des rapports Nord-Sud, etc.) se succèdent à un rythme d'enfer. Minoritaires de naissance – *« la liste Pannella a toujours oscillé entre 2 % à 4 % des voix, c'est le même score depuis 1976 »*, souligne, d'elle-même, l'exilée de Bruxelles –, les radicaux italiens ont rattrapé ce handicap par leur sens du spectacle, mâtiné d'humour fellinien et de provocation. C'est grâce à eux que la star du porno, la célèbre Cicciolina, obtient un fauteuil au Parlement. *« Elle est moins bête que beaucoup de députés »*, assure Emma Bonino. Elle-même, élue à l'Assemblée italienne en 1976, décroche son premier ticket d'entrée à Strasbourg en 1979. Devenue députée européenne, cette *« féministe convaincue »* veut *« faire entendre la voix des minorités*, peut-on lire à l'époque, dans les colonnes du *Monde* (8 janvier 1980). *On peut lui faire confiance : il suffit de la voir, en jean et en chemisette, affirmer qu'elle est venue à Strasbourg "semer le désordre" »*...

Dix-huit ans plus tard, en tailleur gris perle et escarpins noirs, M^me^ la commissaire n'a rien renié. Ou si peu. *« Je ne suis pas dans la transgression,* jure-t-elle à qui veut l'entendre. *Contrairement à l'image que l'on voudrait donner de moi, je suis quelqu'un de plutôt conformiste »*, répète-t-elle. On aurait tort de ne pas la croire. Fidèle à ses origines familiales autant qu'à cette culture minoritaire d'agit-prop libertaire, héritée du Parti radical, l'amie de Pannella et de Bernard Kouchner a su devenir, à sa manière, une virtuose du marketing politique et de la communication moderne. *« Les commissaires européens n'ont pas un très grand pouvoir. Mais elle, le sien, elle l'utilise à fond. Elle secoue le cocotier, sans jamais dépasser les bornes »*, explique son porte-parole, Filippo Di Robilant, qui se présente lui-même comme le *« premier radical boninien »*.

**« Nous, les humanitaires, nous sommes comme les pompiers. Notre job, c'est d'éteindre l'incendie. Pas d'arrêter les pyromanes ou de reconstruire la maison »**

Envoyée à Bruxelles, en 1995, grâce à Silvio Berlusconi, alors premier ministre, qui voulait remercier le parti de Marco Pannella de l'avoir soutenu, Emma Bonino se voit d'abord confier l'ingrat mais important dossier de la pêche – laissé sans gouvernail fin 1994, après la défection de la Norvège. C'est son plus gros budget : plus de 900 millions d'écus. S'y ajoutent bientôt celui de la consommation (20 millions d'écus) puis de l'humanitaire (près de 700 millions d'écus) – l'infatigable Italienne ayant obtenu la direction de l'Office humanitaire de la communauté européenne (ECHO).

C'est à ce titre qu'elle assiste, impuissante, à la chute de Srebrenica, tombée aux mains des Serbes en 1995. Et au cauchemar des réfugiés rwandais dans l'est du Zaïre, une région *« transformée en un véritable abattoir »*, s'indigne-t-elle, en vain, au printemps 1997. C'est aussi sous l'égide de l'ECHO qu'est lancée, début 1998, à l'occasion du 50^e^ anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la campagne de mobilisation en faveur des femmes afghanes. En ce début du mois d'avril, l'obstinée de Bruxelles s'apprête à s'envoler pour le Kosovo. A ceux qui lui chipotent ses piètres résultats, Emma Bonino fait toujours la même réponse : *« Nous, les humanitaires, nous sommes comme les pompiers. Notre job, c'est d'éteindre l'incendie. Pas d'arrêter les pyromanes ou de reconstruire la maison. »* Déplorant la faiblesse de l'Europe, *« incapable de parler d'une même voix, et donc d'agir, même dans le cas d'un conflit mineur, comme celui de l'Albanie »*, elle prône la règle du vote majoritaire en matière de politique étrangère et de défense, seule façon, à ses yeux, de donner à l'UE une stature communautaire. *« Tant que nous ne changerons pas,* insiste-t-elle, *l'Europe sera peut-être un géant économique, mais elle restera un nain politique. »*

CET art de la formule, conjugué à un sens aigu de la justice et au besoin de dénoncer, ne lui vaut pas que des amis. Accusée par les talibans d'*« insulter le Coran »*, traitée de *« psychopate »* par le nouveau régime congolais, adulée par les Espagnols, mais redoutée des Britanniques, celle que le *Daily Mail* et le *Daily Telegraph* avaient cru bon de surnommer, guerre de la pêche oblige, l'*« Eva Peron du flétan »*, a toujours choisi ses ennemis avec soin. Son culot et son franc-parler lui ont permis de calmer la fureur des pêcheurs britanniques et de régler – au moins provisoirement – le litige opposant le Maroc et l'Espagne. *« Il y a trop peu de poisson pour trop de bateaux et trop de pêcheurs »*, martèle M^me^ la commissaire. Tout le monde n'est pourtant pas d'accord avec elle. Certains lui reprochent une vision trop libérale de l'économie. *« Il ne suffit pas de virer les pêcheurs et de détruire les vieux bateaux,* conteste l'un de ses détracteurs. *Si on veut limiter les dégâts, il faudrait surtout diminuer les prises et ne pas donner l'avantage aux gros bâtiments de pêche industrielle. »*

Sur ce dossier comme sur beaucoup d'autres – celui des produits transgéniques, par exemple –, M^me^ la commissaire ne fait, au bout du compte, qu'appliquer la volonté des ministres de l'UE. Sa marge de manœuvre et ses propositions, comme celles de ses pairs, sont donc forcément limitées. Elle le sait. Sur son bureau, à Bruxelles, trônent un Pinocchio au long nez et un crocodile empaillé, rapporté de Cuba, dont la gueule est baillonnée par un ruban. *« Personne n'est Numbo Kid. Mais je crois que l'on peut faire valoir ses faiblesses et dire la vérité »*, résume Emma Bonino.

Sur la terrasse de son appartement du quartier du Sablon ne poussent que des géraniums. Le soleil et l'agitation de Rome sont loin. *« L'Italie, c'est ma vie. C'est là où je vais revenir »*, sourit la locataire du bureau du Breydel. Elle rêve parfois de tout lâcher et de filer en Australie, pour faire de la plongée sous-marine et voir la barrière coraline. Demain, peut-être ? Elle esquisse une moue sceptique. Pour cette *« workalcoholic »*, capable de travailler douze à seize heures par jour, sans une pause, faire de la politique est devenue une obsession. *« Ce n'est pas un job, c'est ma vie »*, explique-t-elle simplement. Aux yeux de cette incurable optimiste, l'avenir doit se construire partout – pas seulement à Bruxelles. Relancer l'idée d'un grand *« parti transnational »* la séduit parfois. Celle dont on dit souvent qu'elle a su donner, par sa présence et son énergie, *« un visage à l'Europe »*, reste un moment songeuse. *« Je sais que je continuerai à faire de la politique,* dit-elle. *Mais où et avec qui ? On verra ! »*

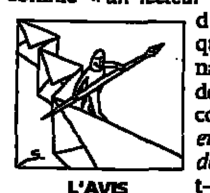
*Catherine Simon*
*Photo : Serge Picard*

**LE COURRIER DES LECTEURS** Les articles consacrés au roman de Mazarine Pingeot dans *Le Monde* du 3 avril continuent de susciter de vives réactions d'hostilité. Antoine et Ulla Culioli, parmi d'autres, s'indignent de cette *« mascarade »*, tandis que Pierre Albertini répond ci-dessous à l'avis du médiateur publié dans *Le Monde* daté 12-13 avril. Le génocide au Rwanda, le procès Papon, la comparaison entre FN et PC retiennent également l'attention de nos correspondants. Certains d'entre eux, enfin, contestent le choix des lettres retenues pour publication dans le courrier des lecteurs.

# Réponse à un correspondant en colère

***par Thomas Ferenczi***

UN LECTEUR D'ARPAJON (Essonne), Bernard Fabrique, a adressé une longue lettre au directeur du *Monde* pour se plaindre du médiateur. Notre correspondant, qui se présente comme *« un lecteur en colère »* et se prévaut d'une fidélité de plus de quarante ans à notre journal, est outré par le choix des lettres publiées dans le courrier des lecteurs. *« Il y en a marre de votre courrier des lecteurs ! »*, nous lance-t-il. Pourquoi cette exaspération ? Parce que, selon M. Fabrique, ce courrier *« fait irrésistiblement penser à celui du* Figaro *». « Voici donc* Le Monde, ajoute-t-il, *qui se complaît à reproduire les jérémiades de lecteurs dont on finit par se demander s'ils ne seraient pas mieux à se réfugier dans la lecture de* Présent, *voire* Minute. »



**L'AVIS DU MÉDIATEUR**

Coupable de cette dérive, le médiateur, dont le *« titre pompeux »* dissimulerait mal les tendances droitières, et qui ferait preuve d'une scandaleuse *« complaisance »* à l'égard de ces *« grincheux »* qui, sous l'effet de leur *« anticommunisme primaire »*, osent *« mettre à égalité les excès du communisme et du nazisme »* ou s'offusquer de la *« prose provocante »* des *« 31 écrivains face à la haine »*. Les autres seraient, en raison du *« parti pris »* du médiateur, interdits d'expression dans le courrier des lecteurs, comme le prouverait l'expérience de notre correspondant, qui nous a écrit en vain à plusieurs reprises.

L'indignation qu'exprime M. Fabrique appelle, nous semble-t-il, quelques explications sur la façon dont sont sélectionnées les lettres publiées par *Le Monde*. Précisons d'abord que le médiateur reçoit chaque jour une centaine de lettres et que le courrier des lecteurs en accueille chaque semaine une dizaine. On mesure la différence entre le nombre des appelés et celui des élus. Il entre nécessairement dans le choix du médiateur une part de subjectivité. Les lettres qu'il retient sont celles qui lui paraissent exprimer, d'une manière aussi claire, brève et originale que possible, une opinion susceptible de nourrir un débat intéressant sur un sujet d'actualité.

Il se trouve que la plupart des lettres reçues sont très critiques à l'égard du *Monde*. On ne saurait s'en étonner. Les lecteurs qui écrivent à leur journal le font, comme notre correspondant d'Arpajon, sous le coup de la colère et par réaction à des articles qui les ont irrités, choqués ou révoltés. Il est normal que le courrier des lecteurs reflète cet état d'esprit en faisant surtout entendre la voix de personnes mécontentes. Un tel déséquilibre nous semble d'autant plus légitime que la page du médiateur entend offrir aux lecteurs du *Monde* un espace public de critique et de discussion : il serait pour le moins singulier d'y accorder une large place à des opinions qui ne feraient que redoubler celles de la rédaction.

Sur le plan politique, *Le Monde* défendant, pour l'essentiel, sur des terrains aussi controversés que celui de l'immigration ou de la lutte contre le Front national, des positions de gauche, il n'est pas surprenant que ses contradicteurs développent plutôt des idées de droite, voire d'extrême droite. Nous estimons honnête de nous en faire l'écho. Il est vraisemblable que la majorité de nos lecteurs ne se reconnaissent pas dans de telles idées. Mais ils sont peu nombreux à nous écrire. Il leur arrive pourtant de répliquer aux lettres de nos censeurs. Dans ce cas, nous leur donnons volontiers la parole.

## COMPLAISANCE

Mlle Pingeot n'est pas un personnage public : Dieu soit loué, nous ne vivons pas en monarchie, et les descendances présidentielles sont composées de simples citoyens. Je crains que ce ne soit au contraire la complaisance de certains journalistes qui ait fait de cette jeune femme un personnage qu'une opinion dévoyée commence à considérer comme « public ». Son père, avant de mourir, a souhaité lui donner une reconnaissance médiatique. (...) Il va sans dire que Mitterrand savait très bien que la notoriété qu'il conférait à sa fille aurait un jour son versant financier : en gérant convenablement sa communication (aujourd'hui romancière, demain, je prends les paris, actrice, chanteuse ou journaliste), elle serait à l'abri du besoin (...). Aux grands journaux d'information, à ceux du moins qui se refusent à faire la « communication » des puissants et à rendre des services posthumes à des hommes peu scrupuleux, il ne restait plus qu'une solution : refuser ce jeu-là avec une sévérité protestante.

**Pierre Albertini**
**Paris**

## LES « CASQUES BLEUS » DU RWANDA

Dans votre éditorial du 31 mars, « Tout dire sur le Rwanda », vous écrivez ceci : *« Le ministère des affaires étrangères a rappelé que, dès le 6 avril 1994 (date de l'attentat contre le président rwandais Habyarimana, qui allait donner le signal des massacres), la France fut la seule à plaider pour le maintien des "casques bleus" au Rwanda et à réclamer des renforts. »* Une preuve de cette affirmation mensongère est que la France, le 21 avril, a voté au Conseil de sécurité la réduction de 2 700 à 450 du nombre des « casques bleus » et observateurs présents au Rwanda. Veuillez expliquer au simple lecteur que je suis comment on peut réclamer des renforts pour les « casques bleus » et demander leur réduction le 21 avril, réduction qui permettra aux massacreurs de continuer leur sinistre « travail » durant deux mois sans témoins.

**Jacques Morel**
**Strasbourg (Bas-Rhin)**

## EXAMEN DE CONSCIENCE

La France découvre, ahurie, que son armée, son pouvoir politique, les plus hautes instances de l'Etat ont trempé dans une aventure douteuse au Rwanda, au côté d'un régime qui a conçu et planifié le génocide, et ce en toute connaissance de cause. Si elle veut recouvrer sa dignité, la République ne pourra pas esquiver un examen de conscience approfondi. Nous le lui souhaitons, car nous espérons pouvoir bientôt saluer à nouveau les Françaises et les Français comme des amis du Rwanda. Il est regrettable cependant que ce sursaut d'honneur arrive si tard. A peu près tout ce qui s'écrit dans les grands quotidiens parisiens, nous le savions, au Rwanda, en Belgique ou ailleurs, depuis le génocide. Cela avait déjà été écrit par des universitaires et des journalistes dès la fin 1994. C'était largement diffusé dans les milieux avertis, y compris en France. Et il n'a pas manqué de témoins directs pour faire comprendre toute la dimension tragique de la compromission française. La patrie de Descartes et des philosophes manque de lumières lorsqu'il s'agit d'examiner son âme. Il lui faut à présent rattraper le temps perdu.

**Yolande Mukagasana**
**et Patrick May**
**Bruxelles**

## VOYAGES VERS LA MORT

J'avais douze ans, en 1943, en classe de 5e au collège de Lunéville. Un matin, durant un cours, la porte s'ouvrit brusquement, notre directrice, suivie de Feldgendarm allemands : *« Marianne Lang, rangez vos affaires ! »* Debout, pétrifiées, glacées d'effroi, nous avons assisté au départ de notre petite camarade étoilée, sans un mot, sans un geste. Nous lui avons d'abord envoyé des colis à Toul, où elle était détenue, puis ce ne fut plus nécessaire. Parmi nos camarades, plusieurs étaient filles de cheminots (Lunéville et Blainville étaient des centres ferroviaires importants à une centaine de kilomètres de l'Allemagne). Elles nous rapportaient comment des trains entiers passaient, la nuit ; des wagons à bestiaux hermétiquement fermés, dans lesquels étaient entassés des *« gens »* qu'on entendait parfois geindre ou crier. La machine réclamait de l'eau, du feu, on lui en donnait, à elle... Nous n'avions que douze ans mais nous savions que ces atroces voyages ne pouvaient aboutir qu'à des souffrances, à la mort.

**Lucette Chatelat**
**Paris**

## UN FLIC DE BASE

Je me suis demandé longtemps comment j'avais échappé à la rafle des juifs à Paris en juillet 1942. Grâce au procès de M. Papon, je sais. J'ai interrogé mes proches et j'ai obtenu le renseignement. Un flic, un simple flic en uniforme, ayant été mobilisé pour la rafle du Vel'd'Hiv', a fait le tour des quelques familles juives qu'il connaissait en leur disant : *« Il faut partir, demain, il va se passer des choses graves. Il faut partir, tout de suite, et prévenez tous ceux que vous pouvez qu'il faut partir. »* C'était un flic de base, il ne savait certainement pas ce qui se passait dans les camps de concentration, mais il se doutait qu'on ne rassemblerait pas les juifs du Vel'd'Hiv' pour leur bien. Je l'imagine montant les escaliers d'un petit hôtel de la rue Ramponneau dans le XXe arrondissement, désobéissant à ses chefs à chaque marche qu'il gravissait, frapper à la porte et, au mépris des règles de la fonction publique, demander à ma mère de faire ses valises. Il fut suffisamment convaincant pour provoquer notre départ immédiat. Je n'ai jamais revu ce modeste fonctionnaire de base, qui a cassé la chaîne reliant la préfecture à notre chambre d'hôtel. J'ai l'intime conviction qu'il n'a pas été promu à la Libération. Qu'il me permette aujourd'hui de lui rendre hommage ; il n'y a pas prescription.

**Maurice Goldring**
**Paris**

## LE PC HORS STALINE

J'ai été surpris et choqué par l'opinion de certains de vos correspondants qui voudraient qu'en parallèle avec l'exclusion par la droite du Front national la gauche exclue le Parti communiste. Or, ce parti sans doctrine ni programme que dirige le paisible Hue a abjuré le stalinisme de Thorez. Quant à l'histoire de ce Parti communiste, hors son ralliement à Staline, tout n'y est pas condamnable. La lutte contre l'occupation de la Ruhr, contre la guerre du Rif, contre le colonialisme ; la création du Front populaire ; la condamnation de Munich et surtout son rôle historique dans la Résistance, puis l'appel à la reconstruction de la France ; la condamnation des guerres coloniales : il y a dans l'histoire du PCF bien des points positifs.

**Henri Chrétien**
**Paris**

# Bill Clinton, le « président Téflon »

*Suite de la première page*

Les Américains accordent donc naturellement une part de responsabilité à l'hôte de la Maison Blanche, tout comme ils feraient vite de celui-ci un bouc émissaire en cas de retournement de conjoncture. M. Clinton n'a pas de « vision » globale à proposer ? Qu'importe, la fin de la guerre froide en a dissipé la nécessité. Que le président fasse perdurer l'existant, qu'il continue à incarner le statu quo, et tout ira bien.

*« Paix à l'extérieur, tranquillité intérieure, prospérité : ces trois facteurs représentent un énorme* boost *pour la popularité du président »*, résume le professeur Allan Lichtman, expert réputé de la présidence américaine et professeur à l'American University. *« Tant que l'économie reste saine, que les Etats-Unis ne connaissent pas d'humiliation, comme ce fut le cas pour Jimmy Carter avec l'affaire des otages* [détenus par l'Iran], *et que le président n'est pas reconnu coupable d'avoir menti sous serment*, ajoute-t-il, *il n'y pas de raison que la popularité de Bill Clinton décline. »*

*« Pourquoi changer ? »* renchérit Stephen Hess, de la Brookings Institution. *« Nous ne sommes pas des Latins, et donc pas très politiques : nous votons tous les quatre ans et, si le président ne fait pas l'affaire, nous ne le réélisons pas. Entre-temps, nous ne disposons pas, comme dans un système parlementaire, de vote de confiance. Les scandales à caractère sexuel nous intéressent, comme tout le monde*, ajoute-t-il, *mais cela n'affecte pas directement notre vie. »* Bien des experts soulignent que les Américains sont plus européens qu'on le croit généralement s'agissant de leurs réactions à propos des choses du sexe : ils jugent leur président à l'aune de sa politique, et non de son caractère ou de sa vie privée.

Les ultras-conservateurs se disent choqués par les frasques sexuelles prêtées à Bill Clinton, mais le reste du pays, les sondages l'attestent, relativise l'événement. *« Les Américains n'ont pas besoin que Washington leur explique ce qu'est l'adultère : cela fait longtemps que leurs mariages sont ébranlés, et que leurs fils vivent maritalement avec une* girl-friend », note Fred Greenstein. Les historiens ne croient pas davantage aux cris d'alarme de la droite religieuse, qui brosse le tableau d'une Amérique menacée par la déliquescence de ses valeurs morales. La libéralisation des mœurs a, certes, fait son œuvre, mais, surtout, *« si une jeune femme était dans le bureau ovale et que quelque chose s'est passé avec le président, c'est le problème de sa femme »*, résume M. Greenstein.

**ENCORE « PLUS SYMPATHIQUE »**

Le professeur Lichtman va plus loin : *« En 1884, en pleine époque victorienne, on a su que le président Grover Cleveland avait un enfant illégitime. Des attaques ont eu lieu, qui l'ont rendu plus sympathique aux yeux du public : il a été élu l'année suivante, et réélu en 1893. C'était il y a* plus d'un siècle, ajoute-t-il. *Je ne crois pas que l'époque actuelle soit plus permissive ou immorale : au XIXe siècle, il était courant que les hommes politiques émargent au budget des grandes entreprises. »* Et puis, s'agissant de Bill Clinton, les Américains savaient bien que ce n'était pas le vertueux Jimmy Carter qui entrait à la Maison Blanche...

*« Les allégations de nature sexuelle n'ont pas cessé depuis qu'il est devenu un homme politique de stature nationale »*, rappelle André Kohut, directeur du Pew Research Center, un institut de sondages de Washington.

*« Les Américains ont beaucoup de respect pour la manière avec laquelle le président a fait front sous un torrent d'accusations non étayées. La presse l'a rendu sympathique, plus fort. »* Cela veut-il dire que Bill Clinton est tiré d'affaire ? Nullement, du moins tant que le procureur Kenneth Starr n'aura pas rendu son verdict. Au-delà, il restera le parfum entêtant d'un double mandat présidentiel émaillé d'une succession de scandales. Bill Clinton mérite aujourd'hui sa réputation de *« président Téflon »*, mais que retiendront de lui les générations futures ?

L'image du *« plus grand président de combat de tous les temps »*, celle d'*« un homme qui a survécu à toutes les accusations »*, comme le suggère Allan Lichtman ? Ou suivra-t-il l'exemple de Warren Harding, qui présida l'Amérique (de 1921 à 1923) à une époque de paix et de prospérité, mais dont on se rappelle surtout les scandales liés à la corruption de ses ministres ? Jugement pour l'Histoire.

***Laurent Zecchini***

## RECTIFICATIF

### COMÉDIE-FRANÇAISE

A la suite de l'article publié dans *Le Monde* du 15 avril, le secrétariat général de la Comédie-Française nous fait savoir que le livre de Marie-Agnès Joubert, *La Comédie-Française sous l'Occupation*, est bien disponible à la boutique de la Comédie-Française.

**Le Monde**

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

# Prévenir les crises financières

LA crise monétaire asiatique aura eu, au moins, un effet positif. Elle a conduit, enfin, à une réelle prise de conscience, par les grands argentiers de la planète, des risques que fait courir à l'économie mondiale une dérégulation financière non maîtrisée. Réunies à Washington, les autorités économiques et monétaires des pays du FMI et du G7 ont dépassé le stade de la simple incantation pour amorcer, ensemble, une réflexion sur la reconstitution d'un système monétaire et financier plus stable.

Le krach de 1987, l'explosion du SME de 1992, l'effondrement, après d'autres, de la vénérable banque d'affaires anglaise, Barings, la chute du peso mexicain à l'hiver 1994-1995 : chacun de ces événements avait provoqué des inquiétudes. Avec la chute du baht thaïlandais et ses suites en cascade dans toute la zone, les autorités monétaires mondiales ont réalisé combien l'instabilité des monnaies représentait une menace permanente pour toutes les économies du monde. Les marchés financiers internationaux ont connu une véritable explosion depuis quinze ans, avec la multiplication des transactions, la diversification et la sophistication des produits financiers, l'apparition de nouveaux acteurs et un fonctionnement de plus en plus rapide.

Cet immense marché financier mondial dérégulé présente peut-être des avantages par rapport au régime de contrôle serré pratiqué par les Etats dans la période précédente. Notamment pour les épargnants. Mais il est incapable de se réguler par lui-même autrement qu'en se livrant à de formidable à-coups : moutonniers par nature, les opérateurs attendent trop longtemps puis sur-réagissent tous ensemble. Ces crises ont des effets exagérés sinon néfastes sur les économies réelles, la croissance et l'emploi. *« Les fluctuations du baht ou de la Bourse de Corée affectent maintenant les ouvriers, les paysans et les affaires aux Etats-Unis »*, a reconnu Robert Rubin, le secrétaire américain au Trésor.

Les Français, partisans d'un ordre monétaire international moins libre, ont souvent dénoncé les dangers de cette instabilité. La violence de la crise asiatique a convaincu d'autres responsables, y compris aux Etats-Unis, qu'il était temps de se doter des moyens de prévenir les crises et de rendre moins fragile l'*« architecture »* du système monétaire international.

Un premier pas a été franchi à Washington autour de la reconnaissance d'une « transparence » financière nécessaire : les réserves et les endettements des Etats comme des entreprises doivent faire l'objet de statistiques plus fiables et elles doivent être rendues publiques, les systèmes bancaires doivent être adaptés et faire l'objet d'une surveillance accrue. D'autres questions restent en suspens : faut-il limiter le droit à lever des capitaux à court terme, spéculatifs, dans les pays où le système bancaire est opaque ? Un pays peut-il se fermer aux banques d'un autre où la surveillance est défaillante ? Faut-il qu'une institution internationale soit chargée de donner l'alerte, et laquelle ? Le débat, qui se poursuivra au sommet du G7 le mois prochain à Birmingham est pragmatique. Il a permis d'avancer.

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
*Le Monde* Entreprises, *Le Monde* Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

# La France crée de nouvelles ambassades

L'ÉLÉVATION de la légation de France au Portugal au rang d'ambassade porte à trente-cinq le nombre des ambassades que la République française entretient désormais à l'étranger. Dans le domaine de la représentation diplomatique on note aussi un phénomène d'inflation ! Toutefois, ce phénomène n'est pas propre à la France. Il est général. Ce sont les Anglo-Saxons qui en ont pris l'initiative au lendemain de la dernière guerre mondiale.

Avant 1914, la France n'avait en effet que onze ambassades : Londres, Saint-Pétersbourg, Berlin, Washington, Rome, le Saint-Siège, Madrid, Constantinople, Vienne, Tokyo, Berne. Deux de ces ambassades étaient relativement récentes. Telle a été l'évolution du monde que Washington n'a été érigée au rang d'ambassade qu'en 1893 et Tokyo en 1905 ! Les autres postes précités ont toujours été des ambassades.

Après la guerre de 1914-1918, l'une de ces ambassades a disparu : celle de Vienne, l'empire austro-hongrois s'étant disloqué. En revanche, cinq nouvelles ont été créées : la Belgique, la Pologne, la République argentine, le Brésil et la Chine.

Depuis 1945, vingt nouvelles ambassades ont été créées. Ce sont : le Canada, la Grèce, les Pays-Bas, la Norvège, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, l'Egypte, l'Iran, la Suède, le Mexique, le Chili, le Pérou, la Colombie, le Venezuela, l'Uruguay, le Danemark, l'Inde, le Pakistan, l'Australie et, hier, le Portugal. Mais, en raison des circonstances, il n'y a actuellement, ni à Berlin, ni à Tokyo, ni à Madrid, d'ambassades proprement dites.

*(20 avril 1948.)*

**Le Monde** SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

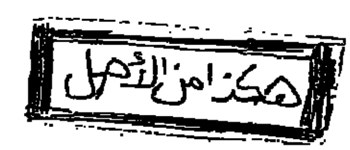
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

*Le Monde* sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

*Le Monde* sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78



# 1848, la seconde abolition de l'esclavage

**Supprimé par la Convention en 1794, rétabli par Bonaparte en 1802, l'asservissement des Noirs est mis hors la loi par la IIe République. La France, patrie des droits de l'homme, avait du retard sur la Grande-Bretagne. Elle doit à l'opiniâtreté de Victor Schœlcher de l'avoir comblé**

LE 2 mars 1848, un quadragénaire fortuné, qui vient de passer sept mois à enquêter sur l'esclavage en Afrique, débarque à Paris en pleine révolution. Dix jours plus tôt, la monarchie de Juillet a été renversée, et la République proclamée. Un gouvernement provisoire, dans lequel notre homme compte de solides relations, commence tout juste à fonctionner.

Républicain épris de liberté et de justice, Victor Schœlcher ne prend guère le temps de souffler. Le 3 mars, il est dans le bureau du ministre de la marine et des colonies, François Arago, pour plaider sa cause. Le grand savant est hésitant. Une délégation de planteurs vient de le mettre en garde : *« Si vous touchez à l'esclavage, vous ruinez les colonies. »* Schœlcher n'en croit pas un mot. Pour lui, *« l'habitude de la tyrannie enlève aux colons l'usage de la raison »*. L'exemple anglais est là pour montrer que l'abolition peut se passer sans drames et même avec profit. Et puis il est plus que temps : une nouvelle fois, la révolte gronde. Que la République tergiverse, et elle perdra les Antilles comme elle a perdu Saint-Domingue. Bref, l'abolition n'est pas seulement possible, et moralement nécessaire, elle est urgente !

Arago se laisse convaincre. Le lendemain, Schœlcher est nommé sous-secrétaire d'Etat aux colonies avec mission de préparer, *« dans le plus bref délai »*, l'acte d'émancipation des esclaves dans les territoires de la République. Car, s'il cède du terrain par ailleurs, l'esclavage continue à prospérer dans les colonies françaises, un demi-siècle après avoir été brièvement aboli. Hier en avance sur son temps, la « patrie des droits de l'homme » est à la traîne.

En France, le courant abolitionniste s'est développé, au XVIIIe siècle, sous l'influence de la philosophie des Lumières. Montesquieu, Diderot, Voltaire et Rousseau ont été unanimes à condamner la traite négrière, qui faisait les beaux jours des armateurs européens après avoir fait ceux des caravaniers arabes. Du XVIe au XIXe siècle, 12 millions d'Africains auraient ainsi fait la traversée de l'Atlantique dans les conditions inhumaines pour être vendus aux Antilles et en Amérique. Autant, sinon plus, auraient été victimes des négriers musulmans, qui ont ponctionné l'Afrique pendant plus de mille ans.

Vers la fin du XVIIIe siècle, trois puissances coloniales, la Grande-Bretagne, la France et les Pays-Bas, dominent le commerce du « bois d'ébène ». Leurs ports négriers prospèrent et leurs armateurs amassent des fortunes. *« A Nantes, Bordeaux, La Rochelle, Le Havre et Saint-Malo, 550 familles arment au total 2 800 navires pour l'Afrique au XVIIIe siècle »* (Olivier Pétré-Grenouilleau dans *La Traite des Noirs*, « Que-sais-je ? », PUF). Avec les planteurs coloniaux, cette aristocratie négrière forme de puissants lobbies. Mais l'opposition s'organise.

En 1788, à la veille de la Révolution, le journaliste et homme politique Pierre Brissot crée à Paris une Société des amis des Noirs, sur le modèle de celle qui a vu le jour, un an plus tôt, à Londres. L'abbé Grégoire, mais aussi Mirabeau, La Fayette, Sieyès et Condorcet, en seront membres. Active mais soucieuse de ne pas provoquer le Comité colonial, qui brandit le spectre de la ruine et du chaos, la Société se propose de *« faire abolir légalement l'horrible traite des nègres »* ; mais il n'est pas question de l'esclavage.

C'est pourtant l'abolition pure et simple de cette pratique que décrète la Convention, le 4 février 1794, sur l'initiative de députés proches de Robespierre. Le texte est sans ambiguïtés : *« L'esclavage des nègres dans toutes les colonies est aboli ; en conséquence* (...) *tous les hommes, sans distinction de couleur, domiciliés dans les colonies sont citoyens français et jouissent de tous les droits assurés par la Constitution. »*

Une fois encore, la France révolutionnaire donne l'exemple. Mais l'euphorie sera brève. Le geste est généreux, mais les esprits ne sont pas préparés à aller si loin. Dans les colonies, où l'agitation des esclaves est sévèrement réprimée, la mesure aura peu d'effets. Elle sera surtout éphémère. Huit ans plus tard, le 10 mai 1802, Bonaparte rétablit l'esclavage, relançant du même coup une traite qui n'avait jamais vraiment cessé. *« Blanc, je suis avec les Blancs »*, aurait-il expliqué. Le futur empereur a les pleins pouvoirs, la Société des amis des Noirs est en veilleuse ; personne ne bronche.

Le sort de Toussaint Louverture, grande figure de l'émancipation des Noirs, symbolise cet écrasement. En 1800, l'ancien esclave haïtien, qui a rallié la France révolutionnaire après avoir dirigé la révolte des esclaves de Saint-Domingue, décide de proclamer l'autonomie de l'île et de la doter d'une Constitution. Bonaparte réplique par une campagne militaire. Toussaint est arrêté, déporté et emprisonné en France, au Fort-de-Joux, dans le Jura. Poursuivi par la vindicte du premier consul, celui que l'histoire – terrible ironie – surnommera bientôt le « Napoléon noir » y mourra, un an plus tard, de faim et de froid. *« Napoléon montre là toute sa bassesse et toute la petitesse de son âme »*, écrira plus tard Victor Schœlcher. Dans l'affaire, la France perd Saint-Domingue !

Sous l'Empire, le trafic négrier atteint des records. Mais déjà le vent tourne : d'un côté, après avoir aboli la traite des Noirs, en 1807, la Grande-Bretagne fait pression pour que d'autres suivent son exemple (*lire ci-dessous*) ; de l'autre, la révolution industrielle et la betterave sucrière rendent le système esclavagiste moins attrayant ; enfin, les partisans de l'abolition font un retour en force. Sous la Restauration, la Société de morale chrétienne, animée par des protestants, joue un rôle important dans l'adoption, en 1827, d'une loi abolitionniste qui assimile la traite à un crime. Mais elle laisse de côté les armateurs négriers et il faudra attendre 1931 pour qu'un autre texte les menace du bagne. Entre-temps, la révolution de 1830 aura provoqué aux Antilles un énième soulèvement d'esclaves réprimé dans le sang. La traite cède du terrain, mais l'esclavage tient bon.

La Société pour l'abolition de l'esclavage, qui émerge dans les années 30, va tenter d'en venir à bout. Pour cela, elle ne manque pas de ténors avec Lamartine, Ledru-Rollin, Tocqueville, Montalembert et autres, dans ses rangs. Mais le grand animateur du mouvement, le champion de la cause des Noirs, c'est Victor Schœlcher. C'est en 1829, à vingt-cinq ans, que ce rentier parisien aux convictions libertaires a découvert la condition des esclaves en Amérique et aux Antilles. Bouleversé, il a mis, depuis, toute son énergie et sa fortune au service de l'abolition. Les journaux qu'il finance (*La Revue républicaine*, *La Réforme*), les articles et les livres qu'il publie (*Des Colonies françaises*, *Histoire de l'esclavage*) développent tous la même obsession : tout faire pour mettre fin à une pratique inhumaine qui révolte la conscience et fait honte à la France.

Exaspéré par l'entêtement des colons, par l'hypocrisie du pouvoir et par la tiédeur de ses amis, Schœlcher prophétise : *« Nous ne voulons point de mal aux Blancs. Mais qu'ils y prennent garde* (...), *s'ils se refusent à abolir l'esclavage, ils mourront de la main de leurs esclaves ; ceux-ci comprendront leurs droits tôt ou tard et il y aura de terribles massacres. »* Ces imprécations sont-elles entendues ? En tout cas, les choses commencent à bouger. Sous la monarchie de Juillet, la France participe enfin à la répression de la traite clandestine. Malgré les élus partisans de l'esclavage, les libéraux font voter plusieurs ordonnances (suppression des peines de mutilation et du marquage, consécration de l'affranchissement) qui adoucissent le sort des esclaves.

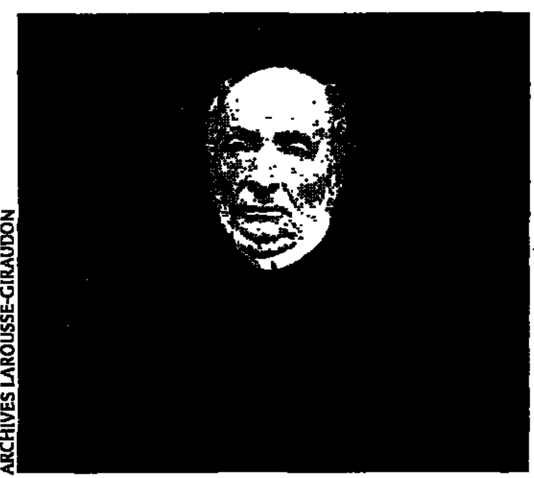
En renouant avec le geste révolutionnaire de 1794, la révolution de février 1848 va précipiter le mouvement. Il ne reste plus alors à la commission présidée par Schœlcher qu'à mettre un point final à une longue valse-hésitation. Ce sera fait le 27 avril 1848, date de parution des décrets du gouvernement provisoire, dont l'article premier dispose : *« L'esclavage sera entièrement aboli dans toutes les colonies et possessions françaises, deux mois après la promulgation du présent décret. »* A compter de cette date, *« tout châtiment corporel, toute vente de personnes non libres seront interdits »*. Au pays des droits de l'homme, les esclaves sont enfin des citoyens à part entière. Et responsables.

Les prophètes du malheur en furent, en effet, pour leurs frais. L'abolition ne provoqua ni troubles ni ruine. Elle eut, au contraire, des effets bénéfiques : la production et les exportations augmentèrent dans toutes les régions concernées. A cela vint s'ajouter des indemnités de 6 millions de francs que se partagèrent les planteurs de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Réunion et du Sénégal pour un total de 248 560 esclaves. En août de la même année, Schœlcher fut élu député de la Guadeloupe et de la Martinique. Mais, pour ce champion des libertés, les combats n'étaient pas terminés. Farouche opposant à Louis-Napoléon Bonaparte, il sera contraint à l'exil en Angleterre, en 1851, comme son ami Victor Hugo. Elu sénateur de la Martinique à son retour, vingt ans plus tard, il bataillera jusqu'à la fin de sa vie pour une autre grande cause, dont il ne verra pas, cette fois, l'aboutissement : l'abolition de la peine de mort.

***Roland-Pierre Paringaux***



RMN



ARCHIVES LAROUSSE-GIRAUDON



AKG PARIS

*« L'Abolition de l'esclavage dans les colonies françaises en 1848 », de François Biard (1799-1882), châteaux de Versailles et de Trianon. En France, le principal artisan de cette émancipation fut Victor Schœlcher (à gauche), un républicain épris de liberté devenu sous-secrétaire d'Etat aux colonies. En Grande-Bretagne, la croisade abolitionniste fut initiée par l'aristocrate William Wilberforce (à droite), fondateur de la Société pour l'abolition de la traite.*

## *La liberté pour 250 000 captifs*

**C'est pour fournir de la main-d'œuvre aux plantations de sucre, de café, de coton et de tabac, ces richesses destinées à l'Europe, que les négriers européens sont allés embarquer des hommes, des femmes et des enfants noirs sur les côtes d'Afrique pour les revendre au Brésil, aux Antilles, à Cuba, etc. Achetés par les planteurs, les esclaves étaient considérés comme des meubles et traités comme des bêtes de somme. En 1685, le Code noir, destiné en principe à les protéger de l'arbitraire, leur dénie toute personnalité civile et juridique. Ils sont couramment victimes de sévices et de torture. Leur condition restera misérable jusqu'à l'abolition. Les planteurs s'opposeront jusqu'au bout à toute évolution.**

**A la veille du décret, la France comptait 250 000 esclaves, dont 90 000 à la Guadeloupe, 75 000 en Martinique, 60 000 à la Réunion, 12 000 en Guyane et un peu moins au Sénégal.**

★ *Le Code noir* est publié aux Presses universitaires de France, commenté par Louis Sala-Molins.

## Quinze ans plus tôt, au Parlement britannique

DANS le monde anglo-saxon, c'est la morale religieuse plutôt que l'esprit philosophique qui a inspiré les premières prises de position hostiles à la traite négrière et à l'esclavage.

Dès la fin du XVIIe siècle, les quakers de Pennsylvannie, se fondant sur la morale divine, excluent de leur communauté tous ceux qui pratiquent l'esclavage. Le mouvement, qui s'étend à d'autres Etats américains, touche l'Angleterre un siècle plus tard. En 1783, les quakers anglais petitionnent pour que le Parlement abolisse la traite. Bientôt, les Eglises réformées et la presse viennent à la rescousse. Une dynamique est lancée, qui ne va plus cesser. Par comparaison, il faudra attendre 1839 pour que l'Eglise catholique, proche des intérêts coloniaux, condamne une pratique qu'elle a longtemps contribué à légitimer.

A Londres, malgré la résistance des lords, la cause des esclaves progresse dans un environnement politique favorable. C'est d'ailleurs un jeune aristocrate, William Wilberforce, qui prend la tête de la croisade abolitionniste, à laquelle adhère bientôt William Pitt, premier ministre de 1783 à 1804. Très vite la pression s'accentue. En 1788, Wilberforce met sur pied une Société pour l'abolition de la traite, dont les Français vont s'inspirer. Le Parlement de Londres se saisit de la question. De son côté, la Couronne crée une commission d'enquête.

**ARGUMENTS ÉCONOMIQUES**

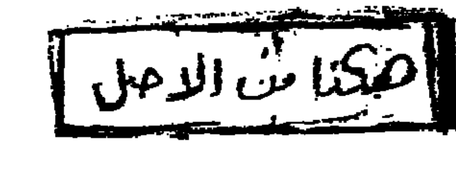
Cette évolution est renforcée par une tendance économique défavorable au travail servile, que le grand économiste libéral Adam Smith résumait ainsi : *« L'expérience* (...) *s'accorde pour démontrer que l'ouvrage fait par les esclaves, quoiqu'il paraisse ne coûter que les frais de leur subsistance, est au bout du compte le plus cher de tous. »*

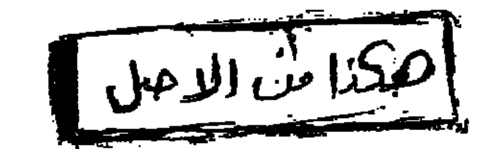
A l'époque où la France relance la traite et l'esclavage, la Grande-Bretagne fait de l'abolitionnisme une composante de sa politique étrangère. Mais pour être efficace il lui faut l'adhésion des Etats négriers. Après la défaite de Napoléon, elle obtiendra des participants au traité de Paris (1814) et au Congrès de Vienne (1815) qu'ils *« unissent tous leurs efforts à ceux de Sa Majesté britannique pour faire prononcer par toutes les puissances de la chrétienté l'abolition de la traite des Noirs »*. Mais la question des moyens et des délais reste dans le flou et rien ne change. A défaut de convaincre, l'Angleterre cherche alors à contraindre. Reine des mers, elle décide d'imposer un « droit de visite » aux bateaux négriers. Les Français et les Américains, que la suprématie britannique irrite, refusent. Pour arriver à ses fins, Londres multiplie alors les accords bilatéraux avec les Pays-Bas, l'Espagne, le Portugal, le Danemark, la Suède, etc.

Entre-temps, Wilberforce a ouvert un autre chapitre. Car, si la traite est hors la loi depuis 1807, il reste à abolir l'esclavage. Sous son impulsion, une Société antiesclavagiste voit le jour en 1823. En 1831, les esclaves de la Couronne sont affranchis. Deux ans plus tard, le 8 août 1833, le Parlement décide l'abolition générale de l'esclavage. 780 000 captifs sont « libérables » dans un délai de cinq à sept ans selon leur statut. Les propriétaires sont indemnisés.

Mais la traite clandestine n'a pas complètement désarmé, et la répression britannique se renforce au large des côtes africaines. Des centaines de bateaux sont interceptés, des milliers de captifs libérés. La France finira, tardivement, par s'y associer. Après les décrets français d'avril 1848, Londres pointera ses canons vers les derniers récalcitrants. Les Pays-Bas aboliront l'esclavage dans leurs colonies en 1860, l'Espagne en 1872 et le Brésil en 1888.

***R.-P. P.***







**SANTÉ** L'industrie pharmaceutique dénonce une proposition de loi, adoptée le 25 mars en deuxième lecture à l'Assemblée, faisant supporter aux seuls laboratoires les conséquences financières de dommages provoqués par un produit, même si ces aléas ne pouvaient être prévus au moment de sa mise sur le marché. ● LE LANCEMENT de certains médicaments pourrait être retardé, voire abandonné, en raison des nouveaux risques encourus, affirment les laboratoires. ● LES MALADES français pourraient être privés de certains médicaments récents, non encore approuvés mais utilisés à titre provisoire. ● LES ASSUREURS se déclarent incapables de garantir les effets secondaires des médicaments en l'absence de possibilité d'évaluation. ● LES POUVOIRS PUBLICS dédramatisent la situation affirmant que cette loi ne changera pas fondamentalement le cadre juridique existant.

# L'industrie pharmaceutique refuse d'assumer seule les aléas thérapeutiques

## Les laboratoires dénoncent l'adoption par l'Assemblée d'un amendement qui les rend financièrement responsables des effets secondaires des médicaments. Ils estiment que la collectivité doit prendre en charge les dommages que ne permettent pas de prévoir les connaissances du moment

**L'INDUSTRIE** pharmaceutique française est en effervescence depuis le 25 mars et l'adoption par l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, d'un texte transposant en droit français une directive européenne de 1985 sur la responsabilité du fait des produits défectueux. A l'origine de cette agitation, l'ajout, au dernier moment, d'un amendement gouvernemental faisant supporter aux seuls laboratoires les conséquences financières de dommages provoqués par un produit, même si ces aléas ne pouvaient être prévus au moment de sa mise sur le marché. Il s'agit d'une extension des obligations du fabricant qui, jusqu'à présent, n'était sanctionné qu'en cas de faute. La jurisprudence, toutefois, a déjà eu tendance ces derniers temps à élargir de plus en plus le champ de ses responsabilités.

Avant l'examen de cette proposition de loi par les sénateurs prévu mardi 21 avril, les industriels de la santé se mobilisent contre ce texte censé mieux protéger les patients, mais qui risque au contraire, selon eux, de les pénaliser. En raison des risques encourus et méconnus, les laboratoires affirment qu'ils pourraient retarder ou même renoncer au lancement de nouveaux médicaments. Face à cette grogne, le secrétariat d'Etat à la santé affiche sa volonté de dédramatiser : la loi *« ne leur fait pas courir plus de risques qu'ils n'en courent aujourd'hui »*.

La proposition adoptée en deuxième lecture protège mieux le consommateur puisque la victime n'aura plus à prouver le dommage, le défaut du produit et le lien entre les deux pour obtenir réparation (*Le Monde* du 28 mars). Ce sera à l'industriel de démontrer sa bonne foi.

Le texte prévoit dans son article 12 qu'un producteur d'un bien industriel est responsable de plein droit. Il l'est, sauf s'il prouve que *« l'état des connaissances scientifiques et techniques, au moment où il a mis le produit en circulation, n'a pas permis de déceler l'existence du défaut »*. Mais cette exemption ne concerne pas les produits de la santé car ils constituent *« une catégorie très particulière de produits »* dont *« les conséquences directes sur la santé conduisent à les distinguer des autres produits industrialisés, destinés à la consommation courante »*, comme l'explique l'exposé motivant l'ajout de l'amendement gouvernemental. L'article 12 *bis* stipule précisémment que cette possibilité d'être exonéré de toute responsabilité ne peut être invoquée *« lorsque le dommage a été causé par un élément du corps humain, par les produits qui sont issus de celui-ci, ou par tout autre produit de santé destiné à l'homme à finalité préventive, diagnostique ou thérapeutique »*. Les firmes françaises, Rhône-Poulenc en tête, sont passées à l'offensive, dénonçant l'amalgame entre *« la faute qui doit être sanctionnée et l'aléa qui est inhérent à la notion même de médicament »*. S'ils reconnaissent leur responsabilité en cas de faute lors de la fabrication d'un médicament, ils se refusent à assumer les aléas thérapeutiques qui échappent complètement aux connaissances du moment. Ces aléas relèvent, à leurs yeux, de la responsabilité collective comme ce fut le cas pour les contaminations survenues à la suite de transfusions sanguines.

Selon les industriels, *« cette recherche du risque zéro »* est impossible pour les médicaments. Elle pénalisera les laboratoires nationaux petits et grands dont le principal marché est l'Hexagone. En raison du risque financier potentiel à assumer et même si une catastrophe est rarissime, cette « épée de Damoclès » pourrait conduire les entreprises à renoncer à commercialiser en France de nouveaux produits. *« Il en résulterait un handicap réel de l'industrie française, notamment des PME, ainsi que des risques de délocalisation. »* Les malades n'auraient, selon eux, plus d'autres recours que de se fournir hors des frontières...

De leur côté, les assureurs se déclarent incapables de garantir les médicaments. *« L'absence totale de prévisibilité et de possibilité d'évaluation, liée à l'énormité des dommages en cause, rend ces risques inassurables »*, affirme le délégué général de Fédération française des sociétés d'assurances, dont les propos ont été repris au Sénat en février.

### PROCÉDURES COURTES

Au-delà de l'aspect financier, les professionnels dénoncent une dérive des principes. En transférant exclusivement sur les industries de santé la responsablité des risques imprévisibles, cet amendement, s'il est définitivement adopté, remettra en cause le rôle de l'Etat. Irresponsable, peut-il continuer à exercer une autorité sur les autorisations de mise sur le marché (AMM) ?

Dans l'immédiat, le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP) plaide que la loi ne permettrait plus aux malades français *« de disposer, précocément et dans les délais les plus courts, à l'égal des malades européens, des grandes avancées thérapeutiques portant notamment sur les maladies lourdes »*. Bien souvent, quand un traitement apporte un soulagement à une maladie, les autorités de santé lui accordent une ATU (autorisation temporaire d'utilisation), procédure plus courte que l'AMM. Ce fut le cas récemment pour les anti-protéases destinées aux personnes infectées par le virus du sida. Si les laboratoires doivent assumer les risques méconnus, aucun d'entre eux ne voudra à l'avenir s'engager dans une telle voie.

Cet argument a été entendu par les pouvoirs publics qui cherchent une solution pour maintenir cette procédure d'urgence. Néanmoins, le secrétariat d'Etat à la santé insiste pour dire que la directive ne va pas aggraver l'actuelle situation puisque les dernières jurisprudences vont dans le sens d'une responsabilisation des laboratoires. Pour les autorités de santé, les réactions des industriels sont plus d'ordre *« psychologique que juridique »*.

La situation reste de fait ambigue. Parallèlement à la transposition de la directive, le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, a voulu lancé une réflexion d'ensemble sur l'indemnisation de l'aléa thérapeutique, sur les droits des malades et sur un cadre juridique d'ensemble du risque médical. Ce débat vieux de plusieurs années suscite régulièrement des initiatives parlementaires. Or il n'a encore abouti sur aucune conclusion. C'est pourquoi les industriels ont l'impression d'être mis devant le fait accompli.

***Dominique Gallois***

### *La situation dans les autres pays*

**Le SNIP (Syndicat national de l'industrie pharmaceutique) dénonce l'*« exception française »* qui fait de l'Hexagone le seul pays à imposer *« des contraintes qu'aucun grand pays découvreurs de médicaments de l'Union européenne n'a retenu dans sa législation »*. A l'exception du Luxembourg, ne possédant pas d'industrie pharmaceutique, les seuls pays qui ont supprimé la clause d'exonération ont tous couplé cette décision avec des systèmes de plafonnement ou de mutualisation du risque.**

**En Allemagne, où la clause a été retenue pour tous les produits industriels, il existe un régime spécifique pour les médicaments qui comprend un système de pool d'assurances prenant en charge l'ensemble des dommages, y compris ceux liés au développement. Les Etats-Unis reconnaissent cette exonération. Les laboratoires sont déchargés de toute responsabilité pour risque de développement au nom du *« state of the art defense »*.**

# Le groupe AXA explore les moyens de défendre Martin Bouygues face à l'offensive de Vincent Bolloré

**LA LUTTE** se durcit autour du groupe Bouygues. Alors que Vincent Bolloré, désormais deuxième actionnaire du groupe, veut accentuer la pression sur Martin Bouygues et menace de ne pas voter les comptes lors de l'assemblée générale en juin prochain, les ripostes se préparent. La banque d'affaire DLJ (Donaldson, Lufkin & Jenrette), filiale américaine du groupe AXA, pourrait venir, avec l'accord de Claude Bébéar, en renfort de Bouygues. Selon nos informations, des contacts ont été pris récemment entre Martin Bouygues et la banque. Ils pourraient se traduire, dans les prochaines semaines, par un accord portant au minimum sur le développement et la gestion de l'actionnariat anglo-saxon de Bouygues et sur des apports financiers, dans sa filiale Saur par exemple. Ils pourraient aussi aller au-delà.

Le groupe Bouygues refuse de commenter ces informations. Chez DLJ, on relève simplement que le métier de banquier d'affaires est de rencontrer des clients et de leur faire des propositions, *« le reste est conjectures »*. Présente en France depuis 1976 par le biais d'un bureau spécialisé dans la vente d'actions américaines, DLJ, poussée par sa maison mère, souhaite y renforcer ses activités de banque d'affaires. Intervenant toujours amicalement dans les groupes, la banque, très rentable, s'est fait une spécialité, aux Etats-Unis comme dans le reste du monde, de soutenir des sociétés financières et industrielles, qui veulent grandir.

Pour les aider, DLJ a développé des moyens comme les obligations à haut rendement, les anciens junk-bonds, rebaptisés *high yields*, dont elle est le plus grand spécialiste américain, ou les prises de participations dans le capital sous forme de LBO (leverage buy-out). Elle investit aussi aux côtés de groupes industriels dans des sociétés ou des activités, allant parfois jusqu'à prendre la majorité du capital mais leur laissant le rôle opérationnel.

### GLACIATION

L'arrivée de DLJ, qui permettrait de conforter le pouvoir de Martin Bouygues face à Vincent Bolloré, marquerait un changement d'attitude chez le PDG d'AXA. Jusqu'alors, Claude Bébéar était considéré comme un proche de Vincent Bolloré. Lors de la bataille pour la prise de contrôle de Delmas-Vieljeux en 1992 puis au moment des graves difficultés financières du groupe Bolloré, il avait été le plus fidèle soutien du patron breton.

Mais le dossier Bouygues a cassé le fil entre les deux hommes. Pour justifier son entrée masquée dans le capital du groupe de BTP puis la signature d'un pacte d'actionnaires avec Martin Bouygues, Vincent Bolloré avait agité le spectre d'une possible OPA hostile contre le groupe. Par la suite, de nombreuses rumeurs avaient désigné DLJ comme un des éventuels agresseurs. Le nom d'AXA était même évoqué à l'époque comme étant intéressé par la reprise de TF 1. Le groupe d'assurances a toujours démenti vigoureusement toutes ces rumeurs. Engagé dans ses métiers financiers, l'assureur n'a jamais eu envie de se diversifier.

Depuis, c'est l'ère glaciaire entre les deux patrons. *« Claude Bébéar n'a pas du tout apprécié qu'on se serve de lui et que l'on agite DLJ comme un épouvantail pour justifier l'entrée de Vincent Bolloré chez Bouygues »*, explique un observateur. Le PDG d'AXA a donné son feu vert à DLJ pour aller faire des propositions au groupe Bouygues et des contacts ont eu lieu directement entre Martin Bouygues et Claude Bébéar. Actionnaire à hauteur de 1 % dans Bouygues, AXA aurait confirmé son soutien à l'actuelle direction du groupe.

Le PDG d'AXA ira-t-il plus loin ? Le métier du groupe est d'abord l'assurance. Mais la bataille autour de Bouygues peut intéresser sa banque d'affaires, ne serait-ce parce qu'il y a des perspectives d'argent à faire autour du groupe mal valorisé. Depuis décembre, Vincent Bolloré, qui a investi 1,5 milliard de francs dans le groupe de BTP, a engrangé une plus-value latente de 1 milliard.

***Martine Orange***

# Le gouvernement belge s'inquiète de l'avenir de Tractebel

**BRUXELLES**
*de notre correspondant*

Officiellement, l'intention affichée par le groupe français Suez-Lyonnaise de se rendre dans un proche avenir maître de 100 % de sa filiale Société générale de Belgique (SGB) (*Le Monde* du 16 avril) n'émeut pas le gouvernement belge. Les assurances données par Suez lors de la prise de majorité du groupe énergétique Tractebel par la SGB ne sont pas remises en cause. La présence au directoire de ce groupe d'une majorité d'administrateurs indépendants garantit la préservation de l'autonomie de gestion et de stratégie de ce fleuron de l'industrie belge dirigée par le baron liégeois Philippe Bodson.

Mais, en coulisses, c'est l'inquiétude qui domine. On ne voit pas ce qui pourrait empêcher Suez-Lyonnaise, après la disparition de l'écran de la SGB, de faire jouer à plein la synergie entre ses métiers sur les marchés internationaux. Jeudi 16 avril, à Almaty, au Kazakhstan, où il accompagnait le premier ministre Jean-Luc Dehaene, Philippe Bodson a souhaité que le maintien de l'autonomie de Tractabel bénéficie d'un appui de la part du gouvernement. Craignant d'être allé un peu trop loin, Philippe Bodson faisait, quelques heures plus tard, diffuser un communiqué indiquant que l'indépendance de Tractebel était assurée et qu'il n'y avait pas lieu d'attendre une intervention du gouvernement belge.

Celle-ci, pour discrète qu'elle soit, n'en n'a pas moins déjà été engagée, notamment lors de contacts informels entre le vice-premier ministre socialiste de l'économie, Elio Di Rupo, et les autorités françaises. Si Gérard Mestrallet, le PDG de Suez-Lyonnaise, est toujours considéré comme un ami des Belges, on estime, toutefois, qu'il conviendrait de mettre en place des structures qui empêchent une mainmise des Français sur Tractebel. Elio Di Rupo suggère que le caractère véritablement franco-belge du groupe Suez soit plus nettement marqué par la constitution d'un pôle « eau » centré en France et d'un pôle « électricité » dont Tractebel serait le pilier. Le gouvernement de Jean-Luc Dehaene ne serait en fait pleinement rassuré que si Suez-Lyonnaise consentait à faire fusionner Tractebel et sa filiale Electrabel, ce qui ferait retomber la participation de Suez sous le seuil des 50 %.

La présence d'Albert Frère dans le capital de Suez, en tout cas, n'est pas considérée comme une garantie de l'« ancrage belge » du groupe. Le « fils du marchand de clous » de Charleroi, marginal dans le monde aristocratique belge de la haute finance et la haute industrie, est connu comme un gestionnaire génial de ses intérêts propres, qui passent avant toute autre considération.

***Luc Rosenzweig***



# Bercy devrait agencer le tour de table du Crédit foncier

**LES CANDIDATS** à la reprise du Credit foncier de France (CFF) ont jusqu'à mercredi 22 avril à midi pour déposer leur offre ferme. Jusqu'à ce jour, les salles d'information (*data rooms*) seront ouvertes et les tractations vont bon train. *« Le dossier est loin d'être bouclé »*, indique-t-on au Crédit foncier.

Au stade actuel, parmi une dizaine de candidats français et étrangers, la filiale financière de l'américain General Motors, GMAC (General Motors Acceptance Corporation), semble tenir la corde. Son compatriote General Electric Capital reste aussi dans la course. Mais plutôt que vers une reprise de la totalité du capital du CFF par un seul groupe, la constitution d'un tour de table réunissant plusieurs candidats autour de l'un des deux americains est le schema le plus probable.

Ce tour de table ne sera vraisemblablement pas bouclé avant le 22 avril. Les candidats peuvent deposer des offres individuelles, pour tout ou partie du capital, et *« les attelages peuvent se former après »*, constate l'un d'entre eux. L'organisation du tour de table sera alors entre les mains du ministère de l'économie et des finances.

Même si GMAC a tout à fait les moyens d'acheter seul le Foncier et s'il n'est pas favorable à la présence à ses côtés d'un autre actionnaire détenant une minorité de blocage, le groupe américain doit s'allier à des partenaires français pour faire passer plus facilement sa candidature auprès des salariés et du gouvernement. C'est dans ce cadre qu'une alliance avec La Poste a été étudiée. Pour l'instant, La Poste a remis sa copie seule, se proposant de prendre une participation de 20 %.

La perspective de la création d'un tandem GMAC-La Poste sur le marché du crédit immobilier a toutefois fait réagir plusieurs autres candidats, jusqu'alors peu intéressés. Une offre réunissant les grandes banques, consortiale, a été envisagée, avec la BNP, le Crédit agricole, le Crédit lyonnais et la Société générale. Mais les discussions ne sont pas allées très loin. Le Crédit agricole parlait, vendredi 17 avril, de *« fausse rumeur »*.

### VIGILANCE SYNDICALE

Pour *« contrer La Poste »*, les Caisses d'épargne devraient se montrer plus persévérantes. *« Nous serions les premiers, avec le Crédit agricole, à faire les frais d'une alliance GMAC-La Poste »*, reconnait-on au Cencep, le chef de file des Caisses d'épargne, dont le conseil de surveillance se réunira mardi pour autoriser le directoire à déposer une offre. L'Ecureuil ne souhaite toutefois prendre qu'une participation minoritaire. *« Nous ne pouvons pas être en première ligne, car il serait difficile de mener de front ce dossier délicat et notre réforme »*, explique le groupe.

Deux assureurs, la CNP et la GMF sont également prêts à entrer dans un tour de table qui leur donnerait accès à la clientèle du Crédit foncier, ni l'un ni l'autre ne pouvant payer le prix nécessaire pour acheter 100 % du groupe. Ce prix devrait être proche du montant de l'offre publique d'achat que la Caisse des dépôts a lancée en décembre 1996, à la demande de l'Etat, soit 2,4 milliards de francs (70 francs par titre) pour 90 % des titres du Foncier. S'y ajoutera une nécessaire recapitalisation de 5 à 6 milliards.

Les syndicats et les 2 400 salariés restent très vigilants. Ils doivent rencontrer d'éventuels repreneurs en début de semaine et demandent un dossier construit *« pour assurer la sérénité de l'établissement et qui soit socialement viable »*, selon un membre de l'intersyndicale. Le choix final, qui appartient au gouvernement, est attendu pour la fin mai.

***Sophie Fay et Pascale Santi***

# Les banques multiplient les fonds éligibles au PEA

## La palette des sicav et des fonds communs de placement qui peuvent être logés dans un plan d'épargne en actions s'est considérablement élargie. Chaque épargnant doit faire son choix en fonction de son degré d'aversion au risque et de son patrimoine.

**LE PLAN D'ÉPARGNE** en actions (PEA) connaît une seconde jeunesse. Selon une étude récente de la Banque de France, c'est près de 400 000 PEA qui ont été ouverts l'an dernier, ce qui représente plus de la moitié des ouvertures de plans réalisées ces cinq dernières années. « *Cette progression est due pour l'essentiel à la privatisation de France Télécom et au remboursement de l'emprunt Balladur qui a eu lieu en juillet* », note la direction des études et statistiques monétaires de l'institut d'émission.

A la fin de l'année dernière, près de 3 millions de PEA avaient été souscrits. Les capitaux placés sur les plans s'élevaient à 265 milliards de francs, soit une augmentation de 27 % sur un an. Une petite moitié des sommes placées sur le PEA est directement investie en actions, les sicav et fonds communs de placements restant majoritaires.

Passer par des fonds qui misent sur les actions françaises présente de nombreux avantages. De cette manière, le titulaire d'un PEA est dégagé des contraintes liées à la gestion d'un portefeuille d'actions. Surtout, les OPCVM assurent une diversification entre un nombre important de titres. « *Les sicav et les FCP doivent obéir à des règles de dispersion des risques imposés par la COB qu'il est difficile, voir impossible, de respecter dans le cadre d'un PEA investi directement sur des actions* » souligne Hervé Thiard, de la Banque Worms.

Reste à faire son choix parmi les quelque 250 sicav et FCP éligibles au PEA. L'épargnant a généralement le choix entre une demi-douzaine de produits qui présentent des avantages et des inconvénients. « *La composition d'un PEA doit se faire en fonction du risque qu'est prêt à prendre le client et de la composition de son patrimoine* », indique Etienne Clément, d'Indocam, qui vient de réaménager sa gamme de fonds éligibles au PEA.

### PLUSIEURS INCONVÉNIENTS

De nombreux titulaires de PEA ont été séduits par les fonds garantis. Ils représentent plus de la moitié de la capitalisation des sicav actions françaises classiques. Ces produits assurent une garantie sur le capital investi et offrent une participation sur les hausses de la Bourse. Toutefois, ces fonds présentent plusieurs inconvénients. Les droits d'entrée sont souvent supérieurs à ceux d'une sicav actions françaises classique. Ensuite, le capital est pratiquement bloqué pendant quatre ans, voire même huit pour certains fonds ! Il est possible de retirer son argent avant cette date mais au prix de lourdes pénalités. Enfin, les participations aux progressions de la Bourse se sont réduites comme peau de chagrin : il ne faut plus espérer obtenir plus de la moitié des progressions de l'indice boursier.

Généralement, les banques mettent en avant des fonds actions françaises qui sont souvent de création ancienne. Ces fonds misent sur l'ensemble de la cote française, ce qui leur permet d'assurer une diversification optimale entre grandes valeurs et petites valeurs et tous les secteurs économiques. Ils sont cependant victimes de leur taille. L'actif de certaines sicav actions françaises classiques dépasse souvent la dizaine de milliards de francs dans les grands réseaux. Sicav 5000 du Crédit lyonnais pèse 18 milliards de francs, Ecureuil investissement 16 milliards, Natio Valeur 15 milliards et Livret Bourse Investissement des Caisse d'épargne 13 milliards. Résultat : les plus-values enregistrées sur certains titres peuvent être noyées dans la masse du fonds. « *Il faut prendre des paris très tranchés pour sortir du lot* », reconnaît Eric Turjman, gérant de Sogenfrance, une sicav de la Société générale. Aussi, pour dynamiser la performance de son PEA, il peut être judicieux de consacrer une partie de ses investissements à des sicav ou à des FCP de plus petite taille ou spécialisés sur un segment de la cote.

Les sicav indicielles permettent de miser sur les 40 plus grosses capitalisations boursières. Leurs performances sont la réplique de celle de l'indice vedette de la Bourse française. Ces produits affichent de très bons résultats depuis plus d'un an : les actions des sociétés figurant dans le CAC 40 ont prioritairement profité de l'afflux de liquidités vers la Bourse ; de plus, les opérations financières ont essentiellement concerné des grandes valeurs de la cote. Toutefois, les sicav indicielles seraient les premières à pâtir d'un retournement de la Bourse. Elles ne doivent pas représenter plus du quart d'un PEA.

En sens inverse, il est possible de miser exclusivement sur les petites valeurs de la cote. Après une bonne année 1996, 1997 a été très décevante pour les petites valeurs de la cote. Cependant, sur le long terme, les fonds qui privilégient les petites valeurs de la cote affichent des performances supérieures aux OPCVM grandes valeurs. Autre atout, elles sont le plus souvent très sensibles à la conjoncture domestique et devraient donc être favorisées par le retour de la croissance et la reprise de la consommation.

D'une manière générale, les OPCVM proposés dans le cadre du PEA rendent l'épargnant très dépendant de la Bourse française, donc de la situation économique hexagonale. Si cette caractéristique n'est pas pénalisante actuellement, cela n'a pas été le cas au cours de ces dernières années. Jusqu'en 1995, le marché parisien a accusé un certain retard par rapport aux autres Bourses européennes, sans parler de la Bourse américaine. Pour permettre aux titulaires de PEA de diversifier une partie de leurs investissements sur les Bourses mondiales, les sociétés de gestion ont construit des fonds éligibles au PEA qui investissent jusqu'à 40 % pour une sicav et 25 % pour un FCP en actions internationales. Euro oblige, les banques ont tout d'abord commercialisé des produits diversifiés sur les Bourses européennes. Dès l'automne 1996, le Crédit mutuel de Bretagne a eu l'idée de consacrer aux actions européennes une partie de l'actif d'un OPCVM éligible au PEA. Il a depuis été imité par toutes les grandes banques françaises.

Aujourd'hui, c'est au tour des fonds « *Monde PEA* » de faire leur apparition. Le Crédit agricole vient de transformer Uni France en produit de ce type. D'autres sont de création plus ancienne. Monde PEA de Sinopia joue les Bourses étrangères à travers les marchés dérivés. State Street Spinnaker 2 de State Street Banque utilise des fonds de l'établissement d'origine américaine qui sont spécialisés sur certaines régions du monde. La Caixa Bank, quant à elle, vient de commercialiser un FCP qui se diversifie sur les marchés des pays figurant dans le G 7. Outre le fait qu'ils permettent de profiter du dynamisme de certains pays, ces fonds sont moins volatils qu'une sicav actions françaises classique. En clair, ils sont moins dépendants des soubresauts de la Bourse de Paris. Cependant, tous ces produits seraient victimes d'un retournement de la Bourse. La rapidité avec laquelle la Bourse de Paris a battu tous ses records déroute d'ailleurs de nombreux titulaires de PEA. Certains peuvent être tentés de casser leur plan pour se porter vers des investissements moins risqués.

Pourtant, des produits, autres que les produits garantis, permettent de minimiser les risques. Quelques fonds éligibles au PEA se diversifient sur les obligations. Ces titres offrent une assez bonne défense en cas de baisse des marchés actions. Toutefois, la diversification n'est au maximum que de 40 %, ce qui limite d'autant la protection. Si l'on veut se protéger contre une correction de la Bourse, mieux vaut se réfugier sur des « *sicav monétaires* », qui sont éligibles au PEA. Il s'agit en fait de fonds OPCVM investis sur les actions françaises à hauteur d'au moins 60 % pour les sicav et de 75 % pour les FCP, mais dont l'actif est couvert partiellement ou en totalité grâce au recours aux marchés dérivés. Leur rendement est en théorie proche du marché monétaire, même si, comme il n'existe pas de couverture parfaite, ces OPCVM peuvent connaître des performances légèrement négatives pendant un laps de temps plus ou moins long.

*Joël Morio*

### *Des systèmes pour alimenter régulièrement son plan*

**Pour ceux qui ne disposent pas d'un capital important, il est quand même possible d'investir sur un PEA. Les banques proposent des abonnements d'épargne en Bourse. Chaque mois, ou chaque trimestre, la même somme est investie sur un OPCVM éligible au PEA. Le choix des fonds est en général très restreint, mais le système d'investissement programmé en Bourse est très souple. Les versements peuvent être interrompus ou modifiés sans frais et la mensualité minimale est inférieure à 500 francs. Cependant, tous les systèmes ne se valent pas. Seuls ceux qui autorisent l'investissement en centièmes ou en millièmes de part sur l'OPCVM sont intéressants. Dans ce cas, l'intégralité de la mensualité est placée sur le fonds, et on achète plus d'actions lorsque le marché est bas et moins quand il est très haut. En revanche, s'il n'est possible d'acheter que des parts entières, une partie de la mensualité est virée sur un compte d'attente dans le PEA qui n'est pas rémunéré.**



# Tester la sécurité des moyens de paiement sur Internet

**DEPUIS** un peu plus d'un an maintenant, les établissements financiers mettent les bouchées doubles sur Internet. Au départ simple vitrine publicitaire, le Web tend à devenir un outil technologique privilégié. « *Les services* on line, *à la fois souples, polyvalents et accessibles partout dans le monde, ont toutes les chances de prendre rapidement le pas sur des techniques plus rigides comme le Kiosque Micro, voire le Minitel* », estime-t-on à la CPR, banque d'investissement qui vient d'ouvrir à sa clientèle un accès direct aux marchés financiers (informations et transactions) par Internet, moyennant un coût d'abonnement annuel d'environ 400 francs.

Aujourd'hui, la plupart des banques ont développé sur Internet des services peu ou prou équivalents à ce qu'elles offrent déjà avec le Minitel : informations économiques et financières diverses, consultations de comptes, virements internes et (ou) externes, voire, de plus en plus souvent, passages d'ordre en Bourse en temps réel... La concurrence est serrée.

Mais au-delà de l'aménagement de nouveaux services interactifs sur le Web, les banques se trouvent confrontées avec Internet à un autre enjeu fondamental, celui de la sécurité des moyens de paiement électroniques. « *Cette question est décisive pour l'avenir des échanges et du commerce électronique pris au sens large* », souligne Jean-Pierre Buthion, chargé de mission, spécialiste de ces questions au sein du Groupement des cartes bancaires « CB ». La sécurité des moyens de paiement a d'ailleurs donné lieu ces derniers mois aux initiatives les plus diverses et parfois les plus incongrues. « *En 1997*, précise Jean-Pierre Buthion, *on a comptabilisé à un moment plus de 250 projets de systèmes de sécurisation.* » Offertes la plupart du temps par des sociétés américaines, les solutions proposées consistaient à fournir un mot de passe en échange d'un numéro de carte, « *dans le but commercial ultime de récupérer un certain nombre d'informations sur les consommateurs qu'elles auraient pu revendre plus tard* », estime un professionnel.

### DEUX PROJETS

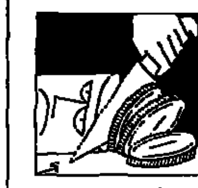
*Mais la plupart de ces démarches* se sont soldées par un échec, et rares sont les sociétés financières qui, comme KLEline, filiale de la Compagnie bancaire, ont su s'imposer sur le marché.

Les banques ont donc les coudées plus franches pour s'attaquer au problème, ce qu'elles font en coordination avec le Groupement des cartes bancaires. Deux projets ont finalement émergé. Le premier, sous le nom de Cybercard, réunit d'un côté Europay France (société filiale des banques distribuant la carte Mastercard-Eurocard), le Crédit agricole, le Crédit mutuel, les Caisses d'épargne, les Banques populaires, le CIC et La Poste. Ces établissements ont opté pour le protocole C. SET (Chip. Secured Electronic Transactions), que l'on pourrait définir comme un processus de carte à puce améliorée spécialement conçue pour les échanges électroniques. « *La carte à puce est l'outil royal pour assurer la sécurité des transactions sur Internet* », affirme Miguel Le Conte, chef de projet Internet au sein du Cedicam, l'antenne du Crédit agricole chargée des moyens de paiement. Une première phase de test actif est en cours depuis l'automne dernier. « *Notre objectif, avec les six établissements participant au projet, est de toucher en un an au moins trente commerçants et un millier de clients*, précise Gaëtan Daligault, responsable du projet Cybercard chez Europay France. *Compte tenu des réactions que nous suscitons déjà, nous pensons que cette barre sera largement franchie.* » Cybercard a ainsi pris de l'avance sur le projet concurrent, e.Comm.

Défendu par Visa, la BNP, le Crédit lyonnais et la Société générale, e.Comm s'articule autour d'un autre protocole de sécurisation, aligné sur la norme internationale SET (Secure d'Electronic Transactions), qui, contrairement à C. SET, n'intègre pas la spécificité française de la carte à puce. Mais aucun pilote n'a encore été lancé. Et si l'on en croit Abdallah Hitti, le directeur général de KLEline (qui a également opté pour C. SET), « *les deux projets devraient rapidement n'en faire plus qu'un, convergeant vers une solution composite plus proche de C. SET* ».

*Laurence Delain*

### *Assurance-vie : si la clause bénéficiaire est acceptée...*



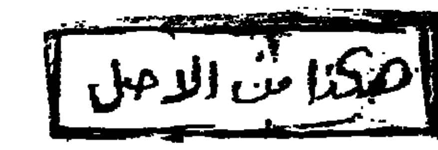
FISCALITÉ

**Le bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie possède un droit qu'il méconnaît souvent : celui d'accepter la clause bénéficiaire. *Pour cela, il lui suffit d'adresser* au siège de la compagnie une lettre avec accusé de réception *dans laquelle il indique accepter* le bénéfice du contrat. Les conséquences de cet acte sont primordiales : le souscripteur du contrat ne peut plus changer librement de bénéficiaire. Si telle est son intention, il doit obtenir, sauf exceptions, l'accord du bénéficiaire acceptant.**

**Le souscripteur du contrat ne peut procéder à des retraits ou à des avances sur son contrat sans l'accord du bénéficiaire acceptant. Certains juristes ne partagent pas cet avis. Mais la cour d'appel de Paris a jugé que le souscripteur perdait son droit de rachat (retrait) dès lors que la clause bénéficiaire a été acceptée. Sauf quand le bénéficiaire manifeste expressément son accord pour que le rachat ait lieu. La cour va même plus loin en indiquant que la compagnie qui autoriserait le rachat sans l'autorisation du bénéficiaire acceptant devrait être condamnée à lui verser le montant du capital assuré...**

**Solution pour éviter les contraintes qui résultent de l'acceptation de la clause bénéficiaire : désigner le bénéficiaire par testament. A la ligne « bénéficiaire » du contrat, indiquez seulement la mention suivante : « Voir mon testament déposé chez Me X..., notaire à... ». Avantage : si le bénéficiaire venait à avoir connaissance du contenu du testament, son acceptation ne pourrait être prise en compte par l'assureur. En effet, pour ce dernier, le bénéficaire n'est pas connu puisqu'il n'est pas désigné sur le contrat.**

*Laurent Edelmann*



هكذا من الأصل



# Paris à l'heure de la consolidation

**LE MOUVEMENT** de consolidation amorcé il y a huit jours s'est poursuivi cette semaine à la Bourse de Paris. Cette pause était souhaitée de longue date par une majorité d'opérateurs. Le repli du dollar, qui a perdu pratiquement 8 centimes en quatre jours, a joué aussi en faveur du repli. A l'inverse, il faut noter la bonne tenue de Wall Street, dans le sillage de l'annonce, lundi 13 avril, de deux nouvelles fusions bancaires géantes aux Etats-Unis, celle de BankAmerica et de NationsBank et celle de Banc One et de First Chicago. Au total, l'ampleur de la consolidation est restée modérée. En quatre jours, les valeurs françaises ont perdu 0,84 %, à 3 861,58 points, ramenant leur progression depuis le début de l'année à 28,7 %.

VALEURS

*« Le marché a du mal à baisser fortement »*, soulignait Jean-François Gilles, responsable de la gestion actions à Natexis Capital, ajoutant que, par rapport au dernier record de 3 992,20 points atteint la semaine dernière, l'indice n'avait perdu que 3,3 %. Il s'attend toutefois que le marché se maintienne *« en position d'attente »* jusqu'à l'été après sa récente envolée. *« Je verrais bien une pause à ce niveau pour résoudre le problème de valorisation du marché jusqu'à l'été »*, a-t-il déclaré à Reuters, ajoutant que les investisseurs attendent la confirmation de la croissance et des bons résultats 1998.

Pour Alain Dupuis, analyste chez Pinatton, le regain d'intérêt pour les bancaires observé en début de semaine n'est pas le seul fait de l'annonce des restructurations au sein de ce secteur. *« C'est un prétexte pour renforcer ses positions sur des valeurs qui disposent encore d'un potentiel de hausse »*, explique-t-il. Les bancaires ont toutefois cédé un peu de terrain en fin de semaine sous l'effet des prises de bénéfice. Il faut noter que, depuis le début de l'année, avec un gain de 37,6 %, le secteur financier arrive en deuxième position *ex aequo* avec le compartiment des valeurs automobiles (+ 37,7 %), derrière les biens d'équipement (+ 42,4 %).

La BNP termine ainsi la semaine sur une baisse de 8,19 %, à 493 francs. La Société générale perd 2,2 %, à 1 244 francs, le CCF abandonne 5,88 %, à 480 francs. Le Crédit lyonnais, en revanche, termine la période sur un gain de 11,49 %, à 650 francs. La SCOR termine vendredi soir, à 395,80 francs, en hausse de 4,7 % sur son cours du 10 avril. Le courtier américain Morgan Stanley recommande la valeur à l'achat et a un objectif de cours de 500 francs. SCOR est la valeur préférée *(« achat fort »)* de Morgan Stanley dans le secteur de la réassurance, ses recommandations étant à *« surperformance »* sur Suisse de Ré et *« neutre »* sur Hannover Re. Le courtier table sur un bénéfice par action de 24,35 francs en 1988 et de 26,19 francs en 1999. Les AGF ont gagné 5,27 % en quatre séances, à 389,50 francs. Morgan Stanley a relevé sa recommandation passant de *« neutre »* à *« surperformance »* après la publication par le groupe d'assurances de ses résultats 1997. Le courtier a un objectif de cours de 430 francs sur la valeur et a relevé son bénéfice net par action à 19,46 francs en 1998.

Cap Gemini s'est apprécié 8,41 % à 593 francs. Cheuvreux de Virieu a revu à la hausse ses prévisions de résultats après la confirmation la veille de perspectives favorables lors de l'assemblée générale du groupe. Il faut noter le rebond opéré par Canal Plus, qui termine toutefois la semaine sur un repli de 3,09 %, à 1 066 francs. Le titre de groupe de télévision à péage est tombé jusqu'à 1 020 francs au cours de la première séance de la semaine. Cette baisse s'est produite après l'accord entre le groupe de télécommunications Telecom Italia avec la RAI (radio-télévision italienne) pour la création d'une plate-forme de télévision numérique qui concurrencera directement celle de Telepiu (groupe Canal Plus).

*François Bostnavaron*

## REVUE DES ACTIONS

### ÉNERGIE

| | 17-04-98 | Diff. |
|---|---|---|
| Coflexip | 795 | +5,43 |
| Elf Aquitaine | 777 | +1,96 |
| Esso | 583 | -2,34 |
| Total | 711 | +0,85 |
| Elyo | — | — |

### PRODUITS DE BASE

| | 17-04-98 | Diff. |
|---|---|---|
| Air Liquide | 1142 | +1,15 |
| Eramet | 267 | -3,67 |
| Gascogne (B) | 559 | +2,19 |
| Metaleurop | 69,70 | -2,72 |
| Pechiney | 280 | -1,75 |
| Rhone Poulenc A | 290,10 | -1,52 |
| Rochette (La) | 28,25 | -2,58 |
| Usinor | 93,95 | -4,61 |
| Vallourec | 486 | +5,19 |
| CFF.(Ferrailles) | 481,10 | -4,73 |
| Oxyg.Ext-Orient | 4080 | -3,95 |

### CONSTRUCTION

| | 17-04-98 | Diff. |
|---|---|---|
| Bouygues | 962 | -2,33 |
| Ciments Francais | 304,40 | -1,04 |
| Colas | 1055 | -1,40 |
| Eiffage | 414,80 | -1,77 |
| Groupe GTM | 468 | -5,45 |
| Imetal | 779 | -5 |
| Lafarge | 518 | +3,18 |
| Lapeyre | 461 | +1,54 |
| Saint-Gobain | 1003 | -0,98 |
| SGE | 224,50 | -1,53 |
| Vicat | 568 | — |

### BIENS D'ÉQUIPEMENT

| | 17-04-98 | Diff. |
|---|---|---|
| Alcatel Alsthom | 1142 | -0,43 |
| Bull# | 73,90 | -0,53 |
| Carbone Lorraine | 2461 | +3,49 |
| CS Signaux(CSEE) | 292,90 | -8,46 |
| Dassault-Aviation | 1770 | -0,28 |
| Dassault Electro | 731 | +11,60 |
| De Dietrich | 392,20 | -2,43 |
| Fives-Lille | 423 | -0,47 |
| France Telecom | 332 | -1,27 |
| Intertechnique | 1655 | +8,80 |
| Legrand | 1553 | -3,54 |
| Legris indust. | 279 | -0,35 |
| Sagem SA | 3992 | +1,96 |
| Sat | 2300 | — |
| Schneider SA | 460 | -1,07 |
| SFIM | 1165 | +3,09 |
| Sidel | 450,80 | -3,26 |
| Thomson-CSF | 235,90 | -5,18 |
| Zodiac ex.dt divid | 1445 | -2,49 |
| CNIM CA# | 238 | -0,83 |
| Faiveley # | 241 | -10,74 |
| GFI Industries # | 1475 | -2,31 |
| Manitou # | 880 | -2,22 |
| Mecatherm # | 199 | -0,50 |
| NSC Groupe Ny | 952 | -1,34 |
| Radiall # | 749 | -3,72 |
| Sediver | 219 | -0,45 |

### AUTOMOBILE

| | 17-04-98 | Diff. |
|---|---|---|
| Bertrand Faure | 494 | +10,02 |
| Ecia | 1799 | +9,88 |
| Labinal | 2190 | +3,69 |
| Michelin | 372 | +3,36 |
| Peugeot | 1020 | -0,19 |
| Plastic Omn.(Ly) | 831 | +0,12 |
| Renault | 277,50 | -1,38 |
| Sommer-Allibert | 274 | -0,38 |
| Valeo | 569 | +1,06 |
| Sylea | 559 | -1,75 |

### AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

| | 17-04-98 | Diff. |
|---|---|---|
| BIC | 452,20 | -2,06 |
| Chargeurs | 403,90 | +1,24 |
| Clarins | 560 | +0,35 |
| Deveaux(Ly)# | 853 | -3,61 |
| DMC (Dollfus Mi) | 156 | -1,39 |
| Essilor Intl | 2246 | -0,17 |
| Hachette Fili.Med. | 1585 | -0,93 |
| L'Oreal | 2919 | -0,71 |
| Moulinex # | 165 | -0,54 |
| Sanofi | 689 | +2,07 |
| S.E.B. | 927 | +0,76 |
| Skis Rossignol | 116 | -2,52 |
| Strafor Facom | 534 | -4,64 |
| Synthelabo | 965 | +0,73 |
| Arkopharma# | 405 | +0,99 |
| Boiron#(Ly) | 431,50 | +0,11 |
| Devanlay S.A. | 722 | — |
| Gautier France | 339 | +4,46 |
| Guerbet | 278 | -4,10 |
| Hermes internat.1# | 473 | -0,83 |
| Info Realite # | 261 | -5,40 |
| Pochet | 801 | -9,89 |
| Reynolds | 450 | +1,12 |
| Robertet # | 1350 | +6,38 |
| Smoby (Ly)# | 611 | -0,16 |
| Virbac | 515 | -4,45 |

### INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

| | 17-04-98 | Diff. |
|---|---|---|
| Bongrain | 2911 | -1,32 |
| Danone | 1400 | -3,11 |
| Eridania Beghin | 1221 | -4,60 |
| Fromageries Bel | 4751 | +0,23 |
| LVMH Moet Hen. | 1171 | -1,76 |
| Pernod-Ricard | 409,10 | -0,07 |
| Remy Cointreau | 120,40 | +3,70 |
| SEITA | 268 | +1,90 |
| Brioche Pasq.(Ns)# | 729 | -0,68 |
| L.D.C. | 1200 | +1,69 |

### DISTRIBUTION

| | 17-04-98 | Diff. |
|---|---|---|
| Bazar Hot. Ville | 739 | +0,68 |
| Carrefour | 3504 | -5,75 |
| Casino Guichard | 412,50 | -0,41 |
| Castorama Dub.(Li) | 967 | -2,32 |
| Comptoirs Mod. | 3205 | -0,77 |
| Damart | 3980 | -0,50 |
| Galeries Lafayette | 4790 | +1,26 |
| GrandVision | 251,90 | +4,09 |
| Groupe Andre S.A. | 711 | -1,25 |
| Guilbert | 1077 | [illegible] |
| Guyenne Gascogne | 2005 | -1,18 |
| Pinault-Print.Red. | 4238 | [illegible] |
| Primagaz | 500 | +3,47 |
| Promodes | 2992 | -1,12 |
| Rexel | 2268 | -1,29 |
| Monoprix | 420 | +3,20 |
| But S.A. | 276 | +9,50 |
| IMS(Int.MetalSer)# | 91,50 | -2,65 |
| Manutan | 530 | +0,37 |
| Rallye(Cathiard)Ly | 310 | -1,27 |
| Rubis # | 170,80 | +2,89 |

### AUTRES SERVICES

| | 17-04-98 | Diff. |
|---|---|---|
| Accor | 1552 | -6,22 |
| Altran Techno. # | 979 | +20,72 |
| Atos CA | 1000 | +5,70 |
| BIS | 596 | -0,66 |
| Canal + | 1066 | -3,09 |
| Cap Gemini | 750 | +8,35 |
| Cipe France (Ly) # | 193 | -3,35 |
| Club Mediterranee | 593 | +2,40 |
| Dassault Systemes | 244,90 | +0,04 |
| Eaux (Gle des) | 1080 | -3,65 |
| Euro Disney | 10 | -0,99 |
| Europe 1 | 1520 | -5 |
| Eurotunnel | 5,65 | +5,60 |
| Gaumont # | 430 | +0,70 |
| Havas | 547 | -2,32 |
| Havas Advertising | 1060 | +1,82 |
| Infogrames Enter. | 250 | +3,95 |
| NRJ # | 1086 | -1,71 |
| Pathe | 1236 | -1,63 |
| Publicis # | 720 | [illegible] |
| S.I.T.A | 1380 | -1,77 |
| Sodexho Alliance | 1101 | [illegible] |
| Sogeparc (Fin) | 440 | [illegible] |
| Spir Communic. # | 456 | [illegible] |
| Suez Lyon.des Eaux | 1025 | [illegible] |
| Technip | 745 | +2,05 |
| G.T.I (Transport) | 350 | +0,57 |
| Louvre # | 400,50 | +0,12 |
| Assystem # | 299 | [illegible] |
| Fraikin 2# | 476 | [illegible] |
| Groupe Partouche # | 537 | +9,59 |
| M6-Metropole TV | 832 | [illegible] |
| Norbert Dentres.# | 820 | -2,38 |
| TF1 | 758 | [illegible] |

### IMMOBILIER

| | 17-04-98 | Diff. |
|---|---|---|
| Bail Investis. | 908 | +0,68 |
| Finextel | 127 | +1,60 |
| G.F.C. | 645 | +5,08 |
| Immeubl.France | 458,10 | -3,48 |
| Klepierre | 1074 | [illegible] |
| Rue Imperiale(Ly) | 7000 | +0,71 |
| Sefimeg CA | 449 | +5,02 |
| Silic CA | 990 | [illegible] |
| Simco | 512 | [illegible] |
| Soc.Fonc.Lyonnai.# | 973 | [illegible] |
| UIF | 455 | -3,19 |
| Unibail | 870 | [illegible] |
| Fonciere (Cie) | 830 | — |
| Fonciere Euris | 340,10 | +0,91 |
| Foncina # | 595 | -0,83 |
| Imm.Plaine Monc. | 201,10 | -0,44 |
| Im.Marseillaise | 11300 | — |
| Frankoparis # | 80,50 | +2,80 |
| Immob.Batibail Ny# | 290 | -1,69 |
| Immob.Hotel. # | 32 | -9,34 |

### SERVICES FINANCIERS

| | 17-04-98 | Diff. |
|---|---|---|
| Axa | 724 | +3,72 |
| B.N.P. | 493 | -8,19 |
| C.C.F. | 480 | -5,88 |
| CPR | 486,50 | +0,30 |
| Cred.Fon.France | 148,30 | -1,19 |
| Credit Lyonnais CI | 650 | +11,49 |
| Dexia France | 744 | -2,74 |
| GAN ex.dt sous. | 189,90 | +1,55 |
| Interbail | 159 | — |
| Locindus | 854 | +1,18 |
| Natexis | 445,50 | -2,08 |
| Paribas | 654 | -2,96 |
| SCOR | 395,80 | +4,70 |
| Selectibanque | 73 | -0,68 |
| Societe Generale | 1244 | -2,20 |
| Sophia | 256,90 | -1,15 |
| UIS | 219 | +0,87 |
| Union Assur.Fdal | 1075 | -1,37 |
| Via Banque | 211,90 | +6,96 |
| Worms & Cie | 381 | — |
| Bancaire (Cie) | 1136 | -1,30 |
| Cetelem | 770 | -1,40 |
| Immobanque | 725 | — |
| UFB Locabail | 478 | — |
| Assur.Bq.Populaire | 690 | -2,54 |
| C.A. Paris IDF | 880 | +0,11 |
| Factorem | 744 | -0,80 |
| I.C.C.# | 165,60 | -2,58 |
| Union Fin.France | 792 | +0,89 |

### SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

| | 17-04-98 | Diff. |
|---|---|---|
| Bollore Techno. | 1065 | +7,57 |
| Cerus Europ.Reun | 41,90 | +0,29 |
| CGIP | 2946 | +5,85 |
| Christian Dior | 732 | -6,27 |
| Dynaction | 213,80 | +10,20 |
| Eurafrance | 3191 | -1,36 |
| Fimalac SA | 686 | -3,38 |
| Gaz et Eaux | 3113 | -2,79 |
| Lagardere | 246,80 | +1,34 |
| Lebon | 299 | -1,96 |
| Marine Wendel | 1050 | — |
| Nord-Est | 134,20 | -2,04 |
| Salvepar (Ny) | 549 | +4,37 |
| Albatros Invest | 191,90 | +0,57 |
| Burelle (Ly) | 460,10 | +4,54 |
| Carbonique | — | — |
| Centenaire Blanzy | 550 | -5,49 |
| F.F.P. (Ny) | 460 | +1,39 |
| Finaxa | 600 | +4,71 |
| Francarep | 324 | +8 |
| Sabeton Ly | 730 | -2,66 |
| Finatis(ex.Locain) | 292 | +0,68 |
| Montaignes P.Gest. | — | — |
| Siparex (Ly) # | 145 | -3,33 |

## LES PERFORMANCES DES SICAV ACTIONS

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 8 avril

### ACTIONS FRANCE

**Performance moyenne sur 1 an : 39,52 %, sur 5 ans : 114,44 %**

| LIBELLÉ | Organisme promoteur | Rang | Perf. % 1 an | Rang | Perf. % 5 ans | Valeur liquid. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| State Street Actions Fra. (D) | STATE ST | 1 | 62,42 | 44 | 118,10 | 2269,04 |
| State Street Actions Fra. (C) | STATE ST | 2 | 62,41 | 43 | 118,11 | 2362,10 |
| UAP Actions France | UAP | 3 | 57,02 | 31 | 124,63 | 1188,45 |
| Elancel | SOGEPOST | 4 | 56,25 | 29 | 125,07 | 247,86 |
| Sogenfrance (D) | SG | 5 | 55,69 | 46 | 116,83 | 2414,83 |
| Sogenfrance (C) | SG | 6 | 55,68 | 45 | 116,84 | 2659,86 |
| CM Epargne Industrie (C) | CDT MUTU | 7 | 53,89 | 87 | 91,39 | 191,89 |
| CM Epargne Industrie (D) | CDT MUTU | 8 | 53,79 | 88 | 91,34 | 182,88 |
| AXA France Actions | AXA | 9 | 52,97 | 39 | 119,53 | 1408,41 |
| Haussmann Index France | B WORMS | 10 | 52,88 | 54 | 111,87 | 23718,04 |
| Athena Investissement | ATHENA B | 11 | 52,83 | 21 | 130,07 | 607,47 |
| AXA-UAP Indice France | UAP | 12 | 52,45 | 52 | 113,68 | 2234,93 |
| Partner France | LA MONDI | 13 | 52,42 | 59 | 109,22 | 1968,21 |
| Indosuez France Plus | INDOSUEZ | 14 | 52,19 | 70 | 102,40 | 1115,04 |
| Ficac 40 | CDC | 15 | 52,13 | 60 | 108,88 | 20703,12 |
| Placements Institutionnels | NSM | 16 | 51,81 | 55 | 109,98 | 65778,31 |
| AGF Opti Index | AGF | 17 | 51,70 | 36 | 120,57 | 2360,55 |
| Fima-Indice Première | FIMAGEST | 18 | 51,68 | 66 | 107,07 | 28477,96 |
| France Index Sicav | B PARIBA | 19 | 51,45 | 65 | 107,56 | 218,80 |
| Actip Indice 40 | KLEIN BE | 20 | 51,32 | 58 | 109,50 | 28111,49 |
| Efindex France | CCCC | 21 | 51,23 | 75 | 101,95 | 19045,19 |
| State Street Spinnaker 2 | STATE ST | 22 | 51,18 | 51 | 113,89 | 2261,70 |
| Actigest (D) | BBL FRAN | 23 | 50,77 | 81 | 98,58 | 765,10 |
| Actigest (C) | BBL FRAN | 24 | 50,77 | 82 | 98,56 | 802,99 |
| France 40 | CORTAL | 25 | 50,70 | 86 | 95,51 | 377,07 |
| Indocam France (D) | GROUP CA | 26 | 50,48 | 19 | 130,40 | 1549,99 |
| Indocam France (C) | GROUP CA | 27 | 50,48 | 20 | 130,23 | 1784,86 |
| Pasquier France | BIMP | 28 | 50,28 | — | — | 99337,36 |
| Sud Valeurs | L.B. | 29 | 50,26 | — | — | 202,56 |
| Fructifrance (D) | BQUE POP | 30 | 49,70 | 26 | 127,13 | 403,69 |
| Fructifrance (C) | BQUE POP | 31 | 49,70 | 27 | 127,13 | 445,37 |
| AXA Valeurs | AXA | 32 | 49,70 | 12 | 137,96 | 272,99 |
| ABF France Indice | ABF | 33 | 49,22 | 56 | 109,76 | 11654,87 |
| CPR Mobi-France | CPRGESTI | 34 | 49,05 | 35 | 121,48 | 22618,84 |
| Indicia | GROUP CA | 35 | 48,87 | 41 | 118,47 | 2276,02 |
| France Croissance | CDC GEST | 36 | 48,80 | — | — | 1767,53 |
| Atout Futur (C) | CNCA | 37 | 48,77 | 15 | 132,93 | 1077,91 |
| Atout Futur (D) | CNCA | 38 | 48,75 | 14 | 132,95 | 1004,10 |
| Centrale Actions France | CCR | 39 | 47,77 | — | — | 1861,31 |
| Francic | CIC PARI | 40 | 47,32 | 40 | 119,11 | 196,36 |
| Natexis Select. CAC 40 (C) | B NATEXI | 41 | 47,27 | 73 | 102,08 | 2265,58 |
| Natio Opportunités | BNP | 105 | 30,32 | 13 | 138,72 | 241,85 |
| Zurich Actions Plus | ZURICH | 106 | 29,38 | 90 | 86,66 | 1888,60 |
| Oddo Generation (C) | ODDO | 107 | 28,87 | — | — | 1495,45 |
| Oddo Generation (D) | ODDO | 108 | 28,87 | — | — | 1490,05 |
| Union France | CIC BUE | 109 | 28,74 | 80 | 99,37 | 1989,74 |
| CPR Mobi-Croissance | CPRGESTI | 110 | 27,59 | — | — | 18992,69 |
| AGF Invest | AGF | 111 | 25,80 | 1 | 179,19 | 287 |
| State Street Act. Midcac (C) | STATE ST | 112 | 24,67 | — | — | 1489,66 |
| State Street Act. Midcac (D) | STATE ST | 113 | 24,67 | — | — | 1462,50 |
| Placement A (C) | SMC | 114 | 24,18 | 95 | 75,64 | 2701,04 |
| Placement A (D) | SMC | 115 | 24,17 | 96 | 75,63 | 2688,86 |
| France Expansion (D) | OBC | 116 | 23,96 | — | — | 1858,97 |
| France Expansion (C) | OBC | 117 | 23,96 | — | — | 1865,47 |
| CM Mid-Actions France | CDT MUTU | 118 | 22,97 | — | — | 188,61 |
| France Futur | BGP | 119 | 22,50 | 8 | 144,43 | 151,44 |
| CIF Livre VIII Art 8-12 | GERER CO | 120 | 22,02 | — | — | 121,17 |
| Ouest Actions Regions | CIO | 121 | 21,94 | 50 | 115,24 | 342,86 |
| Europe Regions | CIC PARI | 122 | 21,92 | 63 | 108,56 | 288,29 |
| CDC Medianes | CDC GEST | 123 | 20,83 | — | — | 2009,55 |
| Cogefi France | COGEFI | 124 | 20,38 | 3 | 167,01 | 1423,01 |
| AXA Second Marche Comptant (C) | AXA | 125 | 20,22 | — | — | 181,90 |
| AXA Second Marche Comptant (D) | AXA | 126 | 20,22 | — | — | 176,96 |
| Indocam Avenir France | GROUP CA | 127 | 19,01 | — | — | 965,63 |
| Ofima Midcap | OFIVALMO | 128 | 18,51 | — | — | 26939,56 |
| MDM Perspectives | MDMASSUR | 129 | 18,23 | — | — | 475,05 |
| Etoile SM | CDT NORD | 130 | 17,23 | 9 | 142,59 | 281,58 |
| Paribas France Emergence (C) | B PARIBA | 131 | 15,85 | — | — | 2643,38 |
| Paribas France Emergence (D) | B PARIBA | 132 | 15,85 | — | — | 2685,78 |
| Pasquier Avenir | BIMP | 133 | 15,48 | 94 | 75,79 | 346,79 |
| Entreprise Avenir (C) | VERNES | 134 | 14,86 | — | — | 520,49 |
| Entreprise Avenir (D) | VERNES | 134 | 14,86 | — | — | 520,49 |
| Objectif Dynamique | LAZARD G | 136 | 13,67 | 91 | 84,94 | 2345,17 |
| Selection Avenir | CCF | 137 | 13,55 | 89 | 87,88 | 2927,79 |
| Uni-Regions | CNCA | 138 | 12,23 | 98 | 66,46 | 1977 |
| Regecroissance | FIMAGEST | 139 | 9,94 | 99 | 60,26 | 16662,59 |



### ACTIONS EUROPE

**Performance moyenne sur 1 an : 50,91 %, sur 5 ans : 159,67 %**

| LIBELLÉ | Organisme promoteur | Rang | Perf. % 1 an | Rang | Perf. % 5 ans | Valeur liquid. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Ofimavaleurope | OFIVALMO | 1 | 68,04 | 31 | 145,74 | 890,14 |
| Euractive | CDC GEST | 2 | 65,22 | 3 | 234,68 | 3316,21 |
| Europe Index Plus Sicav (D) | CCF | 3 | 65,01 | 35 | 140,28 | 2746,43 |
| Europe Index Plus Sicav (C) | CCF | 4 | 65,01 | 36 | 140,37 | 2796,81 |
| CPR Mobi-Europe | CPRGESTI | 5 | 64,50 | — | — | 2695,57 |
| Allemagne Opportunité | DEUTSCHB | 6 | 63,71 | 5 | 226,48 | 32487,32 |
| Eurindice Gestion | CDC GEST | 7 | 61,97 | 7 | 192,97 | 30394 |
| Invesco Actions Europe | INVESCO | 8 | 61,73 | — | — | 180,64 |
| CNP Assur-Valeurs | CNP | 9 | 61,36 | 13 | 179,46 | 1353,61 |
| Europe Discovery | CF ROTHS | 50 | 36,45 | — | — | 856,30 |
| Norden | VERNES | 51 | 31,64 | 32 | 145,13 | 8850,37 |
| Indocam Rendement Actions (C) | GROUP CA | 52 | 30,26 | 43 | 57,72 | 1149,58 |
| Indocam Rendement Actions (D) | GROUP CA | 53 | 30,22 | 44 | 57,59 | 841,82 |
| Euranord | CIC BUE | 54 | 29,87 | 40 | 97,38 | 997,08 |
| Indocam Europe Nouvelle | GROUP CA | 55 | 29,63 | — | — | 15793,21 |
| Sélection Euravenir | CCF | 56 | 29,11 | 42 | 81,82 | 1775,78 |
| Euro PME | CF ROTHS | 57 | 27,23 | — | — | 1040,23 |
| Iena Ouverture Euro (C) | BFT | 58 | 7,68 | — | — | 1143,25 |

### ACTIONS AMÉRIQUE

**Performance moyenne sur 1 an : 44,54 %, sur 5 ans : 150,21 %**

| LIBELLÉ | Organisme promoteur | Rang | Perf. % 1 an | Rang | Perf. % 5 ans | Valeur liquid. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Quantamerica | B PARIBA | 1 | 63,91 | 3 | 186,28 | 529,77 |
| USA Indice Gestion | CDC GEST | 2 | 63,74 | — | — | 2710,97 |
| State Street Actions Etats-Uni | STATE ST | 3 | 58,12 | 4 | 184,17 | 3026,75 |
| Elan USA | ROTHSCHI | 4 | 54,96 | 7 | 153,96 | 3327,77 |
| Barclays Amérique | BARCLAYS | 5 | 52,52 | 8 | 128,19 | 521,47 |
| MDM Amérique | MDMASSUR | 15 | 38,23 | — | — | 261,78 |
| Sogéamerica | SG | 16 | 36,30 | — | — | 2191,02 |
| Améri-GAN | GAN | 17 | 33,26 | 10 | 122,99 | 15275,50 |
| State Street Amérique Latine | STATE ST | 18 | 24,86 | — | — | 1321,59 |
| CIC Amérique Latine | BG CIC | 19 | 3,78 | — | — | 1279,93 |

### ACTIONS ASIE-PACIFIQUE

**Performance moyenne sur 1 an : – 18,04 %, sur 5 ans : – 12,57 %**

| LIBELLÉ | Organisme promoteur | Rang | Perf. % 1 an | Rang | Perf. % 5 ans | Valeur liquid. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| France Pacifique | CDC GEST | 1 | -15,48 | 1 | -35,80 | 1937,52 |
| Japacic | CIC BUE | 2 | -16,33 | 2 | -30,03 | 217,71 |
| Sélection Pacifique | CCF | 3 | -4,63 | 8 | -4,76 | 70 |
| ABF Japon Indice | ABF | 4 | -6,08 | 17 | -23,58 | 2159,19 |
| Elan Japindice | ROTHSCHI | 5 | -7,58 | — | — | 761,26 |
| Partner Japon | LA MONDI | 6 | -7,58 | — | — | 7971,05 |
| Japaquant Sicav | B PARIBA | 7 | -7,88 | 21 | -26,40 | 13327 |
| Japon Indice Gestion | CDC GEST | 8 | -8,29 | 18 | -25,07 | 6846,86 |
| Japindex | B PARIBA | 9 | -9,10 | 19 | -25,42 | 13220 |
| Atlas Tigre (C) | ATLAS | 33 | -32,89 | — | — | 627,79 |
| Atlas Tigre (D) | ATLAS | 33 | -32,89 | — | — | 627,79 |
| Euro-Orient | CIC BUE | 35 | -33,42 | 6 | 7,42 | 1156,26 |
| State Street Active Asie | STATE ST | 36 | -34,95 | 7 | -5,05 | 1057,63 |
| Etoile Pacifique | CDT NORD | 37 | -38,29 | 3 | 15,67 | 120,96 |
| Indocam Orient (C) | GROUP CA | 38 | -38,42 | 4 | 10,30 | 207 |
| Indocam Orient (D) | GROUP CA | 39 | -38,42 | 5 | 10,29 | 189,77 |
| Partner Tigre | LA MONDI | 40 | -41,94 | 10 | -12,03 | 10945,60 |
| Korea Dynamic Fund | IFDC LTD | 41 | -45,19 | — | — | 671,09 |

### AUTRES SICAV INTERNATIONALES

**Performance moyenne sur 1 an : 30,98 %, sur 5 ans : 87,92 %**

| LIBELLÉ | Organisme promoteur | Rang | Perf. % 1 an | Rang | Perf. % 5 ans | Valeur liquid. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Eurassur | BQ EUROF | 1 | 72,66 | 2 | 148,25 | 338,66 |
| Indocam Europe (C) | GROUP CA | 2 | 56,08 | — | — | 121287,15 |
| Indocam Europe (D) | GROUP CA | 3 | 55,73 | — | — | 111194,71 |
| Natio Epargne Croissance | BNP | 4 | 50,66 | 5 | 127,32 | 4080,61 |
| Partner Santé Internationale | LA MONDI | 5 | 50,01 | — | — | 2976,67 |
| Cardif Expansion International | BQE FIN | 6 | 49,47 | — | — | 184,70 |
| AGF Actions | AGF | 7 | 48,50 | 7 | 120,30 | 1710,82 |
| Mercure Pharmacie | CHEVRIL | 8 | 47,43 | — | — | 1554,16 |
| Transcontinents | BRED | 9 | 47,11 | 3 | 147,20 | 212,52 |
| Slivinter | CL | 10 | 46,20 | 9 | 109,50 | 977,40 |
| Distribution Internationale | BQ EUROF | 11 | 45,78 | — | — | 1355,77 |
| Multiactions (D) | CFCM NOR | 44 | 25,19 | 30 | 68,97 | 10083,59 |
| Sélection Santé | CCF | 45 | 22,50 | 1 | 194,47 | 2710,61 |
| Pyramides Actions (C) | VERNES | 46 | 16,99 | 32 | 59,12 | 707,83 |
| Pyramides Actions (D) | VERNES | 47 | 16,97 | 33 | 59,09 | 682,80 |
| Nouvelle Croissance Inter. | LOUVRE | 48 | 0,52 | — | — | 57820,16 |
| State Street Emerging Markets | STATE ST | 49 | -3,20 | 34 | 55,04 | 1935,50 |
| Atout Emergent | CNCA | 50 | -3,55 | — | — | 1103,52 |
| SBS Emerging Valor | SBC BRIN | 51 | -4,12 | — | — | 1148,62 |
| Magellan | COMGEST | 52 | -8,68 | 36 | 27,26 | 25679,13 |
| AXA NPI (D) | AXA | 53 | -9,24 | 37 | 19,85 | 130,75 |
| AXA NPI (C) | AXA | 54 | -9,25 | 38 | 19,85 | 135,45 |
| Saint-Honoré Marchés Emergents | CF ROTHS | 55 | -10,36 | — | — | 707,32 |
| Extentiel | SG | 56 | -10,37 | 35 | 34,95 | 1341,98 |

# Des sicav japonaises sauvent leur mise

**LES SICAV** qui misent sur la Bourse de Tokyo ne brillent toujours pas par leurs performances. Toutes continuent d'afficher des résultats négatifs. Les seules qui enregistrent une progression sont celles qui consacrent une majorité de leurs investissements à la Bourse... française ! Ainsi, France Pacifique a détenu jusqu'à 60 % d'actions françaises. Une position que la sicav de CDC gestion vient de ramener à 56 %, mais la partie réservée aux actions japonaises ne représente qu'environ un quart de l'actif. Quelques fonds réellement investis sur la Bourse japonaise arrivent cependant à limiter la casse.

Pour ABF Japon Indice cette relative bonne performance s'explique par le choix d'un indice de référence. Elle essaye de calquer sa performance sur l'indice Topix grâce aux recours aux techniques de gestion quantitative. *« Cet indice retrace l'évolution de 1 300 titres, il est donc plus large et plus diversifié que l'indice Nikkei 225 qui sert traditionnellement de repère. Il donne moins de poids au secteur financier qui a particulièrement souffert ces derniers mois »*, indique Christian Leclerc, gérant d'ABF Japon Indice. Elan Japindice, pour sa part, utilise des contrats à terme. De plus, la sicav de Rothshild et Cie banque couvre à 100 % le risque de change, ce qui lui a permis de limiter les effets négatifs de la baisse du yen. *« Cette gestion correspond à deux constats. La reprise ne se produira que si la monnaie japonaise reste faible. Deuxièmement, l'utilisation de contrats à terme permettrait de profiter d'un rebond de la Bourse qui pourrait être très rapide »*, explique Christian Bito, le gestionnaire de la sicav.

Depuis plusieurs mois, les gestionnaires de sicav investies au Japon privilégient des titres des entreprises les moins touchées. Ils ont surpondéré les grandes sociétés exportatrices comme Sony, Honda, NEC, Olympus ou TDK. Il n'est pas certain que cette stratégie restera aussi payante. *« En raison de la crise dans le reste de l'Asie, les entreprises japonaises ne doivent compter que sur les exportations vers les Etats-Unis et l'Europe, elles-mêmes menacées par des marchandises en provenance de pays dont les monnaies ont été fortement dévaluées »*, observe Myriam Van Lang, gérante de la partie asiatique de France Pacifique. Cette gestionnaire s'intéresse à des valeurs moyennes sous-évaluées en Bourse, à l'activité essentiellement nationale et positionnées sur des niches. Ces sociétés pourraient profiter des mesures de relances tant attendues. Déjà, ce sont les petites capitalisations boursières qui profitent des mouvements de hausse du marché. La part investie sur ce type de titres a permis à State Street Action Japon de progresser de 3 % en une semaine.

*Joël Morio*

# La devise japonaise recule malgré les mises en garde du G7

## Le yen a cédé du terrain, en fin de semaine, face au dollar, les opérateurs ne croyant pas à une action concertée des banques centrales. En Europe, des rumeurs de hausse des taux de la Bundesbank ont circulé

**Les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des sept pays les plus industrialisés (G7) ont évoqué cette semaine, de Washington, *« la dépréciation excessive du yen »*. Malgré cet avertissement, les opérateurs ont recommencé à vendre la monnaie japonaise. Selon eux, les critiques adressées par les Américains et les Européens à l'encontre de la politique économique menée à Tokyo diminuent la probabilité d'une intervention massive et coordonnée des banques centrales. La balance commerciale américaine s'est à nouveau détériorée au mois de février, ce qui devrait accroître l'irritation de la Maison Blanche à l'égard du Japon. Sur les marchés européens, des rumeurs de hausse des taux directeurs de la Bundesbank ont circulé, mais la banque centrale allemande a finalement opté pour le statu quo.**

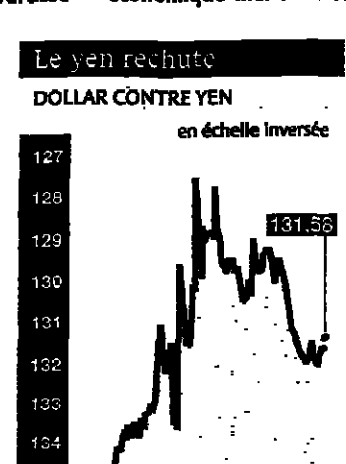
**L'AVERTISSEMENT** adressé, mercredi 15 avril, par les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des sept pays les plus industrialisés (G7) à propos de la *« dépréciation excessive du yen »* n'a pas été entendu sur les marchés financiers. La monnaie japonaise s'est nettement repliée, en fin de semaine, face à la devise américaine. Après être montée, vendredi 10 avril, à la suite des interventions massives de la Banque du Japon, jusqu'à 127,50 yens pour un dollar, elle est retombée à 131,50 yens vendredi soir 17 avril, soit un repli de 3 %.

Dans leur communiqué, les responsables du G7 ont souligné que *« le Japon se voit confronté à de sérieuses difficultés qui se sont aggravées au cours des derniers mois. Mettre en œuvre rapidement un programme ambitieux de mesures budgétaires efficaces et de réformes structurelles est crucial »*. Evoquant les taux de change, ils ont déclaré soutenir *« les pas accomplis par le Japon pour stimuler sa demande interne et pour réduire les déséquilibres extérieurs et corriger ainsi l'excessive dépréciation du yen. Nous sommes convenus de suivre l'évolution des marchés des changes et de coopérer en tant que de besoin »*.

Mais le ton apparemment consensuel et déterminé du communiqué n'a guère impressionné les opérateurs. Ces derniers ont davantage prêté attention aux échos en provenance de Washington faisant état du scepticisme affiché, en privé, par les partenaires du Japon à l'égard du

Le yen rechute

DOLLAR CONTRE YEN




Le G7 a mis en garde contre une dépréciation excessive du yen

nouveau plan de relance économique dévoilé il y a quelques jours par le premier ministre nippon Ryutaro Hashimoto. Les détails et les explications fournis par les responsables japonais n'ont convaincu personne, Américains et Européens déplorant notamment le caractère provisoire des baisses d'impôts annoncées dans l'archipel.

Conscient que le message n'était pas passé lors du G7 – les Etats-Unis *« n'ont pas pleinement compris »* l'importance des mesures décidées, a-t-il reconnu –, M. Hashimoto a aussitôt choisi d'envoyer à Washington Toru Yamasaki, l'un de ses plus proches collaborateurs, pour qu'il reprenne la démonstration. A l'inverse, au même moment, le secrétaire général du PLD (Parti libéral-démocrate) au pouvoir Koichi Kato manifestait son mécontentement à l'égard du communiqué du G7, qui, selon lui, ignore *« de manière surprenante »* que les difficultés actuelles du Japon sont la conséquence directe de la déréglementation engagée à la demande du Fonds monétaire international (FMI) et des autres pays du G7.

### TAUX NIPPONS

Les Etats-Unis, de leur côté, ne cachent plus leur colère face au creusement du déficit de leur balance commerciale (+ 4,2 % en février, à 12,11 milliards de dollars), les pays asiatiques étant jugés les premiers *responsables de cette détérioration*. Le sous-secrétaire américain au commerce, David Aaron, a déclaré lors d'une réunion à Pékin organisée par la Chambre de commerce américaine, que *« le déficit croissant dans la balance commerciale, qui a quintuplé depuis 1990, jette une ombre sur ce qui pourrait être un brillant avenir dans les relations entre les Etats-Unis et la Chine »*.

De son côté, l'ambassadeur américain à Tokyo James Foley a affirmé que les Etats-Unis étaient prêts à réagir *« sur le terrain politique »* contre le Japon si ce dernier ne prend pas des mesures pour réduire ses énormes excédents commerciaux. *« Je ne crois pas que les Etats-Unis puissent devenir protectionnistes en une nuit »*, a-t-il expliqué devant un parterre d'hommes d'affaires japonais, *« je ne pense pas que nous allons fermer nos marchés, mais il s'agit d'un problème qu'il nous faut toujours surveiller »*.

Ce climat d'incompréhension et cette atmosphère polémique entre Wahington et Tokyo, peu propices à une intervention concertée sur le marché des changes, ne sont pas faits pour inciter les opérateurs à acheter des yens, d'autant que la Banque du Japon ne semble plus par ailleurs exclure d'abaisser son taux d'escompte, pourtant fixé au niveau historiquement bas de 0,50 % depuis le mois de septembre 1995. La question a été évoquée lors de la réunion du 13 mars du conseil de politique monétaire de l'institut d'émission nippon. Une réduction de l'escompte diminuerait encore la rémunération du yen.

Si une baisse des taux est envisagée au Japon, c'est au contraire la rumeur d'un resserrement monétaire en Allemagne qui a circulé cette semaine sur les marchés financiers internationaux. Après la reprise de liquidités surprise opérée mercredi par la Bundesbank et la remontée du niveau de l'argent au jour le jour qui en avait résulté, les opérateurs avaient craint un geste de la banque centrale allemande à l'issue de son conseil du vendredi 17 avril. Elle n'en a finalement rien fait et a laissé inchangés ses taux directeurs.

En dépit de ce statu quo, le climat monétaire est en train de se détériorer en Europe. Certains analystes *n'excluent pas que la Bundesbank*, une fois passée l'échéance du 2 mai et la publication de la liste des pays participant à l'euro, se montre sensible à la situation de boom économique que connaissent plusieurs nations de l'Union et prennent notamment en compte la situation des Pays-Bas, partenaire monétaire privilégié de l'Allemagne, où les tensions inflationnistes augmentent (le rythme annuel de hausse des prix à la consommation est remonté de 1,8 % *en janvier à 2,3 % en mars). Une* remontée prochaine des taux directeurs allemands provoquerait un choc en Europe, notamment en France, où le ministre de l'économie et des finances Dominique Strauss-Kahn vient d'affirmer – imprudemment ? – qu'il ne s'attendait pas à une hausse des taux français, *« la croissance n'étant pas si importante pour qu'elle soit une menace d'inflation »*.

*Pierre-Antoine Delhommais*

### M. Duisenberg jugé plus « dur » que M. Trichet

**Si elle n'est pas pour l'instant un sujet d'inquiétude pour les investisseurs internationaux – comme en témoigne le reflux du dollar face aux devises européennes, cette semaine, revenu de 6,12 à 6,04 francs –, la lutte pour la présidence de la future Banque centrale européenne (BCE) est pour eux un motif de distraction et une occasion de paris. Alors que le candidat néerlandais Wim Duisenberg était donné gagnant il y a quelques jours encore, sur la foi des informations parues dans la presse allemande, la cote de Jean-Claude Trichet a vivement remonté, dans les salles de marché, après les déclarations, jeudi 16 avril, du président de la République Jacques Chirac.**

**Par ailleurs, selon les résultats d'un sondage réalisé par l'agence Bloomberg auprès d'opérateurs de marchés, M. Duisenberg apparaît comme le plus *« dur »*, en matière de politique monétaire et de lutte contre l'inflation, parmi tous les banquiers centraux européens. Il devance Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank, Antonio Fazio, le gouverneur de la Banque d'Italie, et Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France.**

# Marché international des capitaux : place aux entreprises

**LES ENTREPRISES** industrielles et commerciales sont de plus en plus nombreuses à émettre des emprunts obligataires dans les grandes devises européennes et plus particulièrement en francs français. Cette évolution est, d'une manière générale, saluée comme une manifestation de la reprise de la croissance économique. Les spécialistes s'attachent surtout à souligner que ce développement annonce l'introduction de l'euro.

Lorsque la monnaie commune existera, elle permettra l'émergence d'un grand marché européen des capitaux, d'une dimension comparable à celui des Etats-Unis, qui lui servira de modèle. La gamme des emprunteurs est appelée à s'élargir, les entreprises devraient donc être mieux représentées qu'elles ne le sont aujourd'hui. En tout état de cause, la tendance est à l'émancipation. Il est grand temps pour ces débiteurs de s'adresser aux investisseurs et d'échapper ainsi à la dépendance à l'égard des banques qui sont *leurs principales sources de crédit*.

On ne risque guère de se tromper à interpréter les choses de la sorte, car la demande en euro ne cesse d'augmenter. Les investisseurs sont prêts à acquérir des titres émis par les entreprises. Ils en attendent des rendements supérieurs à ceux que procurent les obligations émises par des débiteurs du secteur public, lesquels sont beaucoup mieux représentés dans les portefeuilles. La réduction des déficits publics et la vague de privatisations est, de toute façon, en train de diminuer l'importance relative des emprunteurs jugés les plus sûrs.

Sur tous ces points, les avis se rejoignent. Des divergences se font jour dès que le champ d'observation se rétrécit. C'est ainsi qu'en se limitant aux seules opérations libellées en francs français, d'aucuns déclarent que les nouvelles émissions, pour le compte d'entreprises privées, s'effectuent de façon moins rigoureuse qu'aux Etats-Unis. A première vue, leurs reproches paraissent justifiés car les émetteurs proposent des rendements proportionnellement inférieurs. Le supplément d'intérêt dont ils doivent s'acquitter, en plus des obligations du Trésor, est beaucoup plus mince.

Les critiques portent, pour l'essentiel, sur l'évaluation de la qualité des signatures. Outre-Atlantique, la question ne se pose guère car les emprunteurs prennent normalement le soin de faire noter leurs transactions par des maisons spécialisées avant de s'adresser au marché. En Europe, les entreprises sont peu nombreuses à recourir à un tel système de notations. Cela pousse les investisseurs à affiner leur propre analyse et à exiger *des opinions très précises de la part de leurs* intermédiaires financiers. Il est intéressant de constater, d'une part, que les jugements se fondent sur les mêmes critères que ceux utilisés par les maisons américaines spécialisées et, d'autre part, que les appréciations portées par les investisseurs et les banques concordent, dans l'ensemble, du moins pour ce qui est des entreprises de leur propre pays.

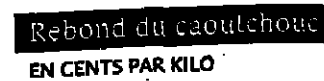
Il convient également de préciser que la mesure des rendements et des suppléments que doivent verser les différents emprunteurs ne se fait pas uniquement par rapport aux fonds d'Etat. Ceux-ci, certes, servent de références et on exige davantage des moins bons débiteurs que des meilleurs. Mais l'échelonnement diffère selon les monnaies d'emprunt. En fait, si, partant des revenus fixes que procurent les obligations, on en calcule l'équivalent, selon un mode de rémunération à taux variable, on s'aperçoit que les disparités tendent à s'effacer.

Quoi qu'il en soit, les investisseurs ont répondu très favorablement à la proposition de Péchiney, qui vient d'émettre des obligations de sept ans de durée, pour un montant total de 1,5 milliard de francs, par l'intermédiaire de la BNP et du Crédit agricole. Les titres rapportaient à leur lancement 0,47 point de pourcentage de plus que ce qu'on aurait pu attendre du Trésor français. L'affaire était considérée comme un test important pour le marché français qui se prépare à accueillir sous peu au moins quatre autres entreprises françaises, dont aucune ne se prévaut d'une notation officielle.

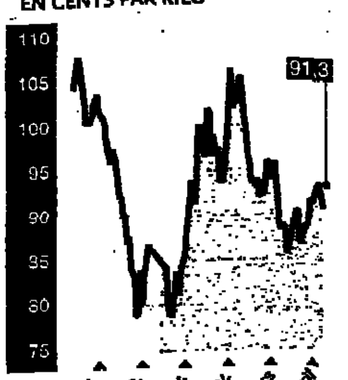
*Pour ce qui est des Etats européens, la Suède a* confirmé son intention de solliciter le marché de l'euro. La publicité internationale qui accompagne les emprunts en écus/euros est telle qu'elle attire l'attention d'émetteurs qui, pourtant, ne sont pas encore autorisés à s'y aventurer. Le Land allemand de Hesse souhaiterait s'y présenter bientôt. Il lui faudrait pour cela obtenir l'assentiment de la Bundesbank qui, jusqu'à présent, n'a jamais laissé une région de son pays s'échapper hors du marché de son deutschemark.

*Christophe Vetter*

## MATIÈRES PREMIÈRES




EN CENTS PAR KILO




**L'ORDRE** approximatif qui règne sur le marché mondial du caoutchouc depuis de longues années est en passe de voler en éclats. Ce marché fait l'objet du seul accord international sur les produits de base encore en vigueur. Il a été signé pour la première fois en 1979, et toujours renégocié au sein de l'Organisation internationale du caoutchouc (INRO). L'INRO a établi un prix indicatif pour le caoutchouc naturel, une moyenne à cinq jours calculée selon les quotations quotidiennes des marchés de Londres, New York, Kuala Lumpur et Singapour, et exprimée en cents de dollar singapourien et de ringitt malais. L'originalité de l'accord tient à ce qu'il prévoit un mécanisme de stabilisation des prix, avec des seuils d'intervention – fixés à 172 cents mal-sing – en-deça desquels le stock régulateur doit acheter de la gomme naturelle (il « peut » acheter à partir de 183 cents).

L'équation qui se pose maintenant est simple : sachant que le caoutchouc s'échange sur le marché mondial en dollars américains, sachant également que la crise financière en Asie a obligé les pays de la région à dévaluer drastiquement leur devise nationale, le stock régulateur doit-il intervenir et à partir de quel seuil ? Pour la feuille fumée numéro 1 (RSS 1), la moyenne à cinq jours de l'INRO s'établissait, à la mi-avril, à 195 cents mal-sing, contre 188 cents en début de mois (188 cents), mais contre 228 cents l'année dernière. Résoudre le problème suppose de déterminer la perte subie par les producteurs en raison de la dépréciation de leur monnaie par rapport au dollar américain.

La Malaisie, puis la Thaïlande, respectivement deuxième et troisième producteurs mondiaux – le premier étant l'Indonésie –, viennent donc de demander à l'INRO un réajustement des seuils d'intervention du stock régulateur. Devant le refus catégorique des consommateurs, ces deux pays menacent de se retirer de l'accord. Comme ils pèsent à eux seuls près de 50 % de l'offre mondiale, on ne voit plus très bien ce qui resterait de l'accord s'ils mettaient leur menace à exécution.

*Carole Petit*

# Les places européennes hésitent entre l'optimisme de Wall Street et le pessimisme de Tokyo

| TOKYO NIKKEI | NEW YORK DOW JONES | PARIS CAC 40 | LONDRES FT 100 | FRANCFORT DAX 30 XETRA |
|---|---|---|---|---|
| ↘ – 4,71% | ↗ + 1,92% | ↘ – 0,84% | ↘ – 2,99% | ↗ + 0,02% |
| 15 703,80 points | 9 167,50 points | 3 861,58 points | 5 922,50 points | 5 326,63 points |

**LE SORT** du Japon, l'homme malade de l'économie mondiale, a retenu l'attention des ministres des finances des sept pays les plus industrialisés du monde, réunis cette semaine à Washington. Le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin a déclaré qu'*« une expansion mondiale soutenue et une reprise en Asie ne peuvent être atteintes quand la seconde économie mondiale du monde, qui compte pour plus de la moitié de la production en Asie, est en récession et que son système financier est affaibli »*. Le communiqué final du G 7 a pressé le Japon de relancer son économie, de remettre de l'ordre dans son système financier et d'intervenir pour *« corriger ainsi l'excessive dépréciation du yen »*.

Un programme ambitieux qui contraste avec l'impuissance des autorités japonaises à relancer la machine économique. Et cela commence à inquiéter l'ensemble des marchés financiers. A commencer par celui de Tokyo. Cette semaine, l'indice Nikkei a abandonné 4,7 %, à 15 703,80 points. Les investisseurs qui, il y a huit jours encore, pariaient sur un rebond du marché, sont prêts à fuir en cas de nouvelle baisse du yen. La Bourse est actuellement tenue à bout de bras. *« Les achats des caisses de retraite du secteur public ont reflété la détermination du grouvernement à maintenir à tout prix le Nikkei au niveau des 15 000 points »*, commente un courtier. La devise japonaise, malgré les intervention sporadiques de la Banque du Japon (pas encore relayées par une intervention concertée des autres banques centrales) a chuté jusqu'à 132 yens pour 1 dollar. Et ce n'est pas la présentation, la semaine prochaine du plan de relance japonais de 16 000 milliards de yens qui restaurera la confiance.

Paradoxalement, si le billet vert est vaillant face au yen, il a perdu des points face aux devises européennes. Après quelques incursions sous le seuil psychologique de 1,80 deutschemark, il a eu du mal à se maintenir à ce niveau en fin de semaine. La faiblesse du billet vert a stoppé la progression de la Bourse allemande. Sur l'ensemble de la semaine, l'indice Dax 30, relevé sur le système électronique Xetra, s'est adjugé un modeste gain de 0,02 %, à 5 326,63 points, grâce à un redressement en fin de séance, le vendredi 17 avril. Les opérateurs ont été soulagés par la décision de la Bundesbank de maintenir ses taux directeurs à leur niveau actuel. Mais l'apparente stabilité du marché allemand recouvre, en fait, d'importants mouvements d'arbitrage. Les valeurs exportatrices, comme les actions des groupes automobiles Volkswagen et Daimler Benz, ont abandonné près de 3 % chacune en une semaine. Et les valeurs chimiques, très dépendantes du dollar, ont également cédées du terrain. Le recul le plus notable est celui du titre Hoescht, qui a perdu 4,7 % depuis le 9 avril. En revanche, l'action de l'éditeur de logiciels intégrés SAP a progressé de 15 % dans l'attente de la publication d'un excellent résultat trimestriel.

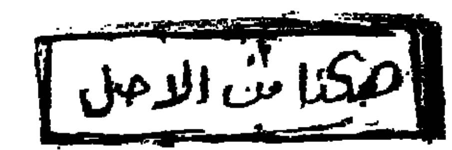
### TAUX BRITANNIQUES

A Londres, les investisseurs ont franchement opté pour le pessimisme. En cinq séances, l'indice FT 100 a abandonné 3 % pour repasser nettement sous la barre de 6 000 points, à 5 922,20 points. Les prises de bénéfices se sont multipliées dans la crainte d'un relèvement des taux de la Banque d'Angleterre. La publication des minutes de la réunion du mois de mars a révélé les tensions au sein du comité monétaire. Et une hausse des taux a été évitée de justesse grâce à la voix prépondérante du gouverneur Eddie Georges. La balance pourrait donc pencher dans ce sens dans les prochaines semaines. Cette perspective contribue à soutenir la livre sterling, qui *s'échange toujours* à 10,20 francs. Un niveau qui ne satisfait pas le patronat britannique, inquiet de la chute des exportations tombées à leur plus bas niveau depuis sept ans.

Depuis deux semaines, prise de bénéfice et consolidation ont remplacé dans le vocabulaire des opérateurs parisiens les expressions d'euphorie et de record historique. Le semaine s'est soldée par une baisse de 0,84 % de l'indice CAC 40, à 3 861,58 points. Seul le secteur informatique a clairement été orienté à la hausse grâce à des valeurs comme Bull, Cap Gemini ou Altran Technologies. Sur le reste du marché, le repli s'effectue dans le calme car l'intérêt des opérateurs est constamment relancé par les opérations de restructurations qui s'effectuent dans la finance (le rachat du CIC par le Crédit mutuel) et la défense (constitution d'un nouveau pôle autour de Thomson-CSF). Le moment n'est pas encore venu de sortir du marché.

D'autant que Wall Street, le marché directeur de la planète financière, ne donne toujours pas de signe de faiblesse. Sur la semaine écoulée, l'indice Dow Jones a progressé de 1,92 %, à 9 167,50 points et s'est même adjugé trois nouveaux records historiques. Les opérations de fusion dans le secteur financier (les fusions de Nationsbank Corp et BankAmerica d'un côté et de One Corp et First Chicago de l'autre), l'afflux permanent de capitaux frais dans les fonds de placement (au rythme de 2,5 milliards de dollars par jour) et des statistiques démontrant que l'inflation est toujours contenue (en mars, l'indice des prix des ventes de détail est resté inchangé). *Depuis une* semaine, le marché est agité par les réactions des investisseurs aux publications de résultats trimestriels. Si les valeurs de technologies commencent à ressentir les effets négatifs de la crise asiatique, les autres secteurs ne semblent pas encore affectés.

*Enguérand Renault*



**TECHNOLOGIE** Lancé il y a trois ans sur Internet par la firme américaine Sun, Java y a fait la preuve de son efficacité, grâce au soutien de Netscape. ● LA COMPATIBILITÉ que ce nouveau langage introduit entre des ordinateurs dotés de programmes d'exploitation différents en fait l'outil idéal pour la « nouvelle informatique » qui se construit autour des réseaux Internet, Intranet et autres Extranet. ● IBM, pionnier de l'ordinateur de réseau, vient de commercialiser les premiers logiciels de bureautique écrits en Java, par le biais de sa filiale Lotus. ● MICROSOFT, craignant de perdre sa prééminence sur les systèmes d'exploitation, contre-attaque, avec Hewlett-Packard et Apple, en sortant des versions modifiées de Java. ● SEUL L'ABANDON de sa propriété par Sun au profit d'un organisme de normalisation pourrait éviter une « babélisation » de ce langage.

# L'industrie de l'informatique se déchire autour du langage Java

## Inventé en 1991 pour mettre en réseau les appareils ménagers, Java fait merveille sur Internet. Mais ce programme universel, qui rend compatibles des ordinateurs aux systèmes d'exploitation différents, menace la prééminence des grandes firmes, qui contre-attaquent.

**LA TASSE** de café fumant, symbole de Java, n'en finit pas de susciter des appétits. Pourtant, près de trois ans après sa création, la pierre angulaire de la nouvelle informatique fondée sur le réseau (*network computing*) commence à peine à se concrétiser. Il n'empêche : les annonces se bousculent. Après les tentatives d'appropriation menées par Microsoft et Hewlett-Packard, Sun et IBM ont contre-attaqué le 31 mars. Les deux entreprises, déjà associées dans ce domaine, ont annoncé qu'elles développent en commun un système d'exploitation spécifique, le Java OS, susceptible de donner aux ordinateurs de réseau une vitesse de fonctionnement comparable à celle des PC. Sun et IBM visent également, avec ce nouveau système, les appplications hors informatique comme les bornes interactives d'information ou de réservation de tickets, les téléphones mobiles et l'électronique grand public.

Loin de clarifier la situation, la bataille industrielle entretient la confusion qui entoure Java depuis sa création. A l'origine, en 1991, il ne s'agit que d'un nouveau langage de programmation. Il s'appelle alors Oak, et son concepteur, James Gosling, aujourd'hui vice-président de Sun Microsystem, l'a imaginé pour mettre en réseau les appareils ménagers. En 1993, une tentative d'adaptation à la télévision interactive échoue. L'année suivante, le développement fulgurant de la Toile d'Internet donne sa chance au langage désormais baptisé Java. Le 23 mai 1995, au cours du Salon SunWorld, le lancement est officiel et Netscape devient la première entreprise à soutenir activement le projet. Les premières versions de son logiciel de navigation sur la Toile, Navigator 2.0, acceptent les miniprogrammes (applets) Java. Un formidable coup de pouce.

**UNE ASTUCE**

Grâce à Internet, Sun démontre le potentiel de Java. Pour attirer les programmeurs, l'entreprise martèle son slogan qui exprime l'originalité du nouveau langage : « *Ecrire un programme une seule fois et l'utiliser partout.* » Aujourd'hui, en effet, les logiciels réalisés avec d'autres langages (comme le populaire C++), ne fonctionnent qu'avec un seul système d'exploitation. On trouve ainsi des programmes dédiés à Windows 95, à MacOS, aux différentes versions d'Unix ou à Windows NT. Mais pas question d'utiliser sur un Macintosh un jeu écrit exclusivement pour PC. Les développeurs de logiciels doivent adapter leurs programmes à chaque système d'exploitation s'ils veulent étendre leur clientèle à l'ensemble des utilisateurs d'ordinateurs.

Pour remédier au problème, Sun a utilisé une astuce. Entre le programme écrit en Java et le système d'exploitation de l'ordinateur, l'entreprise a glissé une couche intermédiaire de logiciel, baptisée « machine virtuelle Java ». Cette espèce d'ordinateur fictif fait fonctionner, en théorie, un même programme Java avec n'importe quel système d'exploitation. Il suffit d'introduire cette machine virtuelle dans les logiciels de navigation sur Internet, tels que Navigator ou Explorer, pour que les programmes Java provenant de la Toile fonctionnent. Les utilisateurs remarquent à peine le subterfuge lorsqu'il s'agit de petits programmes tels que les animations qui égayent les pages de la Toile. Tout au plus notent-ils un retard de quelques secondes engendré par le démarrage de la machine virtuelle. En introduisant une telle compatibilité dans un univers aussi hétérogène que celui de l'informatique, Sun pense gagner le gros lot. Java promet de devenir l'outil idéal de fabrication des programmes adaptés à la nouvelle informatique construite autour d'Internet, des intranets et autres extranets : ces réseaux sont très souvent peuplés d'ordinateurs différents, mais tous peuvent « parler » le Java. De leur côté, les développeurs apprécient le langage de Sun. Grâce à lui, ils estiment travailler au moins deux fois plus vite qu'avec le C++. Un gain de temps essentiellement attribué à la limitation du nombre de bogues (erreurs) et à l'utilisation de briques de logiciel préfabriquées.

**DEUX FOIS PLUS VITE**

Aujourd'hui, environ 2 500 programmeurs d'IBM développent des applications Java. L'entreprise, qui avait manqué le virage de l'ordinateur personnel dans les années 80, fait partie des pionniers de l'ordinateur de réseau (*network computer*) ou NC (*Le Monde* daté 6-7 octobre 1996). Sa filiale Lotus vient de dévoiler l'une des premières tentatives sérieuses, après le faux départ du canadien Corel, pour commercialiser des logiciels de bureautique écrits en Java.

Sa « Lotus eSuite WorkPlace » complète la SmartSuite destinée au PC, concurrente d'Office de Microsoft, qui comprend tous les outils traditionnels (traitement de texte, tableur, gestion de fichier, agenda...). Avec eSuite, Lotus vise les utilisateurs qui n'ont besoin que d'une partie de cette panoplie et qui peuvent être équipés d'ordinateurs de réseau (NC). Malheureusement, les tests du journal américain *PC Magazine*, réalisés sur un ordinateur doté d'un Pentium à 133 MHz, de 64 mégaoctets de mémoire et du système d'exploitation Windows NT 4.0, concluent à un fonctionnement « sans hâte » d'eSuite. Et ce, malgré des fonctionnalités « spartiates » qui font, par exemple, l'économie du correcteur orthographique dans le traitement de texte. Cette lenteur est inhérente au principe même de la machine virtuelle, qui pénalise Java par rapport aux programmes directement compréhensibles par les systèmes d'exploitation.

**TIÈDEUR DE L'ACCEUIL**

La tiédeur de l'accueil de la première mouture d'eSuite n'oblitère pas les chances de Lotus de s'imposer dans les applications professionnelles des NC. Il faut attendre les améliorations du logiciel et les tests avec le Java OS, dont la sortie est prévue pour cet été, pour juger ses performances réelles. Déjà, Lotus apporte la preuve qu'il est possible d'utiliser le langage de Sun pour créer des applications bureautiques. Oracle et Netscape doivent également lancer cette année des versions Java de leurs produits. Les prochains mois devraient donc permettre d'en tester les applications concrètes. Néanmoins, s'il se trouve contraint de fonctionner avec un système d'exploitation spécifique, Java perdra une bonne part de sa saveur.

*M. Al.*

### Applets, ou logiciels à la carte

**Les microprogrammes, ou *applet* en anglais, circulent sans difficulté sur Internet. Pour l'instant, ils servent essentiellement à décorer les pages de la Toile à l'aide de petits logos animés. Mais, pour Oracle, les programmes écrits en Java ont vocation à remplacer Word et tous les autres logiciels de bureautique. Le procédé consiste à réécrire ces logiciels en les saucissonnant sous la forme d'applets élémentaires. L'un pour mettre le texte en forme, l'autre pour vérifier l'orthographe ou pour changer le style de la mise en page. L'utilisateur télécharge ces microprogrammes au fil de ses besoins et, si le système fonctionne comme les prophètes l'espèrent, sans qu'on s'en rende compte. Flairant le danger, Microsoft n'a pas tardé à élaborer une contre-attaque. L'américain Ciryx et le français Prologue lui apportent la parade. Ces deux PME ont en effet conçu un système capable de faire fonctionner les logiciels de bureautique de Microsoft... sur un NC.**

### Du téléphone aux cartes à puce

**Parallèlement à ses ambitions dans l'informatique, Java défriche d'autres territoires. Le 27 mars, Sun a annoncé le ralliement de Sony à PersonalJava, une version allégée du langage destinée aux applications hors informatique. La firme japonaise devrait l'utiliser dans ses produits numériques audio et vidéo et, en particulier, dans les décodeurs de télévision. L'industrie des télécommunications se révèle également très intéressée. Motorola, Nokia et Ericsson font partie des licenciés, et Alcatel utilise Java pour son téléphone Internet. La légèreté du système le destine également aux applications intégrées aux cartes à puce. On devrait donc voir Java entrer dans bon nombre de produits électroniques grand public utilisés dans les foyers. Une sorte de retour aux sources pour ce langage conçu, à l'origine, pour la mise en réseau des appareils ménagers.**

**COMMENTAIRE**

### *LE SYNDROME DU CALIFE*

Hypothétique pour une bonne part, le danger que le langage Java de Sun fait peser sur la hiérarchie actuelle des entreprises du logiciel déchaîne pourtant les passions. En tête de la contre-offensive, Microsoft adopte la tactique dans laquelle excelle son patron, Bill Gates, et qui consiste à absorber la concurrence qu'elle ne peut éliminer. Face à lui, Scott McNealy, le PDG de Sun, dissimule mal, derrière une croisade libertaire, son ambition de devenir calife à la place du calife.

Un nouveau débat prend le pas sur les questions techniques : qui va contrôler Java ? La question hante les ténors de l'informatique, car elle se situe au cœur d'une profonde mutation de leur métier. « Le réseau est l'ordinateur », le slogan de Sun, résume le bouleversement en cours. Scott McNealy, patron de l'entreprise de Palo Alto, s'est fait le champion de cette nouvelle informatique dont le centre n'est plus l'ordinateur personnel, mais l'ensemble des machines qui communiquent entre elles. Le système Java, qui affranchit les ordinateurs des barrières de langage, est devenu l'emblème de cette mutation.

Le discours de façade qui prétend libérer les utilisateurs du joug des systèmes fermés – incarnés aujourd'hui par Windows de Microsoft – masque mal des ambitions bien plus conventionnelles. Au lieu de faire de Java une norme libre d'utilisation, Scott McNealy en vend la licence. Jouant seul le rôle de gardien du temple, il interdit toute modification suceptible de dénaturer son invention. Une position de plus en plus anachronique au moment où Netscape met la technologie de son logiciel Communicator dans le domaine public.

Contraint dans ce cadre rigide, Java se développe lentement. En trois ans, Sun n'a estampillé du sceau « 100 % pur Java » que cent vingt applications. Seul l'abandon de la propriété de Java par Sun au profit d'une organisation internationale de normalisation pourrait garantir un véritable essor du nouveau système.

*Michel Alberganti*

# Une bataille menée par Microsoft et ses alliés

**SAN FRANCISCO**
*correspondance*

Selon une expression utilisée par plusieurs analystes de la Silicon Valley, le langage Java subit une tentative de « babélisation » de la part de plusieurs acteurs importants de l'informatique américaine. Le 24 mars, le juge fédéral Ronald Whyte a interdit à Microsoft de continuer à utiliser le logo de Java pour les produits qu'elle a développés. Microsoft a, en effet, modifié le langage de Sun pour qu'il fonctionne mieux sur son système d'exploitation Windows. Ce faisant, elle briserait la vocation de langage universel de Java. Sun estime, par ailleurs, que Microsoft viole les termes de la licence d'utilisation de Java spécifiant qu'aucune modification n'est autorisée.

Trois jours auparavant, Hewlett Packard avait annoncé à la fois sa décision d'offrir sa propre version de Java et l'adoption de cette dernière par Microsoft. L'entreprise de Bill Gates prévoit de l'utiliser avec Windows CE, son système d'exploitation allégé destiné aux appareils électroniques de poche (agendas, assistants numériques...). La version HP de Java devrait fonctionner avec ses imprimantes, qui figurent parmi les plus populaires.

Pour justifier leur décision, les dirigeants de HP ont d'abord invoqué les prix imposés par Sun pour la cession de licences. Mais ils ont vite reconnu vouloir empêcher le contrôle de Java par Sun. En novembre 1997, l'Organisation internationale des standards (OIS) de Genève a accordé à cette dernière entreprise un monopole de fait sur ce langage. « *Si Sun veut imposer Java comme un standard propre, c'est une chose. Mais s'il s'agit d'avoir quelque chose d'ouvert, faisons que ce soit ouvert* », a déclaré Joe Beyers, directeur général chez HP, qui entend participer à l'établissement des normes. Ce dont Sun se méfie, car y inviter Microsoft ou ses alliés serait faire entrer le loup dans la bergerie. HP affirme avoir développé sa version Java de façon indépendante, ce qui implique que Sun ne peut rien faire. Joe Beyers a déclaré qu'il préfère conserver le nom de Java mais qu'il est disposé à en chercher un autre faute d'un accord avec Sun.

Beaucoup d'observateurs sont convaincus que Microsoft fait de son mieux pour miner un dispositif qui aspire à remettre en question le modèle sur lequel repose sa domination. La firme de Bill Gates compte, pour cela, sur la bonne volonté des dirigeants de Hewlett-Packard mais aussi sur celle de Steve Jobs, le président « intérimaire » d'Apple, qui semble décidé à participer à la « babélisation » en intégrant à « sa » version de Java des éléments fournis par les ingénieurs de Microsoft.

*Francis Pisani*

# Des hackers californiens auraient « cloné » un téléphone mobile GSM

**OUTRE-ATLANTIQUE**, une publicité pour le téléphone cellulaire montrait récemment un mouton et un « mobile », assurant qu'on ne pouvait cloner le second. Deux étudiants de l'université de Berkeley ont relevé le défi : ils affirment être parvenus à reproduire la carte à puce SIM – réputée inviolable – que les abonnés glissent dans leur téléphone cellulaire de type GSM (Groupe spécial mobiles). Cette manipulation, rendue publique lundi 13 avril, permettrait de téléphoner aux frais du propriétaire de la carte.

« Craqueurs » de codes dans l'âme, Ian Goldberg et David Wagner ont déjà à leur tableau de chasse le système de cryptage du logiciel de navigation sur Internet de Netscape. Pour y ajouter la carte SIM, il ont d'abord bénéficié d'une fuite, dont ils taisent la source. Cela leur a permis de reconstituer l'algorithme d'authentification (COMP 128) et d'y trouver la faille permettant de décrypter le code de la carte et de mimer celle-ci. « *C'est un défaut partiel*, précise cependant Ian Goldberg. *Il faut pouvoir disposer de la carte SIM pour pouvoir la cloner.* »

L'opération est plus simple pour les téléphones analogiques : un équipement radio rudimentaire permet de s'emparer à distance du code secret. La fraude qui en résulte coûte environ 500 millions de dollars par an aux opérateurs. Bill Clinton lui-même avait fait les frais de la faiblesse des téléphones portables analogiques, lorsqu'en avril 1997 un hacker avait transcrit sur Internet des entretiens téléphoniques du président américain avec ses conseillers !

Le GSM, qui utilise la technologie numérique assortie d'un système de cryptage des conversations, était considéré comme beaucoup plus sûr. Mais Goldberg et Wagner, en démontant le mécanisme de codage, se sont également aperçus que la clé de cryptage de 64 bits (unités élémentaires d'information) se termine en fait par dix zéros. « *Il s'agit d'un affaiblissment délibéré du système de cryptage, destiné à favoriser les écoutes téléphoniques* », accusent-ils, soupçonnant la puissante National Security Agency d'être à l'origine de cette « interférence ». Aussi prèchent-ils pour une évaluation publique des systèmes de cryptage, seule garantie, à leur sens, de leur fiabilité.

L'attaque des deux hackers reste assez symbolique. L'utilisateur d'une carte GSM clonée serait rapidement repéré, le système cellulaire étant précisément destiné à déterminer géographiquement le lieu d'appel. De plus, notent des spécialistes de la carte à puce, « *la fuite leur a donné 90 % de la solution* ». S'agirait-il d'une manipulation visant à déconsidérer une technologie – la carte à puce – et une norme d'origine européenne, adoptées par 80 millions d'utilisateurs dans le monde, mais qui commencent juste à s'implanter aux Etats-Unis ?

Gemplus, le géant français de la carte à puce, estime n'avoir pas assez d'éléments techniques pour juger des conséquences de ce « clonage », mais l'un de ses clients américains, Omnipoint Corp., indique qu'il va modifier son système de codage. D'autres pourraient suivre. France Télécom mobiles assure, pour sa part, que COMP 128 est une simple plate-forme que chaque opérateur peut améliorer à son gré, et que la sécurité d'Itineris n'est pas en cause. Il semble pourtant que la stratégie du secret entretenue par le groupe GSM, chargé de « vendre » la norme aux opérateurs de téléphonie, se soit retournée contre lui. « *On a sans doute pris plus de soin à camoufler l'algorithme qu'à le contrôler et l'évaluer* », déplore un observateur.

*Hervé Morin*





# Aux Etats-Unis, le polo amorce sa « démocratisation » au petit trot

## A l'US Open, les amateurs de sports équestres font désormais fi des étiquettes

**Sport aux origines obscures, le polo intrigue encore plus par ses règles complexes et son folklore snob. Mais au fil des ans, terrains et tribunes s'ouvrent aux amoureux du cheval quelle que soit leur condition. Ce sont les Etats-Unis qui ont montré la voie. Et, depuis peu, la Fédération internationale de polo (FIP) rêve de rejoindre la famille des disciplines olympiques, histoire de forcer, un jour, la porte des Jeux.**

WEST PALM BEACH
*de notre envoyé spécial*

Vue du terrain, la tribune ressemble à la vitrine d'un chapelier. Dans les travées du Polo Club de Palm Beach (Floride), les casquettes de base-ball cohabitent en effet avec les *stetson hats* et les chapeaux à volants des *ladies* de Miami se mêlent aux canotiers élégants des éleveurs argentins. En cette belle après-midi d'avril (*c'était un dimanche, le deuxième* du mois), le club de polo le plus fermé des Etats-Unis abrite la finale de l'US Open, rendez-vous phare de la saison. Face à face les équipes d'Isla Carroll et d'Escue.

Une microscopique communauté d'amateurs fortunés s'est donnée rendez-vous ici, dans ces loges cernées de palmiers et de jolis petits lacs artificiels. Une serveuse, plutôt mignonne, slalome entre les sièges. Champagne et cigares sont de rigueur. Parfois, le regard se posent sur le pelouse pour voir où on peut bien en être. En face, un millier de passionnés anonymes ont installé barbecues, tables de camping et glacières en plastique. De ce côté-ci, les bouteilles de bière s'échangent entre deux commentaires sur la vivacité des chevaux.

Les 3 481 spectateurs venus applaudir la surprenante victoire de Escue contre Isla Carrol (13-10) tordent le cou aux idées reçues. Bien sûr, le polo n'est pas encore le roi des sports de rue mais, peu à peu, son image évolue. « *Les gens qui le découvrent pour la première fois me posent tous la même question : comment doit-on s'habiller ?*, s'amuse Tim O'Connor, le directeur des opérations du Palm Beach Polo Club, un immense complexe comprenant, entre autres, dix terrains de polo. *Et je leur réponds : comme vous voulez.* »

« *Comme en Argentine, le cheval fait historiquement partie de la culture populaire américaine,* explique-t-il. *Alors, contrairement à ce qui se passe en Grande-Bretagne, nos joueurs de polo ne sont pas tous issus de la jet-set : ils viennent souvent des grandes fermes du Middlewest. Ici, chaque joueur cache un cow-boy.* » Avec quelque 35 000 adeptes recensés – dont 10 % de professionnels –, les Etats-Unis sont encore loin de l'Argentine qui forme la plupart des meilleurs joueurs de la planète.

**RECORD DE PARTICIPATION**

Mais la prolifération des clubs est riche de promesses. Dans trois des Etats de l'Union, en Californie, en Floride et au Texas, la majorité des centres équestres montent des écoles de polo, lesquelles ont de plus en plus de succès auprès des jeunes. Mieux, le 26 février dernier à Rancho Murieta (Californie), la finale du *championnat universitaire* a opposé huit équipes. Un record de participation, annonciateur de démocratisation même si une récente étude publiée dans *Polo Magazine* a révélé que le joueur-type avait entre 35 et 44 ans, un diplôme de l'enseignement supérieur et peu de difficultés financières.

En fait, tout commence en 1876 quand le directeur de la rédaction du *New York Herald*, l'aventurier James Gordon Bennett, importe le polo après avoir suivi un match à Hurlington, en Angleterre. Rapidement, ce sport raffiné et coûteux séduit les étudiants fortunés de la côte est. L'université de Harvard crée la première équipe au début des années 1880 et celle de Yale emboîte le pas l'année suivante. Leur rivalité ancestrale s'entretient alors sur les terrains de sport. En 1890, la concurrence est telle qu'une fédération se crée (United States Polo Association) pour harmoniser les règles et éviter les pugilats. A la même époque, l'armée américaine décide d'intégrer le polo dans son programme d'entraînement de ses célèbres régiments de cavalerie. Parallèlement, les matches internationaux du Meadow Brook *Polo Club attirent*, chaque semaine, plus de 40 000 personnes.

La seconde guerre mondiale mettra un terme à ce bel élan populaire. C'est en partie pour renouer avec ces années glorieuses qu'a été fondée, en 1983, la Fédération internationale de polo (FIP), installée dans une des rues chic de Beverly Hills (Californie). Et, depuis quinze ans, les quarante pays représentés à la FIP tentent de forcer les portes de l'olympisme.

Lors des Jeux olympiques de Nagano (Japon), en février, ils ont obtenu une première victoire lorsque le Comité international olympique (CIO) a enfin reconnu les statuts de leur fédération équestre, première étape indispensable avant de pouvoir déposer une candidature officielle aux JO. « *Cette première reconnaissance est le résultat d'un travail intense*, a récemment souligné Glen Holden, l'actuel président de la FIP, dans les colonnes du *Florida Horseman Magazine. Elle nous pousse à améliorer la qualité de nos compétitions internationales.* »

« *Depuis 1986*, insiste-t-il, *l'année où notre fédération a décidé d'organiser des championnats du monde, qui ont lieu maintenant tous les trois ans, un grand nombre de pays généralement absents des terrains de polo se sont alors intéressés au polo.* » A terme, Glen Holden souhaiterait voir le polo devenir discipline olympique aux Jeux olympiques de 2008 ou 2012. Reste à savoir si les membres du CIO sont disposés à accueillir ce sport au caractère encore élitiste dans la grande famille de l'olympisme.

Et les spectateurs si snobs du Polo Club de Palm Beach sont-ils disposés à quitter leurs loges, leurs décors de palmiers et de jolis petits lacs artificiels, leurs étonnantes collection de couvre-chefs du dimanche pour rejoindre les gradins bruyants des *stades olympiques*, eux qui supportent déjà la fumée grasse des barbecues de leurs vis-à-vis anonymes. Sont-ils enclin à se passer du service gracieux de leurs serveuses ? Sont-ils prêts, enfin, à troquer leur flûte à champagne contre un gobelet de Coca-Cola ?

***Paul Miquel***

### Les secrets de la « ligne imaginaire »

**La règle de la « ligne imaginaire » – tracée par la balle en mouvement – est un concept essentiel du polo. Une fois la balle frappée, les joueurs imaginent une ligne virtuelle et verticale retraçant le parcours de la balle sur le gazon. C'est cette ligne qui détermine les priorités : elle ne doit jamais être coupée. Si tel est le cas, une série de pénalités peuvent être décidées par les deux arbitres « montés » pour sanctionner la faute. Le joueur qui a frappé la balle le dernier est donc prioritaire par rapport à ses adversaires mais ces derniers peuvent lui « voler » cet avantage en chevauchant bride à bride, dans un galop effréné, pour tenter de le devancer en vitesse ou, plus violemment, l'expulser de sa trajectoire. Cette technique, appelée « ride-off », est l'une des phases de jeu les plus excitantes et les plus exigeantes pour les chevaux de polo qui, ainsi soumis à rude épreuve cardiaque et musculaire, sont régulièrement remplacés en cours de rencontre.**

# Deux parachutistes français préparent un saut sur le pôle Sud

**DEUX PARACHUTISTES** français s'apprêtent à sauter en parachute, vers le 19 avril, au-dessus du pôle Nord avant de tenter une première mondiale à la fin de l'année : sauter et atterrir sur le pôle Sud géographique. L'adjudant Mario Gervasi et le maréchal des logis-chef Jean-Claude Laffaille, qui ont quitté Nancy (Meurthe-et-Moselle) mardi 14 pour Moscou, ont gagné en Sibérie arctique la base dérivante Bornéo, *située à quelque* 120 km du pôle Nord. Ce petit aéroport de glace installé sur la banquise est l'un des points les plus proches du pôle Nord. Ils devaient faire leur tentative dimanche 19 avril, si les conditions le permettaient.

Les deux hommes n'en sont pas à leur saut d'essai : « *En 1995, on a établi le record mondial de précision d'atterrissage. Au centimètre près, on s'est posé sur le point zéro du* pôle Nord », a expliqué Mario Gervasi, trente-neuf ans. « *En 1996, on est parti au dessus du pôle Nord à 4 000 mètres d'altitude, on a ouvert notre parachute à 3 500 mètres d'altitude. On avait des températures d'impact de – 110° C. On a réalisé un vol en biplan, ce qui n'avait jamais été fait auparavant avec des températures si basses et des vents aussi violents.* »

> « Si vous perdez vos lunettes, avec une température de – 110 °C, ça gèle tout de suite. Si vous perdez un gant, les doigts gèlent, et, pour ouvrir le parachute, c'est impossible »

Les deux hommes sont retournés sauter au pôle Nord pour se familiariser avec le matériel qu'ils utiliseront pour le pôle Sud. « *Personne n'a encore réussi à sauter en parachute au-dessus du pôle Sud* », a noté Mario Gervasi. « *Une équipe composée de deux Américains et d'un Autrichien a fait une tentative le 7 décembre 1997, mais ils sont morts. Ils n'avaient aucune préparation. Ils ont voulu faire l'étoile et n'ont pas ouvert. La densité de l'air n'est pas la même. On ne chute pas comme dans des conditions normales. Cela demande une attention particulière sur la préparation du matériel.* »

La moindre inattention, le moindre détail peuvent en effet avoir, selon Mario Gervasi, des conséquences dramatiques : « *Si vous perdez vos lunettes, avec une température de – 110°C, ça gèle tout de suite. Si vous perdez un gant, les doigts gèlent, et, pour ouvrir le parachute, c'est impossible.* » De plus, au pôle Nord « *la banquise est, à cette période de l'année, parsemée de trous. Si vous loupez votre largage et tombez dans un point d'eau, qui peut quelque fois faire 500 mètres de diamètre, c'est fini pour vous. Donc il faut bien calculer le point de largage pour se poser au point zéro, où il y a une équipe de secours avec deux hélicoptères.* »

Les deux militaires, qui sautent depuis plus de vingt ans, assurent avoir mis au point une technique de résistance au froid « *révolutionnaire* » sur laquelle ils n'ont pas donné de grandes précisions. « *On s'entraîne depuis plus de trois ans dans un caisson au laboratoire de médecine aérospatiale de Brétigny et au centre de recherche du service santé des armées, à Grenoble* », a expliqué l'adjudant Gervasi, pour lequel « *sauter au-dessus du pôle Nord à 4 000 mètres, c'est vraiment magique. C'est l'attraction du pôle. Une fois qu'on y a mis le pied, cela vous attire. C'est quelque chose de magique, de féerique. On ne vit que pour ça.* » – (AFP.)

# Nicolas Roldan, l'enfant prodige d'Escue

WEST PALM BEACH
*de notre envoyé spécial*

Memo Gracida est au polo ce que Julio Iglesias est à la chanson d'amour : une valeur sûre. D'ailleurs, les deux hommes se ressemblent. A quarante et un ans, avec ses cheveux de braise, son regard mélancolique de *latin lover* et ses tempes grisonnantes, Memo Gracida brise les cœurs de ses adversaires depuis plus de vingt ans. *Fort d'un handicap de dix buts* – ce qui le place dans le cercle très fermé des douze meilleurs joueurs du monde –, ce Mexicain de l'équipe professionnelle Isla Carroll est l'un des cavaliers les plus capés du circuit international. Et son palmarès sportif est aussi épais que l'annuaire téléphonique de Paris (deux volumes). A la veille de la finale de l'US Open, Memo Gracida pensait donc ajouter une ligne supplémentaire à sa longue liste de victoires, d'autant qu'il en a déjà remporté quinze dont six consécutives.

**PORTRAIT**

> Avec lui, le polo tient son Tiger Woods, son Jacques Villeneuve, sa Martina Hingis, pour tout dire, son prodige.

Pourtant, à l'issue de sa vingt-deuxième finale, il a dû se rendre à l'évidence. Pour la première fois de la saison, son invincible armada d'Isla Carroll a été battue (13-10) par Escue. Une formation prometteuse – dirigée par l'homme d'affaires pakistanais Shimmy Quereshy –, qui compte dans ses rangs deux champions argentins, les frères Pité et Sebastian Merlos. « *Nous avons été menés et ballottés du début à la fin*, a commenté Memo Gracida lors de la remise des prix. *Nous savions que les frères Merlos seraient de sérieux adversaires mais nous comptions profiter de la présence d'un très jeune joueur dans leurs rangs pour les contrer. Nous nous sommes trompés : ce garçon-là est un phénomène. A quinze ans, il présente toutes les qualités d'un joueur expérimenté. Dans quelques années, il sera tout simplement invincible.* »

**GÉNIAL**

Ce jeune joueur américain s'appelle Nicolas Roldan. Les plus fins spécialistes du jeu se sont rendus à l'avis de Memo Gracida : il est génial. Difficile, en effet, de ne pas être impressionné par cet adolescent à la carrure fragile – 1,72 m pour 54 kilos – qui se transforme en diablotin du maillet un fois hissé sur sa monture. Sur le terrain, ce lycéen donne le sentiment de n'avoir rien à perdre. « *Au début du match, j'avais peur de le heurter*, a expliqué John Goodman, arrière et propriétaire de l'équipe d'Isla Carroll. *Puis, vu son niveau et sa rapidité d'exécution, j'ai compris qu'il n'y avait aucune raison de lui accorder des faveurs. C'était déjà trop tard.* » A la fin du match, qui avait pris pour Memo Gracida des allures de passage de témoin officiel, le jeune Nicolas semblait perdu dans ses pensées, ivre d'un bonheur inattendu. « *C'est la première fois que je jouais à un tel niveau et j'ai gagné. Je n'arrive pas à y croire. C'est un rêve* », a-t-il hurlé à ses amis venus le féliciter dans une joviale effusion de joie. Loin du tumulte, un homme d'âge mûr regardait la scène avec un grand sourire accroché aux lèvres. Son père, Raul Roldan : « *Le bonheur de mon garçon est mérité, je suis fier de lui. Malgré son âge et ses impératifs scolaires, il a énormément travaillé pour arriver à ce niveau. C'est une belle récompense.* »

Gaucher naturel, Nicolas Roldan peut ainsi diriger son cheval avec aisance et mieux se *concentrer sur ses tirs puisque le maillet* doit être obligatoirement tenu de la main droite. Mais cet argument technique n'explique pas son génie brut. Il a quelque chose d'autre, quelque chose de plus qui se cache sans doute derrière l'ingénuité de son sourire, la candeur de son regard ou la franchise de ses propos, quelque chose qui échape aux adultes : la passion du jeu peut-être. Mais une chose est sûre avec lui, le polo tient son Tiger Woods, son Jacques Villeneuve, sa Martina Hingis, pour tout dire, son prodige.

***P. M.***

### Le plus vieux sport d'équipe du monde

● **L'histoire** : la première mention d'un jeu équestre ressemblant au polo est recensée dans les écrits d'Alexandre le Grand. Mais, selon certains historiens, son origine est plus asiatique qu'hellène. Le mot « polo » serait dérivé du terme tibétain « pulu » qui désignait la corde utilisée, dans un jeu ancestral, par des cavaliers pour lancer une balle. Il a fallu attendre la fin du XVIII[e] siècle et l'essor de l'empire britannique pour que ce sport soit importé en Europe.

● **Le jeu** : deux équipes, composées de quatre joueurs (un arrière, deux milieux et un attaquant), s'affrontent pour marquer le plus grand nombre de buts possibles. Une partie se déroule en six « chukkers » (périodes de jeu) de sept minutes chacune avec une mi-temps de dix minutes. A chaque point marqué, les buts (non gardés) changent de côté.

● **Le terrain** : le polo se joue sur une ère gazonnée dont la surface est équivalente à celle de quatre stades de football.

● **Les joueurs** : les cavaliers sont équipés d'un casque et d'un maillet (généralement en bambou) qu'ils doivent obligatoirement tenir de la main droite pour frapper une petite balle en plastique. Contrairement au croquet, la balle doit être touchée avec le flanc du maillet et non avec son extrémité.

● **La hiérarchie** : le niveau des joueurs est calculé suivant un barème de handicaps croissant allant de – 2 à 10 buts. Les meilleurs joueurs présentent un handicap de 10 buts mais ils ne sont qu'une douzaine dans le monde. La valeur d'une équipe est calculée de la même manière, en additionnant les handicaps des quatre joueurs. C'est à partir d'un handicap de 19 ou 20 buts, qu'une équipe est apte à participer à des compétitions internationales. Dans certains pays, ce chiffre est revu à la baisse.

● **Les bastions** : l'Argentine, le Brésil, l'Angleterre, l'Australie, les Etats-Unis, le Mexique, le Costa Rica, l'Inde et la Suisse rassemblent la plupart des joueurs et des amateurs de polo.



# Le Racing club de Lens accumule les victoires en championnat

**LE RACING** club de Lens a signé, vendredi 17 avril, à Cannes (2-0) sa sixième victoire consécutive en championnat, tandis que son dauphin, le FC Metz a emporté contre Nantes (3-2) un précieux *succès en vue d'une qualification* pour la Ligue des champions 1998-1999, à l'issue de deux matches avancés de la 32[e] journée de première division. La victoire lensoise (la vingtième de la saison) a été acquise en fin de rencontre, grâce à Tony Vairelles (81[e]) et Wagneau Eloi (85[e]). Les joueurs de Daniel Leclercq ont ainsi inscrit treize buts lors de leurs six derniers matches sans en encaisser un seul. En revanche, pour s'imposer face à Nantes, sur leur pelouse du stade Saint-Symphorien, les Messins de Joël Müller ont dû batailler ferme. Christophe Le Roux (20[e]) a ouvert le score pour les Bretons avant que Vladan Lukic ne lui réplique (27[e]). Jocelyn Gourvennec redonnait l'avantage aux Nantais (50[e]) mais Bruno Rodriguez égalisait aussitôt (51[e]) et c'est Frédéric Meytieux qui offrait la victoire au FC Metz (75[e]). Les autres matches de cette 32[e] journée devaient se jouer samedi 18 avril.

## DÉPÊCHES

■ **La réservation des 110 000 billets à l'unité encore disponibles** pour les matches de la première phase et des huitièmes de finale de la Coupe du monde 1998 par le Comité français d'organisation (CFO) sera ouverte mercredi 22 avril à partir de 8 heures. Les numéros de téléphone sont les suivants : 33 1 49 87 53 54 pour les appels en provenance des pays de l'Espace économique européen (hors France), 0 803 00 1998 pour les appels en provenance de la France métropolitaine, 01 49 87 53 54 pour les appels en provenance de la France d'outre-mer. Les lignes seront ouvertes de 8 heures à 20 heures jusqu'au jeudi 30 avril, puis de 9 heures à 20 heures à partir du samedi 2 mai, jusqu'à ce que tous les billets soient vendus. Tous les publics des dix-huit pays de l'Espace économique européen (quinze pays de l'Union européenne plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) sont concernés avec quatre billets au maximum par match et par personne, dans une limite globale de seize billets au total par personne. Le règlement pourra être effectué par carte bancaire ou, à défaut, par chèque certifié de banque.

■ **L'Inter Milan** n'en finit pas de s'approvisionner sur le marché français. Après Youri Djorkaeff et Benoît Cauet, le club italien comptera dans son effectif, la saison prochaine, deux autres footballeurs français. Si le premier, le jeune gardien de buts cannois Sébastien Frey, 18 ans, s'est mis d'accord avec l'Inter depuis plusieurs *mois déjà, le transfert du second*, le défenseur rennais Mickaël Silvestre, 21 ans, devrait bientôt être rendu public.

■ **Le club d'Endoume**, évoluant en CFA2 (amateurs), a été exclu pour deux ans de la Coupe de France, vendredi 17 avril. Ce club d'un quartier de Marseille avait édifié une tribune sans autorisation et vendu trop de billets, lors du 7[e] tour de la Coupe de France, le 29 novembre 1997.

■ **Le conseil d'administration de la Ligue nationale (LNF)** a confirmé, vendredi 17 avril, que les championnats de France de première et deuxième division 1998-1999 débuteront le vendredi 7 août 1998 et s'achèveront le 29 mai 1999. La trêve *hivernale* interviendra le 20 décembre 1998 et la reprise le 9 janvier 1999 avec les 16[es] de finale de la Coupe de la Ligue.

■ **Les autorités boursières italiennes** ont donné, vendredi 17 avril, leur feu vert au processus d'introduction en Bourse du club de la Lazio de Rome. Le groupe agroalimentaire Cirio, qui contrôle la Lazio à 89,98 %, a indiqué avoir l'intention d'introduire sur le marché jusqu'à 43 % du capital de l'équipe. Le cours d'émission des 12,5 millions d'actions n'a pas encore été fixé.

# A chaque génération son scooter

## Le design des héritiers de la légendaire Vespa est de plus en plus tribal

*« LA LAIDEUR se vend mal. »* Cette célèbre confidence du designer américain Raymond Loewy s'applique aussi à l'univers du scooter, où l'art de la carrosserie s'exerce avec autant d'ardeur que pour l'auto. Rassuré par la fiabilité et les performances – qui ne suffisent plus à se démarquer de la concurrence –, l'acheteur fixe toute son attention sur l'esthétique, premier critère de choix, si le beau s'avère aussi fonctionnel. Le visuel emprunte ainsi aux références culturelles de chaque tranche d'âge. De l'engin mutant, inspiré de la science-fiction, de l'aviation et des jeux vidéo, à la moto « hypersport », en passant par le cabriolet ou la berline sur deux roues, le scooter se choisit désormais comme un prolongement de soi-même.

C'est à l'attention des adolescents que la métamorphose du *look* Vespa a été la plus impressionnante. Que ce soit le Peugeot Speedfight aux yeux de lion ou le Piaggio NRG à la face d'insecte, ces engins plus agressifs se sont forgés une personnalité en empruntant les formes anthropomorphiques et sans lignes droites du monde animal. De même, les mini-répliques des motos sportives attisent les fantasmes des motards en herbe en reprenant tous les signaux de technicité des grosses cylindrées pour flatter les pilotes de petits cubes.

Ainsi, le X8R – prononcer « X eight R » –, dernier-né de Honda, hérite d'un bras oscillant calqué sur celui de la 750 VFR. L'Aerox de Yamaha s'appuie sur les codes génétiques de la 1000 YZF, du bulbe caréné à la selle monoplace sur laquelle il est facile de se prendre pour un pilote. Tout comme sur l'Aprilia SR Racing, ou les engins plus insolites d'Italjet comme le Formula, Ferrari du scooter à suspension monobras, et le Dragster au cadre à treillis tubulaire façon Ducati 916.

Toujours en vogue, le scooter tout-terrain des tribus « grunge » continue de surfer sur la vague des sports de glisse et des tendances « Quicksilver ». Cette génération grandissant, les cylindrées et les volumes évoluent avec eux. Mi-scooter, mi-moto, le Runner de Gilera est sculpté de muscles saillants pour que les grands gabarits puissent faire corps avec leur machine. A l'inverse, plus rationnelles et romantiques, les jeunes filles préfèrent de loin la douceur des formes elliptiques et bio-design aux coloris « Dolce Vita ». Tout en rondeur, le Neo's de Yamaha, dédié aux femmes, a reçu les deux phares ovales de la Mercedes Class E. *« Pour faire oublier le risque, nous nous sommes inspirés des Twingo et Ford Ka en ramenant des signaux d'un univers connu »*, explique Eric de Seyne, de Yamaha.

**« UNE AUTO SUR DEUX ROUES »**

Pour les clients plus matures, le scooter prend des allures plus cossues. *« C'est un produit tellement sérieux qu'on pourrait presque l'assimiler à une auto sur deux roues »*, renchérit Sébastien Stassin. Cette « deuxième voiture » n'a certes plus rien à voir avec le scooter d'après-guerre, qu'on se payait faute de pouvoir s'offrir une auto, alors qu'aujourd'hui, on l'adopte pour ne plus souffrir dans son auto. Les designers ont donc balayé ces concepts tous azimuts. Le dernier Hexagon, best-seller et élégante berline de Piaggio, équipé d'une prise pour téléphone portable dans son coffre capitonné, reçoit des feux arrière séparés et une double optique intégrée dans une rampe transparente digne d'une Citroën SM pour afficher sa technologie, comme la nouvelle Golf. Sur le voluptueux 125 Majesty de Yamaha, aux allures de cabriolet, les phares sont écartés et remontés pour assurer, sur la route, un respect digne d'une grosse cylindrée. De même, Peugeot reprend l'esprit des monovolumes pour son Elyséo.

A ceux qui recherchent le luxe suprême pour affronter l'allongement des trajets interurbains par voie rapide, les constructeurs proposent des scooters « anabolisés » de 250 cm³ destinés aux détenteurs d'un permis moto. Roulant sur les traces du lunaire et précurseur Spazzio de Honda, le 250 Yamaha Majesty commence même à faire de l'ombre aux BMW carénées chères aux motards en col blanc. Carrossé comme une moto de grand tourisme pour rouler sans froisser son costume, ce long courrier « pullman » est nanti d'une selle conçue avec des médecins. D'autres « vaisseaux » sont nés dans son sillage : le 250 Honda Forseight sera talonné dès cet été par le 250 Suzuki. Au Japon, chez Honda, on parle même d'un 400 cm³.

Fini le rétro et le bio design ? *« Comme Porsche avec sa 911, on a fait évoluer la Vespa en gardant le patrimoine »*, explique Sébastien Stassin, responsable du bureau de style de Piaggio. *« Ces exercices risquent de vieillir dès l'an 2000. On a fait le résumé du siècle pour mieux l'oublier et entamer le prochain millénaire. »* Ce tournant, BMW l'a déjà amorcé avec le C1, auto monoplace de 125 cm³, produite avec Bertone, qui sera lancée en mars 2000 (35 000 F). Surnommé « motomobile » ou « auto-scooter » et conçu autour d'une coque synthétique à essuie-glace, le C1 comprend un siège ergonomique chauffant paré de ceintures de sécurité, des poignées chauffantes, un système de navigation, un support de téléphonie mobile et l'ABS en option. Tout a été pensé pour offrir une sécurité similaire à celle des petites autos, crash-tests à l'appui, grâce à sa cellule composée d'arceaux, de protections latérales et d'Airbag. Si la législation française l'autorise, comme en Allemagne, on pourra même rouler sans casque.

*Florence Serpette*


BMW-FRANCE

*Le BMW C1, surnommé la « motomobile », sera lancé en mars 2000, au prix de 35 000 francs.*

### DÉPÊCHES

■ **SÉCURITÉ.** Laser, mouvement de liaison des associations de sécurité routière, a ouvert les inscriptions (gratuites) pour le Tour de France des jeunes conducteurs, compétition *« basée sur d'autres critères que la vitesse »*, qui se déroulera comme chaque année pendant les vacances de la Toussaint. S'adresser au mouvement Laser (78, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris).

■ **VOLKSWAGEN.** La Polo est proposée en série limitée Carat avec sellerie cuir, climatisation, rétroviseurs électriques dégivrants, ABS et projecteurs antibrouillard. Prix : à partir de 99 900 francs (en trois portes) et 102 900 (cinq portes).

■ **PEUGEOT.** Le cabriolet 306, produit à 50 000 exemplaires depuis 1994, entame la saison estivale avec des tarifs en baisse de 4 300 à 10 000 francs. Le modèle 1,6 litre est désormais proposé à partir de 129 500 francs, et le prix de la version 2 litres est ramené à 169 500 francs.

■ **ASSOCIATION.** Philippe de Flers vient d'être élu à la présidence de l'Automobile Club de France (ACF), le plus ancien club automobile du monde. Constitué en 1895, l'ACF fut à l'origine de la création, en 1898, du premier Salon de l'automobile de Paris.

■ **LIVRE.** *La Citroën DS de mon père (1955-1967)*, paru aux éditions ETAI (120 pages, 175 francs), retrace les douze premières années de carrière de la *« belle de Javel »*. Cet ouvrage présente la DS dans ses diverses versions, en voiture officielle du gaullisme triomphant, en cabriolet Chapron ou plus modestement en break.

■ **OCCASION.** Peugeot, l'une des premières marques automobiles à avoir ouvert un site Web en France, a lancé, début avril, un nouveau site Internet destiné *« à la mise en relation des clients à la recherche de véhicules d'occasion »*. Dix-neuf points de vente sont opérationnels avec, dans un premier temps, 1 650 véhicules de toutes marques disponibles (www.occasions-du-lion.com).

### *Vers plus de féminité et d'intelligence*

**Tous les constructeurs de scooters travaillent à la fonctionnalité du détail : récupération de la capacité calorifique du moteur pour réchauffer pieds et mains ou béquillage automatique sont déjà à l'étude. Tout comme l'orientation hybride à trois roues chez Piaggio, qui s'apprête à réinterpréter la Messerschmitt du film *Brazil* pour séduire les femmes et les mères de famille avides de stabilité.**

**Côté ligne, l'engin passe-partout risque fort de suivre la tendance « Edge design » des voitures concepts aux rondeurs entrecoupées de lignes tendues. *« On peut s'attendre à une diversification des images et des références moins habituelles comme la BD et la science-fiction »*, subodore le responsable du design de la firme Piaggio, Sébastien Stassin. *« D'ici peu, on va voir des choses encore plus sympathiques, plus féminines et un peu plus intelligentes. On n'a pas fini de découvrir cet engin. »***

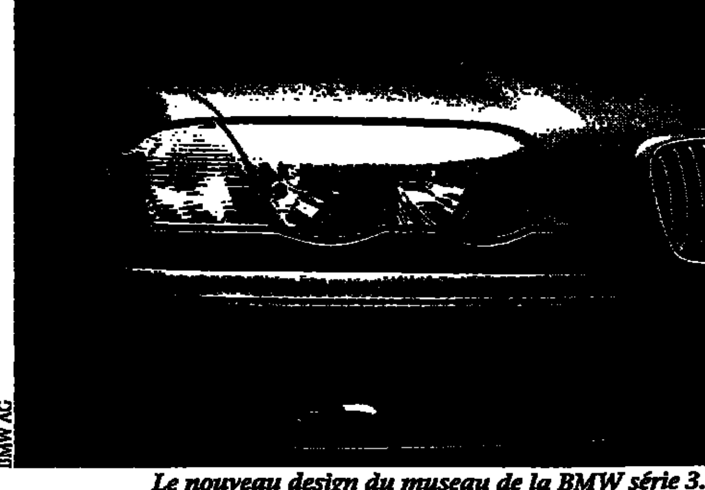
# Le message subliminal de la BMW série 3 aux cadres dynamiques

**CES DERNIÈRES** années, BMW, l'énergique et ambitieux constructeur bavarois, s'était appliqué à donner des gages de pondération. Toujours aussi brillantes, ses limousines ne se vantaient plus guère d'inciter à une conduite allègre, voire sportive. Style plus rond, ambiance à bord très sélect, publicités vantant le silence de fonctionnement ou la rassurante présence de coussins de protection gonflables. Fait révélateur, les gros moteurs n'étaient plus autant demandés.

La cinquième génération de la BMW série 3 (dénomination née en 1975) se pique de nouveau au jeu de l'invitation au pilotage mais se présente sous des apparences trompeuses. Un peu sainte-nitouche, elle joue les vertueuses pour mieux mettre en valeur un tempérament qu'elle a généreux.

Les seules retouches sérieuses apportées au design de la série 3 (le museau et la poupe) s'inspirent des lignes sereines de la série 5. Ses moteurs essence (1,8 litre, 2 litres, 2,3 litres et 2,8 litres) sont simplement moins gourmands, moins polluants et un peu plus vifs à bas régime, alors que la nouvelle motorisation diesel (2 litres, injection directe) n'est pas au zénith de sa catégorie. La nouvelle BMW offre surtout une pléiade d'équipements électroniques de sécurité. Outre un système ABS et un antipatinage, on dispose également de deux répartiteurs de freinage ; l'un agit selon la charge et l'autre agit en virage, pour maintenir l'adhérence. Pas moins de six Airbag sont compris dans l'équipement standard (dont deux spécialement prévus pour protéger la tête) et l'on peut en ajouter deux autres pour les passagers arrière. On peut installer (en option) le *« contrôle dynamique de stabilité »*, présent sur les hauts de gamme allemands et capable de « rattraper » la voiture dans une courbe mal négociée en agissant sur le régime moteur et les freins.

Ces raffinements technologiques doivent être interprétés comme un message codé, voire subliminal à l'adresse des cadres dynamiques : si l'on a tellement soigné la tenue de route, c'est précisément parce que l'on peut demander beaucoup à cette voiture. En clair, il faut inverser la proposition telle qu'elle est habituellement formulée : l'animal est maîtrisé mais, rassurez-vous, il est fougueux. Comme sur les autres BMW, la course de la pédale d'accélérateur est volontairement réduite pour être plus facilement sollicitée…


BMW AG

*Le nouveau design du museau de la BMW série 3.*

**IMMOBILISME ESTHÉTIQUE**

Sur route, les effets de ce coûteux étalage sécuritaire – prix à payer pour pouvoir mettre en valeur une voiture un tant soit peu « musclée » – sont tout à fait perceptibles. Ainsi, dans un virage négocié à vive allure, on sent nettement le répartiteur soulager la roue intérieure, laissant une marge supplémentaire pour bien réajuster la trajectoire. Ce dispositif agit comme un signal d'alarme et peut être salutaire dans une situation d'urgence, insiste BMW, qui assure que sa clientèle est consciente qu'il ne s'agit pas d'un encouragement à prendre des risques.

*« Aujourd'hui, il est difficile de parler crûment de plaisir de conduire. Il faut simultanément parler sécurité »*, constatent les responsables de BMW-France, qui admettent que leur subtil changement de discours vise aussi à redonner du tranchant à la série 3. Sur cette voie qu'elle a ouverte en 1966 avec la 1600 ti, BMW n'est plus seule. Ses plus redoutables adversaires sont les Audi A3 et A4, mais l'Alfa-Roméo 156, la version T4 de la Volvo V40 ou la Peugeot 406 sont aussi des concurrentes sérieuses sur le segment des berlines moyennes-supérieures, un marché où les modèles puissants sont de plus en plus appréciés (*Le Monde* daté 30 novembre-1er décembre).

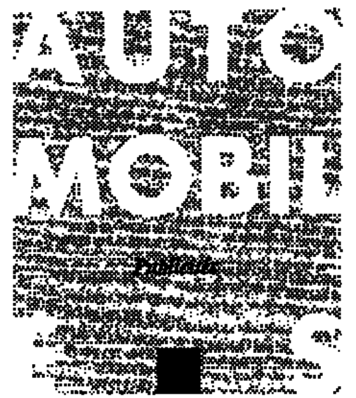
Pour le reste, cette voiture est fidèle aux traits caractéristiques de la maison BMW. Agilité des trains roulants, brio des motorisations, y compris en 1,8 litre (le petit 1,6 litre ne sera disponible que dans quelques mois), insonorisation parfaite, habitacle très chic mais aussi habitabilité toujours comptée à l'arrière et coffre assez étriqué. Bien dans la tradition, la série 3 l'est sans doute un peu trop si l'on considère son design, qui fait d'elle une sorte de petite série 5. A force de répéter une formule à succès, BMW verse dans un immobilisme esthétique qui va finir par devenir préjudiciable. A Munich, il serait temps de faire preuve d'un peu plus d'audace.

« Voiture d'ingénieur » par excellence, la série 3 propose heureusement quelques innovations fort pratiques. Le *« key memory »* permet ainsi de mémoriser des réglages individualisés (climatisation, position du siège conducteur lorsque celui-ci est réglable électriquement) dès que l'on actionne la télécommande d'ouverture des portes. Quatre clés différentes correspondant à autant d'utilisateurs peuvent être livrées. Autre raffinement : le circuit *« follow me home »*, destiné à *« augmenter la sécurité sur les parkings mal ou pas éclairés »*. Une simple pression sur la commande d'appel de phares permet, une fois descendu de voiture, d'enclencher les projecteurs et l'éclairage intérieur de la voiture pour deux minutes environ.

*Jean-Michel Normand*

**★ BMW série 3, disponible en cinq motorisations (1,8 litre, 2 litres, 2,3 litres, 2,8 litres et 2 litres diesel) de 159 900 francs (318i, 9 chevaux fiscaux) à 260 000 francs (328i, 14 chevaux fiscaux).**





# Nouvelles pluies au nord-ouest

**LE SYSTÈME** dépressionnaire qui a donné beaucoup de pluie vendredi s'éloigne vers l'Europe centrale. Mais l'accalmie est très temporaire à l'arrière, une autre perturbation abordant la Bretagne dans la nuit de samedi à dimanche. Une nouvelle offensive de la pluie est donc attendue dimanche sur les régions du Nord-Ouest. Un timide anticyclone commence à se développer en Méditerranée ; il offrira une belle journée dans le Midi.

***Bretagne, pays de Loire*, Basse-Normandie.** – Il pleuvra une bonne partie de la matinée. Des éclaircies reviendront dès la fin de matinée sur l'ouest de la Bretagne. Il fera de 11 à 14 degrés.

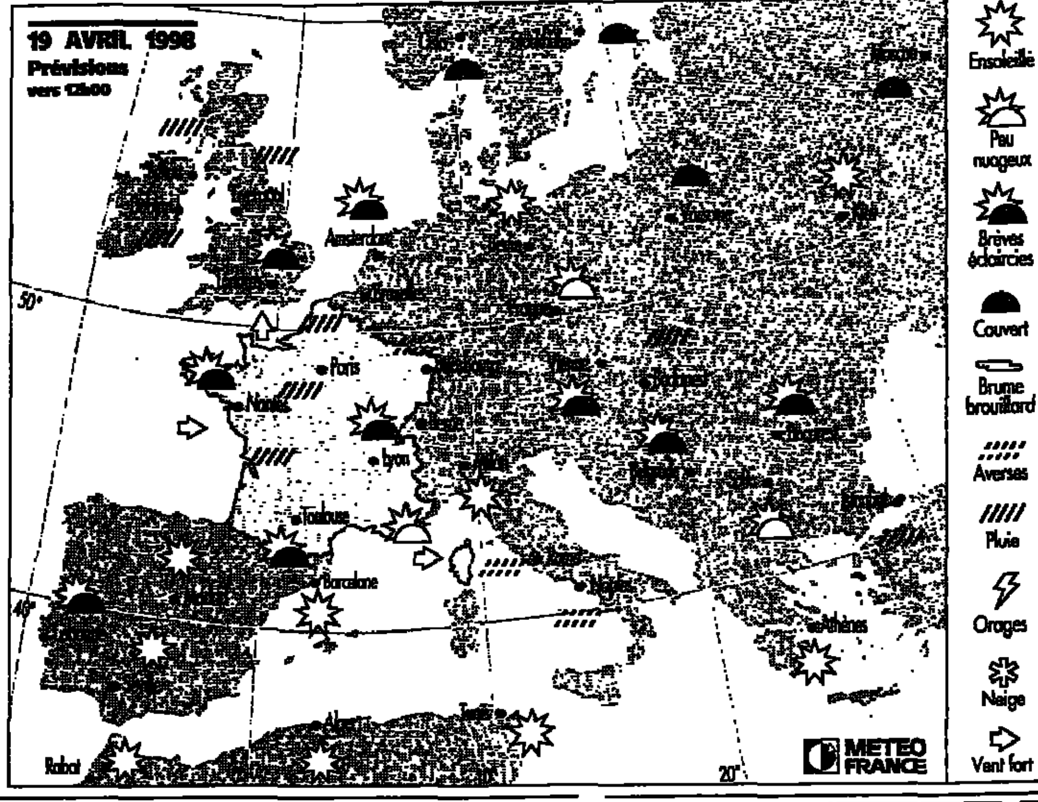
**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** – Après une matinée clémente, de nouvelles pluies arriveront de l'ouest et gagneront progressivement l'ensemble des régions. Il fera de 10 à 14 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** – Le temps sera plus clément que ces derniers jours. Le soleil parviendra à déchirer partiellement la couche nuageuse. Cette amélioration sera plus tardive de l'Alsace à la Franche-Comté, où des averses sont encore attendues le matin. Il fera de 9 à 12 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** – La journée sera plus agréable que les précédentes près des Pyrénées. En revanche, il commencera à pleuvoir dès le matin en Poitou-Charentes puis dans le Bordelais l'après-midi. Il fera de 12 à 18 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** – Les éclaircies matinales ne dureront pas en Limousin. Des pluies sont prévues l'après-midi. Ailleurs, le soleil résistera tant bien que mal. Des averses de neige toucheront encore les Alpes du Nord. Il fera de 12 à 16 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – Ce sera une belle journée autour de la Méditerranée. Le vent se calmant rapidement, on pourra profiter du soleil toute la journée malgré quelques passages nuageux. Il fera de 16 à 19 degrés.




**PRÉVISIONS POUR LE 19 AVRIL 1998**
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | PAPEETE | 26/30 N | KIEV | 6/14 S | VENISE | 7/15 S | LE CAIRE | 16/29 S |
| | | | | POINTE-A-PIT. | 24/30 P | LISBONNE | 10/16 N | VIENNE | 7/11 N | MARRAKECH | 13/26 C |
| | | | | ST-DENIS-RÉ. | 19/24 C | LIVERPOOL | 8/11 P | **AMÉRIQUES** | | NAIROBI | 16/23 P |
| | | | | **EUROPE** | | LONDRES | 6/12 N | BRASILIA | 20/30 S | PRETORIA | 11/24 S |
| | | | | AMSTERDAM | 5/14 N | LUXEMBOURG | 3/10 P | BUENOS AIR. | 13/20 N | RABAT | 9/21 S |
| **FRANCE métropole** | | NANCY | 2/11 P | ATHENES | 12/18 S | MADRID | 6/16 S | CARACAS | 26/29 P | TUNIS | 10/21 S |
| AJACCIO | 8/16 S | NANTES | 3/13 P | BARCELONE | 8/16 S | MILAN | 6/19 S | CHICAGO | 5/15 C | **ASIE-OCÉANIE** | |
| BIARRITZ | 7/16 N | NICE | 8/16 S | BELFAST | 6/11 P | MOSCOU | -2/4 C | LIMA | 22/27 N | BANGKOK | 26/33 P |
| BORDEAUX | 6/16 C | PARIS | 4/13 P | BELGRADE | 8/11 N | MUNICH | 2/11 C | LOS ANGELES | 15/24 S | BOMBAY | 23/35 S |
| BOURGES | 3/12 C | PAU | 4/14 N | BERLIN | 3/12 S | NAPLES | 9/15 P | MEXICO | 17/26 S | DJAKARTA | 27/31 P |
| BREST | 6/13 N | PERPIGNAN | 5/17 N | BERNE | 2/10 N | OSLO | 1/4 C | MONTREAL | 6/15 S | DUBAI | 26/36 S |
| CAEN | 6/12 P | RENNES | 4/13 P | BRUXELLES | 6/12 N | PALMA DE M. | 7/19 S | NEW YORK | 11/15 C | HANOI | 21/23 P |
| CHERBOURG | 5/12 P | ST-ETIENNE | 0/12 N | BUCAREST | 7/20 N | PRAGUE | 2/11 S | SAN FRANCIS. | 11/18 S | HONGKONG | 21/25 P |
| CLERMONT-F. | 0/11 N | STRASBOURG | 3/11 P | BUDAPEST | 7/12 P | ROME | 9/17 P | SANTIAGO/CHI | 13/23 C | JERUSALEM | 14/24 C |
| DIJON | 2/10 C | TOULOUSE | 2/15 N | COPENHAGUE | 3/11 N | SEVILLE | 9/24 S | TORONTO | 6/12 P | NEW DEHLI | 22/40 S |
| GRENOBLE | -1/13 N | TOURS | 3/12 P | DUBLIN | 5/11 P | SOFIA | 8/15 S | WASHINGTON | 14/23 P | PEKIN | 16/26 S |
| LILLE | 5/12 P | **FRANCE outre-mer** | | FRANCFORT | 3/11 P | ST-PETERSB. | 1/7 N | **AFRIQUE** | | SEOUL | 14/22 S |
| LIMOGES | 3/13 P | CAYENNE | 26/30 C | GENEVE | 3/11 N | STOCKHOLM | 2/8 C | ALGER | 5/20 S | SINGAPOUR | 28/32 C |
| LYON | 2/11 N | FORT-DE-FR. | 24/31 P | HELSINKI | 2/7 C | TENERIFE | 12/15 C | DAKAR | 21/25 S | SYDNEY | 17/23 S |
| MARSEILLE | 7/16 S | NOUMEA | 24/29 N | ISTANBUL | 11/17 P | VARSOVIE | 6/13 C | KINSHASA | 22/33 N | TOKYO | 15/21 N |

*Situation le 18 avril à 0 heure TU*

*Prévisions pour le 20 avril à 0 heure TU*

## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AOM.** La compagnie AOM a décidé de se joindre à Swissair, Sabena, Tap Air Portugal, Austrian Airlines et Turkish Airlines pour créer une « Alliance Européenne » baptisée « Qualiflyer » dont le réseau englobe 294 destinations réparties dans 125 pays. Parmi les avantages qui en découleront pour les passagers : des salons VIP communs *ainsi* que des programmes de fidélisation coordonnés.

■ **CIRCULATION.** Pour les retours de vacances de Pâques, Bison Fûté a classé orange en Ile-de-France la journée du dimanche 19 avril. Il est conseillé de rentrer vers les agglomérations avant 16-17 heures. En province, la journée est classé verte.

■ **ROME.** La chaîne Marriott International va intégrer en 1999 le Grand Hotel Flora (155 chambres) sur la via Venetto. Il sera rénové et rebaptisé Rome Marriott.

**PRATIQUE**

# Secret des origines : comment chercher à connaître sa filiation

*« JE REGRETTE de vous voir : je pensais que votre adoption avait été une réussite. »* Véronique est interloquée par cet accueil reçu à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass). Adoptée à quatre mois, il y a vingt ans, *« très bien adoptée*, précise-t-elle, *et le sachant depuis toujours »*, la jeune femme n'était pas venue demander à consulter son dossier d'ancienne pupille de l'Etat dans l'idée de *« changer de famille »*, *mais mue par le besoin d'en sa*voir plus sur son histoire.

Vivant le secret qui entoure leurs débuts dans l'existence comme une *« douloureuse et injuste amputation »* de leur identité, de nombreux adultes se livrent à une quête semblable. Avec quel bonheur ? Tout dépend des circonstances de leur naissance et de leur abandon.

Quand l'Etat ou une œuvre prend en charge un enfant, l'ad*ministration en garde la trace* : il existe donc, dans ses services, un dossier ouvert à son nom. Et selon la loi du 17 juillet 1978 sur l'accès aux documents administratifs (lettre, cassette audio ou vidéo, etc. : peu importe leur forme matérielle), les administrés ont la liberté d'en demander la communication. Ce droit peut s'exercer quelle que soit la situation juridique de l'enfant (adopté ou non), avec l'accord de ses parents adoptifs ou de son tuteur s'il est mineur.

Plus ou moins bien tenus, notamment par les œuvres privées – assujetties à la loi car chargées d'une mission de service public –, ces dossiers, souvent constitués avant l'existence du texte de 1978, *ne sont pas toujours* très riches en informations. En outre et pour la même raison, peuvent y figurer des jugements de valeur sur les mères (nourrices, grands-parents, etc.) qui n'auraient jamais été portés sur des documents réputés communicables. Or les pièces où il y a de telles mentions dites « nominatives » ne peuvent être consultées dans leur intégralité que par la personne concernée *(ou son mandataire)*. Elles seront occultées lorsque les documents sont communiqués aux enfants.

En dépit de ces réserves, *« les dossiers administratifs sont la première voie à explorer par les personnes qui cherchent à connaître leur filiation d'origine, qu'ils aient ou pas été ensuite adoptés »*, déclare Pierre Verdier, ancien directeur de la Ddass de Moselle. Juridiquement, cette filiation bien sûr n'existe plus pour les enfants ayant bénéficié d'une adoption plénière : l'acte de naissance initial est considéré comme nul et les mairies ne sont plus autorisées à en délivrer copie. Mais il peut être consulté *« dans le dossier d'Aide sociale à l'enfance, ou bien sur les registres d'état civil, avec l'accord du procureur »*, précise le président de l'association Coordination des actions pour le droit à la connaissance des origines (Cadco).

Sur cet acte de naissance intégral (mais pas sur un extrait), les références du jugement d'adoption sont indiquées : on sait donc à quel tribunal de grande instance s'adresser pour se le procurer, et l'enfant trouvera, sur ce jugement, les noms et prénoms de ceux qui ont consenti à son adoption.

Mais s'il n'y a pas de secret de l'adoption, il peut, dans deux cas, en exister un, antérieur et indépendant d'elle. Ainsi une mère qui a souhaité conserver l'anonymat au moment de l'accouchement – accouchement dit « sous X » – a, en outre, la possibilité de demander expressément à préserver le secret de son identité ; ce secret la concerne *personnellement et ne s'étend* pas au père de l'enfant, si tant est qu'il y ait trace de son existence dans le dossier.

Par ailleurs, la mère ou les parents qui remettent un enfant âgé de moins d'un an à l'Aide sociale à l'enfance peuvent aussi, explicitement, requérir le secret de leur identité : un nouvel acte de naissance est alors établi pour l'enfant, sur lequel on ne conserve que ses prénoms ainsi que les lieu, date et heure réels de sa venue au monde, mais sans indiquer sa filiation.

Ces deux situations interdisent de révéler aux enfants l'identité de leurs parents biologiques. Mais ces derniers ont désormais la latitude de revenir sur leur exigence de secret initiale, en le faisant savoir au service de l'ASE ou à l'œuvre à qui ils ont remis l'enfant. Celui-ci ne sera pas contacté (pas plus que son représentant légal, s'il est mineur) ; mais la lettre dans laquelle sa mère ou ses parents biologiques dévoilent leur identité est mise dans son dossier et elle lui sera communiquée s'il vient à le consulter.

A défaut de cette levée du se*cret, signale Pierre Verdier*, les enfants dont l'accès aux origines est verrouillé peuvent essayer quelques autres pistes : consulter les cahiers d'entrées et d'accouchements de l'hôpital de leur lieu de naissance (de préférence par l'intermédiaire d'un médecin à qui on n'opposera pas le secret médical) ; demander à voir le double des registres de baptême (à l'évêché) ; ou encore, chercher à contacter les témoins de leur naissance (sages-femmes, mères ayant accouché à la même époque). Le résultat de ces démarches reste néanmoins fort aléatoire.

***Caroline Helfter***

### *Accès au dossier*

● **Les personnes qui souhaitent consulter leur dossier** et se voient opposer un refus doivent s'adresser, avant tout recours contentieux, à la Commission d'accès aux documents administratifs (64, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : 01-42-75-79-99). Les administrations perplexes sur leurs obligations en matière de communication de documents peuvent aussi interroger la Cada.

● **L'avis de la Cada** est consultatif. Même favorable à une requête, l'administration reste libre de ne pas le suivre. Si cela se produit, on peut alors saisir le tribunal administratif.

● **Plusieurs associations** sont susceptibles d'aider les intéressés dans leurs recherches. La Cadco ne les regroupe pas toutes, mais peut en fournir la liste complète : 23, rue Camille-Desmoulins, 75011 Paris. Tél. : 01-47-64-56-67).

● **Lectures** : *Face au secret de ses origines*, de P. Verdier et M. Duboc, Dunod, 1996, 216 p., 140 F. *Journal du droit des jeunes* (n° 174, avril 1998), où sont publiés les actes d'un colloque sur cette question, organisé en février au Sénat (40 F par courrier : JDJ, 16, passage Gatbois, 75012 Paris).

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 98094**

*SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

**HORIZONTALEMENT**

I. Surveille nos assiettes. – II. Qui ne peut rien laisser dans son assiette. – III. Dénué d'intelligence. Parmi nous. – IV. Le story-board sous la Coupole. – V. Terre de couleur. Marque de confiance. – VI. Belle comme une carrosserie ou usée comme une toile. Monnaie ancienne. – VII. En croupe. A éviter dans le bain. Doublée chez la belle. – VIII. Mâle dans un assemblage. Dans l'archipel polynésien. – IX. Vignoble. A peint, protégé par Colbert et Louis XIV. – X. Ne pensent qu'à ça. Brut avec Dubuffet. – XI. Rejetas en bloc. Excite et entretient.

**VERTICALEMENT**

1. Vide la Chambre ou évite à la Chambre de se vider. – 2. Sans boulot. Double la mise. – 3. Corps chimiques. Explorateur des temps modernes. – 4. Possessif. Mis au propre. – 5. N'est pas prêt à s'arrêter de fumer. A moitié rangée. – 6. Valent vingt points chacune. La première madame Jacob. – 7. En liasse. Colères dépassées. Point de départ. – 8. Bande publique. Personnel. Descendue à contresens. – 9. Histoire de règlements de comptes. Pas contestable. – 10. Au bout de la jetée. Passages calibrés. – 11. Apporte sa fougue.

*Philippe Dupuis*

**SOLUTION DU N° 98093**

**HORIZONTALEMENT**

I. Diminutions. – II. Examine. Léo. – III. Bot. De. Plot. – IV. Odalisque. – V. Rétif. Ur. Ay. – VI. DS. Bisaïeul. – VII. Précisera. – VIII. Méhari. Ei. – IX. Emoi. Eveils. – X. Nitre. Assis. – XI. Troènes. EEE.

**VERTICALEMENT**

1. Débordement. – 2. Ixodes. Emir. – 3. Matat. Photo. – 4. Im. Libraire. – 5. Nidifier. En. – 6. Unes. Scie. – 7. Te. Quai. Vas. – 8. Puristes. – 9. Ollé. Ee. Ise. – 10. Néo. Aurélie. – 11. Sot-l'y-laisse.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

## ÉCHECS N° 1788

**OPEN DE NEW YORK (1998)**
**Blancs : S.L. Putan (Arménie).**
**Noirs : D. Lugy (Etats-Unis).**
**Gambit-D accepté.**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. d4 | d5 | 13. Txf2 | Fxf2 |
| 2. ç4 | dxç4 | 14. Cb-d2 (h) | Fa7 |
| 3. é3 (a) | é6 | 15. Cé4! (i) | 0-0 |
| 4. Fxç4 | Cf6 | 16. Cf6+!! (j) | gxf6 |
| 5. Cf3 | ç5 | 17. éxf6 | Cd7 (k) |
| 6. Dé2 | a6 (b) | 18. Dd2!! | Td8 (l) |
| 7. dxç5 | Fxç5 | 19. Dg5+ | Rf8 |
| 8. é4 (c) | Dç7 (d) | 20. Ff4! | Dç6 (m) |
| 9. é5! | Cg4 | 21. Td1! | Cxf6 (n) |
| 10. 0-0! (e) | Cxf2 (f) | 22. Txd8+ | Cé8 |
| 11. b4 (g) | Ch3+ | 23. Cé5! | abandon (o) |
| 12. Rh1 | Cf2+ | | |

**NOTES**

*a)* 3. Cf3 empêche la poussée 3..., é5, qui est maintenant jouable : si 4. dxé5, Dxd1+ ; 5. Rxd1, Fé6.

*b)* Meilleur que 6..., çxd4 et que 6..., Cç6.

*c)* 8. 0-0, Cç6 ; 9. é4, Cg4 ; 10. é5!, Cd4 ; 11. Cxd4, Dxd4 ; 12. Cd2!, Cxé5 ; 13. Cb3, Dxç4 ; 14. Dxé5!, avec avantage aux Blancs (Gelfand-Salov, Madrid, 1996).

*d)* Si 8..., b5 ; 9. Fd3, Cç6 (ou 9..., Cb-d7 ; 10. 0-0, Fb7 ; 11. Cb-d2, 0-0 ; 12. é5, Cg4 ; 13. Cé4, Tç8 ; 14. Ff4, et les Blancs sont mieux ; Taimanov-Bazan, Buenos Aires, 1960) ; 10. Cb-d2, é5 ; 11. 0-0, 0-0 ; 12. Cb3, Fb6 ; 13. Fé3, Cg4 ; 14. Tf-d1, Fxé3 ; 15. Dxé3, avec un léger avantage aux Blancs (Najdorf-Rosseto, *Mar del Plata, 1961*).

*e)* 1. d4, Cf6 ; 2. ç4, é6 ; 3. Cf3, d5 ; 4. Cç3, Cb-d7 ; 5. Dç2, dxç4 ; 6. é4, ç5 ; 7. dxç5, Fxç5 ; 8. Fxç4, a6 ; 9. a4, Dç7 ; 10. 0-0, Cg4 ; 11. h3, Cxf2 ; 12. Txf2, Fxf2+ ; 13. Dxf2, Dxç4 ; 14. Dg3! (Kasparov-Seirawan, Amsterdam, 1996).

*f)* Les Blancs semblent en difficulté, mais cette apparence est trompeuse. 10... Cç6 est plus prudent ; par exemple : 11. Ff4, f6 ; 12. Cb-d2, Cgxé5 ; 13. Cxé5, fxé5 ; 14. Fg3, 0-0 ; 15. Fd3, g6 ; 16. Ta-ç1, Fd4 ; 17. Cf3, Fg7, et les Noirs résistent bien (Milov-Hübner, champ. de Suisse, 1996.)

*g)* Une idée nouvelle. 11. Cç3! est fort : 11..., Cé4+ ; 12. Rh1, Cxç3 ; 13. bxç3, Fé7 ; 14. Cg5!, Fxg5 ; 15. Fxg5, Cç6 ; 16. Dh5 (ou 16. Ta-d1!, 0-0 ; 17. Ff6!), h6 ; 17. Ta-d1, Tf8 ; 18. Fh4, Fd7 ; 19. Td6!, Cxé5 ; 20. Dxé5, Dxç4 ; 21. Tf-d1, Dh4 ; 22. Txd7, Tç8 ; 23. Txb7, abandon (Sokolov-Brenninkmeyer, champ. de Hollande, 1995).

*h)* Les Blancs ont perdu un pion et une qualité, mais ont l'initiative.

*i)* Menace 16. Cd6+

*j)* Un sacrifice très dangereux qui exige une défense précise.

*k)* Une erreur qui coûte la partie. La seule défense, qui n'est pas évidente, est 17..., Td8!, empêchant la suite 18. Dd2 et menaçant 18..., Dxç4. D'où *18. Fd3* (ou peut-être 18. Fh6, Cd7 ; 19. Fg7 suivi de Cg5-Dé4!, Cd7 ; 19. Fxh7+, Rh8 (si 19..., Rxh7 ; 20. Dé4+) ; 20. Cg5, Cxf6 ; 21. Fb2.

*l)* Si 18..., Dxç4? ; 19. Dg5+ et 20. Dg7 mat. Si 18..., Cxf6? ; 19. Dg5+. Si 18..., Rh8 ; 19. Dh6, Tg8 ; 20. Cg5, *Cf8 ; 21. Ff4, Dd7 ; 22. Fd3*, et la situation des Noirs est invivable.

*m)* Si 20..., Dxç4 ; 21. Fd6+, Ré8 ; 22. Dg8+, Cf8 ; 23. Dxf8 mat.

*n)* C'est fini. Si 21..., b5 ; 22. Dg7+, Ré8 ; 23. Txd7!, Dxd7 (ou 23..., Rxd7 ; 24. Cé5+ ou 23..., Txd7 ; 24. Dg8 mat) ; 24. Dg8 mat.

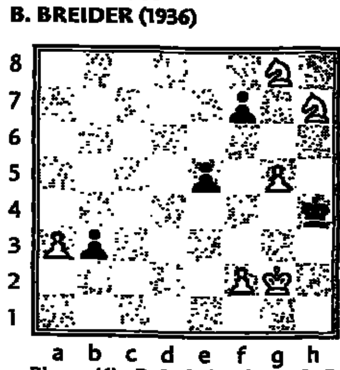
*o)* Si 23..., Dé4 ; 24. Txé8+, Rxé8 ; 25. Dg8+, Rd7 ; 26. Dxf7+, Rd6 ; 27. Cd3+, Rç6 ; 28. Dç7 mat.

**SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1787**
**L. MITROFANOV (1969)**

(Blancs : Ré8, Cg8 et h8, Ph3. Noirs : Rf5, Pf4.)

**1. Cé7+, Rg5 ; 2. Ch-g6!, f3 ; 3. h4+, Rh5 ; 4. Rf7!, f2 ; 5. Cd5!!, f1=D+ ; 6. Rg7 (menace 7. Cf6+, Dxf6 ; 8. Rxf6 avec gain), Rg4 ; 7. Cé3+ suivi de 8. Cxf1, et les Blancs gagnent !**

**ÉTUDE N° 1788**
**B. BREIDER (1936)**




Blancs (6) : Rg2, Cg8 et h7, Pa3, f2 et g5.

Noirs (4) : Rh4, Pb3, é5 et f7.

*Les Blancs jouent et gagnent.*

***Claude Lemoine***

**PRINTEMPS DE BOURGES**
**Sous une pluie diluvienne, le festival a connu, vendredi 17 avril, deux de ses plus grosses affluences depuis le début de sa 22e édition, grâce à deux affiches *thématiques*. La première, consacrée à la chanson rock française, a vu le groupe Louise Attaque voler la vedette à l'ancien chanteur de Téléphone, *Jean-Louis Aubert*. ● *AU STADIUM*, 5 000 spectateurs ont accueilli deux figures historiques du reggae, Lee Scratch Perry et Linton Kwesi Johnson. ● RÉNOVATEUR de *la musique populaire cubaine* dans la première moitié du siècle, Ruben Gonzalez, pianiste aussi brillant que modeste, devrait séduire le public berruyer avec son toucher irréprochable. ● *SÉDUCTEUR* mégalomane, Daniel Colling, le fondateur et patron du festival, passe ses journées à « zapper » d'une salle à l'autre.**

# L'étendard de la Jamaïque flotte sur Bourges

## Deux vétérans du reggae, Lee Scratch Perry et Linton Kwesi Johnson, ont rassemblé près de 5 000 spectateurs au Stadium, créant l'une des plus grosses affluences depuis le début du festival

**BOURGES**
*de notre envoyé spécial*

Proposition de proverbe berruyer : *« salles remplies quand rues sous la pluie »*. Vendredi 17 avril, sous le déluge, le Printemps de Bourges a connu deux de ses plus grosses affluences depuis le début de sa vingt-deuxième édition. Deux plateaux à thèmes dissemblables – la chanson-rock française, le reggae –, deux formules gagnantes. Sur une des scènes ouvertes qui accueillent de jeunes artistes pour des concerts gratuits, un rappeur débutant s'escrime face au vide et finit par saluer l'averse d'un touchant *« Merci Bourges ! »*. A 10 mètres de là, la salle du Pavillon bruisse de l'attente de trois mille spectateurs.

Il y a quelques mois, les programmateurs imaginaient que l'ancien Téléphone, Jean-Louis Aubert, s'imposait comme tête d'affiche. La traînée de poudre Louise Attaque a faussé ces prévisions. Phénomène inattendu du rock français (300 000 albums vendus, tournée triomphale), le groupe parisien a remisé Aubert au rang de challenger. Impressionnant de ferveur, un public de lycéens et d'étudiants a célébré le punk-folk des Louise. On s'étonnerait presque que cet art pète-sec et rudimentaire suscite une telle communion. En coulisses, le batteur Richard Kolinka, complice de Jean-Louis Aubert depuis les années Téléphone, s'échauffe en observant la performance de ces jeunes concurrents. Inquiet ? Son chanteur a du mal, ces derniers temps, à renouveler son public (le relatif échec de l'album *Stockholm*). Son métier, pourtant, et un instinct non démenti pour le « parler jeune », lui font encore tenir efficacement les planches. Face à ces deux générations de bêtes de scène, Zézé Mago devait faire ses preuves. Son premier album, *NOsEX*, déclinant gentiment le désordre amoureux, a connu un succès d'estime. Peut-être inquiet que ses textes délicats (*« belle comme un coquillage contre lequel on ne se lasse pas de prêter une oreille attentive »*) se dissolvent dans l'épreuve *live*, le Havrais a exagérément musclé son instrumentation. Trop carré pour préserver les nuances des chansons, Zézé détache les syllabes comme un bûcheron ahane à chaque cognée.

Malgré la disparition de son prophète Bob Marley, il y a plus de quinze ans, le reggae s'est durablement ancré dans la culture de la jeunesse mondiale. Aucune nouvelle star du genre à l'affiche du plateau rasta de vendredi soir. Des figures historiques comme Lee Perry, Linton Kwesi Johnson et Steel Pulse ont attiré pourtant près de cinq mille spectateurs au Stadium. Soit beaucoup plus que le concert de Claude Nougaro la veille, et ceux, l'avant-veille, de Véronique Sanson et Julien Clerc. Hors sujet, le blues-rock d'Eagle-Eye Cherry fut un trop fade hors-d'œuvre. Sa maison de disques l'imagine sans doute en concurrent direct de la mélancolie habitée de Ben Harper, mais le fils du défunt trompettiste Don Cherry, également frère de la chanteuse Neneh Cherry, devra dégager plus de charisme pour convaincre. Un nuage voluptueux de ganja flotte au-dessus de la foule. Lee « Scratch » Perry peut entrer en scène.


Lee Scratch Perry.

BELLIA DALLE

**POÉSIE DUB**

Incorrigible excentrique de la scène jamaïcaine, ce musicien et producteur mythique s'est longtemps fait une spécialité des ambiances lysergiques. Dans les années 60, « The Upsetter » (le semeur d'embrouilles) fut de ceux qui, avec King Tubby, posèrent les bases du dub, cette altération instrumentale du reggae censée correspondre à une altération des sens. Ancien producteur de Bob Marley, il a enregistré, en alchimiste chevronné, quelques-uns des artistes majeurs de la Jamaïque sur son label Black Art. Lui-même chanteur, il a poussé trop loin ses expériences délétères pour en sortir tout à fait indemne. Souvent chaotiques, les performances de ce pionnier, aujourd'hui immigré en Suisse, peuvent basculer du sublime au ridicule. Entouré seulement d'une batterie, d'une basse et d'un clavier, il entre en scène chapeauté d'une coiffe d'Inca, maquillé de peintures de guerre bleues. Des dizaines de breloques pendouillent de ses poches. Il entame une danse de vieux Sioux et tente un *rub-a-dub* (ancêtre du toasting et du rap) d'une voix de corbeau sexagénaire. Perçoit-on l'écho d'une géniale marginalité ou les signes avant-coureur de la sénilité ? Le public du Printemps se montrera indulgent.

Plus que la grosse machinerie rastafari de Steel Pulse, c'est la poésie dub de Linton Kwesi Johnson qui a fait chavirer le Stadium. Strict costume anthracite, fine cravate rouge, bésicles professorales, barbichette taillée en pointe et éternel chapeau *pork pie* vissé sur le crâne, LKJ est une sorte d'antithèse du très barré Lee Perry. Ce Jamaïcain de Londres n'a guère changé depuis son premier album, *Dread Beat'n'Blood*, paru en 1978. On découvrait à l'époque la plume virulente d'un poète ulcéré par les conditions de vie de sa communauté. Enveloppées dans la nonchalance implacable du patois jamaïcain, ses métaphores sur la police, le National Front, les politiciens et les émeutes de Brixton touchaient d'autant plus juste qu'elles étaient propulsées par les mélodies et arrangements brillants de son compère Dennis Bovell.

LKJ n'avait plus sorti de disque depuis une bonne demi-douzaine d'années. Il préférait se consacrer à ses activités associatives, littéraires et politiques, des tournées régulières subvenant à ses besoins. Affuté comme jamais, il est de retour, accompagné par le groupe de son éternel complice. Certes, l'Angleterre de ses débuts n'est plus celle d'aujourd'hui. Les chansons – *Making History, The Forces Of Victory, The Black Petit Bourgeois...* – ont pourtant préservé leur urgence. S'il se tient immobile derrière son micro, ce petit bonhomme rayonne d'une sagesse et d'une pertinence emballantes. Il dédie un de ses titres à la lutte contre le Front national et explique tout le bien qu'il pense des 35 heures. Derrière lui, violon, saxophone, percussions et guitare calypso bousculent l'orthodoxie reggae. Triomphe. En cadeau, deux splendides nouveaux morceaux. LKJ en profite pour annoncer la meilleure nouvelle de la soirée. La sortie d'un prochain album, *More Time*, prévue pour cet été.

*Stéphane Davet*

### *A consommer avec modération*

**Reggae d'un côté, boxe thaïe de l'autre. Danse du dragon et variétés philippines (*Besame Mucho* ou *Blue Suede Shoes* en version orientale) enrobent le poulet citronnelle. Les Péchés de chère, banquet quotidien réuni autour d'une culture musicale, sont faits pour dépayser et rassurer. Volontiers kitsch, presque ringardes, les agapes en musique attirent le public local. Petit à petit, les coulisses du chapiteau-cabaret étaient devenues le rendez-vous favori des professionnels, l'endroit où il fallait être pour être un vrai VIP printanier. On y buvait des vins du Cher en abondance. L'organisation du Printemps a resserré les boulons. Les danseuses orientales ne sont désormais visibles, en principe, que de face, depuis la salle.**

**INSTANTANÉ**

### *LES DJ SONT PARTOUT*

DJ Jean Croc officie normalement pour le compte de Radio Nova (« La minute du Croc », « Cocktail Time »). Jean Croc n'a pas opté pour l'uniforme techno. Pas de pull *à glissières* ou de T-shirt à raies, mais une allure d'amateur de bal du samedi soir et de westerns : jeans délavés, carrure de charpentier, chemise en toile. D'ailleurs DJ Jean Croc n'est pas vraiment DJ, plutôt une sorte de *performer* érudit lançant des appels au public comme dans une baraque de foire. Il aime le second degré, le détournement de tubes, ceux des années Claude François, des standards de la salsa, ou des bluesmen les plus « roots ». DJ Jean Croc possède une collection de plus de 20 000 disques vinyle, dit-on dans les allées du Magic Mirrors, chapiteau de bois orné de miroirs, où il organise les « afters » tardifs réservés aux professionnels. En coulisse, on raconte que Jean a acheté un deux pièces à Paris pour abriter ses galettes. La cuisine était équipée. Il n'a rien changé. Il a juste remplacé les plaques du fourneau par des platines...

DJ Stef est DJ. Il a pu mixer en direct à Germinal, une salle dévolue au rap français dans la journée, et la nuit à la techno, non pas parce qu'il est berruyer mais parce qu'il est l'un des cinq lauréats (avec DJ Nico, animateur sur Radio-Galaxie, DJ Kush, DJ Nawak et DJ Nush de Radio-Campus, à Orléans) du concours techno des Découvertes du Printemps de Bourges, qui présente une quarantaine de groupes ou artistes sur la petite scène de la maison de la culture après une sélection opérée dans toutes les régions de France et en Europe. *« Il fallait inclure la techno,* explique le directeur des Découvertes, Mustapha Terki. *Nous avons utilisé d'autres méthodes. L'appel à candidature a été lancé nationalement par des flyiers* (les prospectus confidentiels et colorés distribués dans les milieux technos). *Huit DJ ont été sélectionnés par un jury de professionnels et appelés à concourir en direct au Bikini, salle mythique de Toulouse, le 9 janvier. »*

Retransmise sur le Mouv', la radio jeune de France Inter, et sur un site Internet (Dream Escape, spécialiste de la techno), la soirée était soumise aux appréciations en direct des cybernautes du monde entier. *« Cela s'appelle,* dit Mustapha Terki, *"faire le chat" »* (prononcer le « tchach », comme la « tchache »).

*Véronique Mortaigne*

# Daniel Colling, l'homme qui a bouleversé le Berry profond

**PORTRAIT**

Le patron du festival, un personnage séducteur, chambreur, mégalo, « caractériel »

**BOURGES**
*de notre envoyé spécial*

*« Bonjour maman ! »* Il est 9 h 30, il pleut sur Bourges, les festivaliers dorment profondément, et c'est Daniel Colling qui parle, frais comme un gardon. Il apostrophe une jeune fille endormie qui ouvre les yeux en souriant. Ce jeune homme de 52 ans, qui en fait beaucoup moins, patron d'un festival qu'il a créé et dirige avec poigne, tutoie et se fait tutoyer, pousse quelques coups de gueule, et appelle « maman », comme le *« grand enfant qu'il est »*, quasiment toutes les jeunes filles qui s'activent sur le Printemps.

Six cents personnes – *« aucun bénévole, que des gens payés »* – travaillent sur le Printemps, tandis que Daniel Colling est sur le pont *« dix-huit heures par jour »*. Sa journée commence donc dans une salle du Palais des congrès, face à cinquante personnes, les « cadres » du Printemps. Chacun est invité à exposer les problèmes et incidents, passés au crible durant plus d'une heure. *« Colling est le seul patron de festival à tout suivre »*, constate une spécialiste de manifestations musicales.

Un responsable de l'accueil note qu'*« il y a beaucoup plus de monde que l'an dernier »*. Réponse du directeur : *« C'est normal, vu le temps épouvantable qu'il fait. »* Durant toute la journée, Daniel Colling, avec sa *tenue* passe-partout – polo gris, veste bleue et bonnes chaussures adaptées à la pluie –, accompagné de son chauffeur et d'un photographe, peut laisser vivre son goût immodéré pour la tchatche, que ce soit lors d'une réunion des professionnels du spectacle, de rencontres avec un sponsor, le maire RPR de Bourges, *« la préfette du Cher »*, deux gamines qui veulent lui arracher des places pour le concert de IAM...

*« Tu lui dis bonjour et il fait le reste »*, raconte un de ses proches. Entre deux verres de blanc, Daniel Colling fait coller des prospectus pour lancer le premier Electronic Dance Festival de Cherbourg, assiste à une conférence de presse pour un festival de rock à Saint-Brieuc. Est-ce que ça lui rappelle ses débuts ? *« Quand on a commencé, il n'y avait pas de concurrence. »* C'est sa façon de dire que Bourges est le plus ancien festival de musiques populaires en France. Et qu'il a crée *« un bouleversement dans ce Berri profond »*.

Le soir, jusqu'à 2 heures du matin, Daniel Colling *« zappe »* d'une salle à l'autre, d'un spectacle à l'autre, d'une *« tribu à l'autre »*. Dix minutes pour découvrir Louise Attaque, autant pour Stephan Eicher, Jamel... Et de confier qu'il aurait aimé faire venir Portishead, David Bowie, Prince...

Accoudé au balcon de la Maison de la culture, entièrement vouée au Printemps pendant cinq jours, Daniel Colling constate que le lieu est sacrément bouleversé par les centaines de jeunes qui l'ont investi. Y-a-t-il des dégâts ? *« Jamais il n'y a eu autant de monde ici »*, répond le patron du Printemps.

**« EFFET ZAPPING »**

Daniel Colling est un personnage attachant, séducteur, chambreur, mégalo, *« caractériel »*. *« Une grande gueule,* affirment ses amis. *Il dit ce qu'il pense, ce qui lui joue parfois de mauvais tours. »* Il affirme qu'il aurait pu (se) *« présenter aux élections à Bourges »* – ce n'est pas qu'il en aurait envie, mais il aurait pu gagner – et qu'il passe beaucoup de temps dans l'action pour la défense de sa profession.

Daniel Colling gère son festival à un rythme si effréné qu'il est devenu, selon certains, bien plus un gestionnaire. Il a réduit d'une journée le festival, *« pour économiser 700 000 francs de frais, tout en conservant quatre-vingts spectacles, ce qui le densifie et accentue l'effet zapping,* dit-il. *Des directeurs de centres culturels viennent faire leur marché chez nous. »*

Daniel Colling explique sa façon de travailler : *« Pour suivre les comportements tribalisés des publics, je change mes programmateurs tous les trois ou quatre ans. Afin de ne plus rater des mouvements comme le hard ou la pop. C'est impossible d'être spécialiste de tout. L'an prochain, j'embauche un programmateur techno. »*

Aujourd'hui, Daniel Colling appartient, comme il dit, aux *« douze producteurs de spectacles qui comptent en France. »* Ce pur produit de mai 68, comme le qualifient ses proches, qui a besoin d'être entouré, a-t-il changé ? Lui qui a défendu Ferré, Bedos et Desproges, et qui a toujours été très prudent politiquement pour affirmer la *« neutralité »* du Printemps, appartient-il au show-business ?

On lui reproche aussi d'avoir normalisé le Printemps de Bourges : *« S'il était resté dans la même ligne artistique, il serait mort »*, poursuit Jean-Michel Boris, qui gère l'Olympia. L'intéressé s'en défend : *« En 1977, nous avons isolé un foyer artistique avec Higelin, Le Forestier, Lavilliers. Contre le show-business. Aujourd'hui, entre les scènes découvertes et le rap, nous donnons dans la contestation. On ne peut pas dire que nous nous sommes normalisés. On a évolué. Mais il y a toujours eu à la fois un aspect business et de l'action culturelle dans le Printemps. Maintenant, je gagne 20 000 francs par mois à Bourges, mes lieutenants 17 000 francs. Je ne pense pas faire partie du show-business traditionnel. »*

*Michel Guerrin*

**GÉNÉALOGIE**

### *RUBEN GONZALEZ, CUBAIN LIBRE*

De retour de Cuba, où il venait d'enregistrer avec des figures historiques de la musique cubaine l'album *Buena Vista Social Club*, le guitariste américain Ry Cooder déclarait en 1996 à propos de Ruben Gonzalez qu'il n'avait jamais entendu un tel pianiste de toute sa vie. Emporté par son enthousiasme, il voyait dans ce vieillard espiègle au toucher de piano irréprochable un croisement, improbable, entre *« Thelonious Monk et Félix le Chat »*. De Félix le Chat, Ruben Gonzalez ignore tout ; quant à Monk, *« il jouait du jazz. Moi, ça ne m'intéresse pas d'en faire,* dit-il, *même si parfois j'en prends un peu pour le mettre dans la musique cubaine »*. Par exemple dans le *son*, apparu à la fin du XIXe siècle au cœur de l'Oriente, région située à l'est de l'île, ou bien dans le *bolero*, le *danzon*, la *guaracha*...

Toutes ces musiques du temps jadis, aujourd'hui redécouvertes, sont sa passion, depuis ses premiers cours de piano au conservatoire de Cienfuegos, d'où il est sorti diplôme en poche à quinze ans. Son professeur s'appelle Amparo Riso. Plus tard, lorsqu'il s'installe à La Havane, Ruben Gonzalez découvrira un autre maître, Arsenio Rodriguez. Rénovateur de la musique populaire cubaine dans la première moitié de ce siècle, il fut celui qui introduisit le piano, ajouta une conga, augmenta la présence des trompettes au sein des groupes. *« C'était un compositeur incroyable. Il me disait : "Ne t'occupe pas de ce que font les autres. Joue en suivant ton propre style, n'imite personne." Son seul "défaut", c'était sa cécité. Il était aveugle depuis un accident survenu dans son enfance. »* Si Ruben Gonzalez n'enregistre un album sous son propre nom (*Introducing...*, World Circuit, Night & Day) qu'en 1996, à l'âge de 77 ans, il entre en studio pour la première fois en 1943... avec Arsenio Rodriguez.

Pianiste merveilleux de sensibilité et de virtuosité, Ruben Gonzalez est un modèle de modestie. Toute sa vie, dit-il, il a appris. Dans ses souvenirs, un peu éparpillés, un autre nom s'impose, celui du violoniste Enrique Jorrin, qui l'engagea dans son orchestre au début des années 60. Il y restera un quart de siècle. *« C'est lui l'inventeur du cha-cha-cha. Il a énormément apporté à la musique cubaine. »* Et nombre de musiciens devront bientôt un peu de leur goût musical à Ruben Gonzalez, même s'il répugne à enseigner. *« Le solo de piano, on ne peut pas l'apprendre, c'est un instantané, impossible à prévoir. »*

*Patrick Labesse*

**★ Le 18 avril, à 20 heures, au Pavillon, avec Compay Segundo, Omara Portuondo, Pio Leyva, Ibrahim Ferrer, Manolito y su Trabuco.**

# Bruxelles renonce à dissiper le mystère de Mister Magritte, peintre d'images vraies

## Une gigantesque exposition tente de mesurer l'artiste en long et en large pour le centenaire de sa naissance

**Bruxelles fête en grand le centenaire de la naissance de René Magritte : au Musée d'art ancien sont présentés deux cent trente peintures, de 1920 à 1967, une centaine de gouaches, des dessins, objets, photos, affiches, textes, travaux publicitaires, essais de films, documents. Cette débauche ne permet à aucun moment de lever le voile sur l'énigme d'un artiste prêchant le faux ressemblant pour obtenir de vraies images.**

**MAGRITTE. Musée d'art ancien, 3, rue de la Régence, Bruxelles. Tous les jours, de 10 heures à 17 heures. Nocturne le jeudi jusqu'à 21 heures. Fermé le lundi. Tél. : 00-32-2-508-33-33. Entrée 350 F belges (56 F). Sur réservation uniquement. En France : tél. : 01-49-87-54-54. Tous les magasins FNAC. Minitel : 3615 BILLETEL. Internet : www.fnac.fr**

Les Belges fêtent le centenaire de la naissance de René Magritte, leur surréaliste universel. Normal ! Ils le fêtent en grand, naturellement. Magritte est un grand, n'en déplaise à certains. Mais où est sa grandeur ? La question peut toujours se poser. La réponse risque fort de prendre encore tournure de pirouette, à la façon de Scutenaire, un ami, lequel affirmait mordicus en 1947 : *« Magritte est un grand peintre, Magritte n'est pas un peintre. »*

Non, Magritte n'est pas un peintre, mais il peint très comme il faut, avec soin, surtout sur le tard, de sorte que le nuage peint ressemble à un nuage comme une goutte d'eau à une autre goutte d'eau, que le bois qu'il représente a l'air d'être du bois. D'aucuns trouveront cela grand. En tout cas, personne n'osera dire devant quelque morceau de bravoure, ventre *de femme velouté à l'ancienne* ou verre d'eau cristallin digne des premiers grands peintres à l'huile des contrées septentrionales : j'en ferais autant ! C'est une force pour un artiste qui a jeté son dévolu sur la réalité pour en bousculer les données, un passeport de crédibilité. Un atout populaire. Une nécessité interne. Quitte à donner dans l'imitation fastidieuse, Magritte prêche le faux ressemblant pour avoir de vraies images.

Magritte ne peint pas, il fait des tableaux, avec des couleurs et des pinceaux, donc il peint, mais de façon à faire oublier la peinture, qui n'est pas une de ses visées, et ne portera pas de marque d'originalité : la facture passe-partout sait se faire oublier au profit des images. On peut même croire qu'un tableau de Magritte ne perd pas grand-chose à la reproduction. Ce qui est un peu faux. Le fait main qui tient de la peinture de chromo, de la planche de dico et de l'académisme a son charme, et plus de corps qu'on imagine. C'est un facteur de présence qui concourt à l'intrigue magrittienne. L'exposition de Bruxelles permet de le mesurer en long, en large, en hauteur et en profondeur.

Quelque deux cent trente peintures venues du monde entier retracent scrupuleusement le parcours de l'artiste de 1920 à 1967. S'y ajoutent une centaine de gouaches, des dessins, des objets, des photos, des affiches, des textes, des travaux publicitaires, des essais de film, des documents. Bref, tous les aspects de sa production sont de la partie, quitte à provoquer l'inévitable surdose. Arrivé tout feu tout flamme d'un coup de Thalis, on quitte le musée l'œil hagard et l'esprit égaré, moins d'avoir été troublé par les *images parfaitement troubles du* maître que par la difficulté de porter un regard frais sur cette production devenue familière à travers ses pires perversions : son accommodation à toutes les *sauces publicitaires, littéraires*, touristiques, gastronomiques... Magritte l'a d'ailleurs bien cherché, lui-même ayant plus d'une fois sacrifié le « mystère » de son art à l'objectif publicitaire et n'ayant pas manqué, non plus, de donner dans l'autocitation, la copie, le plagiat de lui-même pour satisfaire sa clientèle et pallier le manque d'argent, le boulot alimentaire pouvant d'ailleurs aller jusqu'à la fabrication de faux tableaux de maître (pendant la guerre, avec la complicité de Marcel Mariën).

Comment remonter en amont des dégradations médiatiques qui ont transformé l'univers de Magritte en territoire de rêve et d'évasion, par exemple au profit de la compagnie aérienne Sabena, si contraire à la nature de ses images, sans illusions ? Comment redonner de l'épaisseur au suspens des objets et des êtres figés dans l'espace ? Comment livrer le pavé Magritte, qu'il nous prenne et surprenne, quand tout a été dit, ausculté, décortiqué par de très grands esprits amusés, qui avec lui ont pu jongler sur le versant de la sémantique quand d'autres plongeaient dans les arrières de la pensée métaphorique ? Que faire quand tout a été déjà montré, même le moins connu, comme la période impressionniste et solaire à la Renoir, comme la « période vache », drôle parce que délibérément catastrophique, le Magritte d'après-guerre cherchant à se griller sur la place de Paris.

> « On me demande souvent ce que cache ma peinture. Rien ! Je peins des images visibles qui évoquent quelque chose d'incompréhensible »

Sauf le trop-plein d'œuvres lié à l'idée de célébration, l'exposition a du bon qui tente de dissiper le malentendu, et d'intriguer encore, en remontant à la source : Magritte soi-même, s'expliquant. En le citant tout au long du parcours, pour rappeler qu'il ne rêvait pas, qu'il ne nourrissait pas sa peinture d'illusions. A preuve, pour commencer, cette *Tentation de l'impossible*, un tableau de 1928 livré en exergue à l'entrée de l'exposition, où le peintre confond le modèle et sa représentation pour mieux les distinguer : le nu féminin (celui de Georgette, la femme de Magritte) en pied, apparemment bien vrai, auquel l'artiste travaille directement, reste inachevé ; au bout du pinceau manque le bras pour nous berner. Si la peinture de Magritte, toute ressemblante qu'elle soit, avait pour objectif de produire, comme l'art académique, l'illusion du vrai, l'artiste ne passerait pas son temps à reproduire des pipes en soulignant par écrit qu'elles n'en sont pas, ni que ces flaques incertaines mais bien délimitées qu'il se plaît à multiplier sont un fauteuil, un arbre, un cheval ou l'horizon.

*« Mes tableaux ont été conçus pour être des signes matériels de la liberté de pensée. » « Ma conception de la peinture consiste à peindre des images qui sont des descriptions de la pensée poétique. Mallarmé disait que ce n'est pas avec des idées et des sentiments qu'on fait de la poésie, mais avec des mots. Je ne doute pas à mon tour que ce n'est pas avec des idées ni avec des sentiments que l'on peut peindre des images qui permettent l'avènement de la poésie visible. C'est avec des figures. »* Ou encore : *« On me demande souvent ce que cache ma peinture. Rien ! Je peins des images visibles qui évoquent quelque chose d'incompréhensible... mais, bien sûr, je ne peux empêcher les gens d'interpréter mes toiles. S'ils préfèrent essayer de traverser les murs plutôt que de passer par la porte, que voulez-vous que j'y fasse ? »*

Passer par la porte, on peut toujours essayer, au risque de se casser le nez sur l'énigme du peintre, le mystère de Mister Magritte, dont les jeux d'images et de mots sont orchestrés de manière à couper court avec le fil d'une histoire, de la sienne en particulier, dont rien ne transpire que le froid de la mort et beaucoup d'humour.

***Geneviève Breerette***

# Les mises en scène grinçantes de Massive Attack

## « Mezzanine », troisième album du trio de Bristol, retrouve les angoisses du post-punk

**A L'ÉCOUTE** de *Mezzanine*, impressionnant troisième album de Massive Attack, on comprendra mieux pourquoi le groupe de Bristol a révolutionné la perception des musiques de danse à l'aube des années 90. Avec *Blues Lines*, en 1991, jamais dub, soul et hip-hop n'avaient été aussi menaçants et aussi élégants. La nonchalance des basses composait un ciel d'orage zébré d'éclairs de scratches, l'extase rhythm'n'blues côtoyait des toasts reptiliens. Dans les vapeurs de ganja, cette musique affichait la noirceur de sa peau. Pourtant, dans la stylisation conceptuelle de cette mise en scène, dans la tension sous-jacente de chaque morceau, on percevait les échos camouflés, mais décisifs, d'une certaine esthétique rock.

Dans son deuxième album, *Protection*, ce trio mosaïque – l'Italo-Anglais 3D, le géant des caraïbes Daddy G et le métis Mushroom – invitait la voix blanche de Tracey Thorn, vocaliste d'Everything But The Girl, mais continuait de creuser le sillon *bass culture*. Sur *Mezzanine*, les souvenirs réprimés des guitares et des froidures post-punk remontent au grand jour, comme autant de bouffées d'angoisse.

La musique en Angleterre a moins souffert qu'en Amérique des frontières communautaires. Moment décisif de l'histoire du rock britannique, le mouvement punk de la fin des années 70 s'est souvent identifié à la mystique subversive du reggae. Fascinés par la science rythmique et mélodique des Jamaïquains, des groupes comme Clash, Ruts, les Slits ou Public Image ont servi de passeurs entre l'énergie livide des guitares et l'épaisseur tropicale des basses. Avec les Specials ou Madness, le retour du ska célébrait lui-aussi cette culture du damier.

A Bristol, où se concentre une des plus fortes communautés caribéennes d'Angleterre, les fusions étaient inévitables. Au début des années 80, le funk-punk de Rip Rig & Panic (le premier groupe de Neneh Cherry) montrait une voie. Un génie allumé comme Mark Stewart élaborait une première avant-garde métisse. A sa suite, un sound system révolutionnaire choisit d'écumer les nuits de Saint Paul, quartier noir de la ville, en panachant sans a priori dub, hip-hop, funk et rock. A sa tête, Daddy G, bientôt rejoint par 3D. Des samplers entre les mains, les DJ allaient muer en Massive Attack.

**SUEURS FROIDES**

Symboliquement, le groupe reprend *Man Next Door* sur son nouvel album. Ce reggae obscur avait déjà été investi par les Slits au tout début des années 80. Ces copines des Clash y avait instillé l'étouffante paranoïa que commençait à cristalliser la scène post-punk. Comme pour mieux souligner le rôle-clé de ce modèle, le collectif de Bristol introduit le morceau d'une ligne de basse glaçante piquée à Joy Division, et glisse des gouttes de sueurs froides directement échantillonnées du *10 : 15 On A Saturday Night*, composé par Cure à cette époque. L'ensemble de *Mezzanine* vibrera de ce même malaise.

On retrouve en apparence les constantes du son Massive Attack : les lentes pulsations des infra-basses, ces raps avançant comme des guerriers dans l'épaisseur d'une jungle, l'effet rafraîchissant d'une voix féminine... Mais, sur *Angel*, titre d'ouverture terrifiant, le groove se raidit en un tempo martial ; une guitare tournoyante comme le vertige givre une ambiance qu'on croyait tropicale. Le soleil noir qui irradiait jadis PIL, Gang Of Four ou Basement 5 rayonne à nouveau. La pureté hermaphrodite de la voix du Jamaïquain Horace Andy peut adresser sa prière suppliciée.

Ce jeu entre sensualité caraïbe, tension industrielle et neurasthénie blanche habite la plupart des morceaux. Un doute nous saisit. Et si, chez ces alchimistes experts, tout n'était qu'affaire de dosage, de design et de décoration ? N'y aurait-il pas plus de recettes que de sentiments derrière l'époustouflante efficacité de ces télescopages stylistiques ? Contrairement à ses cousins de Portishead, toujours prêts à se mettre à nu, ce trio de metteurs en scène se retranche souvent derrière sa caméra. Quel rôle magnifique ils font jouer pourtant à leurs chanteurs-acteurs !

Avec le fidèle Horace Andy, les vedettes du jour sont nouvellement invitées. Sarah J fait de l'intimisme une arme langoureuse. Dans le paysage désolé de *Teardrop* et de *Dissolved Girl*, son murmure venimeux flatte le vague à l'âme. Grandes trouvailles de ce disque, les interventions de Liz Frazer *(Black Milk, Group Four)*, chanteuse des Cocteau Twins. Diva d'une new wave éthérée longtemps confectionnée par son compagnon Robin Guthrie, elle a incarné tous les mystères du rêve et du désespoir. Prisonnière de la claustrophobie urbaine distillée par Massive Attack, sa voix de porcelaine s'élève au-dessus des machineries grinçantes pour adouber cet album de son humanité.

***Stéphane Davet***

**★ *Mezzanine*, 1 CD Circa. Distribué par Delabel.**

## NOUVEAU FILM

**LE DÎNER DE CONS**

■ Quand la lumière s'est rallumée après la séance, deux adolescents s'embrassaient éperdument, indifférents à la fin de la projection comme ils l'avaient peut-être été à son déroulement. Bienheureux bécotage sur les fauteuils du fond, qui justifiait malgré tout que passe en salle ce qui n'est irrévocablement *que l'enregistrement télévisé dudit Dîner*. C'est-à-dire d'un vaudeville plutôt réussi (*Le Monde* du 27 septembre 1993), principalement fondé sur des dialogues (le meilleur) et des grimaces (le pire, aggravé par l'usage du gros plan, ici particulièrement mal adapté à l'écran large). Le principal intérêt suscité par cette entreprise est de nature sociologique : elle permettra d'observer, en comptabilisant les entrées, combien de personnes sont disposées à payer une bonne quarantaine de francs ce qu'ils pourront prochainement consommer gratuitement, et d'une manière plus appropriée, dans leur salon. On peut aussi se souvenir que Francis Veber fut le cinéaste de comédies réussies, *La Chèvre* ou *Les Compères*, et qu'il est assez désolant de le retrouver comme technicien chargé de la captation de sa propre pièce.

***Jean-Michel Frodon***

*Film français de Francis Veber. Avec Jacques Villeret, Thierry Lhermitte, Francis Huster, Daniel Prevost, Alexandra Vandernoot, Catherine Frost. (1 h 20.)*

## SORTIR

### PARIS

**Rétrospective John Carpenter**
Parallèlement à la sortie de *Vampires*, son dernier opus (*Le Monde* du 16 avril), la Cinémathèque consacre une rétrospective au cinéaste américain John Carpenter. Petit maître du fantastique et de la science-fiction dès le début des années 80, on le découvre en France en 1976 avec *Assaut* (variation sur *Rio Bravo*, d'Howard Hawks). *La Nuit des masques*, en 1978, est un succès commercial qui renouvellera le cinéma d'épouvante et sera abondamment imité à Hollywood par la suite. Egalement au programme de cette rétrospective : *Fog* (1979), *New York 1997* (1980), *The Thing* (1982), *Starman* (1985), *Le Prince des ténèbres* (1987), *Invasion Los Angeles* (1988), *Les Aventures de l'homme invisible* (1992), *Le Village des damnés* (1995), *Los Angeles 2013* (1996)...
*Cinémathèque Grands Boulevards, 42, boulevard de Bonne-Nouvelle, Paris 10e. Mº Bonne-Nouvelle. Jusqu'au 30 avril. Tél. : 01-56-26-01-01. 28 F.*

**Loreena McKennitt**
Canadienne pour l'état civil, cette chanteuse à l'âme vagabonde possède, nichée tout au fond d'elle, une identité celte léguée par ses ancêtres irlandais. Un atavisme surgissant à chaque détour de sa musique, par ailleurs infiltrée de bribes et d'instruments d'Orient, ce qui lui confère une singulière personnalité (CD *The Book Of Secrets*/WEA).
*Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. Le 19, à 18 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 198 F à 260 F.*

### NANCY-LORRAINE

**Festival des théâtres de l'Europe de l'Est à Nancy**
Six pays (la Russie, la Mongolie, la Bouriatie, la Géorgie, la Lituanie, la République tchèque) seront principalement représentés au 3e Festival des théâtres de l'Europe de l'Est, organisé au et par le Centre dramatique national de Nancy. Certains spectacles, notamment un cabaret géorgien et deux spectacles de rue par le Continuo théâtre de Malovice (République tchèque) tourneront en Lorraine, à Lunéville, Bar-le-Duc, Bugnéville, Forbach, Toul et Verdun. La manifestation sera ouverte à Nancy par deux productions du Studio-Théâtre d'Oulan-Oudé de Bouriatie : *La Nuit*, d'après *Les Démons* de Dostoïevski, et *Transis, petit pièce absurde*, de Nina Sadour. Trois troupes de Russie seront également présentes, dont le Théâtre pour la jeunesse d'Ekaterinbourg et le Théâtre Ten' de Moscou, qui présentera trois spectacles.
*Théâtre de la Manufacture, Centre dramatique national Nancy-Lorraine, 10, rue Baron-Louis, 54000 Nancy. Du 21 au 28 avril. Tél. : 03-83-37-42-42. 50 F.*

## GUIDE

### FILMS NOUVEAUX

**Bhaji, une balade à Blackpool**
de Gurinder Chadha (Grande-Bretagne, 1 h 40).
**Comme elle respire**
de Pierre Salvadori (France, 1 h 40).
**Le Dîner de cons**
de Francis Veber (France, 1 h 20).
**Kissed (**)**
de Lynne Stopkewich (Canada, 1 h 18).
**Le Lion à barbe blanche**
dessin animé d'Andreï Khrjanovski (Russie, 30 min).
**US Marshals**
de Stuart Baird (Etats-Unis, 2 h 10).
**Vampires (*)**
de John Carpenter (Etats-Unis, 1 h 42).
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

### VERNISSAGES

**Georges Rousse**
*Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 18 avril au 23 mai. Entrée libre.*

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et *parvis de la gare Montparnasse.* De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
**London Symphony Orchestra**
Mahler : *Symphonie nº 10, adagio.* Ives : *Mélodies.* Bernstein : *Symphonie nº 2 « The Age of Anxiety ».* Thomas Hampson (baryton), Jean-Yves Thibaudet (piano), Michael Tilson Thomas (direction).
*Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Le 18, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. De 140 F à 200 F.*
**Orchestre philharmonique de Radio-France**
Eötvös : *Psychokosmos, Atlantis.* Varèse : *Arcana.* Dietrich Henschel (baryton), Marta Fabian (cymbalum), Peter Eötvös (direction).
*Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. Le 18, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 40 F.*
**Truls Mork (violoncelle)**
**Michel Dalberto (piano)**
Beethoven : *Sonate pour violoncelle et piano op. 5 nº 5.* Grieg : *Sonate pour violoncelle et piano op. 36.*
*Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Le 19, à 11 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.*
**London Symphony Orchestra**
Strauss : *Till Eulenspiegels Lustige Streiche.* Mahler : *Ruckert Lieder, Symphonie nº 10, adagio.* Thomas Hampson (baryton), Michael Tilson Thomas (direction).
*Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Le 19, à 16 h 30. Tél. : 01-44-84-44-84. De 140 F à 200 F.*
**Michèle Anne De Mey**
*Kataménia.*
*Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mº Abbesses. Les 18 et 19, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.*
**Jeff C. 45 and IGS Band, the Fabian Society**
*Salle Jacques-Brel, 50, rue du Plateau, 77 Pontault-Combault. Le 18, à 19 heures. Tél. : 01-48-81-13-02. 50 F.*
**Brigitte Fontaine**
*Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. Le 18, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-55-22. 132 F.*
**Ferhat**
*Palais des sports, porte de Versailles, Paris 15e. Mº Porte-de-Versailles. Le 18, à 18 heures. Tél. : 01-44-68-69-70. 150 F.*

### ANNULATION

**Daniele Gatti**
L'Orchestre de l'Opéra de Paris que devait diriger le chef italien Daniele Gatti au Palais Garnier le 18 avril à 20 heures est annulé.
*Opéra de Paris, Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Tél. : 08-36-69-78-68.*

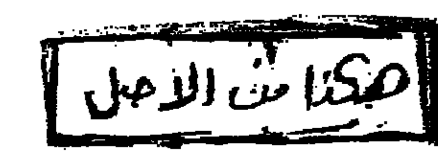
### RÉSERVATIONS

**Compay Segundo**
*Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Les 23 et 24 avril à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 175 F à 230 F.*
**Rachid Taha**
*La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Le 25 avril à 20 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 143 F.*
**Sonny Rollins**
*Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Le 29 avril, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 345 F et 435 F.*

### DERNIERS JOURS

**20 avril :**
**Eugène Richards, Patrick Tosani, Valérie Jouve, Andrea Keen**
*Centre national de la photographie. Hôtel Salomon-de-Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mº Etoile. Tél. : 01-53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. 30 F.*
**22 avril :**
**Manuel Ocampo :**
**Yo Infinity and Beyond**
*Galerie Nathalie Obadia, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-74-67-68. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Entrée libre.*





SAMEDI 18 AVRIL

## FILMS DE LA SOIRÉE

17.15 Les Furies ■ ■
Anthony Mann (Etats-Unis, 1950, N., 105 min). Cinétoile

18.05 Deburau ■ ■
Sacha Guitry (France, 1951, N., 95 min). Ciné Cinéfil

23.00 L'Etrange Noël de Mr Jack ■ ■
Tim Burton et Henry Selick (Etats-Unis, 1993, 75 min). Cinéstar 2

23.15 Temps sans pitié ■ ■
Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1956, N., v.o., 85 min). Cinétoile

0.35 The Indian Runner ■ ■
Sean Penn (Etats-Unis, 1990, v.o., 95 min). Cinéstar 1

0.40 Les Copains d'abord ■ ■
Lawrence Kasdan (Etats-Unis, 1983, 105 min). Cinétoile

2.20 Alamo (version courte) ■ ■
John Wayne (Etats-Unis, 1960, v.o., 155 min). Ciné Cinémas

2.25 Chamanka ■ ■
Andrzej Zulawski (Pologne, 1997, 120 min). Canal +

3.55 Trois frères ■ ■ ■
Francesco Rosi (France - Italie, 1980, 110 min). Cinétoile

## GUIDE TÉLÉVISION

### DÉBATS

16.10 Le Monde des idées. Avec André Gauron et Henri Gaino. LCI

### MAGAZINES

19.00 T.V. +. Canal +
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 18 avril 1948. Sa Majesté Eisenstein est morte. Invité : Pierre Sorlin. Arte
20.00 Thalassa. La Guerre des bichiques. TV 5
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jacques Marseille, Christiane Rimbaud, Jean-Noël Jeanneney, Jorge Semprun. Histoire
20.45 Le Club. Boris Bergman. Ciné Cinéfil
21.00 Faut pas rêver. Invité : Patrick Rambaud. TV 5
21.40 Metropolis. Qui viendra à la rescousse des monuments soviétiques ? Arte
23.35 Du fer dans les épinards. L'héritage est un dû. France 2
0.00 Musique et Cie. Le rendez-vous du tango. France 3
0.00 La France et ses religions. Invités : Jean Daniel, Jean Delumeau, Monseigneur Gérard Defois, Jean-Louis Schlegel. Histoire

### DOCUMENTAIRES

19.30 L'Image instantanée : Dr Erich Salomon. Odyssée
20.15 The Universal Mind of Bill Evans. Muzzik
20.20 Lascaux revisité. Odyssée
20.35 Flamenco. [3/6]. Planète
20.45 L'Aventure humaine. Mirages, miroirs magiques à l'horizon. Arte
21.00 On the Edge. L'improvisation en musique. Muzzik
21.30 Anciennes civilisations. Rome. TMC
21.35 Enquêtes médico-légales. [7/13]. La maladie du légionnaire. Planète
21.50 Albinos en Afrique. Odyssée
22.00 Watergate. [3/5]. Planète
22.20 Bénin, pays des échanges. Odyssée
22.35 Aux p'tits bonheurs la France. Cancer au féminin. France 3
22.50 Irak, 5000 ans et 6 semaines. Planète
23.00 Les Kennedy : Destin tragique d'une dynastie. [2/3]. Histoire
23.15 L'Essence de la vie. [2/4]. Odyssée
23.30 ▶ Music Planet. Compay Segundo. Arte
23.50 Chauves-souris de jour et de nuit. Planète
0.05 Poupées de chair. Téva

### SPORTS EN DIRECT

14.00 Tennis. Coupe de la fédération. République tchèque - Suisse. TSR
14.45 et 21.00 Motocyclisme. 24 heures du Mans. Eurosport
14.50 Motocyclisme. 24 heures du Mans. M 6
15.00 Golf. Open de Cannes. Finale. Paris Première
17.55 Football. D 2 : Lorient - Wasquehal. Eurosport
20.30 Arts martiaux. Festival de Paris-Bercy. Paris Première
21.30 Arts martiaux. Festival de Paris-Bercy. Eurosport

### MUSIQUE

17.44 Soirée Bill Evans. Muzzik
18.30 Roméo et Juliette, de Berlioz. Mezzo
20.30 Opéra : Puccini. *Turandot*. Mise en scène. Giuliano Montaldo. Dir. Maurizio Arena. Mezzo
22.00 Eugène Onéguine. Mise en scène. Graham Vick. Dir. A. Davis. Muzzik

### TÉLÉFILMS

20.30 Jean de la Tour Miracle. Jean-Paul Carrère [1 et 2/2]. Festival
20.35 La Guerre de l'eau. Marc F. Voizard. Canal +
20.50 Le Voyage de Pénélope. Patrick Volson. France 3
20.55 Médecine dure. Guy Green [1 et 2/2]. Téva
22.25 Puccini. Tony Palmer. Mezzo
23.00 Kindred, le clan des maudits. Peter Medak. 13e Rue
0.30 La Mort et la Boussole. Alex Cox. Arte

### SÉRIES

20.55 Le Caméléon. SL 27. M 6
21.00 The Lazarus Man. Le chat sauvage. Canal Jimmy
21.30 The Visitor. The Chain (v.o.). Série Club
21.45 The Sentinel. Etat de siège. M 6
22.13 New York Undercover. La vengeance. 13e Rue
22.15 Brooklyn South. Violet in Violet (v.o.). Série Club
22.30 Columbo. Face à face. TSR
22.40 L'Hôpital et ses fantômes. Que ton règne arrive. Arte
22.40 Profiler. O Dans les abysses. M 6
22.50 Chicago Hospital : La Vie à tout prix. Petits sacrifices. RTL 9
23.15 Star Trek, la nouvelle génération. Humain, soudainement. Canal Jimmy
23.45 Le Prisonnier. A, B et C (v.o.). Série Club
1.05 Seinfeld. La Chinoise (v.o.). Canal Jimmy
1.25 Friends. Celui qui avait des menottes (v.o.). Canal Jimmy
3.35 Star Trek, la nouvelle génération. Les frères (v.o.). Canal Jimmy

## NOTRE CHOIX

**● 19.00 Arte**
**« Absolutely Fabulous » : Le Défilé de mode**

Après Canal Jimmy, Arte se met à l'heure d'une des sitcoms les plus déjantées de la décennie, loufoquerie britannique créée par Jennifer Saunders. « Abfab », ou les aventures *de deux teignes sur le retour*, Edina Monsoon et Patricia Sone, dite Patsy, délicieusement campées par Jennifer Saunders *herself*, et Joanna Lumley (la Purdey de « Chapeau melon et bottes de cuir »). Premier de dix-huit épisodes diffusés en v.o. sous-titrée.

**● 21.40 Arte**
**« Metropolis »**

A ne pas manquer, au sommaire du magazine culturel d'Arte, *Hanif Kureishi et le fondamentalisme islamique*, conversation avec l'écrivain et scénariste, auteur de *My Beautiful Laundrette* et de *Un Bouddha de banlieue*.

**● 22.35 France 3**
**« Aux p'tits bonheurs la France » : Cancer au féminin**

Après le généreux et truculent maire de Châtillon-en-Dunois, la collection de portraits d'anonymes extraordinaires imaginée par Christophe de Ponfilly et Frédéric Laffont se poursuit à l'Institut Curie, dans le service du docteur Krishna Clough, spécialisé dans le traitement chirurgical du cancer du sein. Christophe Picard a suivi, pendant plusieurs semaines, la vie quotidienne de l'équipe. Le réalisateur montre l'impressionnante qualité d'écoute du jeune médecin, et la relation joyeuse qu'il entretient avec ses patientes. Celles-ci disent sans détours leurs angoisses, la peur de l'amputation, la crainte de perdre leur féminité. En dépit de la gravité du sujet, le document est gai, porteur d'espoir. – *S. K.*

## PROGRAMMES

### TÉLÉVISION

**TF 1**

19.00 Beverly Hills.
20.00 Journal, Allez les bleus.
20.40 Le Résultat des courses.
20.50 Météo, Trafic infos.
20.55 Spéciale Roger Hanin.
23.15 Hollywood Night. La tigresse sort ses griffes. Téléfilm O. Richard W. Munchkin.
0.55 Formule foot.
1.30 et 2.10 TF1 nuit, Météo.

**FRANCE 2**

18.45 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.50 et 23.30, 1.20 La Minute nécessaire de monsieur Cyclopède.
18.55 Farce attaque... à Poitiers.
19.45 et 20.55 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.45 A cheval.
21.00 Faites la fête.
23.35 Du fer dans les épinards. L'héritage est un dû.
1.10 Journal, Météo.

**FRANCE 3**

18.19 et 20.34, 1.34 La Minute nécessaire de monsieur Cyclopède.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 et 0.55 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Le Voyage de Pénélope. Téléfilm. Patrick Volson.
22.35 Aux p'tits bonheurs la France. Cancer au féminin.
23.35 Météo, Soir 3.
0.00 Musique et Cie. Le rendez-vous du tango.

**CANAL +**

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.50 et 22.00 Flash infos.
19.00 T.V. +.
20.05 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 La Guerre de l'eau. Téléfilm. Marc F. Voizard.
22.15 Jour de foot.
23.00 Dangereuse alliance. Film. Andrew Fleming.
0.35 Boxe. Réunion de Manchester.
2.25 Chamanka ■ ■ Film. Andrzej Zulawski.

**ARTE**

19.00 ▶ Absolutely Fabulous.
19.30 Histoire parallèle.
*20.15 Le Dessous des cartes.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. Mirages, miroirs magiques à l'horizon.
21.40 Metropolis.
22.40 L'Hôpital et ses fantômes. [2/11].
23.30 ▶ Music Planet. Compay Segundo.
0.30 La Mort et la Boussole. Téléfilm. Alex Cox.
1.30 Corpus Christi. [9/12].

**M 6**

18.10 Amicalement vôtre.
19.10 Turbo, Warning.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Hot forme.
20.40 Ciné 6.
20.54 La Trilogie du samedi. 20.55 Le Caméléon. 21.45 The Sentinel. 22.40 Profiler O.
23.30 Piège pour un flic. Téléfilm O. Frank Harris.

### RADIO

**FRANCE-CULTURE**

20.00 Fiction. *Les Monstres sacrés*, de Jean Cocteau.
23.00 Pâques orthodoxes.
0.05 Le Gai Savoir. Lise Maurer, Denis Parirs.

**FRANCE-MUSIQUE**

19.00 A l'Opéra. Donné en direct du Métropolitan Opéra de New York. Dir. Charles Mackerras : *L'Affaire Makropoulos*, de Janacek, Catherine Malfitano (Emilia Marty), Marie Plette (Christina).
23.07 Présentez la facture.

**RADIO-CLASSIQUE**

20.40 Autour de Francis Poulenc. Œuvres de Poulenc, Debussy, Chabrier, Satie, Stravinsky.
22.30 Da Capo. *Symphonie nº 3*, de Mendelssohn ; *Trio op. 97*, de Beethoven.

DIMANCHE 19 AVRIL

## FILMS DU JOUR

17.40 La Splendeur des Amberson ■ ■ ■
Orson Welles (Etats-Unis, 1942, N., 90 min). Ciné Cinéfil

17.40 Trois frères ■ ■ ■
Francesco Rosi (France - Italie, 1980, 110 min). Cinétoile

18.00 Le Voyage fantastique ■ ■
Richard Fleischer (Etats-Unis, 1966, 100 min). Ciné Cinémas

19.15 Tilaï ■ ■
Idrissa Ouedraogo (Burkina-Faso, 1990, 80 min). Cinéstar 2

19.30 Lucky Luciano ■ ■
Francesco Rosi (France - Italie, 1973, 115 min). Cinétoile

20.00 L'Homme au chapeau de soie ■ ■
Maud Linder (France, 1993, N., 95 min). TV 5

20.30 Les Désaxés ■ ■
John Huston (Etats-Unis, 1961, N., 125 min). Ciné Cinéfil

20.30 Un mauvais fils ■ ■
Claude Sautet (France, 1980, 110 min). Festival

20.35 La Discrète ■ ■
Christian Vincent (France, 1990, 95 min). Ciné Cinémas

20.35 Labyrinthe ■ ■
Jim Henson (Etats-Unis, 1986, 95 min). Disney Channel

21.00 Silverado ■ ■
Lawrence Kasdan (Etats-Unis, 1985, v.o., 135 min). Paris Première

22.35 Deburau ■ ■
Sacha Guitry (France, 1951, N., 95 min). Ciné Cinéfil

23.50 Le Petit Chose ■ ■
Maurice Cloche (France, 1938, N., 90 min). RTL 9

0.10 Une femme disparaît ■ ■
Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1938, N., v.o., 95 min). France 3

0.10 Hangover Square ■ ■
John Brahm (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil

## GUIDE TÉLÉVISION

### DÉBATS

12.05 et 2.50 Polémiques. Invité : Jean Tiberi. France 2
12.10 et 23.10 Le Monde des idées. Avec André Gauron et Henri Gaino. LCI
18.30 Le Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI. Invité : Bruno Mégret. LCI
19.00 Public. Invité : Alain Madelin. TF 1
23.05 Dimanche soir. Invité : Jacques Toubon. France 3

### MAGAZINES

9.30 Journal de la création. Villeglé ; Ionatos ; Goossens. La Cinquième
11.00 Droit d'auteurs. La Cinquième
12.30 Arrêt sur images. Au pays des sauvageons virtuels. Invitée : Olivier Scamps, Evelyne Esther Gabriel. La Cinquième
13.00 Lignes de mire. Invité : Michel Denisot. France 3
13.00 Thalassa. La Guerre des bichiques. TV 5
14.00 La Planète ronde. Brésil 1950. Invités : Zizinho, Albert Knechtel, Alain Fontan, Pierre Barouh. La Cinquième
14.00 Faut pas rêver. Invité : Patrick Rambaud. TV 5
14.30 Les Dossiers de l'Histoire. Les grandes erreurs de l'Histoire : Munich, 1938. Histoire
15.55 Naturellement. La Civilisation perdue du rio La Venta. France 2
16.25 Le Sens de l'Histoire. Hongkong. La Cinquième
17.30 La France et ses religions. Invités : Jean Daniel, Jean Delumeau, Monseigneur Gérard Defois, Jean-Louis Schlegel. Histoire
19.00 Le Gai Savoir. Paris Première
20.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
20.00 Mise au point. Invité : Sepp Blatter. TSR
20.45 Les Dossiers de l'Histoire. Albert Speer, le nazi repenti. Histoire
20.50 Capital. Ils ont choisi l'Amérique. Main basse sur Halloween. Un passeport pour New York. Le mirage de Silicon Valley. M 6
22.30 Viva. Alexandre la magnifique. TSR
23.00 Envoyé spécial, les années 90. SOS Terre. Massacre à la tronçonneuse. Les mules. Histoire

### DOCUMENTAIRES

17.30 Portrait Ute Lemper. Paris Première
17.35 Enquêtes médico-légales. [7/13]. La maladie du légionnaire. Planète
18.00 Watergate. [3/5]. Planète
18.00 Michel Portal, portrait. Muzzik
18.30 Les Grands Interprètes. Jacques Février. Muzzik
18.50 Irak, 5000 ans et 6 semaines. Planète
19.00 Refuge à Ryuku. Odyssée
19.50 Chauves-souris de jour et de nuit. Planète
20.25 Vittorio Mussolini. Le cinéma fasciste. Odyssée
20.30 Virtuoses : La Nouvelle-Orléans. Sidney Bechet. Wynton Marsalis. Mezzo
20.35 Afriques : Comment ça va avec la douleur ? Planète
20.40 Soirée thématique. La douce ivresse des profondeurs. Arte
21.25 Les Enfants de la mafia. Odyssée
21.45 L'Héritage des samouraïs. [3/3]. Histoire
22.30 Variations : Le Brésil de Walter Salles. Bossa nova. Chico Buarque. Mezzo
22.35 Le Burlesque au cinéma. Max Linder et Charlot. TV 5
22.55 Lignes de vie. La Douleur à bras le corps. France 2
22.55 Les Trésors du Daintree. Odyssée
23.20 Derniers voyages. Franco, un fiancé de la mort. Planète
0.00 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. Le Sud-Ouest : La croyance et le rêve. Histoire

### SPORTS EN DIRECT

13.50 Cyclisme. Coupe du monde. Liège - Bastogne - Liège. France 3
14.00 Cyclisme. Coupe du monde. Liège - Bastogne - Liège. Eurosport
14.50 Motocyclisme. 24 heures du Mans : l'arrivée. M 6
15.00 Rugby. En direct et en multiplex. Championnat de France. Canal +
15.00 Golf. Open de Cannes. Paris Première

### MUSIQUE

19.25 Soirée Oscar Peterson. Muzzik
19.30 Maestro. Thomas Hampson chante Foster. Arte
21.00 Lounis Aït-Menguellet. "Raconte-moi une histoire". Muzzik
22.10 Claire-Marie Le Guay au Carrousel du Louvre. Muzzik
23.20 Chick Corea & Friedrich Gulda. Muzzik
23.40 Ornette Coleman à Montréal. Paris Première

### TÉLÉFILMS

18.30 Georg Friedrich Haendel. *Tony Palmer.* Mezzo
18.30 Mortelle amnésie. Gabriel Pelletier. Téva
19.00 La Dame de Lieudit. Philippe Monnier. Festival
20.55 L'Etrange Rançon. George Mihalka. Téva
23.50 Kindred, le clan des maudits. Peter Medak. 13e Rue

### SÉRIES

17.10 Chicago Hospital : La Vie à tout prix. Opération danger. RTL 9
17.15 Babylon 5. L'effondrement d'un mythe. Canal +
17.30 Stargate SG-1. Les Nox (v.o.). Série Club
17.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Mort d'une ordonnance (v.o.). 13e Rue
18.25 Les Sentinelles de l'air. La duchesse. Série Club
18.55 Demain à la une. Sauvetage inespéré. M 6
19.15 Highlander. Coupable d'innocence. Série Club
20.00 Seinfeld. La Chinoise (v.o.). Canal Jimmy
20.25 Dream On. Bess, tu n'es pas ma femme (v.o.). Canal Jimmy
20.45 Les Incorruptibles. Le meurtre de Jack Lingle. Série Club
20.45 Columbo. Attention, le meurtre peut nuire à votre santé. RTBF 1
20.55 Julie Lescaut. Abus de pouvoir. TSR
21.00 Presque parfaite. Le premier qui craquera (v.o.). Canal Jimmy
21.55 Derrick. Une visite de New York. France 3
22.10 Friends. Celui qui apprenait à danser (v.o.). Canal Jimmy
22.13 Chapeau melon et bottes de cuir. November Five (v.o.). 13e Rue
22.35 New York Police Blues. Tueur à gages (v.o.). Canal Jimmy
22.45 Twin Peaks. Ep. 28 (v.o.). Série Club
23.20 Aux frontières du réel. Nid d'abeilles. TSR
23.25 Spin City. Family Affair (v.o.). Canal Jimmy

**SIGNIFICATION DES SYMBOLES :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

**LES CODES DU CSA :**
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

*Le Monde* publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

## NOTRE CHOIX

**● 15.55 France 2**
**« Naturellement » : La civilisation perdue du rio de la Venta**

# Une civilisation méconnue

EST-CE L'INFLUENCE d'Indiana Jones, figure désormais tutélaire de l'archéologie aux yeux du grand public ? Les civilisations anciennes sont toujours *« perdues »*, et leurs temples – faute d'être maudits – nichés *« au plus profond de la jungle »*... C'est d'ailleurs, au mot près, l'insipide incipit du reportage que France 2 propose dans sa case documentaire, « Naturellement ». Antoine de Maximy, le réalisateur, a suivi, en 1997, une mission archéologique internationale dans la région du Chiapas, au Mexique. Il raconte l'expédition en ponctuant les fouilles de séances de varappe et d'ambiances musicales dramatiques. Passé ces désagréments, le film se révèle néanmoins riche.

A la fin des années 80, un spéléologue italien, Tullio Bernabei, découvre des grottes ayant servi aux cérémonies religieuses des Indiens Zoques, une civilisation précolombienne méconnue qui aurait rayonné dans l'isthme avant l'âge classique maya. En ces temps-là, le soleil allait, crépuscule après crépuscule, se cacher à l'horizon pour mourir. L'univers tout entier risquait alors de sombrer avec lui. Pour qu'il renaisse au matin, les hommes devaient étancher sa soif de sang humain. Les Olmèques, ou plus tard les Mayas, lui en procuraient en se mutilant, en se perçant la langue ou le prépuce. En sacrifiant leurs congénères aussi. Les Zoques, eux, offraient des nourrissons en holocauste aux dieux.

Remontant le rio de la Venta, les archéologues trouvent ainsi des gorges parsemées de cavernes cérémonielles, des autels, les objets du rite ; déterrent des crânes d'enfants sacrifiés ; enquêtent aux alentours et mettent au jour, enfin, une pyramide zoque, dévorée par la forêt, presque effacée. Car, comme les Mayas, les Zoques ont décliné sans disparaître – aujourd'hui encore, un peuple indien porte ce nom – et sans fournir d'explication. Peut-être simplement parce que, un matin, les ténèbres l'avaient emporté sur le soleil.

*Vincent Truffy*

## PROGRAMMES

### TÉLÉVISION

**TF 1**

13.20 Le Rebelle.
14.10 Les Dessous de Palm Beach.
15.00 Rick Hunter, inspecteur choc.
15.55 Pacific Blue.
16.45 Disney Parade.
17.55 Vidéo Gag.
18.25 30 millions d'amis.
19.00 Public. Invité : Alain Madelin.
20.00 Journal.
20.45 Le Résultat des courses, Météo.
20.52 C... comme cinéma.
20.55 Des hommes d'honneur ■ Film. O Rob Reiner.
23.15 Ciné dimanche.
23.25 Sup de fric. Film. Christian Gion.
1.00 et 2.05, 2.40 TF1 nuit, Météo.

**FRANCE 2**

13.25 Dimanche Martin.
15.55 Naturellement. La Civilisation perdue du rio La Venta.
16.50 L'Esprit d'un jardin.
16.55 Nash Bridges.
17.45 Parcours olympique.
17.50 Stade 2.
18.45 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.50 Drucker'n Co.
19.25 Stars'n Co.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, A cheval.
*21.00 Air Force : Bat 21* ■ Film. Peter Markle.
22.55 Lignes de vie. La Douleur à bras le corps.
0.30 Journal, Météo.

**FRANCE 3**

13.45 Sports dimanche.
13.50 Cyclisme. En direct. Coupe du monde : Liège - Bastogne - Liège.
15.00 Tiercé à Lonchamp. En direct.
17.20 Corky, un enfant pas comme les autres.
18.14 et 20.14 La Minute nécessaire de monsieur Cyclopède.
18.15 Va savoir. Paul Bocuse, la tête dans les étoiles.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Petites bêtises.
20.15 Bouvard du rire.
20.50 Le Renard.
21.55 Derrick.
23.00 Soir 3 : les Titres.
23.05 Dimanche soir.
23.50 Météo, Soir 3.
0.10 Une femme disparaît ■ ■ Film. Alfred Hitchcock (v.o.).
1.45 Musique graffiti.

**CANAL +**

▶ En clair jusqu'à 15.00
13.35 Le Vrai Journal. Emission spéciale Front National.
14.10 Scorpions, les chasseurs d'ombre.
15.00 Rugby. En direct et en multiplex. Championnat de France.
17.15 Babylon 5.
18.00 Agent Zéro, Zéro. Film. Rick Friedberg.
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.15 et 22.15 Flash infos.
19.25 Ça cartoon.
20.35 Basquiat ■ Film. Julian Schnabel.
22.25 L'Equipe du dimanche.
0.55 Bound ■ Film. Larry et Andy Wachowski (v.o.).

**LA CINQUIÈME/ARTE**

13.30 Les Lumières du music-hall. Julien Clerc.
14.00 La Planète ronde. Brésil 1950.
15.00 Chercheurs d'aventures.
15.30 Histoires de stars. Errol Flynn.
16.25 Le Sens de l'Histoire. Hongkong.
18.00 La Conquête du ciel. [5/6].
19.00 Cartoon factory.
19.30 Maestro. Thomas Hampson chante Foster.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. La douce ivresse des profondeurs. 20.45 Le Mystère des grottes marines des Bahamas. 21.45 La Plongée, un sport à risques ? 22.00 L'Epopée de la plongée sous-marine. 23.00 Une vitrine sur les fonds marins : L'aquarium de Monterey Bay.
23.30 La Cité sous la mer ■ Film. Budd Boetticher.
0.55 Bibliographie.

**M 6**

13.05 et 15.05 La Fleur ensanglantée. Téléfilm [1 et 2/2]. Jerry Thorpe.
14.50 Motocyclisme. En direct. 24 heures du Mans : l'arrivée.
16.45 Plus vite que la musique.
17.10 Les Epoux ripoux. Téléfilm. Carol Wiseman.
18.55 Demain à la une. Sauvetage inespéré.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 E = M 6.
20.35 et 0.55 Sport 6.
20.50 Capital. Ils ont choisi l'Amérique.
22.45 Météo.
22.50 Culture pub. La pub se la joue modeste. La vitesse.
23.20 Les Yeux du désir. Téléfilm □. Noble Henri.

### RADIO

**FRANCE-CULTURE**

19.00 Dimanche musique.
20.30 Laissez-passer.
21.30 Le Concert. Transcontinentales : Duo John Surman - John Taylor.
22.35 Atelier de création radiophonique.
0.05 Radio archives. L'humour cet autre regard.

**FRANCE-MUSIQUE**

19.37 L'Atelier du musicien.
20.30 Concert. Festival du Lac de Constance 1996. Donné le 15 mai 1997, au Kartause Ittingen : *Le Clavier bien tempéré* (Livre II), de Bach, Andras Schiff, piano.
22.00 Voix souvenirs. Claudine Collart, soprano.
23.07 Transversales.

**RADIO-CLASSIQUE**

20.00 Soirée lyrique. *L'Or du Rhin*, de Wagner, par l'Orchestre de Cleveland, dir. Dohnanyi, Hale (Wotan), Schwarz (Fricka), Gustafson (Freia).
22.35 Portrait de Peter Schreier.

# La dépouille mortelle de Pol Pot a été incinérée en comité restreint

## Le Cambodge doute de l'opportunité d'un procès du génocide khmer

**BANGKOK**
*de notre correspondant*

*« La mort de Pol Pot est un soulagement pour la nation. Qu'il soit mort, et notre nation sera désormais très pacifique ! »*, a déclaré le roi Norodom Sihanouk, vendredi 17 avril à Siem-Reap, où il séjourne depuis son retour de Chine le 11 avril. Samedi, au lendemain de son identification par des experts militaires thaïlandais, la dépouille mortelle du vieux tyran a été incinérée en petit comité, dans la jungle cambodgienne près de la frontière avec la Thaïlande, selon son geôlier khmer rouge.

Les dirigeants cambodgiens n'ont pas envie de voir soulever la boue d'un passé très proche. On peut y lire une mauvaise conscience, le souvenir d'alliances avec le diable ou encore le poids d'un présent qui veut que d'anciens Khmers rouges occupent des positions de premier plan. On peut y voir également l'emprise de la peur, un traumatisme encore trop fort. On doit y reconnaître aussi une faiblesse profonde : le Cambodge est encore en ruines, physiquement, moralement et mentalement. Restaurée en 1993, la monarchie y bénéficie d'un prestige sans pouvoir. Hun Sen, l'« homme fort » de Phnom Penh, s'appuie sur une administration souvent fantôme et sur une soldatesque mal payée. C'est l'héritage de Pol Pot.

Aussi les Cambodgiens aux commandes avancent-ils la priorité de la « réconciliation », non tant pour occulter la tragédie que faute de moyens de l'assumer. Nous ne pouvons pas juger le génocide, *disent-ils*, mais nous ne nous opposons pas à ce que la communauté internationale le fasse.

La campagne internationale renouvelée en faveur de la réunion d'une instance internationale pour juger le génocide khmer devra s'accommoder de cette absence de volonté des premiers concernés. Les récents appels des Etats-Unis et de l'ONU en faveur du procès de l'ancienne direction khmère rouge, avant que les derniers coupables ne disparaissent, sont d'autant plus loués que personne n'y croit trop : dans cette affaire, l'étendue des complicités, y compris étrangères, est insondée.

**PRIORITÉ AUX ÉLECTIONS**

Plus prudente ou sans illusion, la France a choisi, vendredi, de dire qu'*« il revient, au premier chef, aux Cambodgiens d'indiquer clairement leurs intentions quant au jugement des responsables du génocide et quant à la manière dont la communauté internationale pourrait les soutenir »*. *« En cas de demande précise de la part du Cambodge*, a ajouté le porte-parole du Quai d'Orsay, *la France serait disposée à étudier, avec les autres membres de la communauté internationale, les modalités les plus appropriées pour répondre à une demande de la partie cambodgienne. »*

Cette position procède de la conviction qu'un procès aurait des effets dangereux sur une société khmère sans équilibre. Mieux vaut porter ses efforts, a dit le Quai d'Orsay, sur la tenue, prévue le 26 juillet, d'élections *« libres et équitables »*, dont *« la réussite doit être l'objectif essentiel des autorités cambodgiennes et de la communauté internationale »*. Si jamais cette étape se franchit avec succès, il sera encore temps de voir si les Cambodgiens seront alors prêts à affronter leur récent et pathétique passé.

*Jean-Claude Pomonti*

# Claude Allègre fait étudier une réforme des statuts du CNRS en crise

*« JE VAIS être obligé de m'occuper du CNRS plus vite que prévu ! »* Le ministre de l'éducation nationale et de la recherche, Claude Allègre, ne cache pas son irritation. Il se serait volontiers passé de la crise ouverte, au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), par des *« divergences »* entre le président du conseil d'administration, Edouard Brézin, et le directeur général, Catherine Bréchignac. Des divergences suffisamment importantes pour que, voilà quelques semaines, le président ait présenté sa démission au ministre, qui l'a refusée.

D'un côté comme de l'autre, on s'efforce aujourd'hui de calmer le jeu, en affirmant qu'il n'existe *« aucun conflit »*. Edouard Brézin dément même avoir présenté sa démission. Pourtant, le malaise – que Claude Allègre espère dissiper en convoquant dans quelques jours les deux intéressés – est bien réel. Au-delà des *« différences de tempéraments »* pudiquement évoquées par le directeur de la communication du CNRS, c'est, de façon plus fondamentale, l'évolution du navire amiral de la recherche française (26 000 agents, dont 11 600 chercheurs, pour 15,1 milliards de francs de budget) qui est en cause.

Le CNRS est engagé depuis plusieurs mois dans une refonte du Comité national de la recherche scientifique, instance chargée du recrutement et de l'évaluation des chercheurs, à laquelle la communauté scientifique est très attachée, parce qu'elle y voit une garantie de l'indépendance et de la qualité de ses travaux. Claude Allègre, qui veut *« débureaucratiser »* le dispositif, souhaite réduire de moitié le nombre des sections de ce comité, actuellement de 40, organisées par discipline. Or, sur la base d'un audit interne, Catherine Bréchignac a proposé un redécoupage en 37 sections. Une *« réformette »* qui n'a guère été du goût *du ministre*.

*« Le Comité national est un outil d'évaluation et de réflexion très précieux. Je n'ai pas envie de provoquer un "clash" avec la communauté scientifique, sur un dossier qui ne me paraît pas aussi prioritaire que celui des jeunes chercheurs ou de la valorisation industrielle,* défend le directeur général. *Je suis en accord avec les grandes lignes de la politique de Claude Allègre,* ajoute-t-elle. *Mais j'ai la responsabilité d'un organisme et je n'ai pas l'habitude qu'on me tienne la main. »* Le ministre n'avait sans doute pas prévu, en nommant Mme Bréchignac à la tête du CNRS (*Le Monde* du 17 juillet 1997), qu'il se heurterait à une telle résistance. *« J'espérais que le nouveau directeur général, femme dynamique, saurait conduire une évolution en douceur d'un établissement qui marche bien, mais qui a besoin d'être modernisé »*, confie-t-il.

**CONSULTATION ÉCRITE**

Pour trouver une issue, une consultation écrite des 1 380 directeurs de laboratoire a été décidée, dont les résultats doivent être transmis au ministère avant l'été. Mais les vives tensions suscitées par le projet de remodelage du comité national ont posé au grand jour la question du « pilotage » du CNRS et des rôles respectifs du conseil d'administration et de la direction générale.

Bien que le conseil d'administration soit l'instance délibérative – c'est notamment lui qui vote les budgets –, la fonction du directeur général est aujourd'hui prépondérante. C'est là, sans doute, ce qui a poussé Edouard Brézin à vouloir claquer la porte. Or Claude Allègre vient de lui confier une réflexion sur *« une réforme des statuts »* du CNRS. *« Je souhaite un rééquilibrage des pouvoirs,* explique le ministre. *Je suis partisan d'un conseil d'administration qui s'occupe de la stratégie et d'un directeur général qui soit un exécutif. »* On ne saurait être plus clair.

*Pierre Le Hir*



# Quatre CRS mis en examen pour violences à Strasbourg

**QUATRE CRS** ont été mis en examen, vendredi 17 avril à Strasbourg, pour *« violences volontaires (...) par personnes dépositaires de l'autorité publique dans l'exercice de leur fonction »*, à la suite de la plainte de deux jeunes. Ils ont été remis en liberté sans contrôle judiciaire. Selon le procureur de la République, Edmond Stenger, les deux jeunes gens, âgés de vingt et de dix-sept ans, ont affirmé avoir reçu *« des coups »* de la part des quatre fonctionnaires de la CRS 12 de Lille, lors d'un contrôle d'identité, mercredi 15 avril, à Cronenbourg, un quartier sensible de Strasbourg. Les quatre CRS, placés en garde à vue jeudi sur décision du procureur, contestent cette version. Ils affirment avoir été victimes d'outrages de la part des deux jeunes gens.

Selon l'Union nationale des syndicats autonomes de la police (majoritaire chez les CRS), la patrouille *« a fait preuve de professionnalisme dans le respect de la déontologie »*. Le syndicat Alliance a également apporté son *« soutien »* aux fonctionnaires de police, *« qui n'acceptent plus cette présomption de culpabilité, alors qu'il leur est demandé de s'impliquer davantage dans la lutte contre les violences urbaines »*.

# Intempéries : un blessé grave et de gros dégâts dans l'agriculture

**LES DÉGÂTS LIÉS AUX INTEMPÉRIES** météorologiques que connaît l'ensemble de la France prennent de l'ampleur. Vignobles et vergers ont été durement touchés par le gel dans la vallée du Rhône, notamment dans la Drôme et l'Ardèche. Les abricotiers ont été le plus gravement atteints par les gelées, notamment dans le sud de la Drôme, où certaines exploitations situées dans des zones où la température a atteint – 7 degrés pendant la nuit, ont perdu jusqu'à l'intégralité de leur production. En Ardèche, le gel a détruit une partie de la production abricotière, ainsi que celle d'autres types de fruits. A Bayonne, dans les Pyrénées-Atlantiques, un ouvrier a été gravement blessé par la chute d'un pont de levage dans une aciérie sur le port, à la suite d'un fort coup de vent ; dans les Landes, un millier d'abonnés ont été privés d'électricité. Dans l'Aveyron, un autorail assurant la liaison Rodez-Brive a déraillé, vendredi en fin d'après-midi, sans faire de blessé, à la suite d'éboulements dus aux intempéries.

# Report de l'assemblée générale de « La Voix du Nord »

**LE TRIBUNAL DE COMMERCE** de Lille, statuant en référé, a repoussé, *vendredi 17 avril, l'assemblée générale extraordinaire de la SA* Voix du Nord Investissement (VNI), qui devait se réunir samedi 18 avril, dans le but de transformer la société anonyme en société en commandite par actions (SCA). *Le tribunal a estimé que « le délai de trente-cinq jours »* entre la convocation de l'assemblée et sa réunion n'a pas été respecté. Pour Jean-Louis Prévost, PDG, et la direction du groupe de communication lillois, la tranformation de SA en SCA est destinée à contrer l'OPA hostile orchestrée par Jacques Ménard, ancien directeur de la publicité du quotidien aujourd'hui retraité et actionnaire (*Le Monde* du 11 avril). – *(Corresp.)*

**DÉPÊCHES**

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le président Vaclav Havel a subi, samedi 18 avril, une bronchoscopie** à l'hôpital d'Innsbruck (Autriche), a annoncé l'agence CTK à Prague. L'agence a précisé que l'intervention était nécessitée par la présence de sécrétions obstruant les bronches du malade, qui souffre de difficultés respiratoires. M. Havel, âgé de soixante et un ans, qui avait été opéré d'urgence, mardi 14 avril, d'une perforation intestinale à la clinique universitaire d'Innsbruck, a été à nouveau placé dans le service des soins intensifs. – *(AFP.)*

■ **ESPACE : la navette américaine Columbia a décollé**, vendredi 17 avril, de Cap Canaveral (Floride), pour une mission scientifique baptisée Neurolab, consacrée à l'étude des effets de l'absence de pesanteur sur le cerveau et le système neurosensoriel de l'homme et des animaux. Outre l'équipage, formé de sept membres (six Américains et un Canadien), la navette a embarqué une ménagerie composée de 152 rats, 18 souris, 223 poissons, 135 escargots et 1 500 criquets.

# Les petits planteurs de bananes guadeloupéens dénoncent un système de production verrouillé

**POINTE-À-PITRE**
*de notre correspondant*

Les petits planteurs de bananes de la Guadeloupe, qui ont constitué il y a un mois un Comité de défense (Codepba), campent jour et nuit, depuis mercredi 15 avril, à l'entrée du port de Pointe-à-Pitre pour interdire toutes les exportations de bananes tant que ne sera pas remis en cause le système bananier local, totalement verrouillé par les grands planteurs békés, les Guadeloupéens d'origine européenne. Etranglés par les conséquences financières de la grève d'un mois et demi des ouvriers agricoles qui, en décembre et en janvier, revendiquaient un treizième mois que refusaient de leur accorder les grands planteurs, les petits planteurs, qui n'ont pas bénéficié des subventions accordées à ce titre par la région, sont entrés en fronde contre un mode d'organisation professionnelle dont ils étaient jusqu'alors les victimes presque consentantes.

Aujourd'hui, ils se plaignent de la commission de 5 % perçue sur le poids total brut exporté, qui est prélevée à la fois sur le prix de vente et sur l'aide compensatoire communautaire par les « maisons d'exportation », huit sociétés contrôlées ou dirigées, à titre personnel, par les plus grands planteurs, par ailleurs principaux administrateurs des deux groupements de producteurs guadeloupéens, les SICA Karubana et Banagua, où les droits de vote sont liés au tonnage exporté. Le rôle réel de ces deux SICA se limite à désigner une « maison d'exportation » à chaque petit planteur (qui exploite moins de 20 hectares). Trois d'entre elles, de plus, ont partie liée ou sont indirectement détenues par des multinationales américaines qui sont les principaux concurrents des planteurs antillais sur le marché européen.

**UN « PLAN DE RELANCE »**

Les frondeurs se plaignent aussi *des importants taux d'avaries sur* les fruits sortis de mûrisserie, qui leur sont décomptés – après avoir fait cependant l'objet de la perception de la fameuse commission d'exportation – par des « maisons » ne payant les comptes de vente que près de trois mois après la date de la récolte, tout en consentant des avances moyennant 10 % à 11 % d'intérêts annuels. Ils dénoncent également le fait que les entreprises spécialisées dans la commercialisation des engrais et produits phytosanitaires bananiers soient, elles aussi, possédées par les dirigeants des groupements professionnels.

Les grands planteurs, pendant ce temps, ne cessent d'étendre la taille de leurs exploitations en bénéficiant à la fois des mesures de défiscalisation des investissements outre-mer et des aides européennes. Ainsi, en 1977, ils ont implanté plus de 700 hectares de bananeraies à Grande-Terre, une partie de l'île où seule la canne à sucre avait été cultivée depuis les débuts de la colonisation, au XVIIe siècle. Cela accroît les difficultés de la sucrerie de Gardel (groupe Saint-Louis), la dernière de l'île, dont les pertes ont atteint 22,5 millions de francs en 1997 et devraient s'élever à 30 millions cette année.

Ce mouvement de protestation intervient au moment où les grands planteurs ont entrepris de négocier à *Paris* – en se prévalant, ce que conteste le Codepba, de la *« défense des petites et moyennes exploitations »* – un *« plan de relance »* prévoyant l'attribution par l'Etat de près de 70 millions de francs de fonds publics, dont les groupements professionnels assureraient ensuite la répartition.

Mais les petits planteurs, longtemps abusés, refusent de croire à cette soudaine générosité en évoquant l'exemple des subventions destinées aux plantations de vitroplants, dont on leur annonce qu'elles sont déjà épuisées *« jusqu'à fin 1999 »*.

*Eddy Nedeljkovic*

# Dans « Le Monde diplomatique »

*« DEMAIN, L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE »*, titre *Le Monde diplomatique* d'avril. Le mensuel examine l'idée d'un revenu d'existence indépendant du travail pour enrayer les effets d'un chômage qui menace la cohésion de la société. Il met en évidence les manipulations statistiques du « modèle » anglo-saxon. En Asie du Sud-Est, les immigrés, éternels boucs émissaires, font les frais de la crise. Du côté des pays occidentaux, il serait illusoire de parier sur un codéveloppement avec les pays du Sud si l'on ne s'en donne pas les moyens financiers.

Dans le même numéro, le néofascisme en France, l'avenir incertain du Kosovo, la crise du Golfe vue de Bagdad, la difficile transition chilienne, la politique de l'Italie à l'égard des anciens des Brigades rouges, la révolution tranquille de l'Ecosse et les tribulations de l'équipe iranienne de football. Egalement au sommaire, trois anniversaires : l'abolition de l'esclavage et le suffrage universel ont cent cinquante ans ; il y a vingt ans était assassiné Henri Curiel, citoyen du tiers-monde, solidaire des libérations nationales.

★ **En vente chez votre marchand de journaux. 22 francs.**

Tirage du *Monde* daté samedi 18 avril : 500 423 exemplaires

